L'ALLIANCE ANGLAISE

ET

LA LIGUE DES NEUTRES

Il n'y a plus d'Europe. Ce que nous avons connu sous ce nom pendant cinquante ans a cessé d'exister depuis que les victoires et les conquêtes de l'Allemagne ont rompu l'équilibre ébranlé déjà en Italie, en Danemark et en Allemagne même. La tranquillité matérielle est rétablie et se maintiendra longtemps encore, il faut du moins l'espérer; mais l'ancien système d'alliances sur lequel reposait la paix européenne, le groupement des forces qui donnaient de la stabilité à ce grand ensemble et prêtaient leur garantie au droit international, l'ordre européen en un mot a péri dans la dernière guerre. Il ne renaîtra que le jour où de nouvelles relations se seront formées pour répondre à des intérêts nouveaux. Jusque-là, il pourra y avoir des trêves entre les nations; mais il n'y aura pas de sécurité pour leur indépendance, ni de garantie sérieuse pour leurs droits les mieux établis.

Il faut s'en souvenir et le rappeler sans relâche aux nations qui essaient de l'oublier : si désormais une guerre éclate, l'Europe est exposée à des secousses formidables et à des bouleversemens inouis. Ce ne serait plus une de ces guerres partielles comme nous en avons vu de nos jours, une de ces guerres de police européenne qui s'entouraient pour ainsi dire de formes légales, qui n'altéraient que pour un instant l'équilibre et qui se terminaient par un arbitrage; — ce serait une de ces grandes convulsions où toutes les ambitions se donnent carrière, où des peuples entiers disparaissent, où des puissances anciennes et respectables peuvent être anéanties par deux ou trois batailles. L'Europe verrait reparaître avec encore plus de brutalité et d'insolence les iniquités et les oppressions du

premier empire. Telle nation qui a vu d'un œil froid nos défaites, qui compte sur sa position territoriale ou sur la garantie des traités pour la mettre à l'abri de pareils malheurs, est peut-être sans le savoir à la veille de sa ruine. Les traités n'existent plus; ils ne sont plus qu'une lettre morte depuis qu'on a cessé de les défendre. Malgré le calme apparent dont nous jouissons, les puissances européennes sont comme des vaisseaux qui ont brisé leurs ancres et qui flottent au hasard jusqu'au jour où la prochaine tempête les entre-choquera confusément. Sans parler de celle qui est désormais l'ennemi le plus dangereux de la paix et de l'indépendance européenne, la responsabilité de ce désordre retombe en grande partie sur les nations imprévoyantes qui se sont réjouies du châtiment de la France, et qui aujourd'hui se trouvent châtiées avec elle pour ne l'avoir pas secourue à temps.

De ces nations la plus imprévoyante et la plus sévèrement punie est sans contredit l'Angleterre. Nos désastres, dont le cabinet de Londres s'est fait pour ainsi dire le complice, ont été funestes à la politique anglaise. Beaucoup de gens commencent à croire que l'alliance anglaise est devenue plus gênante qu'utile. Sans vouloir aggraver à plaisir les torts de nos voisins, sans nous dissimuler surtout ni les fautes commises depuis plusieurs années par l'empire, ni la criminelle légèreté avec laquelle son gouvernement a engagé la guerre, sans même nier le juste mécontentement que durent éprouver nos alliés en voyant la France se précipiter sans réflexion dans une telle aventure, nous sommes forcés de l'avouer avec chagrin : la conduite du gouvernement anglais pendant la guerre, pour être moins aventureuse et moins romanesque que celle de l'empire, n'a été au fond ni plus intelligente ni moins coupable.

Nous ne voudrions mettre aucune amertume dans ces reproches ou plutôt dans ces regrets. Le peuple anglais, sans peut-être se défendre toujours de cette espèce de satisfaction maligne qu'on éprouve à la vue des malheurs d'autrui, nous a donné des preuves d'affection ou tout au moins de charité privée qui ne nous permettent pas de lui attribuer des sentimens hostiles. Évidemment le cabinet de Londres a cru obéir à des devoirs supérieurs en nous abandonnant à notre destinée. Toujours est-il que l'Angleterre s'est réjouie de nos premières défaites; dès ce moment, elle se mettait à la tête de la ligue des neutres, bien moins pour diriger les efforts pacifiques des autres nations que pour les paralyser ou pour les refroidir. Plus tard, quand elle eut besoin de nous pour la soutenir contre les prétentions de la Russie, elle n'a su ni faire oublier ses mauvais procédés, ni réparer ses erreurs. L'histoire diplomatique de cette lamentable époque nous la montre malheureusement, d'un

bout à l'autre de la guerre, restant la spectatrice insensible de nos malheurs et se refusant avec obstination à nous accorder aucun secours sérieux.

Cette politique porte déjà ses fruits. En laissant écraser la France, l'Angleterre a compromis sa sauvegarde. C'est en vain qu'elle essaie de se faire illusion en se persuadant qu'elle n'a rien à craindre du nouvel empire germanique, et que sa position insulaire lui permet de regarder avec une philosophique indifférence les guerres et les conquêtes de ses voisins du continent. L'empire, au lendemain de Sadowa, voulait aussi se désintéresser des événemens d'Allemagne et tâchait de s'en consoler en faisant bon visage au vainqueur. L'Angleterre a commis à notre égard la faute que nous commettions nous-mêmes envers la malheureuse Autriche, quand nous la livrions de gaîté de cœur aux coups de la Prusse et de l'Italie. Elle a fait bien pis encore, si l'on considère qu'elle était depuis vingt ans notre alliée, que notre sang avait coulé pour elle, et que notre signature était auprès de la sienne sur tous les traités qu'elle avait conclus. La vérité, c'est qu'elle a été vaincue avec nous, mais vaincue sans combat, c'est-à-dire sans souffrance et sans honneur.

La France est donc assez vengée de l'égoïsme anglais, si tant est qu'elle ait besoin d'une vengeance. Malgré les torts de notre ancienne alliée, nous ne saurions nous réjouir de lui voir partager nos épreuves; mais c'est maintenant une question de savoir si son alliance est encore utile, si même elle est encore possible. Dans tous les cas, les derniers événemens délient notre pays de tout devoir de fidélité envers l'Angleterre. Ses malheurs lui ont imposé le rigoureux devoir de ne plus consulter, dans sa politique extérieure, que le seul intérêt national.

I.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'Europe moderne pour s'apercevoir qu'il y règne deux grands antagonismes pouvant servir tour à tour soit à y maintenir l'équilibre, soit à y porter la confusion. Le premier, dont l'origine est ancienne et qui semblait assoupi depuis bien des années, vient de se réveiller avec une violence inattendue; il a des causes assez visibles et en quelque sorte assez *actuelles* pour qu'il soit superflu d'y insister : c'est l'antagonisme de la France et de l'Allemagne. L'autre rivalité est celle de l'Angleterre et de la Russie, adversaires plus éloignés l'un de l'autre, mais non moins irréconciliables, car ils se disputent la domination de l'Orient. C'est moins d'ailleurs comme puissances européennes que comme puissances asiatiques que l'Angleterre et la Russie sont ap-

pelées à se combattre; mais l'Europe leur sert naturellement de champ de bataille, et leur antagonisme se trouve mêlé à toutes les difficultés de la politique européenne.

L'alliance russe est une alliance de guerre, parce que la Russie est elle-même une puissance militaire, ambitieuse, autocratique et conquérante. Si l'un des états de l'Occident a besoin de frapper un grand coup sur l'Europe, l'alliance russe lui est nécessaire. Napoléon ne s'y était point trompé lorsqu'il recherchait à Tilsitt l'amitié de la Russie, pour s'en servir contre sa principale et implacable ennemie, l'Angleterre. Il la perdit plus tard par l'excès de son ambition démesurée; mais du jour où la Russie se tourna contre lui, il cessa de vaincre. M. de Bismarck non plus ne s'y est pas trompé, quand à la veille même de la guerre, pour être plus libre de démembrer la France, il a pris soin d'intéresser l'ambition russe au succès de l'ambition prussienne.

L'alliance anglaise au contraire est celle de la paix et de l'équilibre. Son principal objet est d'arrêter l'essor de la Russie. Puissance commerciale et coloniale, l'Angleterre est intéressée surtout au maintien de la paix générale du monde. Il n'y a pas de conquêtes à faire avec l'alliance anglaise; il y a seulement à faire de temps à autre la police de l'Europe. La France, en s'attachant à cette alliance, a prouvé depuis longtemps qu'elle n'était plus une nation conquérante et dangereuse pour le repos du monde. On aurait pu croire que le second empire, s'inspirant des traditions du premier, allait ouvrir une ère de conquêtes et de guerres ambitieuses. Il n'en fut rien. Napoléon III lui-même, il faut lui rendre cette justice, malgré ses incohérences et ses perfidies, avait compris sous ce rapport l'esprit de son époque et les vrais intérêts de son pays. La guerre de Crimée donna un démenti éclatant au préjugé régnant contre la France. En groupant autour des deux grandes puissances alliées tous les moindres états de l'Europe, elle scellait fortement l'alliance anglaise, et montrait la France aux nations comme le soldat de la civilisation et le gardien du bon ordre en Europe. Si la France n'était point sortie de ce rôle aussi glorieux que sage, si l'Angleterre avait montré elle-même plus de fermeté dans les circonstances difficiles, cette alliance prépondérante se serait maintenue, et il n'y aurait rien de bouleversé dans le monde.

Malheureusement, à partir de ce jour, il semble qu'on n'ait rien négligé pour affaiblir cette heureuse union. Le cabinet des Tuileries, par son esprit d'aventures, par ses arrière-pensées malhonnêtes, celui de Londres par son excessive timidité et par une certaine jalousie mesquine, ont semblé prendre plaisir à compromettre leur propre ouvrage. L'empereur était un utopiste, un rêveur qui,

malgré des éclairs de bon sens, ne pouvait rester fidèle à une politique prudente et modeste. Ne voulant ni renoncer à l'alliance anglaise, ni s'abstenir de toute espérance d'agrandissement territorial, il essaya de mêler les avantages des deux systèmes, et ne réussit qu'à s'enchevêtrer dans ses propres intrigues. Il fit des guerres qui nous coûtaient beaucoup et qui ne servaient qu'aux autres; il apporta dans la politique des préoccupations intéressées qui nuisaient à sa dignité et ruinaient son autorité morale. Tantôt faisant l'Italie de ses propres mains, tantôt préparant la perte de l'Autriche et l'unité allemande, tantôt entreprenant cette folle guerre du Mexique qui nous donnait une ennemie de plus au-delà des mers, tantôt déclarant la guerre à l'Europe entière par de vains discours contre les traités de 1815, il n'a réussi qu'à se brouiller avec ses alliés naturels et à se créer partout des adversaires nouveaux. Peu à peu il a éloigné de lui la prudente Angleterre, il l'a habituée à rester étrangère à ses entreprises, à le considérer comme un de ces amis incommodes et dangereux aux affaires desquels on n'aime pas à se mêler, et qu'on se garde bien de secourir quand ils se sont par leur propre faute engagés dans un mauvais pas.

Pour l'Angleterre, on ne saurait l'accuser d'avoir péché par excès d'imagination. Elle n'a même pas su prévoir les dangers de la politique d'abandon et de laisser-faire qu'elle a pratiquée dans tout ce qui ne touchait pas immédiatement à ses intérêts privés. Tandis que la France intervenait ou intriguait de plus en plus, l'Angleterre se laissait aller à ses penchans mercantiles, se désintéressait graduellement de tout ce qui se passait en Europe; elle semblait même ne se défier que de la France. Si la France recevait le présent du comté de Nice et de la Savoie en reconnaissance des services militaires et pécuniaires qu'elle avait rendus à l'Italie, l'Angleterre se montrait tout alarmée de cet accroissement de territoire. Une compagnie française obtenait-elle du gouvernement égyptien la concession des travaux de l'isthme de Suez, l'Angleterre y voyait une atteinte à sa puissance coloniale, et accumulait tous les obstacles pour faire échouer l'entreprise. En revanche, elle abandonnait le protectorat des îles ioniennes; elle abandonnait le Danemark, qui ne recevait de Londres comme de Paris que de vains témoignages de condoléance. Quant à l'alliance française, ce n'était plus une alliance politique, c'était une simple union commerciale. L'Angleterre ne semblait plus y chercher que les avantages pécuniaires garantis à son industrie par nos traités de commerce.

On le voit, l'Angleterre et la France suivaient depuis longtemps des voies différentes. La France se reposait encore aveuglément sur le souvenir des services qu'elle avait rendus à son alliée, quand

déjà l'Angleterre avait oublié jusqu'à l'intérêt qu'elle avait à les reconnaître. On parlait encore beaucoup de l'alliance; c'était une de ces locutions consacrées dont on se sert par habitude, sans savoir au juste ce qu'elles désignent. Le fait est que les liens d'amitié établis entre les deux nations ne se trouvèrent jamais plus lâches qu'au moment même où il importait de les resserrer pour faire face au danger commun.

Aussi, quand le cabinet des Tuileries déclara la guerre, les sympathies de l'Angleterre furent-elles acquises tout d'abord à la Prusse. Le cabinet anglais, ayant essayé inutilement de s'entremettre entre Paris et Berlin, avait été vivement blessé de l'extravagante infatuation du gouvernement impérial. Mécontent de ce côté, il s'était laissé prendre plus aisément aux apparences de modération du gouvernement prussien, et d'un jour à l'autre il était presque devenu l'ennemi de la France. Du moins l'abandonnait-il à son sort, n'ayant plus d'autre préoccupation que de circonscrire la guerre en détournant les autres puissances de nous venir en aide.

Tel fut l'objet véritable de cette fameuse *ligue des neutres*, formée dès le mois d'août 1870 par les soins de l'Angleterre, entre l'Angleterre elle-même, l'Italie et la Russie, et à laquelle l'Autriche adhéra le 10 septembre suivant. Cette ligue des neutres eût été une excellente chose, si elle avait été parfaitement sincère, et si aucune des puissances contractantes n'y eût apporté d'arrière-pensée. Le rôle des neutres était, suivant l'heureuse expression d'un de nos diplomates, « celui des témoins dans un duel, » veillant à l'observation des règles, et préparant un arbitrage impartial pour empêcher le vainqueur d'égorger son adversaire tombé. En comprenant ainsi les devoirs de la neutralité, l'Angleterre aurait mérité la reconnaissance de l'Europe et la nôtre; mais de la manière dont elle fut conçue, la ligue des neutres ne devait servir qu'à faire le vide autour de la France et à la livrer sans défense à la rapacité de la Prusse.

Les parties contractantes prirent l'engagement « de ne pas abandonner leur neutralité sans s'être préalablement communiqué leurs idées et sans s'être annoncé mutuellement toute modification que pourrait subir leur politique en ce qui concernait cette neutralité. » Au lendemain de nos premières défaites, une telle clause était évidemment dirigée contre nous; elle mettait les trois grandes puissances neutres sous la direction de la politique anglaise, et frappait par là d'impuissance nos efforts auprès de chacune d'elles. En subordonnant toutes leurs démarches à la nécessité d'un concert préalable, elles renonçaient, pour ainsi dire, à toute intervention opportune. Sous prétexte d'assurer l'union des neutres et de limiter la guerre au territoire des deux nations belligérantes, on

nous isolait du reste de l'Europe, et l'on élevait autour de nous une espèce de muraille de la Chine placée sous la garde jalouse de la diplomatie anglaise.

Il ne faudrait pas se hâter d'en conclure qu'en organisant la ligue des neutres l'Angleterre n'eût en vue que le plaisir de nuire à la France. Elle obéissait en même temps à un calcul qui, pour avoir été déçu, ne manquait pas de justesse, ni même de profondeur. Elle pensait qu'en se liant à la Russie par la promesse d'une action commune elle préviendrait les secrets desseins de cette puissance contre le traité de 1856, qui réglait la neutralité de la Mer-Noire, et qu'elle l'empêcherait par là de se laisser gagner aux offres séduisantes que nous pourrions être tentés de lui faire pour mériter son appui. Fidèle à sa défiance accoutumée, c'était la France que l'Angleterre soupçonnait, c'était contre nous qu'elle prenait des précautions. Elle prévoyait qu'un jour, repoussés par elle, abandonnés de tous nos alliés, réduits au désespoir par leur indifférence, nous frapperions à toutes les portes et ne reculerions devant aucun sacrifice pour nous procurer du secours. Elle ne se trompait pas; mais ce qu'elle ignorait sans doute encore, et ce qui lui fut révélé plus tard, c'est que l'Allemagne avait pris les devans, et qu'il y avait déjà entre le tsar et le roi Guillaume des arrangemens intimes qui déjouaient toutes ses précautions. Ainsi le cabinet anglais tombait dans son propre piége, et se faisait à lui-même presque autant de mal qu'à nous.

Les dispositions de la Russie n'étaient pas douteuses, et il n'y avait pas besoin de grands efforts pour l'empêcher de venir à notre aide. Malgré le souvenir pénible de la guerre de Crimée, elle n'éprouvait contre nous aucune malveillance; mais il fallait que la France fût vaincue, parce qu'elle était l'alliée de l'Angleterre. La Russie n'en voulait pas à la France, elle n'en voulait qu'à l'alliance anglo-française, alliance formée directement contre elle, et qu'elle avait besoin de rompre à tout prix. Depuis bien des années, le gouvernement du tsar avait pour unique pensée d'arriver à la révision du traité de Paris, qui bloquait la Russie dans la Mer-Noire, et la réduisait dans tout le Levant à une impuissance humiliante. Dès 1866, lorsqu'il avait été question d'un congrès européen pour régler les difficultés pendantes, la Russie avait émis la prétention de s'affranchir du traité de Paris. Cette fois elle avait saisi l'occasion de la guerre franco-prussienne pour s'assurer l'adhésion de l'Allemagne. Les deux souverains s'étaient rencontrés à Ems au moment même de la rupture avec la France, et ils avaient échangé des promesses verbales que leur proche parenté rendait suffisantes (1). Le

(1) On trouve dans le livre de M. Benedetti, *Ma Mission en Prusse*, l'indice de ces négociations tout intimes entre l'oncle et le neveu.

cabinet de Saint-Pétersbourg n'était donc pas tenté d'intervenir. Il n'allait pas jusqu'à souhaiter le démembrement de la France, il avait même dit à plusieurs reprises qu'il tâcherait d'en dissuader l'Allemagne. Il lui suffisait que notre pays fût assez faible pour être forcé de rompre avec la politique anglaise; encore fallait-il le laisser souffrir assez longtemps pour l'obliger à se jeter de lui-même dans les bras de la Russie. Alors peut-être essaierait-elle de sauver notre territoire; peut-être même découvririons-nous chez les hommes d'état de Saint-Pétersbourg certaine arrière-pensée déjà ancienne d'alliance cordiale entre la Russie et la France. En attendant, ils ne songeaient qu'à nous affaiblir pour nous éloigner de l'Angleterre, et l'on conçoit la satisfaction qu'ils durent éprouver en voyant l'Angleterre elle-même se prêter complaisamment à leurs desseins.

A côté de la Russie, moins ennemie de la France que jalouse de l'alliance française, se trouvait l'Autriche-Hongrie, victime des erreurs de la politique de Napoléon III, mais rapprochée de nous, malgré ses justes griefs, par la conformité des malheurs et des haines. Le cabinet de Vienne aurait bien voulu faire cause commune avec la France, ou du moins lui prêter un concours moral, pour l'aider à faire une paix acceptable. Dès le lendemain de la journée du 4 septembre, quand l'Angleterre cherchait dans cette révolution inévitable un nouveau prétexte pour s'écarter de nous, l'Autriche répondait de la façon la plus bienveillante à la circulaire de M. Jules Favre annonçant la chute de l'empire et le refus de toute cession territoriale; mais, étant elle-même une puissance allemande, elle devait craindre de s'engager dans une voie contraire aux passions surexcitées de l'Allemagne. Elle était d'ailleurs liée à l'Italie par un traité d'alliance intime conclu l'année précédente, et l'Italie venait d'accepter les conditions de la ligue des neutres dans les termes dictés par l'Angleterre. Ajoutons que la Russie prenait à son égard une attitude hostile et la menaçait de grands armemens sur ses frontières, si l'Autriche elle-même faisait mine de s'armer. Aussi le cabinet de Vienne, après quelques vains efforts pour donner à la ligue des neutres un caractère différent et plus favorable à la France, dut céder à son tour à la pression de l'Angleterre en y adhérant sans conditions.

Quant à l'Italie, il n'y avait pas à compter beaucoup sur sa reconnaissance. Elle n'avait vu dans nos embarras qu'une occasion d'achever la conquête de son unité territoriale en mettant la main sur la ville de Rome, d'où nous venions de rappeler notre corps d'occupation pour l'envoyer à la frontière. Peut-être aurions-nous pu acheter son alliance en la déliant formellement des stipulations de la convention du 15 septembre, qui était désormais le seul ob-

stacle à ses désirs. Le gouvernement impérial ne put se résigner à cet acte de faiblesse; il laissa passer l'occasion, et le gouvernement qui suivit ne la retrouva plus. Lorsqu'au lendemain de Sedan nous nous adressâmes à l'Italie, elle avait déjà signé la ligue des neutres. Du reste, elle n'avait plus aucun intérêt à nous prêter un secours militaire, puisqu'elle avait occupé Rome sans coup férir et sans réclamation de notre part. Nous ne pouvions plus guère lui demander que des sympathies bénévoles, avec un effort sincère pour amener une médiation des neutres. Comme nous le verrons plus loin, il n'a pas tenu à l'Italie que cette médiation ne fût tentée; mais ses bonnes intentions devaient rester sans effet : elles devaient échouer, comme celles de l'Autriche, contre la froideur et la mauvaise volonté de l'Angleterre.

Ainsi, dès ses premiers désastres, la France se voit isolée, tenue pour ainsi dire en quarantaine par le reste de l'Europe. La Russie attend de notre défaite un changement de politique favorable à ses desseins. L'Italie, qui n'a plus rien à gagner avec nous, ne veut pas se compromettre sans bénéfice. L'Autriche n'a pour nous qu'un bon vouloir stérile. Enfin à la tête de ce concert nous voyons notre ancienne alliée, l'Angleterre, qui, au lieu de nous tendre la main, se fait l'âme d'une véritable conspiration de neutralité, plus funeste pour nous que tous les revers : elle réprime le zèle de nos amis, elle fournit des prétextes aux indifférens et aux tièdes; elle fait le guet autour de la France pendant que la Prusse achève de l'accabler.

II.

L'extrême malveillance de l'Angleterre pouvait à la rigueur se comprendre au début de la guerre. On a vu qu'avant le commencement des hostilités l'Angleterre avait offert sa médiation au cabinet des Tuileries, et que le gouvernement impérial avait repoussé ses bons offices. Le cabinet de Londres avait lieu d'en être offensé. On ne savait d'ailleurs comment tournerait la guerre, ni de quel côté étaient à craindre les violences et les conquêtes. L'empire semblait s'être donné les torts de la première agression. On conçoit que l'Angleterre, mécontente de n'avoir pas été écoutée, souhaitât de lui voir infliger quelque rude leçon; on l'excuserait volontiers d'avoir éprouvé dans ce moment-là un vif mouvement d'humeur contre la France, si plus tard elle eût compris son erreur et se fût mise en devoir de la réparer.

Il n'en était plus de même après la chute de l'empire. Le caractère de la guerre avait complétement changé. Il ne s'agissait plus d'une simple leçon à donner ou à recevoir. La France avait suffi-

samment expié les fanfaronnades des *blouses blanches* et l'enthousiasme factice des premiers jours. Elle ne se battait plus pour conquérir les provinces rhénanes ou faire une partie de plaisir jusqu'à Berlin; elle luttait évidemment pour son existence même. De leur côté, les Allemands, qui prétendaient n'en vouloir qu'à l'empire, et qui, pour énerver la résistance, avaient adressé, en entrant dans notre pays, d'hypocrites protestations d'amour à la nation française, laissaient voir tous les sentimens de haine et d'avidité qui les animaient. C'était la Prusse qui menaçait l'ordre européen, c'était la France qui s'épuisait pour le défendre. Il semblait donc que l'Angleterre dût oublier un malentendu passager pour nous aider à obtenir une paix équitable, aussi conforme à ses intérêts qu'aux nôtres, et aussi nécessaire à l'équilibre européen qu'indispensable à l'honneur français.

Il n'en fut rien. Nos malheurs, au lieu de la rapprocher de nous, semblèrent l'éloigner davantage; elle parut s'étudier à nous témoigner encore plus de froideur. Le nouveau gouvernement, qui avait ramassé le pesant héritage de l'empire, et qui succombait sous ce triste fardeau, s'adressait à elle avec confiance. Elle lui montra une réserve et une sécheresse qui ne lui laissèrent bientôt aucune illusion. Dès le milieu de septembre, après les premiers pourparlers, les hommes d'état de la défense nationale durent savoir à quoi s'en tenir sur les dispositions de l'Angleterre. Il n'est pas douteux que cette triste certitude n'ait dû exercer une grande influence sur les résolutions désespérées de guerre à outrance dont l'abandon de l'Angleterre était en partie la cause, et où elle trouvait un nouveau prétexte pour nous refuser son appui.

Tout en poussant la France aux derniers efforts, le gouvernement de la défense nationale ne cessa pas un seul instant de négocier auprès des neutres. L'empire s'était jeté dans la mêlée sans une alliance, sans un appui sérieux, au milieu de nations secrètement amies de la France, mais éloignées d'elle par ses propres fautes. Malgré des difficultés presque insurmontables, nos diplomates sentirent que, dans la triste situation du pays, leur amour-propre ne devait se laisser rebuter par aucun échec. On sait aujourd'hui avec quel zèle patient et infatigable M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères, M. Thiers, envoyé extraordinaire auprès des cours de l'Europe, M. de Chaudordy, délégué du ministère à Tours, ont insisté pendant quatre mois auprès de l'Angleterre et des autres puissances neutres pour leur arracher, soit une intervention quelconque, soit un simple mot de sympathie dont on pût se prévaloir envers la Prusse. Toujours repoussées, leurs demandes d'assistance prirent toutes les formes possibles, même les plus modestes : médiation armée, médiation pacifique, intervention officieuse, garantissant un

armistice acceptable, ou bien simple reconnaissance du gouvernement nouveau. Le cabinet de Londres leur répondit d'une manière toujours évasive, souvent hautaine, parfois blessante, et tout ce qu'il consentit jamais à leur accorder, ce fut de les aboucher personnellement avec M. de Bismarck, sans d'ailleurs vouloir connaître les propositions qui nous seraient faites, ni se mêler lui-même aux négociations.

C'est à Londres, au mois de septembre, lors de la mission de M. Thiers, qu'apparurent avec évidence ces étranges dispositions du cabinet anglais. Tout le monde a lu le récit que notre illustre négociateur nous a fait de ses conversations avec le chef du *foreign office* (1). C'était le moment où M. Jules Favre essayait d'obtenir un armistice, et venait d'invoquer le secours de l'Angleterre pour engager avec M. de Bismarck les pourparlers qui devaient aboutir à l'entrevue de Ferrières. Le cabinet de Londres avait montré quelque empressement à nous accorder ses bons offices. Son ambassadeur à Paris, dont la bienveillance personnelle ne s'est jamais démentie, s'employait à faciliter l'entrevue demandée par le ministre français, et il avait même envoyé un de ses secrétaires au quartier-général prussien pour hâter la négociation. On pouvait espérer que ces légers indices de bienveillance annonçaient, de la part de l'Angleterre, un secours plus efficace.

Aussi M. Thiers, en abordant lord Granville, fit-il aussitôt un appel hardi à l'ancienne amitié des deux nations. Il essaya, dès les premiers mots, d'entraîner l'Angleterre à nous prêter un concours actif (2) : il vit d'un coup d'œil qu'il ne fallait pas insister davantage. Alors du moins il invoqua avec énergie une médiation prompte et décisive, faisant valoir l'intérêt évident de la nation anglaise à empêcher la ruine de la France. « Ce ne saurait être, dit-il, l'intérêt de ce pays d'abdiquer sa position de grande puissance. Bien qu'étant une île, une puissance maritime, il fait partie de l'Europe. Dans d'autres temps, il a montré l'intérêt qu'il attache à l'équilibre des puissances. Il ne peut pas désirer voir la France, son alliée de quarante ans, qui a combattu à ses côtés en Crimée, qui, dans des temps difficiles comme la mutinerie des Indes, n'a tiré aucun avantage de ses embarras, — il ne peut désirer voir la France humiliée et affaiblie. Il n'est pas de l'intérêt de l'Angleterre qu'une paix déshonorante vienne laisser la France faible et irritable, incapable

(1) Ce récit a été publié par M. Jules Favre dans le premier volume de son *Histoire de la défense nationale*. M. Thiers, avec sa bienséance habituelle, y ménage beaucoup le cabinet anglais. Le récit fait par lord Granville dans ses dépêches à lord Lyons est à la fois plus significatif et plus dur pour la France.

(2) *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la défense nationale*, par M. J. Valfrey.

de l'aider, mais prête en toute occasion à chercher à recouvrer son prestige perdu (1). »

« Là-dessus, raconte M. Thiers avec sa grande modération de langage, lord Granville s'est confondu en témoignages d'affection pour la France, et, avec une grande douceur, s'est attaché à éluder tous nos efforts. » A en juger par le récit de son interlocuteur, ces témoignages n'étaient que de pure politesse, et cette douceur n'était que dans la forme. Le ministre de la reine se livra tout au contraire à de froides récriminations contre la France, dont il confondait soigneusement la cause avec celle du gouvernement qui l'avait entraînée dans la guerre. « L'Angleterre avait fait tout son possible pour conserver la paix. Elle était allée au-delà de ce qu'elle avait le droit de faire, et elle avait réussi à écarter la cause du conflit; mais le gouvernement français avait persisté dans des exigences inadmissibles, il s'était jeté dans la guerre avec une présomption hautaine qui avait découragé tous les efforts des neutres : ceux-ci n'avaient plus qu'à regarder et à attendre. Quant à lui, il avait déclaré au parlement que son intention était de maintenir une stricte neutralité et de chercher à entretenir des relations amicales avec les deux pays : le parlement l'avait approuvé. » — « J'exposai à M. Thiers, écrit lord Granville, tous les motifs qui nous empêchent d'offrir notre médiation, à moins que nous n'ayons des raisons de croire qu'elle serait acceptable pour les deux parties, et qu'il ne paraisse y avoir une base sur laquelle les deux belligérans seraient disposés à négocier. » Il poussa même la dureté jusqu'à dire que, quant aux argumens allégués par M. Thiers pour engager l'Angleterre à ne pas rester inactive, « ces raisons n'étaient pas neuves pour lui, et que les Allemands les lui avaient toutes fait valoir en lui exposant qu'il était contraire à l'intérêt et à la dignité de son pays de ne pas prendre parti pour l'Allemagne, quand la France avait commencé une guerre injustifiable et agressive contre l'avis de l'Angleterre elle-même (2). » Il ajoutait, en se gardant bien de le dire dans ses dépêches à lord Lyons, « que l'Angleterre désirerait peut-être bien venir à notre secours, mais que, *ne voulant pas aller jusqu'à la guerre,* elle s'exposait, en insistant au nom des neutres, *à déplaire à la Prusse,* qui ne voulait pas entendre parler de leur intervention, et dès lors, concluait-il, à desservir plutôt qu'à servir notre cause (3). »

Ce langage, mêlé d'amertume pour la France et d'humilité devant l'Allemagne, n'était pas de nature à encourager notre ambassadeur. L'allusion faite par lord Granville aux efforts tentés par la Prusse

(1) Lord Granville à lord Lyons, 13 septembre 1870. — *Blue-Book.*
(2) Lord Granville à lord Lyons, 14 septembre 1870. — *Blue-Book.*
(3) M. Thiers à M. Jules Favre, 13 septembre 1870.

pour entraîner l'Angleterre dans une alliance offensive se ressentait peut-être plus des affections personnelles de la reine pour la famille régnante de Prusse que des sentimens véritables du peuple anglais à notre égard, et M. Thiers ne craignit pas de dire à lord Granville ce que l'on pensait en France de la cour de Londres. Quelle qu'en fût la cause, il était clair qu'aux yeux du gouvernement anglais la France avait cessé d'être une nation amie, et qu'aucun souvenir des services rendus, aucune considération d'intérêt commun ne le déciderait à sortir d'une neutralité quasi malveillante. Quant à la prétention de n'intervenir que le jour où nous lui fournirions « une base également acceptable pour les deux parties, » c'est-à-dire le jour où nous serions d'accord avec la Prusse, c'était une plaisanterie d'assez mauvais goût, pour dissimuler la résolution prise de ne se prêter à aucun essai de médiation sérieuse.

Rien ne pouvait vaincre la force d'inertie d'une politique qui, comme M. Thiers l'écrivait lui-même, semblait consister « à éviter toutes les grosses affaires, et à se boucher les yeux et les oreilles » plutôt que de voir le véritable danger; mais il n'abandonna pas la partie. Il répondit à lord Granville « qu'au début de la guerre les Prussiens pouvaient avoir quelque raison dans ce qu'ils disaient, mais que maintenant tout était changé. Le gouvernement qui avait voulu la guerre n'existait plus; les personnes qui étaient à la tête des affaires avaient toujours demandé la paix (1), » et demandaient en ce moment même un armistice. Puisque le cabinet de Londres approuvait la démarche de M. Jules Favre, puisqu'il en désirait le succès, pourquoi ne pas le témoigner plus vivement? Pourquoi ne pas l'appuyer plus fortement auprès du quartier-général prussien? M. Thiers ne cacha pas à lord Granville combien il regrettait que le *foreign office* « n'eût pas recommandé avec plus de chaleur l'objet de la visite de M. Jules Favre (2). » Il fallait se faire l'intermédiaire de la France, et réclamer l'entrevue comme une chose due à l'Europe et à l'humanité entière. « Il ne suffit pas, dit-il à M. Gladstone, que l'Angleterre s'en tienne au langage d'*un pasteur prêchant la charité*; il faut qu'elle parle au nom de l'Europe, qu'elle tienne un langage conforme à sa grandeur, à sa dignité, aux sentimens élevés qu'elle professe. Il faut qu'elle dise que l'humanité veut la paix, mais qu'elle dise aussi un mot sur la nature de cette paix, qui doit être équitable et durable, et ne pas porter à l'équilibre européen de plus grandes atteintes que celles qu'il a déjà reçues. Sinon, elle abdiquerait en face du monde, et semblerait se

(1) Lord Granville à lord Lyons, 14 septembre 1870.
(2) *Ibid.*, 16 septembre 1870.

renfermer négligemment dans sa position insulaire, pour laisser le sang couler et l'Europe devenir ce qu'elle pourrait. » — « L'Angleterre, ajoutait-il enfin, qui s'irritait autrefois quand Napoléon lui disait qu'elle était une puissance exclusivement maritime, sortant de son rôle légitime lorsqu'elle se mêlait d'affaires continentales, l'Angleterre reconnaît aujourd'hui qu'il avait raison, car décidément elle fait ce qu'il voulait et livre le continent à lui-même, sans oser avoir un avis sur ce qui s'y passe (1). » M. Gladstone « gardait le silence d'un homme à la fois attristé et importuné. » Peut-être sentait-il la vérité de ces reproches, mais, comme l'écrivait M. Thiers, « l'idée d'une grande guerre l'effrayait, et l'idée d'une démarche qui serait repoussée l'effrayait autant que la guerre elle-même. » Il semblait ébranlé et pourtant irrésolu, n'osant ni prendre une décision ferme, ni refuser absolument de rendre service à la France.

Lord Granville fut plus courageux. Il refusa péremptoirement de s'immiscer aux négociations. « Je ne puis, dit-il, joindre au message qui me sera confié par le gouvernement français que des paroles exprimant la satisfaction que j'éprouve à faire ce qui offre à chaque partie le meilleur moyen de connaître les demandes de l'autre, et qui donne les meilleures chances d'arriver à une paix honorable. » C'était d'ailleurs aux Anglais à juger ce qu'ils avaient de mieux à faire. « M. Thiers, avec toute son habileté, ne pouvait pas espérer changer une politique adoptée avec réflexion par le gouvernement de la reine et exposée par lui devant le parlement. » Le ministre anglais consentit même à expliquer à M. Thiers que l'intervention réclamée ne serait pas profitable à la France, « car toute pression de ce genre aurait été peu judicieuse et aurait élevé des obstacles au succès du voyage de M. Favre. » L'Allemagne, semblait-il dire, était une nation d'un caractère ombrageux et jaloux; il ne fallait pas la contrarier. Le roi et M. de Bismarck se montraient d'une humeur peu endurante; ils avaient déclaré que le peuple français devait renoncer à tout espoir d'intervention des neutres, et sans doute ils n'entendaient pas qu'on vînt troubler leur tête-à-tête avec la France. « Ils pourraient accepter plus facilement des conditions que l'armée et l'Allemagne ne considéreraient pas comme suffisantes, si les concessions étaient faites spontanément par la France, et non sur l'avis d'un neutre qui n'aurait eu aucune part aux difficultés de la guerre (2). » Ainsi c'était dans notre intérêt même que l'Angleterre nous refusait sa médiation. La Prusse nous ferait des

(1) M. Thiers à M. Jules Favre, 13 septembre 1870.
(2) Lord Granville à lord Lyons 14 septembre 1870

conditions moins dures, si nous commencions par nous rendre à merci. Enfin lord Granville nous donnait le conseil charitable de renoncer à tout essai d'armistice pour traiter directement d'une paix définitive (1), et M. de Bismarck, complétant la pensée du cabinet anglais dans une circulaire restée fameuse, écrivait à la même date ces mémorables paroles : « c'est une *inhumanité* de la part des neutres envers la nation française, s'ils permettent que le gouvernement parisien *entretienne le peuple dans des espérances irréalisables d'intervention et prolonge ainsi la lutte.* »

Ces sophismes audacieux, qui cachaient mal une pensée trop claire, et que nous retrouvâmes par la suite dans la bouche de toutes les puissances neutres, devenues l'écho de la politique anglaise, ne découragèrent pas encore le patriotisme de notre négociateur. Après avoir refusé son concours militaire, son concours diplomatique, et jusqu'à son patronage moral dans les pourparlers qui allaient s'ouvrir, le cabinet de Londres ne pouvait-il au moins donner au gouvernement de la défense nationale un gage de ses sympathies en le reconnaissant? L'Angleterre, notre plus intime alliée, ne pouvait pas être la dernière à nouer des relations officielles avec un gouvernement né des besoins de la défense et obéi de la France entière. On pouvait ajouter qu'une telle démarche n'avait rien qui dût alarmer la prudence britannique, puisque d'autres nations en avaient donné l'exemple, et que l'Italie elle-même, quoique engagée dans la ligue des neutres, n'avait pas hésité, dès le premier jour, à reconnaître le gouvernement nouveau. En faisant la même chose, l'Angleterre pouvait, sans courir aucun danger, rendre un service sérieux à la France, car la reconnaissance de notre gouvernement privait nos ennemis du prétexte dont ils se servaient tous les jours, soit pour violer à nos dépens les lois de la guerre, soit pour refuser de traiter avec nous; mais c'était encore trop pour lord Granville. Il répondit « qu'il serait contraire aux précédens d'en agir ainsi... » Le gouvernement n'avait pas encore de sanction légale; il ne s'intitulait lui-même gouvernement que pour un objet spécial. Il avait annoncé la convocation d'une assemblée constituante. « Jusque-là, de bonnes relations suffiraient, en ce temps de crise, pour tout ce qui était de la pratique des affaires. »

Cette fois la mesure était comble. Il était malséant de reprocher au gouvernement français de manquer de sanction légale, quand on lui refusait tout appui dans une demande d'armistice qui avait justement pour but de rendre cette sanction plus facile. On ne pou-

(1) 16 septembre 1870.

vait raisonnablement subordonner la reconnaissance du gouvernement à la réunion d'une assemblée, lorsqu'en même temps on l'engageait à traiter directement des conditions de la paix, sans consulter ni l'avis de l'Europe ni la volonté de la France. Ces faux-fuyans, ces réponses contradictoires, annonçaient un parti-pris de ne rien entendre et une résolution bien arrêtée de ne pas se compromettre, sinon même un secret désir de jouer contre nous le jeu de la Prusse.

Arrivés à ce point, les pourparlers devenaient inutiles; ils ne pouvaient plus servir qu'à provoquer des récriminations fâcheuses. Avant de quitter Londres, M. Thiers fit demander à lord Granville un dernier entretien. « Après des aperçus philosophiques, historiques et éloquens, dit son noble interlocuteur avec une nuance d'ironie mêlée d'aigreur, il aborda le sujet de ma position devant la chambre des communes d'Angleterre, jalouses de l'honneur du pays, et il me demanda sous diverses formes si, dans le cas où la Russie prendrait l'initiative d'adresser à l'Allemagne des remontrances amicales en faveur de la France, le gouvernement britannique ne se plaindrait pas d'être laissé en arrière. » C'était toucher le seul endroit sensible de la politique anglaise, et le dépit mal déguisé du ministre montra que le coup avait porté. Il répliqua qu'il suivrait une politique approuvée par la chambre des communes, que d'ailleurs il ne lui convenait pas de discuter sur des hypothèses, mais que, « désireux comme il l'était d'agir de concert avec les puissances neutres, il ne serait pas jaloux, si l'une d'elles voulait entreprendre une action pacifique (1). » Il ajouta qu'il se réservait pour l'avenir une entière liberté d'action. On se sépara sur ces froides paroles. M. Thiers, en revenant à Tours, rendit compte de sa mission à la délégation du gouvernement. « Tout ce que j'ai pu obtenir, dit-il, du gouvernement anglais, c'est qu'à l'avenir il ne contrariera plus autant la bonne volonté de son ambassadeur (2). » Il aurait pu ajouter que, dans sa dernière entrevue avec lord Granville, il avait jeté dans son esprit le germe d'une inquiétude dont il espérait se servir plus tard; mais en fait de résultats immédiats il ne rapportait de sa mission que quelques mots polis pour MM. Favre et Trochu, avec la certitude absolue que l'Angleterre ne ferait rien de sérieux pour la France.

Les événemens qui suivent ne sont que le développement fidèle du programme que nous venons de voir se révéler par la bouche même de lord Granville. Les démarches du gouvernement français,

(1) Lord Granville à lord Lyons, 17 septembre 1870.

(2) *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la défense nationale*, par M. J. Valfrey.

les refus du cabinet anglais se succéderont jusqu'au bout dans le même ordre et en conservant le même caractère. Il n'est pas jusqu'aux négociations particulières avec les autres puissances neutres où nous ne retrouvions la trace des résolutions adoptées à Londres, sinon parfois la lettre même des formules employées au *foreign office* et empruntées par lui à M. de Bismarck. Si nous demandons une médiation, on nous répond, comme lord Granville, qu'il vaut mieux négocier nous-mêmes. Si nous réclamons un armistice, on nous engage à traiter directement. Si nous protestons contre la violation des lois de la guerre, on nous réplique que nous n'avons pas de gouvernement reconnu. Si nous demandons enfin qu'on reconnaisse notre gouvernement et qu'on traite avec nous, on nous dit que ce gouvernement n'a pas le droit de parler au nom du pays tant qu'il manque de sanction légale. D'ailleurs on proteste du désir qu'on a d'arrêter la guerre, et l'on nous offre généreusement de nous mettre en relation avec le vainqueur, pourvu que nous soyons résignés à subir toutes ses conditions.

Aussi ne pouvons-nous pas croire que l'Angleterre ait obéi au hasard des événemens, à l'inspiration de chaque jour, sans projets arrêtés, sans desseins soutenus, et que dans sa pusillanime abstention à l'égard de la France il n'y ait rien de volontaire et de calculé. Non, l'Angleterre n'ignorait pas ce qu'elle faisait. Elle ne désirait pas le démembrement de la France, mais elle s'y résignait dans la pensée qu'elle n'en souffrirait pas. Elle a espéré qu'en laissant faire les armées allemandes elle tirerait, comme on dit familièrement, son épingle du jeu, et rejetterait sur nous tout le fardeau de la rupture qui allait se produire dans l'équilibre de l'Europe.

III.

Nous n'accompagnerons pas l'envoyé extraordinaire du gouvernement de la défense nationale dans toutes les péripéties de son long et triste voyage à Saint-Pétersbourg, à Vienne et à Florence, à la recherche d'une alliance ou seulement d'une médiation qui lui échappait toujours, et que ni son habileté, ni son patriotisme ne pouvaient créer à son pays. Tout le monde en connaît les principaux incidens; nous ne voulons rechercher ici que la part de l'Angleterre dans cette lamentable histoire de notre abandon et de nos mécomptes.

A Saint-Pétersbourg, M. Thiers trouva le cabinet russe animé d'une réelle bienveillance, quoique spéculant secrètement sur nos défaites, sincèrement désireux de nous épargner l'humiliation d'une cession de territoire, quoique songeant avant tout à profiter de

l'occasion de nos désastres pour se faire rouvrir la route du Levant, — lié d'ailleurs à la Prusse par des engagemens verbaux ou écrits, mais formels, et au fond uniquement préoccupé d'obtenir la révision des traités de 1856 sur la neutralisation de la Mer-Noire. L'empereur Alexandre était disposé à renouveler auprès de son oncle, le roi Guillaume, les démarches toutes privées qu'il avait déjà faites à l'instigation du général Fleury, soit pour l'engager à nous accorder un armistice, soit pour lui exprimer l'espoir qu'il ne demanderait pas d'annexions de territoire français, sauf à y renoncer, si le roi répondait « qu'il ne pouvait se soustraire au désir unanime de l'Allemagne. » Le prince Gortchakof entendait bien se borner à ces démarches isolées et repoussait toute intervention collective des puissances neutres, de crainte qu'elle ne prît « un caractère comminatoire (1). » D'une part, il assurait à M. Thiers que certaines conditions de paix ne seraient pas regardées par lui comme admissibles, et ne recevraient pas la sanction de la Russie; d'autre part, il disait à l'Angleterre, dont il connaissait les penchans, qu'il était malheureusement fort à craindre que la France ne restât sourde à ses conseils de modération (2). Le seul résultat positif des efforts de M. Thiers fut que le prince Gortchakof lui offrit de demander au gouvernement prussien un sauf-conduit pour lui permettre d'entrer dans Paris, afin d'y prendre les pouvoirs et les instructions nécessaires pour négocier.

A Vienne, notre ambassadeur trouva plus de franchise, un intérêt plus sincère, une bienveillance qui n'avait rien de suspect, mais une impuissance malheureusement trop bien démontrée. Dès le début de la guerre, le comte de Beust avait fait connaître au gouvernement français la situation dépendante où les menaces de la Russie mettaient le cabinet de Vienne, et lui avait avoué son incapacité d'intervenir. Néanmoins il avait combattu dans toutes les cours d'Europe la politique dérisoire des démarches isolées, prônées par la Russie et par l'Angleterre; il saisissait toutes les occasions pour suggérer à ces deux grandes puissances l'idée d'une médiation collective et la leur présenter comme un devoir. « Ce n'est pas seulement, écrivait-il, à mitiger les exigences du vainqueur que devraient tendre les efforts combinés des puissances; c'est encore à adoucir l'amertume des sentimens qui doivent accabler le vaincu... Les conditions qu'on dictera à la France, si dures qu'elles puissent être, seraient bien plus facilement consenties, si elles lui étaient recommandées par la voix unanime des puissances impartiales, que

(1) Sir A. Buchanan à lord Granville, 17 septembre 1870.
(2) *Ibid.*

si elle avait simplement à subir la loi du vainqueur. » Ce langage si judicieux trouvait peu d'écho à Pétersbourg et à Londres, et le chancelier autrichien, indigné de cette inertie, s'écriait : « Je ne vois plus d'Europe (1) ! »

A Florence, il y avait depuis quelques semaines une négociation engagée pour un concours armé de l'Italie. Dès le 1er octobre, le délégué des affaires étrangères au gouvernement de Tours avait exposé à M. Nigra tout un plan d'alliance militaire entre les deux pays, stipulant que le roi Victor-Emmanuel mettrait à notre disposition 60,000 hommes. Pour vaincre les hésitations du cabinet de Florence, il lui avait offert d'envoyer lui-même à Tours un officier qui se rendît compte de l'état de nos ressources. Le ministre d'Italie n'avait pas repoussé cette proposition; il avait même promis de l'appuyer auprès de son gouvernement, et l'on espérait que M. Thiers, en passant à Florence, achèverait la conclusion du traité. Les Italiens nous montraient beaucoup de sympathie, au moins en paroles. Le cabinet de Vienne avait promis à M. Thiers de lever tous les obstacles qui, de son côté, pouvaient retenir le gouvernement italien. Malheureusement l'Angleterre était moins explicite : aux questions qui lui furent faites par l'Italie et par la France, elle répondit qu'elle laissait toute sa liberté à l'Italie, mais « qu'elle ne l'encourageait pas. » Cette fois encore, l'influence anglaise l'emporta sur la nôtre. Malgré tous les efforts et toute l'éloquence persuasive de M. Thiers, un conseil de cabinet, auquel se joignirent les principaux chefs de l'armée italienne, déclara ne pas pouvoir prendre la responsabilité d'une résolution aussi grave; l'absence du parlement italien lui en faisait un devoir, et l'attitude réservée des puissances neutres, particulièrement celle de l'Angleterre, l'obligeait à contenir ses sentimens.

L'Angleterre faisait donc partout le vide autour de la France; elle avait un pied dans tous les cabinets de l'Europe, et nous rencontrions partout sa diplomatie pour contrarier la nôtre. On n'était pas plus heureux lorsqu'on s'adressait directement à elle. Le 1er octobre, à une nouvelle démarche de M. de Chaudordy, réclamant avec énergie la reconnaissance du gouvernement de la défense nationale comme un moyen de donner indirectement à la France au moins un appui moral, le ministère Gladstone avait répliqué durement « qu'avant de se faire reconnaître par les puissances étrangères, le gouvernement français devait se faire reconnaître par la France (2). »

(1) Le comte de Beust au comte Chotek à Saint-Pétersbourg, 12 octobre 1870.
(2) *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la défense nationale*, t. Ier, p. 45.

Tout à coup un changement favorable s'accomplit dans les dispositions de l'Angleterre. Le 19 octobre, lord Lyons vient trouver M. de Chaudordy, et lui annonce que le cabinet de Londres va s'adresser lui-même à la Prusse, « afin de faire cesser une lutte affligeante et stérile. » Le 21 octobre, lord Granville écrit en propres termes : « L'Angleterre conseille instamment au gouvernement français de s'accorder avec la Prusse pour un armistice qui amènerait la convocation d'une assemblée nationale et aboutirait au rétablissement de la paix. » La délégation de Tours, constatant la parfaite spontanéité de cette demande, décide que la proposition du cabinet de Londres sera transmise à Paris et appuyée auprès du gouvernement de l'Hôtel de Ville.

Que s'était-il donc passé à Londres? D'où venait ce retour d'humanité, de sagesse et de courage? L'Angleterre avait-elle ouvert les yeux aux conséquences de sa faiblesse? Avait-elle fini par se rendre compte de ses devoirs envers la France et envers l'Europe? — Hélas! il n'en était rien. Ce bon mouvement, dont nous voudrions faire honneur au cabinet de Londres, lui était suggéré par la Prusse. M. de Bismarck, qui au fond désirait la paix, et qui, sans vouloir tolérer la médiation des neutres, espérait bien se servir d'eux pour nous faire accepter des conditions dès lors irrévocablement arrêtées dans son esprit, avait exploité adroitement les craintes que la prolongation du siége de Paris devait inspirer à tous les spectateurs de la guerre. Dans un *memorandum* aussi habile que perfide, communiqué le 10 octobre aux puissances neutres, il avait dépeint sous les couleurs les plus noires les calamités auxquelles devait aboutir la longue résistance de la capitale. Il avait fait prévoir l'épuisement prochain des subsistances, l'impossibilité d'un prompt ravitaillement, la destruction d'une population tout entière vouée à la famine et « condamnée à une mort certaine, si Paris ne capitulait pas à temps. » Il rejetait naturellement la responsabilité de tous ces désastres sur l'obstination insensée du gouvernement de la défense nationale et sur le coupable orgueil de la nation française, laissant entendre aux neutres que c'était à eux d'y mettre ordre en joignant leurs efforts à ceux de l'Allemagne pour abattre les prétentions de la France.

C'est à cet appel que le cabinet de Londres, aussi zélé à prévenir les souhaits du chancelier prussien que récalcitrant à nos réclamations ou à nos prières, s'était hâté de répondre avec un empressement inaccoutumé. N'agissant d'ailleurs que par la permission et le désir de la Prusse, il n'avait aucune arrière-pensée de lui imposer sa médiation, ni d'intervenir en rien dans les conditions de la paix. Il le faisait bien entendre dans une dépêche adressée par lord Gran-

ville le 20 octobre à son ambassadeur à Berlin, et où il était beaucoup question du bon droit et de la gloire de l'Allemagne, de la justice d'une guerre entreprise pour repousser la menace d'une invasion étrangère, enfin de tous les lieux-communs chers à l'hypocrisie allemande. Il y était même dit en propres termes : « Notre intention n'est pas d'offrir un avis superflu ou inacceptable aux belligérans. » Quant à M. de Bismarck, il répondit en donnant son entière approbation au langage du gouvernement anglais, et, tenant essentiellement à écarter toute méprise, il développa la pensée de lord Granville d'une manière plus explicite encore. « Nous avons toujours à craindre, dit-il, que, dans l'aveuglement où le gouvernement parisien semble vouloir persister, les intentions bienveillantes du cabinet britannique ne soient pas comprises par lui, et qu'il ne voie dans l'intérêt d'humanité qui a inspiré cette intervention *l'illusion d'un appui des puissances neutres* et par suite un encouragement à une résistance prolongée, ce qui pourrait amener justement le contraire de ce qui est dans les intentions de lord Granville. » On le voit, c'était M. de Bismarck qui fixait la mesure dans laquelle il daignait autoriser l'Angleterre à intervenir.

Il faut rendre justice au cabinet autrichien, il ne voulut être ni le complice ni la dupe de cette comédie. Pendant que l'Angleterre se faisait le très humble exécuteur des volontés de la Prusse, M. de Beust protestait avec modération, mais avec fermeté, contre l'hypocrite démonstration de M. de Bismarck. « Il craignait, disait-il, qu'un jour, devant le tribunal de l'histoire, une grave responsabilité ne retombât sur les neutres, s'ils voyaient avec une indifférence muette le danger des maux inouis dont on plaçait le tableau sous leurs yeux; » puis, insistant pour une médiation collective et simultanée, il exprimait au cabinet de Berlin son regret de voir qu'en présence des catastrophes annoncées par M. de Bismarck il persistait à écarter toute ingérence étrangère; il déclarait au cabinet de Londres que ses efforts resteraient stériles, s'il s'attachait toujours à éviter l'apparence même d'une pression exercée sur la Prusse. « Tel n'est pas, ajoutait-il, le moyen de détourner l'excès d'horreur que la Prusse dit vouloir épargner à ses ennemis. Pour ne point vouloir porter la peine des fautes du gouvernement tombé, les hommes de la république sont prêts aux résolutions extrêmes; c'est un étrange moyen de les en détourner que de ne laisser parvenir jusqu'à eux que la voix du vainqueur (1). »

Assurément ces loyales paroles étaient une consolation pour la

(1) Dépêches du comte de Beust au comte de Wimpffen à Berlin, 13 octobre 1870, — au comte Apponyi à Londres, 27 octobre.

France; mais que pouvait l'Autriche sans l'Angleterre? Fidèle à sa réserve accoutumée, le cabinet de Londres ne voulait encore une fois que nous aboucher avec notre vainqueur, c'est-à-dire nous livrer sans défense à son bon plaisir. Dès que M. Thiers eut obtenu par son entremise les sauf-conduits nécessaires, l'Angleterre se retira discrètement de la scène. C'est dans le plus rigoureux tête-à-tête que la France et l'Allemagne procédèrent à ces négociations si tristement infructueuses qui ne servirent qu'à démontrer une fois de plus l'impossibilité d'un arrangement équitable sans le secours d'une médiation étrangère.

IV.

Après la rupture des conférences de Versailles, il ne semblait plus y avoir aucune chance de paix. L'Angleterre n'ayant pas voulu nous aider quand sur ses propres conseils nous demandions un armistice à l'Allemagne, il n'y avait aucune apparence qu'elle se décidât à nous soutenir une autre fois. Notre diplomatie, sans ralentir ses efforts, commençait à perdre courage, lorsqu'un incident imprévu vint tout à coup relever nos espérances et secouer l'apathie de l'Angleterre en la blessant dans ses intérêts les plus chers. Ce fut la Russie qui nous prêta ce secours. Depuis longtemps, le cabinet de Tours songeait à tirer parti de la rivalité de ces deux puissances. Il cherchait à exciter entre elles une sorte de point d'honneur à notre profit. La Russie avait toujours espéré qu'elle pourrait mêler à la discussion de la paix franco-allemande la question de la révision du traité de 1856, et obtenir des concessions sur ce point en retour de la protection qu'elle accorderait à la France. Aussi avait-elle favorisé l'entrevue de Versailles, comme tout ce qui pouvait lui fournir l'occasion de jouer le rôle auquel elle aspirait. Dès le 1er novembre, ses résolutions, mûrement arrêtées, venaient d'être libellées dans une communication adressée, à la date de la veille, aux cours signataires du traité de Paris. Elle attendait pour s'en servir le résultat des conférences. On dit même que le tsar Alexandre avait écrit encore une fois au roi Guillaume une de ces lettres personnelles dont il était prodigue, et dans laquelle il avait recommandé la modération à son royal oncle, comme il la recommandait d'autre part à la France. C'est peut-être à cette gracieuse intervention qu'il faut attribuer la grande politesse et l'esprit de conciliation montrés par M. de Bismarck au début de la conférence, alors qu'il semblait faire espérer à M. Thiers un accord qu'il devait refuser peu de jours plus tard.

Lorsqu'on apprit à Pétersbourg que les conférences étaient rom-

pues, que toute chance d'armistice était perdue, et que les opérations militaires, un instant ralenties, allaient reprendre avec plus de vigueur, le cabinet russe éprouva un vif désappointement, et, surmontant toutes ses hésitations, il démasqua brusquement ses batteries. Le 9 novembre, communication fut faite à Londres, à Vienne, à Florence, du document, déjà rédigé depuis quelques jours, qui signifiait d'une façon péremptoire que le tsar ne se considérait plus comme lié par les stipulations additionnelles du traité de 1856 concernant la neutralité de la Mer-Noire, et « qu'il rendait au sultan la plénitude de ses droits, » comme lui-même reprenait la sienne.

On se rappelle en quoi consistait le traité de 1856. L'article 14 de ce traité mettait sous la garantie de toutes les puissances contractantes une convention additionnelle conclue entre la Russie et l'empire ottoman, convention limitative des forces navales que les deux puissances riveraines auraient le droit d'entretenir dans la Mer-Noire pour le service des côtes. Ces forces ne pouvaient dépasser six bâtimens à vapeur de taille moyenne et quatre bâtimens légers à vapeur ou à voiles. En retour, le traité garantissait aux deux puissances la neutralité de cette mer; mais, comme l'exposait très bien la note du prince Gortchakof, ces stipulations, semblables en apparence pour les deux parties, avaient en réalité des conséquences inégales. La clause qui limitait les forces navales de la Turquie dans la Mer-Noire ne l'empêchait pas de les développer dans les Dardanelles et dans l'Archipel, tandis que la Russie, bloquée en-deçà du Bosphore, ne pouvait nulle part entretenir une flotte. D'ailleurs la neutralité promise cessait naturellement, si la guerre était déclarée, et les escadres anglaises, se joignant à la marine ottomane, pouvaient venir dans la Mer-Noire accabler sans résistance les quelques vaisseaux qu'on avait permis à la Russie d'y garder. De ce côté, l'empire russe était ouvert à toutes les attaques et mis à la discrétion des flottes alliées. Aussi le prince Gortchakof exprimait-il ses réclamations avec la hauteur d'un orgueil longtemps humilié qui prend enfin sa revanche.

La surprise et l'émotion furent grandes dans les trois cours neutres. Elles soupçonnaient depuis longtemps les projets de la Russie, mais ne s'attendaient pas à les voir éclater si brusquement. L'Autriche se plaignit hautement « d'un procédé qui non-seulement portait atteinte à un acte international signé par toutes les grandes puissances, mais qui encore se produisait au milieu de circonstances où plus que jamais l'Europe avait besoin des garanties qu'offrait à son repos et à son avenir la foi des traités (1). » L'Italie déclara

(1) Le comte de Beust au comte Chotek à Saint-Pétersbourg, 14 novembre.

qu'elle avait le regret de ne pouvoir entrer dans la voie tracée par le cabinet russe (1). L'Angleterre surtout fut touchée au vif, et trouva pour protester un langage énergique dont elle avait depuis longtemps perdu l'habitude. « Je n'ai guère besoin de vous dire, écrivit lord Granville à sir A. Buchanan dans une dépêche dont celui-ci devait laisser copie au gouvernement russe, que le gouvernement de sa majesté a reçu cette communication avec un profond regret, attendu qu'elle provoque une discussion qui pourrait troubler l'entente cordiale qu'il s'est sérieusement efforcé d'entretenir avec l'empire russe. Il est impossible au gouvernement de sa majesté de donner aucune sanction à la mesure annoncée par le prince Gortchakof (2). » En face d'un intérêt anglais directement menacé, l'ancien orgueil anglais semblait se réveiller. Partout, dans le pays et dans la presse, l'opinion publique se soulevait contre les prétentions de la Russie. Le sentiment unanime était que l'Angleterre devait y mettre son *veto*, et qu'il ne fallait pas reculer devant la guerre, si la Russie ne reculait pas devant le refus du cabinet de Londres.

Ce ne fut qu'un feu de paille, un retour de jeunesse aussitôt suivi d'un retour de prudence. En moins de vingt-quatre heures, la colère du gouvernement anglais fut passée. La guerre! on pouvait bien se servir de ce mot redoutable, mais on ne voulait de la chose à aucun prix. Dès le 11 novembre, le lendemain même de l'envoi de l'ultimatum anglais à la Russie, on cherchait un moyen de dénouer pacifiquement l'affaire, et l'on n'imagina rien de mieux que d'aller se réfugier sous l'aile de la victorieuse Allemagne. Le 20 novembre, M. Odo Russell arrivait à Versailles avec le titre d'envoyé extraordinaire; sa mission était de verser les chagrins du cabinet de Londres dans le sein de M. de Bismarck. Le cabinet de Londres ne doutait pas au fond que la brusque dénonciation du traité de Paris ne fût le résultat d'un concert et la preuve d'une alliance intime entre la Prusse et la Russie; mais M. Odo Russell avait l'ordre de ne s'en offenser que si la Prusse faisait naïvement l'aveu de sa faute.

Aussi, le 20 novembre, après conversation avec M. de Bismarck, l'envoyé anglais put-il rassurer lord Granville, et l'informer qu'effectivement « la dénonciation n'était pas un acte concerté, et que la Prusse au contraire avait été désagréablement surprise par une démarche qu'elle ne jugeait ni *mûre*, ni opportune. » Il ajoutait deux jours après que M. de Bismarck lui avait fourni le moyen de sortir d'embarras en lui proposant une conférence destinée à ré-

(1) M. Visconti-Venosta au marquis Carraciolo à Saint-Pétersbourg, 24 novembre.
(2) 10 novembre 1870.

soudre les questions soulevées par le cabinet russe. Pour son compte, — M. Odo Russell l'avouait avec un soupir, — le chancelier n'était malheureusement pas contraire (*was not indisposed*) à une révision du traité dans un sens favorable aux vœux de la Russie; toutefois il poussait la condescendance jusqu'à tolérer l'admission d'un diplomate français à la conférence, et il ne s'opposerait pas à ce que l'Angleterre invitât la principale puissance signataire du traité de Paris à délibérer avec l'Europe sur la révision de ce traité.

Le cabinet de Londres était au comble de ses vœux : il avait trouvé un moyen de céder sans en avoir l'air. Le prince Gortchakof lui facilita cette évolution en protestant de son amour pour la paix et de son respect pour le traité de Paris, qu'il n'avait pas eu la prétention d'infirmer dans son ensemble en réclamant contre une seule de ses dispositions. Loin de repousser l'expédient de la conférence, il se disait « prêt à s'entendre avec les puissances signataires, soit pour confirmer les stipulations du traité, soit pour les renouveler, soit pour y substituer tout autre arrangement équitable qui serait jugé propre à assurer le repos de l'Orient et l'équilibre européen. » Tout fut arrangé en quelques jours. M. de Bismarck, qui était le *deus ex machina* de cette comédie, avait d'abord proposé Saint-Pétersbourg comme lieu de réunion de la conférence; sur les représentations du cabinet anglais, il poussa la courtoisie jusqu'à désigner Londres. Il communiqua lui-même cette décision aux puissances, et leva toutes les difficultés qu'elle pouvait rencontrer à la cour de Russie. L'Angleterre, chargée seulement d'inviter la France, semblait enchantée de tant de bonne grâce. Elle ne voulait pas voir qu'elle se mettait dans les mains de la Prusse, et qu'à Londres, comme à Berlin ou à Pétersbourg, malgré la présidence nominale du plénipotentiaire anglais, M. de Bismarck serait l'arbitre de la conférence et le véritable maître de la maison.

La diplomatie française, on le devine aisément, avait vu ces complications sans terreur comme sans surprise. Elle y trouvait une occasion unique de reprendre dans le monde européen le rang et l'importance qu'on lui contestait depuis le 4 septembre, ou même de provoquer en sa faveur le concert des puissances neutres. La dénonciation du traité de Paris était entre ses mains une arme dont elle pouvait se servir au mieux de ses intérêts, soit contre l'Angleterre, soit contre la Russie, suivant que l'une ou l'autre consentirait à la soutenir. C'était comme une sommation faite à l'Angleterre d'avoir à sortir de sa désespérante neutralité ou à s'incliner devant l'ambition russe. Pour la première fois depuis la guerre, nous nous trouvions recherchés en même temps par deux grandes puissances intéressées l'une et l'autre à nous sauver. Aussi notre diplomatie se

garda-t-elle bien de compromettre par des résolutions hâtives ou par des déclarations imprudentes ces avantages, qui étaient notre dernière chance de salut. Elle conserva tout son sang-froid, et reçut les avances des deux cabinets sans se livrer entièrement ni à l'un ni à l'autre.

Le gouvernement russe avait prévu cette réserve, et il n'avait pas voulu s'adresser à la France avant de lui donner le temps de réfléchir et d'examiner l'opinion de l'Europe. Huit jours s'étaient écoulés depuis la communication officielle de la note Gortchakof à toutes les puissances, quand le chargé d'affaires de Russie vint présenter ce document à la délégation de Tours. On ne lui montra ni colère ni surprise; on se contenta de lui répondre qu'on en référerait au gouvernement de Paris. Il parla lui-même en termes généraux de « la communauté d'intérêts qui existait entre les deux pays, » et, comme on lui faisait observer que le moment était venu de nous prouver cette communauté par des actes, il fit entrevoir une intervention possible de la Russie en notre faveur. « Il ne faut pas, dit-il, s'occuper uniquement du présent, il faut songer à l'avenir; c'est ainsi que se créent les relations utiles. Quel avantage pour la France de trouver, lors de la réunion des représentans des grandes puissances, un concours qui pourrait sauver l'intégrité du territoire (1)! » Toutefois il s'aperçut que le gouvernement français n'avait aucune envie de déchirer le traité de 1856, ni de sacrifier sans nécessité les intérêts de l'Angleterre, et que, sans repousser les ouvertures de la Russie, il ne voulait pas se jeter follement à sa tête à moins d'en obtenir des gages et des secours sérieux.

Tout autre fut notre attitude à l'égard de l'Angleterre. Le délégué des affaires étrangères n'avait cessé d'insister auprès d'elle pour l'entraîner dans quelque démarche favorable à la France. Il n'avait même pas attendu la proposition d'une conférence pour essayer de tirer parti de la présence de M. Odo Russell à Versailles. Dans une série de dépêches et de conversations pressantes, il fit ressortir ce qu'il y avait d'étrange et presque de révoltant dans la situation de cet ambassadeur, envoyé sur le théâtre même de la guerre, si sa mission devait être bornée à la question de la neutralité de la Mer-Noire. Il adjura l'Angleterre de reprendre à cette occasion la négociation d'un armistice avec ravitaillement pour la ville de Paris. Il lui fit voir tout ce qu'elle risquait de perdre à la rupture de l'alliance française, et, lui rappelant alors tous les avertissemens qu'elle avait reçus de lui, il lui montra le rajeunissement de cette alliance comme le seul moyen de sauver l'influence anglaise, affai-

(1) *Gouvernement de la défense nationale*, par M. Jules Favre, t. II, p. 246.

blie par les revers de la France. Enfin notre diplomatie épuisa tous les argumens propres à émouvoir le gouvernement anglais; elle alla jusqu'à invoquer les usages religieux de l'Angleterre en lui représentant combien « il serait contraire à tout sentiment chrétien que l'époque des fêtes de Noël fût profanée par la continuation d'une guerre aussi cruelle (1). »

En même temps nous appelions à notre aide l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, jusqu'au pape lui-même, qui tous joignaient leurs instances aux nôtres (2). Le gouvernement anglais ne se laissa pas entraîner. Malgré son vif désir de se ménager l'appui de la France dans les négociations qui allaient s'ouvrir, il ne voulait à aucun prix faire la guerre; il avait donc besoin de mériter les bonnes grâces de l'Allemagne, à la discrétion de laquelle il s'était placé, et il tremblait de déplaire à M. de Bismarck en s'engageant trop avant de notre côté. Lord Granville refusa formellement d'envoyer à M. Odo Russell les instructions demandées par la France. A peine osa-t-il informer M. de Bernstorff, le ministre de Prusse à Londres, que le gouvernement français persistait à croire « qu'il ne pouvait y avoir d'armistice sans ravitaillement et d'assemblée sans armistice, mais que la durée de l'armistice pourrait être abrégée, et qu'on pourrait s'arranger sur les proportions du ravitaillement (3). » Il ajoutait prudemment que ces prétentions excessives ne lui semblaient pas de nature à être admises par M. de Bismarck, et qu'il en informait simplement le gouvernement prussien, sans prendre la liberté de les lui soumettre.

Ces circonstances obligeaient la France à n'accueillir qu'avec une extrême précaution l'invitation faite par l'Angleterre avec la permission du roi Guillaume. C'était la Prusse en effet qui avait imaginé la conférence, et il était visible qu'elle comptait bien en accaparer la direction. Des renseignemens reçus de Florence ne pouvaient nous laisser aucun doute à cet égard. La Prusse, qui n'avait apposé sa signature au traité de Paris qu'à titre de puissance garante, et quand il avait déjà été arrêté par les autres puissances, voulait jouer le premier rôle dans la conférence; elle voulait y paraître

(1) ord Lyons à lord Granville, 8 décembre 1870.

(2) Nous trouvons la trace de ces démarches dans le livre bleu anglais. C'est tantôt sir A. Paget qui rend compte d'un entretien qu'il a eu le 17 décembre avec M. Visconti-Venosta, et où il a donné pour toute réponse lecture d'une dépêche de lord Granville à lord Lyons, « en faisant remarquer au ministre italien qu'il ne fallait pas attribuer à sa seigneurie l'intention de recommander telles conditions de paix plutôt que d'autres; » — tantôt une dépêche de lord Bloomfield, qui dans un entretien avec M. de Beust démontre savamment au chancelier l'inutilité de toute proposition d'armistice avec ravitaillement. (21 décembre, lord Bloomfield à lord Granville.)

(3) Lord Granville à M. Odo Russell, 5 décembre 1870.

comme l'arbitre et le grand-juge des nations européennes, tandis que la principale intéressée, l'Angleterre, qui avait fait la guerre de Crimée et dicté les conditions de la paix, ne devait y figurer que comme partie au procès, si même elle ne devait s'y asseoir sur le banc des accusés. Quelle pouvait être alors la situation de la France, et pourquoi inviter un plénipotentiaire français à venir entendre les arrêts dictés par l'Allemagne? Si l'on était résolu d'avance à les subir, pourquoi demander à la France de venir jouer son rôle dans une comédie avilissante? La France devait au moins conserver la dignité de ses malheurs. Voulait-on au contraire invoquer sérieusement notre garantie, il fallait alors nous permettre de faire appel nous-mêmes à la garantie de l'Europe pour des intérêts bien plus pressans que ceux de la neutralité de la Mer-Noire. On ne pouvait convoquer la France au tribunal des nations européennes et l'empêcher de saisir ce tribunal d'une question qui, pour elle, impliquait la vie ou la mort. Comment admettre que le plénipotentiaire français pût discuter froidement sur la navigation de la Mer-Noire, « quand nos villes étaient en flammes, leurs habitans massacrés et la France inondée de sang (1)? »

Tel était le sens des réclamations adressées au cabinet de Londres par M. de Chaudordy, d'accord avec M. Jules Favre. Ici encore nous venions nous heurter à une volonté bien arrêtée de M. de Bismarck, et le gouvernement anglais n'avait garde d'y contrevenir. Le chancelier prussien avait déclaré qu'il ne devait être question dans la conférence que de la révision du traité de Paris; son plénipotentiaire avait pour instructions de protester, si nous soulevions la question de paix entre l'Allemagne et la France, de se retirer, si le congrès consentait à nous écouter. L'Angleterre, intimidée, n'osait pas s'insurger contre ces injonctions; elle se refusait absolument à prononcer une seule parole qui pût ressembler à un engagement quelconque de laisser au plénipotentiaire français la pleine liberté de son langage. Elle nous insinuait seulement à voix basse qu'en effet il serait difficile de se circonscrire dans l'affaire du traité de Paris, et elle semblait ainsi nous conseiller de nous montrer accommodans sur les formes, en nous fiant davantage à la force des choses.

Nous cédâmes enfin à ces instances, et, sur l'avis favorable de la délégation de Bordeaux, le gouvernement de la défense nationale décida qu'il enverrait un plénipotentiaire à la conférence de Londres. Malheureusement pour l'Angleterre autant que pour la France,

(1) Le comte de Chaudordy à M. Tissot à Londres, 30 novembre; — aux représentans de la France à l'étranger, 15 décembre. — Lord Granville à lord Lyons, 10 décembre.

divers accidens, auxquels la mauvaise volonté de M. de Bismarck ne fut pas étrangère, empêchèrent, comme on sait, l'accomplissement de ce dessein. La rigueur de la saison rendait très irrégulières les communications aériennes, seules possibles entre la province et Paris. Il en résulta des lenteurs, des malentendus, des hésitations déplorables. Sur la nouvelle que l'Autriche et d'autres puissances neutres semblaient disposées à suggérer au cabinet de Londres une démarche collective en faveur d'un armistice, M. Jules Favre et le gouvernement de Paris, qui voyaient l'heure de la capitulation approcher à grands pas, se rattachèrent à ce vain espoir, et prescrivirent de mettre pour condition à la conférence tantôt un préliminaire fondé sur l'intégrité de notre territoire, tantôt un armistice avec ravitaillement (1). Cependant les vivres s'épuisaient, le bombardement avait lieu. M. de Bismarck, qui sentait mieux que personne l'évidence de nos droits, et qui redoutait la force des choses de même que nous y mettions notre espoir, n'avait pu se refuser à la présence d'un plénipotentiaire français aux conférences de Londres; mais il désirait l'éviter, s'il était possible. Il entassait prétextes sur prétextes et imaginait chaque jour de nouveaux stratagèmes pour empêcher le départ de M. Jules Favre. Tantôt il interrompait brusquement toute relation de parlementaires avec la place assiégée, ce qui retardait d'une dizaine de jours l'arrivée d'une lettre écrite par lord Granville au ministre des affaires étrangères pour lui annoncer que le gouvernement anglais faisait tenir un sauf-conduit à sa disposition; tantôt on exigeait que M. Jules Favre fît solliciter lui-même le sauf-conduit au quartier-général ennemi. Bref, on multiplia de telle façon les difficultés et les outrages, que le gouvernement français ajourna le départ de son plénipotentiaire, et, renonçant aux chances de salut que la réunion de la conférence semblait lui offrir, ne songea plus qu'à tenter un dernier effort pour sauver au moins l'honneur des armes.

Quelques jours plus tard, M. Jules Favre s'acheminait seul vers le quartier-général de Versailles pour y recevoir de nos vainqueurs les termes d'une capitulation nécessaire, plus nécessaire même qu'il ne pouvait l'avouer. Alors seulement lord Granville rompit le silence; il prescrivit aussitôt à M. Odo Russell d'exprimer au cabinet prussien les vœux pacifiques de l'Angleterre. « Le gouvernement de sa majesté, disait-il, espère que les négociations commencées à Versailles conduiront à la cessation immédiate du bombardement de Paris, ou même à une prompte terminaison de la guerre... Le désir ardent de sa majesté, de son gouvernement et de son peuple

(1) Dépêches de M. Jules Favre à M. de Chaudordy, 2 décembre et 4 décembre 1870.

est que le siége de Paris et la guerre de France puissent se terminer promptement, grâce à la justice et à la modération que montreront les négociateurs (1). » Est-il besoin de le dire? ces avis tardifs ne pesèrent d'un grand poids ni sur l'esprit de M. de Bismarck, ni sur le résultat des négociations entamées. Cette dernière homélie de la diplomatie anglaise ne pouvait rien réparer, et elle ne fut prise au sérieux par personne.

La France était abattue, et l'Angleterre était jouée. Depuis plusieurs jours déjà, la conférence de Londres avait commencé ses travaux, et l'absence du plénipotentiaire français se faisait cruellement sentir à nos alliés. Une grave difficulté s'était élevée, longtemps avant la réunion des plénipotentiaires, sur les termes dans lesquels la question serait posée et sur le point de départ qu'on donnerait à la discussion. Lord Granville avait exigé qu'on mît pour condition à la conférence une entière liberté d'examen, sans aucune « conclusion préconçue ni aucun engagement préalable » d'accepter les termes posés dans la circulaire du prince Gortchakof (2). Soutenu d'abord par la seule Autriche, il avait dû, à défaut de la France, chercher l'appui de l'Allemagne et se livrer d'autant plus au cabinet de Berlin. La Prusse en effet avait adhéré à ces conditions et répondait d'obtenir l'assentiment de la Russie; mais elle ne se hâtait guère et faisait durer adroitement des incertitudes qui lui étaient commodes, puisqu'elles lui donnaient le temps d'en finir avec la France.

Lord Granville inséra donc dans la dépêche circulaire par laquelle il comptait inviter les puissances un passage impliquant la reconnaissance formelle du principe de l'inviolabilité des traités, et constatant de la manière la plus explicite que « toutes les stipulations du traité de 1856 devaient être considérées comme valides par tous les co-signataires tant qu'elles n'auraient pas été abrogées ou modifiées d'un commun accord (3). » Mais le baron de Brunnow, ambassadeur de Russie à Londres, déclara que, sur une invitation pareille, son gouvernement ne lui permettrait pas d'assister à la conférence. Alors le diplomate anglais imagina de remplacer cette dépêche par une déclaration insérée au protocole de la première séance, où serait consacré le principe qu'on ne saurait se soustraire aux obligations qu'impose un traité que du consentement de toutes les parties contractanctes. Cédant à l'influence prussienne, c'est-à-dire à l'influence russe, il en fit une première rédaction

(1) Lord Granville à M. Odo Russell, 26 janvier 1871.
(2) Le comte Apponyi au comte de Beust, 2 décembre 1870.
(3) Le comte Apponyi au comte de Beust, 18 décembre 1870.

conçue en termes si mous que l'Autriche crut devoir les repousser à son tour.

Lord Granville ne proposa pas moins de trois rédactions nouvelles, qui furent tour à tour acceptées, repoussées, reprises, amendées, puis adoptées par toutes les puissances. Ce fut, comme l'écrivit un diplomate étranger, un vrai travail de Pénélope. La Russie fit quelques difficultés; M. de Bismarck s'entremit avec un zèle bruyant, mais sans grande hâte d'aboutir à une solution. Enfin il fut convenu « qu'aucune puissance ne pouvait se délier des engagemens d'un traité ou en modifier les stipulations qu'à la suite de l'assentiment des parties contractantes, au moyen d'une entente amicale, » et cette déclaration fut signée le 17 janvier, à l'ouverture de la conférence, par les représentans de toutes les puissances présentes.

C'était beaucoup que de sauver le principe; pourtant cela ne suffisait pas, si l'on n'était en mesure de le faire respecter par des actes. Or dès les premières séances de la conférence il fut trop visible que les puissances ne jouissaient pas entièrement de cette pleine liberté d'examen dont elles s'étaient montrées si jalouses, et qu'elles subissaient, sans vouloir l'avouer, la pression de la Russie et de l'Allemagne. Elles se montrèrent d'autant plus complaisantes sur le fait qu'elles avaient voulu paraître plus rigoureuses sur le droit, et elles laissèrent la Russie se dégager presque sans résistance des obligations qu'elle voulait rompre. Son plénipotentiaire, M. de Brunnow, appuyé dès le début par l'ambassadeur de Prusse, obtint des succès faciles et à peine contestés. Le plénipotentiaire ottoman ne s'opposa même pas à la révision du traité, et se contenta d'obtenir la promesse de garanties équivalentes à celles dont son gouvernement allait être privé. Quant à l'Angleterre, à chaque sacrifice nouveau qu'elle était obligée de faire, elle ne manifestait son dépit que par l'insertion au procès-verbal de ses vœux ardens pour la prompte arrivée du plénipotentiaire français, et cette expression de ses regrets, reproduits à chaque séance, devint le refrain obligé de tous les protocoles de la conférence.

Enfin le 13 mars, quand tout était déjà convenu entre les principaux intéressés, M. le duc de Broglie fut introduit dans la conférence. Il n'y avait plus rien à dire sur le fond des choses, il n'y avait qu'une signature à donner. En quelques mots pleins de modération et de dignité, notre plénipotentiaire dégagea la responsabilité de la France, qui ne refusait pas de souscrire à des arrangemens auxquels elle n'avait pas concouru, mais qui aurait peut-être préféré s'abstenir jusqu'au bout. « Pourtant, dit-il, le gouvernement français aurait craint de ne pas témoigner assez hautement du prix

qu'il attache à tout ce qui peut entretenir ou rétablir l'harmonie entre les grands états. Il saisit avec empressement l'occasion de maintenir la règle salutaire de la société européenne, à savoir de n'apporter aucun changement essentiel aux relations des peuples entre eux, sans l'examen et le consentement de toutes les grandes puissances, — pratique tutélaire, véritable garantie de paix et de civilisation, à laquelle trop de dérogations ont été apportées dans ces dernières années. » Ainsi les plus fières et les plus fermes paroles prononcées dans la conférence en faveur du respect des traités venaient encore de la France, qui, malgré ses malheurs et ses justes griefs contre des alliés infidèles, leur montrait jusqu'au bout une loyauté dont tous ne lui avaient pas donné l'exemple.

On connaît les stipulations du traité qui fut signé le lendemain. La Turquie resta maîtresse de la fermeture du Bosphore et des Dardanelles, qu'il était impossible de lui enlever sans porter atteinte à sa souveraineté même. La convention limitative des forces navales entretenues dans la Mer-Noire par les deux puissances riveraines fut absolument annulée. En retour, la Russie renonçait à la neutralité de cette mer, et l'on réservait à l'empire ottoman la faculté d'ouvrir les détroits, en temps de paix, aux bâtimens des puissances amies et alliées, dans le cas où il le jugerait nécessaire pour sa sûreté. Les intérêts les plus compromis par cet arrangement nouveau n'étaient pas ceux de la Turquie, toujours libre d'appeler ses alliés à son secours; c'étaient ceux de l'Angleterre, obligée désormais de surveiller avec soin les armemens de la Russie dans la Mer-Noire et de déployer en Orient des forces menaçantes, pour y maintenir une paix si commodément garantie naguère par les dispositions du traité de Paris.

Ainsi se termine l'histoire peu glorieuse, mais très instructive, de la neutralité anglaise. En résumé, l'extrême prudence du cabinet de Londres ne lui a valu que des humiliations. Pour comble d'amertume, il a vu dans les derniers jours de la guerre un petit état mis sous la protection de la garantie anglaise, le Luxembourg, grossièrement insulté et menacé par la Prusse sans que lui-même osât souffler mot. Quand il a daigné se souvenir de l'alliance française, il n'était plus temps d'arrêter le mal. Ce rapprochement *in extremis* ne pouvait plus servir qu'à lui montrer toute l'étendue de ses fautes.

V.

L'Angleterre saura-t-elle au moins profiter d'une aussi rude leçon? Reviendra-t-elle à la politique qu'elle n'aurait jamais dû abandon-

ner, à laquelle est attaché le secret de sa puissance? Est-elle décidée à s'unir à nous pour travailler de toutes ses forces à réparer le mal que nous avons provoqué et qu'elle a laissé faire? Il n'est jamais trop tard pour se repentir. L'alliance anglaise est encore la plus désirable pour la France et la plus rassurante pour l'Europe.

Malheureusement les Anglais ne paraissent pas se rendre compte de la faute qu'ils ont commise en se désintéressant des affaires de l'Europe. Ils ont adopté depuis quelques années une politique nouvelle, toute d'égoïsme, d'indifférence et d'inertie, consistant à vivre à part des autres puissances, à rester neutres dans leurs querelles, à demeurer étrangers aux affaires du continent, à ne plus s'occuper que de leurs intérêts matériels, à conserver la paix à tout prix et à se croire en sûreté parce qu'ils vivent dans une île. Ils évitent tout tout ce qui pourrait les obliger non pas même à tirer le canon, mais à tenir un ferme langage et à faire honneur à leurs promesses. Cette nation autrefois si fière, qui a été pendant quinze ans l'âme de la coalition européenne contre l'ambition désordonnée du premier empire, cette infatigable ennemie de l'esprit de conquête, qui n'hésitait pas à contracter une dette jusque-là sans exemple pour soutenir sur le continent la noble cause de l'indépendance des peuples, n'a plus aujourd'hui l'audace d'affronter le moindre danger de guerre, ni le courage de suspendre un seul instant les bénéfices de son industrie et de son commerce. Elle est encore la plus libre, la plus riche, la plus heureuse des grandes nations de l'Europe, mais elle est devenue l'esclave de sa richesse et de son repos. On dirait qu'elle aspire au rôle modeste de ces petits états neutres, autrefois si paisibles sous la protection de la garantie anglaise, aujourd'hui si inquiets et si menacés dans leur existence, depuis que l'Angleterre renonce à sa politique traditionnelle, et qu'elle cherche à se dégager de tous les devoirs qui la gênent.

Le sort de l'Angleterre n'est point douteux, à moins que de grands événemens ne viennent y réveiller l'esprit national. Elle deviendra une seconde Hollande, un pays industrieux, populeux, prospère, mais un pays en décadence, sans influence sur le monde et sans sécurité pour l'avenir. Déjà ses hommes d'état tiennent un langage plus digne de la bourse d'Amsterdam que du parlement britannique. Le ministre éminent qui la gouverne, et à qui elle doit beaucoup d'excellentes réformes intérieures, est un esprit faussé par les doctrines utilitaires de l'école de Manchester. Au lieu de s'appliquer à relever l'énergie de sa nation, il travaille à endormir sa vigilance et à panser les blessures de son orgueil en lui faisant croire qu'elle n'a rien perdu à l'abaissement de la France, que l'agrandissement de l'Allemagne est sans danger pour elle, et que

d'ailleurs elle est une puissance coloniale, vouée exclusivement par sa nature même aux seules préoccupations du commerce.

Tout dernièrement, un membre de la chambre des communes, M. Lawson, poussait encore plus loin la sagesse; il proposait au parlement de dégager solennellement l'Angleterre de tous les traités dont le maintien avait été placé sous sa garantie, et qui pouvaient devenir pour elle une cause de difficultés ou un danger de guerre, et M. Gladstone ne trouvait rien à répondre à une proposition aussi prudemment patriotique, sinon que ces traités n'engageaient à rien, et qu'ils conféraient la faculté sans imposer le devoir d'intervenir. M. Disraeli lui-même, l'auteur présumé du livre prophétique de *la Bataille de Dorking*, le chef d'un parti qui a cru devoir à l'honneur anglais de protester, au moins pour la forme, contre l'abandon de la France, ne veut pas s'arrêter à la pensée de la guerre. Dans son dernier discours au *meeting* de Manchester, il n'ose attaquer la politique d'inaction du ministère whig qu'en mettant hors de question le maintien de la paix. Une simple démonstration, dit-il, aurait suffi pour changer le cours des choses. M. Disraeli est un habile homme qui connaît l'humeur du public anglais : il ne veut pas se rendre impopulaire en laissant supposer que, s'il eût été au pouvoir, il eût fait autre chose que des démonstrations pacifiques. Désormais, personne ne l'ignore en Europe, l'Angleterre est vouée avant tout à la politique du *comfort*. On peut la provoquer sans péril. Elle versera quelques larmes charitables sur l'infortune de ses alliés, mais elle ne viendra pas à leur secours, et son épée ne sortira plus du fourreau.

Ainsi c'est pour sauvegarder les intérêts de son commerce, pour mieux conserver sa puissance coloniale, que l'Angleterre se croit obligée à cette humiliante abdication! Ne voit-elle pas que sa prépondérance commerciale et sa richesse-même, qui en dépend, tiennent surtout au rang élevé qu'elle a tenu dans le monde? N'est-il pas évident que ses colonies seront menacées le jour où elle cessera de les protéger par le respect qu'elle inspire? Les unes se sépareront, les autres seront conquises. La Russie prendra l'Inde et supplantera l'influence anglaise en Orient. L'Australie deviendra indépendante, hostile peut-être, le Canada se fondra dans le sein de la grande république américaine. L'Angleterre aura perdu sa suprématie maritime, et sa puissance coloniale s'évanouira, parce qu'elle n'aura pas voulu défendre son influence en Europe. Pour avoir une paix sérieuse et durable, il faut l'acheter par des efforts continuels. Malheur aux nations trop prudentes qui, soit au dedans, soit au dehors, oublient leurs droits et leurs devoirs pour les satisfactions du bien-être et pour les douceurs de la paix!

Comme tous les peuples qui s'abandonnent, l'Angleterre paraît avoir le sentiment sourd de sa déchéance. Elle sait qu'elle est sur une pente fatale, mais elle n'ose pas s'y retenir de peur de tomber plus bas. Elle se contente du présent parce qu'elle redoute l'avenir, et elle ne demande à l'Europe que du repos et du silence, sans vouloir examiner si ce repos est factice et si cette immobilité temporaire ne recouvre pas des agitations profondes. Elle ressemble à ces malades qui ne comptent plus sur la guérison, mais qui espèrent prolonger leur existence en renonçant pour ainsi dire à la vie.

La France, il faut l'avouer, n'en est pas encore venue à ce degré de philosophie pratique. Quoique bien guérie de son ancienne présomption, elle est résolue à ne rien épargner pour conserver son rang en Europe. C'est justement ce qui déplaît à l'Angleterre; elle éprouve un reste de jalousie en voyant nos courageux efforts pour libérer notre territoire et reconstituer notre puissance militaire. L'expérience ne l'a pas instruite, et à côté de l'Allemagne victorieuse avec son million de soldats c'est encore chez nous qu'elle affecte de voir un péril pour la tranquillité du monde. Sans être menaçans, nous lui sommes importuns. Elle voudrait fermer les yeux au danger, et nous l'obligeons à y penser plus qu'il ne lui convient. Notre vigilance est comme un reproche pour son aveuglement. Elle voudrait que tout le monde suivît son exemple, et elle voit des ennemis dans tous ceux qui n'imitent pas ses défaillances.

Ce n'est pas la France, assurément, qui se jettera au-devant d'une nouvelle guerre. Nous avons trop à faire dans notre pays pour qu'on puisse nous soupçonner de vouloir chercher de nouvelles difficultés au dehors. Malheureusement l'avenir ne dépend pas de nous seuls. Est-il bien sûr que la guerre ne viendra pas nous chercher malgré nous? Pouvons-nous répondre qu'elle ne se rallumera pas avant peu d'années? En ce cas, nous ne pourrions y rester étrangers; nous devrions, pour notre sûreté même, prendre parti d'un côté ou de l'autre. Si l'Angleterre repoussait notre amitié ou ne l'estimait pas à sa juste valeur, la Russie du moins nous ferait bon accueil. Cette puissance nous a peu soutenus dans la dernière guerre; mais, comme nous l'avons vu plus haut, elle était dans son rôle en nous laissant accabler : c'était une manière de dénouer l'alliance anglaise et de nous amener à rechercher la sienne. Le tsar Alexandre a des liens de famille avec l'empereur Guillaume; jamais pourtant la parenté des princes n'a prévalu contre l'intérêt des gouvernemens. Depuis que la Russie a tiré de l'alliance allemande tout le fruit qu'elle en espérait par la révision du traité de Paris, cette alliance paraît condamnée à disparaître. La Prusse et la Russie

avaient des intérêts communs, mais la Russie et l'Allemagne ont des intérêts contraires. La fondation du nouvel empire d'Allemagne et la réunion de toutes les races allemandes sous le sceptre de la maison de Brandebourg doivent faire éclater tôt ou tard l'inévitable antagonisme des deux grandes nations du nord, et jeter la Russie dans les bras de la France.

Ce n'est point un secret que la Russie vise à l'unification des pays slaves, comme la Prusse poursuit l'unité des races germaniques. Les succès rapides de cette dernière ne peuvent que hâter les entreprises de sa rivale. L'Autriche, qui semblait destinée à jouer un rôle important dans l'émancipation des races slaves et à partager en Orient l'influence de la Russie, est devenue la vassale de l'Allemagne à la suite de nos défaites. Depuis l'entrevue de Gastein entre les deux empereurs germaniques, il faut la considérer comme une puissance allemande attachée à la fortune et placée sous le patronage du nouvel empire. Elle ne peut donc plus prétendre au patronage des races slaves, qui reviendra tout entier à la Russie. Le jour où la Russie s'avancerait vers Constantinople, où la lutte déjà commencée entre les deux races dans les provinces baltiques s'allumerait dans le bassin du Danube, ce serait l'Allemagne qui essaierait de lui barrer le chemin de l'Orient. Une guerre gigantesque éclaterait du nord au midi sur toutes les frontières des deux empires, et cette guerre mettrait le feu à l'Europe.

Qui nous empêcherait alors de choisir entre les deux alliances possibles et de consulter avant tout nos intérêts, c'est-à-dire nos devoirs envers la France? Que les Anglais le sachent bien : nous ne pouvons plus nous faire écraser pour le seul plaisir de mériter leur ingratitude. Tant que le cabinet de Londres se complaira dans les doctrines de *non-intervention* qui lui sont chères, toute la bonne volonté de la France ne suffira pas à conserver le repos du monde. Nous serions les dupes de notre vertu, si nous nous faisions les chevaliers errans de l'Angleterre, sans même être soutenus sérieusement par elle. Mieux vaudrait subordonner tout à une seule pensée, celle de prendre notre revanche et de rentrer en possession de notre bien. Plutôt que de périr, nous serions, s'il le fallait, les complices de l'ambition russe. Tant pis si l'équilibre européen devait en être encore une fois altéré, ou si le nouveau maître du monde, avec une main sur l'Europe, une main sur l'Asie, devait faire peser sur les nations un joug aussi lourd que celui de l'Allemagne. Tant pis si l'Angleterre elle-même devait rester privée de ses colonies, déchue de sa splendeur, refoulée dans son île. L'Europe nous a dégagés de tous nos devoirs en manquant à tous ses devoirs envers nous. A ceux qui se plaindraient, la France serait en droit de répondre que,

s'ils voulaient le maintien de l'équilibre, ils n'avaient qu'à ne pas le laisser détruire à ses dépens.

Telles sont les extrémités où nous pousserait la rupture de l'alliance anglaise et que nous devons envisager hardiment, sans avoir le parti-pris d'y recourir. Aussi voudrions-nous dire à l'Angleterre : « Assez de lâches complaisances! Nous avons tous les deux commis de grandes fautes : travaillons ensemble à les effacer. Redevenez l'Angleterre d'autrefois, la glorieuse et sage Angleterre que nous avons connue, qui nous a combattus au commencement du siècle, dont nous sommes depuis quarante ans les alliés, — la protectrice des nations faibles, l'arbitre des grands états de l'Europe, la civilisatrice des deux mondes, l'implacable adversaire de l'esprit de conquête, le défenseur inflexible du droit des peuples et de la liberté européenne. Nous sommes affaiblis tous les deux, vous dans votre politique et dans votre prestige, nous dans notre territoire, dans nos finances, dans nos armes, dans notre puissance tout entière; mais avec de la sagesse et de la persévérance, surtout par l'intime union de nos forces, nous pouvons regagner ce que nous avons perdu. Nous pouvons tout au moins préserver l'équilibre européen d'une nouvelle atteinte. Nos intérêts sont les mêmes que par le passé; notre alliance n'est pas moins utile à la civilisation et à la paix du monde. Nous mettrons un frein aux appétits des nations conquérantes. Nous protégerons l'indépendance des états neutres, de ces nationalités faibles et menacées, condamnées sans nous à être dévorées par leurs voisins, et qui, sous notre loyale garantie, serviront à cimenter la paix européenne. »

L'Angleterre entendra-t-elle ce langage? Nous voudrions ne pas en douter. Malheureusement elle ne fait rien qui puisse fortifier cet espoir. Sauf quelques charités presque humiliantes, l'Angleterre ne nous a pas donné depuis la guerre beaucoup de preuves de sa bienveillance et de sa bonne foi. Elle s'est amusée des infamies de la commune; elle se fâche quand la France reforme une armée; elle trouve mauvais que nous regrettions nos provinces perdues; elle ne nous permet pas même de nous défier de l'Allemagne et de nous préparer dès à présent à repousser des agressions certaines. Faut-il en croire les apparences? L'alliance anglaise est-elle morte?

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

LES

ÉCOLES D'APPRENTIS

Mémoire à M. le préfet de la Seine par l'inspecteur-général de l'instruction publique, directeur de l'enseignement primaire de la Seine, in-8°.

Tout a été dit sur les misères du premier apprentissage, la plaie a été sondée bien des fois, et pourtant on ne lui avait appliqué jusqu'ici que des palliatifs insuffisans. Aveu triste à faire, les classes qui y sont le plus intéressées sont celles qui s'en occupent le plus superficiellement et font le moins d'efforts pour la guérir. Elles ont d'autres soucis, plus directs, plus personnels. Voyez l'ouvrier tout formé, même l'adolescent qui va toucher le prix de son premier travail. A quoi et à qui songent-ils? Évidemment à eux-mêmes. S'il y a quelque part une agitation pour les salaires, on les y voit courir pour imposer, quand ils le peuvent, des conditions d'argent et de temps, n'ayant pas de cesse que le procès ne soit vidé et y épuisant, s'il le faut, leurs dernières ressources. C'est là ce qui semble le pain des forts; quant aux faibles, enfans et femmes, ils n'y touchent pas, et personne n'y touche pour eux. Par la nature des choses, ce sont des concurrens, presque des ennemis, et dans bien des cas on les traite comme tels. Dans quelques ateliers, on limite strictement le nombre des apprentis de manière que la tâche gratuite ne puisse jamais préjudicier à la tâche soldée: dans d'autres ateliers, un interdit est jeté sur le travail des femmes, arbitrairement exclues de certaines fonctions, le tout sous peine de grèves et de mises à l'index. N'est-ce pas là, sans forcer les mots, l'écrasement des faibles, ce combat de la vie où c'est à qui aura les meilleures parts, et où l'on est sans pitié pour qui n'est pas de force et de taille à se défendre?

A défaut des ouvriers, c'est à la communauté qu'il appartenait d'y pourvoir; la protection des faibles est pour elle de devoir étroit. Nous allons voir par quels moyens, dans quelle mesure elle s'en est acquittée. Elle a d'abord donné la parole à la loi, plus d'une fois modifiée et toujours impuissante; elle a fait appel ensuite aux dévoûmens privés, aux contributions volontaires, qui ont produit quelque bien dans les sphères limitées où ils ont agi. Enfin elle a pris appui dans l'action municipale, qui de toutes paraît être la plus féconde. Déjà d'heureux effets avaient été produits par des prix et bourses d'apprentissage distribués avec discernement; l'essai sera prochainement complété par la création d'une école d'apprentis, dont il va être question.

I.

On a dit et répété, sur la foi de traditions au moins équivoques, que l'apprentissage était mieux constitué, entouré de plus de garanties sous le régime des corporations que de nos jours. Rien n'est moins fondé. Aucun de nos véritables économistes n'a pris le change là-dessus, Jean-Baptiste Say moins qu'un autre; de l'ancien apprentissage, il ne signale que les abus, toujours crians, toujours les mêmes, pires quelquefois dans des professions fermées. Au fond, jadis comme aujourd'hui, de quoi s'agit-il? Du choix du métier. Eh bien! aujourd'hui comme jadis, le hasard en décide. Personne n'en a mieux parlé, avec plus de cœur et de sens que M. Corbon (1). « Voici un enfant de treize ans, dit-il : il n'a pas cessé d'aller à l'école depuis sa septième année; c'est pour nous autres de la classe ouvrière un enfant instruit, c'est un savant pour son père et sa mère : aussi songent-ils qu'il est grand temps de le retirer de l'école et de faire choix pour lui d'un bon état; mais quel état? » Toujours le même problème, sans acception de temps ni de classe. Que fera l'enfant? Rien par lui-même, et presque toujours ses parens seront aussi embarrassés que lui. Pourtant il faut prendre un parti, le besoin presse, et alors le choix est à la merci du moindre incident. Ce sera une offre banale, l'appât d'un gain immédiat, l'exemple d'un camarade, un embauchage de rencontre, un goût superficiel pris pour une vocation réelle, en un mot un caprice, un engouement plutôt qu'une détermination réfléchie. C'est ainsi que l'enfant est jeté dans l'atelier au milieu de visages inconnus, presque toujours sans notions préparatoires. A quoi l'y emploie-t-on d'abord? Moins à s'instruire qu'à servir. Il est trop jeune, trop inexpérimenté, pour qu'on lui confie de la besogne, même à dégrossir.

(1) *De l'enseignement professionnel.*

Sous le prétexte qu'il ne peut pas faire mieux, on l'occupera aux courses, aux transports, aux rangemens, au menu ménage de l'atelier, et la seule chose qu'il apprendra dans ce milieu, ce sera l'art de disperser, de dissiper sa journée.

C'est pour l'enfant une période critique et pleine de piéges. Son avenir en dépend. Il vient d'échapper à la discipline de l'école et ne relève pas pleinement de celle de l'atelier. L'existence ingrate et décousue qu'il mène n'est pas pour lui un frein et ne saurait point avoir d'attrait. Le chargeât-on de besogne, il serait en proie au pire des désœuvremens, le désœuvrement moral. Il voit et il sent qu'il s'épuise en corvées et ne fait rien au fond qui lui profite. De là un découragement qui peu à peu altère ce qu'il y avait en lui de bons instincts. Sans aliment pour le bien, son activité forcément tourne au mal. Entouré d'hommes qui le dominent par l'âge, par la force, par les passions, c'est sur leurs mauvais côtés qu'il prend exemple; il devient le fanfaron du vice, dont plus tard il sera la proie. Une fois sur cette pente, qui l'arrêtera? Le patron? mais presque toujours le patron manque de temps et de liberté d'esprit; le souci qui domine chez lui est le souci de ses affaires; s'il songe aux auxiliaires qu'il emploie, c'est afin d'en tirer, des uns à titre gratuit, des autres à titre onéreux, le plus de parti possible pour le service de ses ateliers. Bien rarement dans tout cela se mêle quelque charge d'âmes. Reste la famille; mais on sait à quoi se réduit pour des parens pauvres la surveillance de leurs enfans. Le moindre inconvénient qu'elle ait, c'est d'être illusoire. La preuve en est aisée à faire, au moins pour Paris. Une enquête publiée en 1864 par la chambre de commerce déclare qu'à cette date 101,171 établissemens industriels ou ateliers privés renfermaient 25,540 enfans au-dessous de seize ans, savoir : 19,059 garçons et 6,481 filles. Or sait-on combien sur ce nombre avaient, pour divers motifs, abandonné le domicile paternel? 10,012 (7,632 garçons et 2,380 filles), qui, en se suffisant, disposaient d'eux-mêmes. Dans ces conditions, le lien est donc rompu, et, il en coûte de le dire, là où il subsiste, ce n'est pas toujours pour le profit de l'enfant. Resté dans sa famille, il y devient l'objet d'autres calculs; il faut qu'il gagne son pain, et, s'il se peut, celui de ses frères et sœurs plus jeunes. Entre le père et le patron survient alors un accord, tacite quelquefois, et qui pour l'un est une nécessité, pour l'autre une spéculation d'industrie. Au lieu d'être exercé sur l'ensemble du métier, l'apprenti sera voué pour ainsi dire à un détail, à une spécialité; il ne traitera plus que certaines pièces, toujours les mêmes, et y acquerra, au détriment d'une instruction complète, une dextérité, une habileté appropriées. La rétribution est plus prompte dans ce service restreint, et beaucoup d'ouvriers ne vont pas au-delà. L'apprentissage a

ainsi pour eux deux écueils à franchir : la domesticité et la division du travail.

Cet enfant que ni le patron ni la famille ne défendent, la loi au moins se portera-t-elle à son secours? A diverses fois elle l'a essayé, et n'a épargné ni les conseils ni les remontrances. La loi de l'an XI n'était guère que comminatoire, celle du 22 mars 1841 ajoute des prescriptions positives. Fixant une limite au travail des enfans, elle impose en même temps au patron l'obligation « d'enseigner à l'apprenti, progressivement et complétement, l'état, le métier, la profession spéciale pour laquelle il est engagé, » et pour ces actes de tutelle prend à partie le père de famille. Ce n'est pas tout : devant des abus déjà crians, elle a fait un appel à toutes les influences qui pouvaient y faire obstacle, la vigilance des commissaires de police, l'autorité des prud'hommes, l'assistance des comités de patronage, des maires, des délégués cantonaux. Enfin, plus récemment, une dernière loi du 5 mars 1851 a fortifié d'une sanction de plus ces mesures tutélaires. En réalité, l'apprentissage n'avait été jusqu'alors qu'une parole en l'air, un engagement sans valeur; cette loi a voulu qu'il devînt un contrat au même titre que ceux dont notre code fait mention et non moins digne de respect. Par trois fois déjà et dans trois monumens de jurisprudence, l'opinion publique a ainsi prouvé avec quelle sollicitude elle veille sur les intérêts que désertent leurs défenseurs naturels.

Comment se fait-il que cette intervention n'ait pas été plus efficace? Par la faute des hommes et l'insuffisance des textes. Les hommes manquaient d'attributions, les textes de précision. La loi du 22 mars 1841, par exemple, ne péchait que par un point, l'oubli volontaire ou involontaire d'une inspection soldée; cette lacune a suffi pour en faire une lettre morte. Des inspections gratuites n'ont pu y suppléer; on ne savait au juste où les prendre, ni quelles armes leur donner; à peine de loin en loin en sortait-il quelque dénonciation pour des sévices qui allaient jusqu'au scandale et s'emparaient de la notoriété. Les griefs de moindre importance demeuraient étouffés et laissaient la carrière ouverte au pire des abus, l'abus de l'enfance. Même défaillance à propos de la loi du 4 mars 1851, et pourtant quelle réforme allait plus droit au but? Exiger un contrat écrit là où régnait le vague des conventions verbales, c'était supprimer d'un coup les désaveux et les chicanes qui sont la monnaie courante sur le marché des apprentis. Le résultat eût été trop beau, la fatalité s'en est mêlée, et là aussi il y a eu un échec, fixé dans quelques chiffres. Sur les 25,540 enfans que devait couvrir à Paris la protection du contrat, 4,523 seulement en ont joui ou pu jouir, et la vérité est que dans ce nombre même il y a quelques fictions. Les stipulations de la loi de 1841 ne sont applicables

qu'à toute fabrique occupant plus de 20 ouvriers, et, pour innover le moins possible, la loi de 1851 a respecté cette condition et maintenu cette limite. Aller plus loin eût paru un acte d'inquisition envers les petits ateliers; c'est ainsi que pour éviter un excès on est tombé dans un autre.

Pour les deux cas, ces scrupules étaient de trop. Sans une inspection soldée point de garantie pour les enfans dans le régime des ateliers, et des peuples qui répugnent plus que nous aux servitudes de police, les Anglais et les Belges, n'ont pas reculé devant celle-là. L'inspection soldée n'est pas seulement admise, elle est en honneur chez eux, et ne fait pas moins bonne figure aux États-Unis. A plus forte raison règne-t-elle dans les pays de haute discipline comme la Prusse et l'Autriche. Voilà des exemples qui depuis longtemps auraient dû nous déterminer, et cela pour les petits ateliers comme pour les grands et les moyens. L'exécution de la loi peut entraîner des exceptions; la loi ne doit point en reconnaître et encore moins en créer. Même règle pour le contrat d'apprentissage : ce n'est pas seulement le sixième, c'est la totalité des enfans qui devrait en tirer une protection contre l'abus des destinations domestiques et l'embauchage outré des spécialités. Pris au sérieux, le contrat n'a qu'une signification, l'instruction aussi complète que possible de l'enfant, et, ainsi entendu, il ne saurait être un privilége de position; tous y ont droit au même titre. Ce retour à un traitement commun est d'autant plus urgent que, dans l'état des faits, la garantie d'un contrat manque surtout aux apprentis qui en auraient le plus besoin. Il est constant en effet que la majeure partie des engagemens sans contrat appartiennent aux petites industries de Paris. Sur les 101,171 fabricans recensés entre 1860 et 1864, on a calculé que 7,492 seulement occupaient plus de 10 ouvriers, que 31,480 occupaient de 2 à 10 ouvriers, que 62,199 n'avaient que 1 ouvrier ou travaillaient seuls. L'opinion des hommes bien informés est qu'il faut rattacher à cette dernière catégorie de patrons les 15,219 apprentis libres que signalait le même recensement. Voilà un premier groupe, exclu jusqu'ici du bénéfice de la législation; il en est un second, non moins digne d'intérêt, c'est celui qu'emploie l'ensemble des ateliers de Paris à titre d'auxiliaires salariés, et dont le nombre s'élève à 5,798 (4,898 garçons et 900 filles). Pour les deux groupes, le grief commun est celui-ci : un apprentissage défectueux. Le remède le plus naturellement indiqué serait de faire du contrat la règle habituelle de l'apprentissage, tandis qu'il n'en est que l'exception.

Il y a eu quelques efforts tentés dans ce sens de la part des conseils de prud'hommes, arbitres et juges de ces questions. Plusieurs fois ils ont essayé de donner à leur juridiction une influence plus

tutélaire, de la rendre plus profitable à l'enfant, d'y puiser les élémens d'une meilleure préparation pour sa carrière. Neuf fois sur dix, ils ont échoué devant les préjugés ou les mauvaises dispositions des parties intéressées, surtout devant la complicité du père et du patron, aggravée par la volonté souvent très résolue de l'enfant. Que faire dans ce cas? La loi ne laisse pas même aux prud'hommes le droit d'intervenir d'office; ils n'agissent que sur la plainte des familles. Et quelle est alors la base de leurs jugemens? Des engagemens sans précision, sans authenticité. Pour s'assurer d'une donnée certaine, quelques conseils avaient demandé qu'on rendît obligatoire le dépôt du contrat dans leurs archives; ils ne l'ont pas obtenu, et force leur est de continuer à rendre la justice à tâtons sur des assertions vagues, souvent contradictoires. Cette réforme fût-elle enlevée de haute lutte, le fond du problème n'en serait pas moins intact. Quel moyen a-t-on de contraindre le patron à initier l'apprenti avec suite, avec persévérance, à toutes les pratiques du métier? Même ce point admis, comment l'obliger à concilier cette tâche manuelle avec les devoirs moraux qui en sont inséparables, le respect de l'intelligence et des forces de l'enfant, de son honnêteté et de sa santé? Enfin, le patron une fois réduit à l'impuissance de mal faire, il reste encore à compter avec les familles et avec ce conseiller intraitable que l'on nomme le besoin. Or comment introduire dans les cadres d'une loi cette collection de personnes qui, à des degrés divers, se substituent à l'enfant, parlent, agissent pour lui, et font peser sur sa vie entière la responsabilité de déterminations où il n'a joué qu'un rôle passif? Évidemment on change ici de domaine, la loi refuse son office, c'est aux mœurs et aux coutumes à y suppléer.

On a vu que les deux tiers environ des apprentis sont dispersés dans les petites industries de Paris, par unités le plus souvent. Il convient d'ajouter que cette condition est généralement la meilleure. La famille recommence alors sous une autre forme pour les enfans qui y sont engagés, et, sous les yeux d'un maître qui est lui-même un ouvrier, la profession n'a bientôt plus de secret pour eux. Elle s'exerce à découvert. Tout devient plus aisé quand on se perd si peu de vue et que de bonnes habitudes rendent d'un côté le commandement plus doux, de l'autre l'obéissance plus facile. Un lien direct se forme alors et peu à peu se resserre; quand les caractères s'y prêtent, le maître prend goût à l'éducation de son élève et en tire quelque orgueil; avec le temps, il s'en fait un aide qui souvent le dépasse. Il n'y a pas à chercher ailleurs que dans ces petits ateliers les ingénieux artisans qui, à travers les révolutions et les guerres, ont porté si loin et maintiennent avec tant d'éclat la renommée de la fabrique de Paris. C'est là que s'acquièrent ce que

l'on peut appeler la passion du fini et les surprises du tour de main, ce qui donne au moindre objet de la légèreté, de l'harmonie et de la grâce, les qualités enfin qui, dans chaque Parisien mis à sa vraie place et servi par la chance, montrent l'étoffe d'un artiste. Et dans cette élite même combien sortent des rangs, se font inventeurs, laissent une fortune et quelquefois un nom! On en cite qui, arrivés à la plus grande notoriété, n'ont pas eu d'autres origines.

Cette bonne chance arrive également à un certain nombre de ces auxiliaires salariés que, dans ses tableaux aussi exacts que judicieux, M. Gréard, dans son mémoire adressé au préfet de la Seine, nous représente comme livrés en pâture à l'exploitation abusive des spécialités. Ici pourtant il y a lieu de distinguer : c'est l'excès seul qui est à craindre. Au point de vue technique, dégagée de toute fausse acception, la spécialité n'est qu'une forme de ce qu'on appelle la division du travail, c'est-à-dire l'un des instrumens les plus énergiques qu'ait trouvés le génie de l'homme pour dompter et façonner la matière. Depuis un siècle qu'on en use, on a pu s'assurer de ce que vaut cet instrument, en connaître les défauts, en juger les vertus et se décider pour ou contre après comparaison. Les défauts, ils sont en partie ce que M. Gréard les dépeint, et ce que beaucoup d'autres ont dit avec moins d'autorité. Le plus singulier, c'est que le prétexte de toutes ces attaques remonte à Adam Smith. Dans l'un des premiers chapitres de son grand ouvrage, le professeur de Glasgow, comme exemple des bons effets de la division du travail, citait la fabrication des épingles, dont chacune passait par dix-huit mains, ce qui permettait à l'ouvrier chargé d'un détail de faire 4,800 épingles par jour, au lieu de 20 épingles qu'il eût pu faire à lui seul. Tout cela était raconté simplement, sans déclamation, comme fait d'industrie, comme perfectionnement professionnel. Sait-on ce qu'on en a tiré? Cette accusation, répétée dans vingt ouvrages, que l'industrie traite si bien l'homme comme une machine qu'elle l'oblige, sa vie durant, à ne frapper que des têtes d'épingle! Certes la division du travail n'a pas affranchi l'industrie de ses misères, elle a eu, comme toutes les choses de ce monde, des imperfections, et il était bon de les signaler; elle n'en a pas moins été sur quelques points un soulagement réel, un procédé supérieur et une meilleure règle. Aucune déclamation n'a prévalu contre ce qu'il y a en elle de sensé, de conforme à la nature des choses. Sans doute, pour l'ouvrier, l'objet poursuivi, c'est d'apprendre l'ensemble d'un métier; mais on peut se diviser sur le moyen et y aboutir par la connaissance successive des détails, en insistant sur chacun d'eux, au lieu d'aller d'un détail à l'autre dans une reconnaissance superficielle. L'essentiel en ceci, c'est encore de laisser à l'enfant, surtout à l'adolescent, une certaine li-

berté de déterminations, afin que le goût naisse et que la vocation se décide. Comme attrait, il importe aussi de hâter le moment où son travail prend à ses yeux une valeur par le salaire qu'il en tire : c'est l'instinct qui parle alors et malgré tout commande; ce qui contrarie cet instinct ou le dépasse est du raffinement, et n'a pas de chance d'être obéi.

Quelque opinion qu'on ait sur ces divers points, il n'en demeure pas moins constant que l'apprentissage s'en va. C'est la conclusion de M. Gréard, c'est également le cri des fabricans qui suivent avec le plus de sollicitude les destinées de notre industrie parisienne, des déposans dans l'enquête sur l'enseignement professionnel, des ouvriers délégués à l'exposition de 1867, des hommes de science comme des hommes d'expérience. Il est constant aussi que le peu d'apprentissage qui reste debout n'est autre chose qu'un empirisme, caractère qu'il a eu d'ailleurs de tout temps et pour toutes les générations. A ce propos, il conviendrait de ne pas viser trop haut et de se défendre de prétentions trop grandes. Quoi qu'on fasse, on ne donnera jamais à l'apprentissage, si parfait qu'on le rêve, la rigueur d'un art de précision. Il porte, à Paris surtout, sur trop de genres et sur une trop grande variété d'aptitudes. L'essentiel est d'aller droit aux réformes fondamentales et d'imprimer désormais à l'instruction des apprentis un caractère plus méthodique et moins superficiel, en y ménageant mieux les forces et, dût-on se récrier au sujet du mot, la dignité de l'enfant. Quand on aura obtenu cela, on pourra laisser au temps le soin de faire le reste.

II.

Ce n'est pas d'hier que ces questions ont été agitées, ce n'est pas d'hier non plus que des hommes de bien se sont mis à l'œuvre pour les résoudre et les amender. Il me souvient d'une visite que je fis, il y a trente ans de cela, chez un digne prêtre qui avait fondé rue de Vaugirard un pensionnat d'apprentis, et, après y avoir employé tout son bien, l'entretenait du mieux possible au moyen de dons péniblement recueillis. C'était l'établissement de Saint-Nicolas, qui a fourni à plus d'un atelier de Paris des sujets très capables, et continue à lui en fournir sous la direction des frères des écoles chrétiennes. La pension était des plus modiques, l'enseignement très bien entendu : un des élèves est entré, à ma connaissance, comme compositeur à l'Imprimerie nationale pour les langues de l'Orient. Depuis cette époque, ces pensionnats d'apprentis se sont multipliés; on en compte douze au moins et dans un grand nombre d'industries, la bijouterie, la gravure sur métaux, la décoration des porcelaines, la fabrication des pianos, des porte-

feuilles, des fleurs artificielles, le dévidage de la soie, la tapisserie, le brunissage des métaux précieux, la préparation des papiers à cigarette, le polissage des mouvemens et des ressorts de montres. Il y a eu en outre des externats d'apprentis, comme chez MM. Claye et Chaix pour la typographie; les compagnies de chemins de fer ont suivi le mouvement et ouvert aux fils de leurs ouvriers et de leurs employés des ateliers d'apprentissage. C'est surtout dans les pensionnats proprement dits qu'on peut observer la marche de ces fondations et en apprécier les résultats. Admis à partir de onze ou douze ans, les apprentis restent généralement dans la maison jusqu'à seize ou dix-sept ans. Des règlemens déterminent les heures du lever et du coucher, des récréations et des repas, ainsi que l'emploi de toutes les heures de la journée. Pendant le jour, les apprentis travaillent, chacun à sa place, sous la surveillance d'un contre-maître; dans plusieurs établissemens, ils sont tour à tour attachés à la confection de toutes les parties de la fabrication. Le soir, quelquefois le matin, ils assistent à des classes d'enseignement primaire, auquel sont ajoutées des matières spéciales à la profession. Des bulletins hebdomadaires ou mensuels sont adressés aux parens, qui les renvoient signés après en avoir pris connaissance. Presque partout des récompenses sont distribuées trimestriellement ou mensuellement aux élèves les plus méritans.

A ces moyens de patronage déjà anciens, il s'en est joint d'autres, en 1867, par l'intermédiaire d'une *Société de protection des apprentis,* qui a su rallier de nouveaux groupes de bienfaiteurs. Il s'agit, dans son plan d'action, non d'aider une œuvre spéciale, mais de les englober toutes dans une même assistance, de former des sujets non pour une seule industrie, mais pour toutes les industries, en les distribuant suivant les vocations. C'est à cette catégorie que se rattachent plusieurs orphelinats, une certaine quantité d'ouvroirs, quelques associations charitables, diverses œuvres protestantes et israélites. Sous d'autres auspices et par d'autres moyens, des écoles professionnelles pour les jeunes filles tendent au même but, qui est de joindre l'instruction générale à l'apprentissage d'une profession. Reçues de huit heures du matin à six heures du soir, à partir de douze ans, les élèves sont dans la matinée réparties entre diverses classes où l'enseignement primaire élémentaire et supérieur leur est donné; dans l'après-midi, elles sont partagées en groupes ou ateliers suivant leur profession future, atelier de robes, de lingerie, de dessin industriel, de gravure sur bois, de peinture sur porcelaine. Restent, pour ne rien omettre, les sociétés paternelles ou associations fondées soit par des syndicats, soit par des chefs d'industries spéciales, qui, au moyen de cotisations, entretiennent des cours ou distribuent des encouragemens, — les bibliothèques d'apprentis

dont le nom désigne les services, — les institutrices de charité qui fournissent gratuitement une élite de jeunes maîtresses, enfin l'œuvre des familles, création de M. Girette, maire du IVe arrondissement, et qui, dans le cadre général de l'éducation populaire, a su ménager une part très ample aux enfans et aux apprentis.

Telle est la part de l'initiative privée. Si tout n'y est pas de même valeur quant aux effets, le niveau se rétablit quant aux intentions. Rien dans ces actes qui ne coule des sources les plus pures, le dévoûment et le désintéressement. A peine y a-t-il lieu de distinguer les œuvres qui, renfermées dans une industrie particulière, ne visent qu'à un bien circonscrit de celles qui, embrassant toutes les industries, visent à un bien général et constituent une assistance sociale dans la plus large acception du mot. En ce sens, les pensionnats d'apprentis mériteraient un rang à part; la recette y est à peu près nulle, et la dépense y est considérable; quelques droits d'écolage d'un côté, de l'autre, en dehors du traitement des maîtres, tous les frais d'entretien, — c'est en somme un lourd sacrifice. Dans les institutions religieuses, on y pourvoit par des quêtes; dans les institutions laïques, ce sont les entrepreneurs d'industrie qui en partie y suppléent, ou à leur défaut des associations charitables. Tant bien que mal, au bout de l'an, les comptes se balancent, et ceux qui en ont supporté le fardeau ont ainsi aidé un certain nombre de familles dans le pas le plus difficile qu'elles aient à franchir. Combien d'enfans profitent chaque année de cet appui? C'est une récapitulation qui n'est pas toujours aisée à faire, dont les élémens varient avec les fluctuations de la charité privée. M. Gréard l'a pourtant fixée dans un tableau pour la période de 1867 à 1869 ; personne ne pouvait fournir des chiffres plus précis, dont voici la substance. Au 1er janvier 1870, une quarantaine d'œuvres ou de sociétés dues à l'initiative privée réunissaient plus de 3,000 apprentis, et dans ce nombre figurent tous les établissemens qui à un titre quelconque étaient signalés comme formant à l'apprentissage. Les orphelinats-ouvroirs, qui participent au caractère des institutions charitables beaucoup plus que des établissemens d'enseignement technique, y sont compris pour un contingent relativement considérable. Les cultes protestans y comptent pour 300 élèves, les israélites pour 65. « En admettant ces bases assurément très larges, dit M. Gréard, ce seraient 3,000 enfans détournés et sauvés peut-être d'un courant plein de périls; 3,000 enfans, c'est quelque chose, c'est beaucoup même, si l'on considère le bien que peut faire et le mal que peut empêcher autour de soi dans le monde une saine intelligence de plus. » Soit; mais il semblerait qu'il n'y a pas à espérer de l'initiative privée un plus grand effort que celui qu'elle a fait jusqu'ici. Les mains qui donnaient se lassent, et ne sont pas aisément suppléées; de toutes

parts, on fait un appel désespéré à l'action municipale, afin qu'elle assume une charge qui devient trop lourde pour ceux qui la portent, et qu'elle la mène à bien avec la grandeur qui est dans ses attributs et avec la puissance dont elle dispose.

L'administration municipale n'avait pas attendu cet appel pour agir. Depuis longtemps déjà, elle avait mis à l'essai, dans l'intérêt de ses pupilles, des moyens d'encouragement et d'enseignement qui avaient eu quelque heureux effet : prix d'apprentissage, bourses d'apprentissage, classes d'apprentis, classes spéciales de dessin d'art et de dessin géométrique. Quelques mots sur ces essais, qui sont comme les avant-coureurs des nouveaux projets.

L'origine des prix d'apprentissage remonte à deux délibérations du conseil municipal en date du 1er janvier 1842 et 9 août 1844, qui invitaient l'administration à examiner s'il ne conviendrait pas de substituer à l'établissement de nouveaux ouvroirs la création de prix d'apprentissage. Résolue en principe dès 1845, cette création ne fut convertie en fait que dans le courant de 1847. Le programme était des plus simples. Un prix était attribué à chacune des écoles de filles et de garçons. Ce prix était mis au concours. Les candidats devaient être âgés de treize ans accomplis, avoir fréquenté pendant les deux dernières années au moins les écoles communales, s'y être distingués par un travail soutenu et par une conduite constamment régulière, avoir fait leur première communion. Dans ces termes, chaque année, des personnes désignées dressaient ou contrôlaient une liste générale des candidats, sur laquelle les élèves de chaque école procédaient, par voie de scrutin et à la majorité absolue, à l'élection de six candidats qui devaient prendre part au concours. Ce concours s'ouvrait à des jours différens pour les garçons et pour les filles. L'examen portait sur la lecture, l'écriture, les quatre premières règles de l'arithmétique, le système légal des poids et mesures, le dessin linéaire, et, pour les écoles des filles, la couture. Ceux des candidats qui avaient une instruction plus étendue étaient admis à en faire la preuve sous de certaines restrictions. Un jury de correction dressait alors par ordre de mérite, en raison du total des points obtenus par chacun des concurrens, la liste de classement par arrondissement, et le prix d'apprentissage était acquis à celui des six élèves de chaque école qui avait obtenu le meilleur rang. Ce résultat était proclamé dans les séances des distributions de prix, et celui de l'élève couronné y était nommé avant tous les autres.

Le prix obtenu (450 francs) était immédiatement appliqué et réparti inégalement dans trois années d'apprentissage. Le choix des patrons relevait de comités locaux, sur qui retombait également la surveillance de l'exécution du contrat, besogne délicate, comme

on va le voir. De raffinement en raffinement, on en était arrivé à un type de contrat d'apprentissage qui de gratuit en apparence devenait en réalité fort onéreux. La première charge pour l'enfant et pour les parens était de souscrire avant le concours, sous peine de déchéance, à tous les engagemens que plus tard on prendrait en son nom. Les parens devaient en outre fournir à l'apprenti un lit complet où il devait toujours coucher seul, ainsi que le linge, les habillemens, les chaussures, dont il pouvait avoir besoin. D'autres conditions non moins strictes s'ajoutaient à celles-là, par exemple l'interdiction pour l'enfant d'être placé chez son père ou sa mère et l'obligation de coucher et de prendre ses repas chez son maître ou sa maîtresse d'apprentissage. En cas d'incompatibilité d'humeur, l'engagement pouvait être rompu sans indemnité de part et d'autre après une épreuve faite qui ne pouvait avoir lieu plus d'une fois, ni se prolonger au-delà d'un mois. Telles étaient les clauses imposées aux parens. De son côté, le patron s'engageait à traiter l'apprenti en bon père de famille; il se dessaisissait également de toute la partie de la subvention municipale qui, par les incidens du contrat, demeurait sans emploi, et alors toutes les remises obtenues sur les 450 francs du prix étaient réservées au profit de l'apprenti; inscrites à son nom sur un livret de la caisse d'épargne, elles lui étaient délivrées à la fin de son stage. Sur la multiplicité et l'exagération de ces règles on peut juger que, dès les débuts, on attachait une importance trop grande à ces concours. Toutes les formes en étaient accomplies avec une sorte de solennité. Les corps intéressés renchérissaient là-dessus, le conseil municipal comme le comité central de l'instruction primaire. On appliquait à ces concours les méthodes d'entraînement en vogue dans l'enseignement supérieur. On dressait, pour y prendre part, des sujets d'élite; l'engouement s'en mêlait.

Le comité central ne tarda pas à en éprouver les effets; le concours, tel qu'il l'avait institué, avait exercé, au-delà de ses vœux, l'émulation des maîtres et des élèves. Parmi les 91 candidats qui prirent part au concours en 1847, 77 avaient dépassé l'âge de l'école primaire. Ils étaient restés ou ils étaient rentrés pour obtenir le prix. Par leur supériorité d'âge et de culture, ils écrasaient le concours et en faussaient l'intention. C'était s'adresser à une élite, principe dangereux, surtout dans les écoles primaires, où l'instruction doit être l'égal patrimoine de tous. Comment obvier à cet abus? On fixa l'âge réglementaire à quinze ans : c'était encore trop; la grande majorité des enfans ne peut rester à l'école après douze ou treize ans. Des plaintes privées se produisirent d'abord, qui restèrent sans effet; plus tard, ce fut le tour des représentations officielles. « Si les

renseignemens fournis sont exacts, écrivait en 1854 le ministre de l'instruction publique au préfet de la Seine, le concours des prix d'apprentissage aurait pour principal résultat de contraindre en quelque façon les maîtres à négliger chaque année pendant deux ou trois mois la masse des élèves confiés à leurs soins, et à concentrer leurs efforts au profit de quelques enfans qu'une aptitude particulière place par avance sur la liste des concurrens. Une sorte d'aristocratie intellectuelle tendrait ainsi à se constituer dans les écoles. Il y aurait là, en même temps qu'une cause d'affaiblissement pour l'enseignement général, une excitation regrettable à la vanité. »

Cette lettre était l'annonce d'un changement de régime; il eut lieu à quelque temps de là. Au mois de juin 1855, par un arrêté du préfet de la Seine, les prix d'apprentissage furent convertis en bourses d'apprentissage. Au concours on substitua l'examen, le tout avec moins d'apparat, moins de mise en scène et une moindre dépense. La bourse était d'une valeur de 275 francs. Il était accordé une bourse à chaque école réunissant moins de 200 élèves, deux bourses aux écoles réunissant au moins 200 élèves présens. L'avantage était donné aux qualités morales sur les mérites de l'intelligence. L'examen était rendu accessible à tous les enfans possédant les élémens des matières obligatoires de l'enseignement primaire. D'autres modifications avaient suivi celles-là. Au mode d'élection par les élèves avait fait place une liste de classement pour chaque école, dressée sur des notes fournies par les instituteurs et d'après les résultats d'une enquête administrative. En principe, cet état ne devait comprendre que des enfans appartenant à des familles pauvres. Ramené à ces conditions modestes, l'examen fut modestement passé dans chaque école par un jury mis en harmonie avec les dispositions générales de la législation de 1850. A la suite de l'examen, les dossiers des candidats devaient être placés sous les yeux du conseil municipal, qui proposait au préfet deux élèves pour chaque école. Quant aux conditions du contrat, la valeur de la bourse exceptée, elles restaient les mêmes. Ce régime ainsi amendé est celui qui est encore en vigueur.

Sur la plupart des points, la réforme était bonne. Remplacer le concours par l'examen, prendre pour base d'attribution des bourses l'effectif numérique des élèves de chaque école, tenir compte enfin de la situation de fortune de la famille, rien de mieux; mais tout à côté se trouvaient inscrites des dispositions moins heureuses. En fixant à deux bourses au maximum la part accordée à toute école qui recevait plus de 200 élèves, on n'a pas obéi à un sentiment juste des proportions, puisqu'il y a des écoles qui comptent 400, 00 et jusqu'à 1,000 élèves. D'un autre côté, en réduisant à 275 fr.

la bourse d'apprentissage, on n'offrait plus à l'ambition des familles un appât suffisant. Enfin, après avoir mis trop haut le prix d'apprentissage, on dépréciait trop le caractère de la bourse : d'un prix d'honneur exalté outre mesure, on faisait le prix, toujours un peu dédaigné, de l'assiduité, ou, comme le disent entre eux les enfans, qui ne se ménagent guère, de l'indigence. Aussi une sorte de discrédit a-t-il frappé dès le premier jour l'institution transformée. Plus on va, plus les candidats aux bourses d'apprentissage décroissent : ils manquent absolument dans la plupart des écoles de garçons, et dans les écoles de filles il faut descendre jusqu'aux rangs les plus médiocres pour trouver l'emploi de la libéralité municipale. C'est au point qu'il a fallu y suppléer par d'autres encouragemens, le certificat d'études primaires entre autres, qui a merveilleusement réussi.

Au fond, il y avait dans tout cela un vice dont on ne s'est aperçu qu'un peu tard, et qui a porté aussi bien sur les prix que sur les bourses : c'étaient les conditions mêmes du contrat d'apprentissage auquel forcément bourses et prix viennent aboutir. L'esprit de règlement y est empreint de manière à en dégoûter les parties intéressées, parens et patrons; il est onéreux aux uns et aux autres sans être avantageux pour l'enfant : beaucoup d'obligations et peu d'avantages manifestes. Sans doute la municipalité fait les frais de l'apprentissage, mais la famille est tenue de fournir, de renouveler un trousseau complet. Dans la maison paternelle, tout sert à l'enfant, pour peu que la mère sache s'y ingénier; il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'équiper l'apprenti à distance. S'il s'agit de filles, il est en outre pénible pour une mère d'abandonner à d'autres mains le soin et la responsabilité de la tutelle ; l'internat, commun aux deux sexes et qui est de rigueur, affaiblit l'esprit de famille, blesse les parens honnêtes, s'il sert la discipline de l'atelier; même avec les meilleures garanties, il enlève aux enfans leurs confidens les plus naturels, et les prive de leurs plus douces affections. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que dans bien des cas des apprentissages gagnés au concours n'aient pas été réalisés.

Du côté des patrons, les répugnances n'étaient pas moins grandes. En les substituant par l'internat aux devoirs des parens, on leur impose une responsabilité d'autant plus lourde qu'ils en sentent mieux l'étendue. Admettre chez soi, à l'égal de ses propres enfans, un enfant qu'on ne choisit pas est toujours une charge dans l'exercice de laquelle on se réserve une certaine liberté de déterminations; à plus forte raison y regarde-t-on quand il s'agit d'un marché conclu administrativement et surveillé par des tiers. Et quel marché d'ailleurs! Avec les 450 francs primitifs, à peine y avait-il de quoi loger, nourrir et élever l'apprenti pendant trois ans, c'était l'équi-

valent de la dépense et de la peine. Qu'est-ce de la bourse réduite à 275 francs? On peut dire que dès ce moment l'ancienne combinaison a croulé; le contrat d'apprentissage est désormais éludé sur tous les points qui étaient pour le patron un embarras et un fardeau. Aucune poursuite judiciaire ou administrative n'a d'effet sérieux, et on a fini par y renoncer. Le patron n'a plus en réalité la tutelle de l'apprenti. Le contrat avait pour but de l'en charger; l'usage l'en a affranchi, et l'éducation morale de l'apprenti, qui était une des obligations étroites de son engagement, est presque absolument nulle. Là où elle a survécu, elle est le fait de la probité personnelle et de la volonté du contractant.

Ce qui a plus encore contribué à fausser l'institution, c'est la connivence des parens et des patrons pour un détournement d'emploi des bourses des deux catégories gagnées par l'enfant. Le cas avait été prévu où, l'apprentissage devant durer moins de trois ans, une remise pourrait être faite par le patron au profit de l'apprenti. Ce qui était une exception est devenu une règle. On a constaté par exemple que, dès 1858, sur 187 contrats passés, 24 seulement stipulaient une indemnité pécuniaire au patron, et qu'en 1859, sur 20 contrats signés à l'ancien sixième arrondissement, un seul mentionnait, de la part des familles, une concession d'argent. M. Gréard constate ces faits et y ajoute de curieux détails. « Alors même, dit-il, que les patrons acceptent ostensiblement tout ou partie de la bourse, le plus souvent ils ne reçoivent rien. En réalité, ils rendent de la main à la main la somme qui leur a été livrée. L'institution a été viciée dans son essence. En principe, la bourse était la rémunération de l'apprentissage, et le contrat liait la conscience du patron, qui touchait le prix de sa peine. Aujourd'hui sa parole se trouve en quelque sorte dégagée... L'apprenti cesse en droit d'être un élève confié aux soins d'un patron dûment rétribué : la bourse n'est plus qu'un moyen déguisé, une forme détournée d'assistance publique. »

Ainsi ni l'éducation morale ni l'éducation professionnelle ne se trouvaient bien de ce système, et à consulter les documens scolaires on s'assure que l'éducation générale n'était pas mieux partagée. Les illusions étaient grandes pourtant dans le corps enseignant. On raconte qu'en 1847 quelques patrons avaient eu l'idée d'obliger leurs apprentis à fréquenter, au moins jusqu'à quinze ans, les classes spéciales d'apprentissage qui venaient d'être annexées aux classes d'adultes. Croirait-on que, consulté, le comité central décida « qu'il n'y avait pas lieu de donner suite à cette proposition! » C'était là un accès de présomption, rien de plus. Il n'était pas admissible, aux yeux du comité, que l'enfant qui avait gagné au concours le prix d'apprentissage ne possédât pas toutes les notions de l'enseignement primaire. Il ajoutait que, dans le cas

où son instruction serait incomplète, il serait toujours loisible à l'enfant de suivre, après l'expiration de son apprentissage, les classes et les cours d'adultes. Dans ce changement de rôle, les patrons, dont ce n'était pas le métier, se montraient plus soucieux de l'instruction des enfans que les maîtres, dont ce devait être le premier souci. Ce que les patrons demandaient comme un surcroît désirable et possible, les maîtres le repoussaient comme un excès.

Par toutes ces causes, les bourses d'apprentissage ont marché d'échecs en échecs, qu'aggravait le délaissement de l'opinion. C'est dommage, le principe était bon. Plus simples dans leurs conditions, moins gênans dans la forme et moins sobres de vues morales, les contrats d'apprentissage, passés sous le patronage de la ville, auraient conservé plus longtemps la faveur publique. Il eût fallu élever le taux de la bourse au lieu de l'abaisser, encourager l'externat, qui maintient et développe l'esprit de famille, s'attacher de préférence aux métiers qui s'apprennent lentement et exigent le concours d'un art, former ainsi une clientèle qui eût créé et perpétué une tradition, fourni un corps de maîtres et préparé une légion d'élèves. Aujourd'hui il n'est plus temps, la vogue est ailleurs. Il est des pentes qu'on ne remonte point, celle-ci est du nombre, des occasions qu'on ne néglige pas impunément. Pour les écoles de garçons, la bourse d'apprentissage ne sera bientôt plus qu'un souvenir, tout au plus survit-elle dans les écoles de filles, où les moindres récompenses pécuniaires ont tant de prix. Quelque jour, cet argent, resté dans les cadres des budgets municipaux, sera converti en livrets de caisses d'épargne de 50 et 25 francs à distribuer aux élèves les plus méritans parmi ceux qui auraient obtenu la distinction en faveur aujourd'hui, le certificat d'études.

Comme dernier essai et dernier titre de la ville de Paris dans cet ordre d'encouragemens et d'enseignement, il ne reste plus à citer que les classes et les cours d'apprentis, les classes pour les connaissances les plus élémentaires, les cours pour les notions plus développées. Le succès des cours du soir en 1864 a marqué dans l'histoire de l'éducation populaire, et les classes d'apprentis, surtout celles de la rue Morand et de la rue d'Aligre, y ont fourni un contingent considérable. Si les cours du soir cette année n'ont pas retrouvé leur effectif régulier, ils présentent ce caractère, que les apprentis y sont dans une proportion sensiblement plus considérable, — deux tiers environ, — que les adultes proprement dits. Néanmoins le grand succès de la ville, celui dont elle peut le plus s'enorgueillir, c'est, dans les classes des apprentis, l'enseignement du dessin. Six classes de dessin pour les apprentis existaient avant 1850, tant dans les écoles laïques que dans les écoles congréganistes. On en compte aujourd'hui 33 : 28 pour le dessin d'art,

5 pour le dessin géométrique. Si l'œuvre a si bien réussi, c'est que l'argent n'y a pas manqué, il est le nerf de toute chose. En moins de sept ans, les crédits de l'enseignement du dessin se sont élevés au budget municipal de 30,000 francs à près de 350,000 francs. Des classes spéciales ont été aménagées, des examens établis, des concours institués, des récompenses accordées tant aux maîtres qu'aux élèves. Enfin il a été créé un portefeuille contenant un choix de 1,500 dessins ou modèles empruntés aux chefs-d'œuvre de l'art.

Le nombre des cliens a répondu à cet effort. En 1862, l'enseignement du dessin dans les classes du soir ne comptait que 1,200 élèves; il en comptait en 1869 près de 4,000, et au 1er décembre 1871, malgré la difficulté des temps, l'effectif des classes, en y comprenant les cours subventionnés, montait à 5,700 inscrits, donnant en moyenne plus de 2,000 présens. Tous les métiers s'y rencontrent : bijoutiers, ciseleurs, graveurs, monteurs sur bronze, sculpteurs sur bois, serruriers, mécaniciens, mouleurs, menuisiers, ébénistes, tapissiers, relieurs, tailleurs de pierre. Les industries qui dominent sont celles des mécaniciens et des ébénistes; ce que l'on nomme la fabrique de Paris y a des groupes de choix. Il est évident, et les chiffres le prouvent, que l'élite seule est assidue; c'est par l'élite, plus que par le nombre, qu'un art et une industrie se soutiennent et mettent au défi les rivalités.

Toutefois ces écoles de dessin, si brillantes qu'elles soient, ne tiennent qu'une place limitée dans l'activité du pays; l'apprentissage a d'autres besoins à desservir. On a vu que l'initiative privée et l'action municipale ne peuvent plus faire face aux besoins. Une partie de ces institutions a fait son temps, l'autre ne suffit plus à la tâche : il est temps d'y suppléer.

III.

Ici plus que jamais, la parole appartient à M. Gréard. Pour raffermir ce qui est encore debout, pour remplacer ce qui s'en va, il estime qu'il n'y a qu'un moyen vraiment efficace : c'est la création d'une *école d'apprentis*, non pas que l'entreprise lui paraisse facile et qu'il l'aborde sans émotion; mais, si ardue qu'elle soit, il la croit praticable, et, menée avec vigueur, féconde en bons résultats.

Les objections ne manquent pas, et il s'en est sérieusement rendu compte. L'éducation du métier n'est, dit-on, possible que par l'exercice du métier; pour apprendre, il faut voir, toucher, manier. L'enseignement de l'école, toujours fictif inévitablement par quelque endroit, ne peut en aucune façon remplacer la vie de l'atelier, où par la force des choses tout est matière à instruction. On objecte en outre que plus d'un métier ne se prête réellement à aucune

forme d'apprentissage, et qu'à supposer que tous les métiers pussent avoir un apprentissage, il est absolument impossible d'avoir une école pour chaque métier, ou de réunir les principaux métiers dans une école, et conséquemment de satisfaire la variété infinie des intérêts et des besoins. Enfin à ces empêchemens de l'ordre matériel s'ajoutent des empêchemens de l'ordre moral dont il est nécessaire de tenir compte : la vie de tutelle où est tenu l'apprenti, les habitudes qu'il y contracte, la dépendance dont il prend le pli et quelquefois le goût; voilà les objections de principe.

En fait, les questions se pressent et se multiplient. Quel régime d'administration appliquera-t-on à l'école d'apprentis? Qui fournira la matière? La municipalité? mais quelle dépense s'ajoute au budget de l'enseignement! Pour compenser une partie des frais, la municipalité fera-t-elle travailler dans l'école à son profit? Alors comment concilier cette concurrence administrative avec les droits des industries qui travaillent à leurs risques et avec leur propre argent? S'entendra-t-on avec de grandes maisons qui dirigeront l'éducation des apprentis par l'intermédiaire d'un certain nombre de contre-maîtres, et fourniront les matériaux en se réservant le bénéfice de la main-d'œuvre? Toutes questions délicates, plus faciles à soulever qu'à résoudre, si bien qu'au lieu de chercher un inconnu irréalisable, peut-être vaudrait-il mieux se rapprocher de types déjà créés et mis à l'essai par l'état ou par le génie municipal, Chaptal par exemple ou Turgot, les colléges d'enseignement secondaire spécial, les écoles primaires supérieures, lesquels, bien pourvus de ressources et de maîtres, propageraient les connaissances théoriques en vue des applications, et fourniraient des moniteurs à l'enseignement des ateliers.

A ceci il n'y a qu'une réponse à faire, c'est qu'aucun de ces établissemens ne saurait être l'équivalent d'une école d'apprentis, où il ne faut viser ni trop haut ni trop bas, mais garder une juste mesure. Chaptal a une clientèle à lui, Turgot également, qu'on ne saurait ni déplacer ni confondre : Chaptal, une clientèle appartenant à la bourgeoisie aisée, Turgot une clientèle plus modeste, tout aussi nettement spécifiée. Les études, les prix de pension, se conforment à la nature des services. Chaptal embrasse tous les degrés de l'enseignement, depuis l'enseignement élémentaire jusqu'à l'enseignement le plus développé, unissant l'étude du latin à celle de quatre langues étrangères, s'élevant jusqu'à l'étude de l'économie politique et du droit usuel, et si bien pourvu des meilleurs instrumens scientifiques qu'il prépare et fournit des sujets à nos grandes écoles. Un autre avantage de Chaptal et l'un des meilleurs signes de la séve qui l'anime, c'est qu'il se suffit à lui-même avec les 1,200 élèves qu'il a recouvrés, et qu'au lieu de coûter à la ville il lui donne des

profits. Turgot, avec de moindres ambitions, ne fait pas moins bonne figure. Plus limité, son enseignement est en même temps mieux défini ; c'est à la fois un véritable enseignement primaire supérieur et un enseignement industriel et commercial qui développe les aptitudes générales et conduit à tous les genres d'application. Les 1,000 enfans auxquels il s'adresse appartiennent pour la majorité aux commerçans de détail, aux petits fabricans, aux employés secondaires; il s'y joint aussi quelques boursiers venant des écoles primaires, qui en sont la fleur et forment l'apport des classes vouées aux travaux manuels. Ici également les destinations se mettent en rapport avec les études, et par suite ont des prétentions plus modestes. Sur 150 élèves sortis en 1868 des diverses sections, plus de 100 s'étaient placés dans des emplois de commis aux écritures, à la vente, au magasin, etc. Sur ce point, la réputation de l'école est désormais bien établie tant à Paris qu'à l'étranger. Elle est une véritable pépinière dont les classemens sont des plus sûrs, et bien des maisons de commerce comptent à l'avance sur la promotion de chaque année pour se recruter d'employés.

Aucune analogie, aucune confusion ne sont donc possibles entre ces établissemens ou ce qui s'en rapproche et l'*école d'apprentis* que devrait fonder la ville de Paris. Le projet de M. Gréard concerne exclusivement « les enfans qui, après avoir passé de la salle d'asile à l'école, doivent, au sortir de l'école, *entrer en métier*, et ne trouvent que l'atelier, où ils désapprennent ce qu'ils ont laborieusement appris, où ils n'apprennent pas ce qu'il faut savoir pour vivre. » L'incident vidé, voyons ce qu'on peut reprocher à ce projet.

En quoi consiste-t-il d'abord? On suppose en premier lieu qu'en demandant la création d'une école d'apprentis il s'agit de substituer l'école d'apprentis à l'atelier. C'est une supposition mal fondée. Procéder ainsi serait aller contre l'expérience et la nature des choses; mais voici dans quelle mesure le système d'une école d'apprentis peut être réalisé.

Un fait constant, c'est que, quelle que soit la durée de l'apprentissage, trois, quatre ou cinq ans, il n'a réellement de profitable pour l'éducation professionnelle de l'apprenti que la dernière année ou les deux dernières années de l'atelier, — en d'autres termes qu'entré à l'atelier à treize ans l'apprenti ne commence un travail sérieux qu'à l'âge de seize ou dix-sept ans. Jusque-là, s'il s'agit de gros ouvrages, la force lui manquerait, et pour les ouvrages fins il n'aurait pas l'habileté qu'ils exigent. Aussi est-il presque uniquement employé alors à des occupations domestiques. Or n'y a-t-il rien à imaginer pour remplir ce vide? Ne conçoit-on pas une école pour le mettre à même, par le maniement des outils combiné avec

l'étude de la technologie, d'aborder de haute main la pratique de l'atelier? Supprimer l'apprentissage de l'atelier dans ce qu'il a d'efficace et de réel serait une chimère; mais est-il chimérique de remplir les lacunes de cet apprentissage par une sorte de stage raisonné, suivi et méthodique? Matériellement on n'en prendrait pas souci, qu'à un autre point de vue il faudrait impérieusement y songer. Rien n'est plus fatal aux enfans que ces quelques années de désœuvrement moral qui accompagnent les débuts de leur apprentissage. Étudiez-les bien tous, ce qu'il y a en eux de mauvais germes vient presque toujours de là. Si l'âme s'est gâtée, si la constitution s'est étiolée, si des vices de la pire espèce ont peu à peu gagné leurs sens après avoir d'abord souillé leurs oreilles, c'est à ce moment-là. C'est donc contre cette dégradation précoce, si funeste et si fréquente, qu'il faut surtout réagir. Quels services ne rendraient pas dès lors des institutions qui prendraient un enfant à sa meilleure heure et s'imposeraient la tâche d'en faire un homme aussi complet que possible, moralement, intellectuellement, physiquement, assujetti pour l'esprit et le corps à des exercices fortifians, soustrait aux mauvais exemples et protégé par une règle contre les entraînemens des premiers instincts. Voilà ce que serait, bien comprise et bien menée, une école d'apprentis.

Mais, dira-t-on encore, certains métiers ne se prêtent point à un apprentissage régulier. Telle industrie, et on pourrait citer presque toutes celles qui se rattachent aux articles de Paris, ne comporte guère un enseignement de principes; telle autre, comme les produits chimiques, exige tout un appareillage que difficilement on monterait dans une école; d'autres enfin, comme la maçonnerie, ne peuvent être apprises que sur le chantier même et par une pratique directe. Rien de plus juste; mais il n'est point de métier qui ne soit susceptible d'un certain enseignement ou qui n'ait à profiter d'y avoir participé. Prenons ceux dont il vient d'être question, les hommes du bâtiment. Les menuisiers, les tailleurs de pierre, les charpentiers surtout, n'ont-ils pas eu parmi eux, de tout temps, des maîtres de trait, c'est-à-dire des professeurs de dessin linéaire, d'assemblage et de coupe de pierres, qu'ils enseignaient peut-être empiriquement, mais par des procédés de tradition? Les tailleurs d'habits ont aussi des professeurs de coupe. Les journaux de modes ont à leur tour la prétention plus ou moins justifiée, mais légitime au fond, de donner des leçons en même temps que des modèles, et de rattacher tout cela à des principes généraux d'art et de métier. Si le goût est un don de nature, il n'en est pas moins, comme toutes les facultés de l'esprit, susceptible d'éducation; il a des règles et une logique. Ces matières peuvent s'enseigner à titre de préliminaires, et on en trouverait aux abords de toute profession comme on trouve des dé-

finitions pour toutes les règles de la grammaire. Étudiée à fond, une pratique conduit nécessairement à une théorie.

A une autre objection maintenant. Comment réunir dans une même école les enseignemens propres à des métiers divers? Pour ceux qui ont une souche commune, la question n'en est pas une. Ainsi en est-il de la peinture, de la sculpture et de la gravure, qui, à raison des affinités, font toujours bon ménage. La difficulté est de réunir dans une même école et pour les mêmes élèves des enseignemens disparates. C'est là une question délicate, et personne ne l'a mieux traitée que M. Guémied dans un écrit spécial (1); pour juger ses argumens, on ne saurait mieux faire que de lui emprunter quelques lignes. Après avoir établi que l'unité dans la diversité est le fait universel : « A l'aide d'instrumens toujours les mêmes, ajoute-t-il, l'homme produit des œuvres d'une variété illimitée. Au moyen de la géométrie, nous rapportons les figures de tous les corps à quelques formes élémentaires diversement combinées; c'est là une première simplification. Travailler une matière quelconque, c'est, dans le plus grand nombre de cas, lui donner une figure régulière, lui appliquer les principes de la mesure et de la forme, et l'on voit tout de suite quel rôle considérable doivent jouer la géométrie et le dessin graphique dans l'enseignement professionnel. Le travail industriel peut ainsi déjà s'appliquer à quelques opérations fondamentales, telles que dresser ou aplanir, ajuster, tourner, etc. Les matériaux divers sur lesquels on opère se classent à leur tour par grades, catégories, supposant des procédés de travail analogues, suivant qu'ils sont plus ou moins denses et résistans, sujets ou non à l'action du feu, susceptibles d'être forgés et fondus comme les métaux, fondus seulement comme le verre, la corne, le caoutchouc, moulés humides comme l'argile, taillés et tranchés comme le bois et les cuirs, réduits et usés comme la pierre. Les types principaux d'outils se rapportent à ces propriétés diverses de matériaux, et on peut les ranger de même en un petit nombre de groupes. Nous trouverons, par exemple, le marteau qui sert à forger, à dresser, à courber les métaux, à tailler ou à piquer la pierre, — les outils tranchans, haches, ciseaux de toute sorte, doloires, planes et rabots, — les outils servant à diviser, scies de toute forme et de toute dimension, — l'outil essentiel du travail des métaux, la lime, — enfin l'outil universel, le tour. Cherchez un instrument qui ne se rapporte pas à l'un de ces cinq types généraux, vous n'en découvrirez pas...

« Il est possible d'ailleurs de donner la raison de l'universalité de certains types d'instrumens en examinant la nature des mouve-

(1) *Revue de l'enseignement professionnel*, 3e année.

mens physiques qu'ils exigent, et l'on arriverait même ainsi à réduire encore le nombre des outils dont le maniement résume plus ou moins complétement le travail industriel... Il s'agit au fond de produire un effort musculaire mesuré, contenu, d'une direction définie, le plus souvent rectiligne et régulièrement répété. Cette précision de mouvement une fois acquise, avec un rabot par exemple, peut être utilisée pour la lime, pour la scie, pour tout outil qui fonctionne d'une manière analogue. D'autres outils demandent l'agilité des doigts, quelques-uns les mouvemens combinés des pieds et de la main comme le tour ordinaire, ou des deux mains agissant simultanément comme le tour à l'archet; mais dans chaque cas l'adresse qu'un exercice aura donnée sera applicable à une série d'actions du même genre.

« Que faut-il maintenant de plus pour former un véritable ouvrier? Indépendamment de la rapidité dans l'exécution, qui est le résultat d'une pratique prolongée, ce qu'il faut, c'est l'apprentissage des procédés secondaires ou accessoires propres à faciliter ou à abréger les opérations, c'est-à-dire la méthode du travail, le complément d'instruction technique qui s'obtiendra par la fréquentation de l'atelier. »

Voilà des argumens précis, partant d'un homme qui connaît bien ces matières. Pour créer une école, encore fallait-il s'assurer d'y avoir un enseignement : nous en avons la théorie, qui semble bien fondée; il ne reste plus qu'à en fixer la valeur par un essai dont en partie nos destinées dépendent. Il s'agit en effet de savoir si les générations qui arrivent souscriront à ces tentatives d'amendement que la communauté attend d'elles, disons mieux, leur impose sous peine de périr. Or le point de départ de cet amendement est là, dans ce premier pli, dans cette première détermination, dans cette volonté de bien faire fixée dans un acte, l'apprentissage. Outre les garanties d'instruction générale qu'il assure à l'apprenti, on voit quels avantages il lui offre. Il lui permet d'avoir un métier, un véritable métier, de le bien comprendre, de le posséder à fond. Il lui facilite les moyens d'en changer dans le cercle des métiers du même ordre, soit définitivement, soit pour un temps, s'il y est contraint par sa santé, par les circonstances, par les accidens de la vie. Il attache l'homme à sa profession parce qu'il la domine, parce qu'il n'en ignore rien et qu'il y réussit; il l'arrache ainsi à ce mécontentement, à ce malaise qui vient souvent du demi-succès comme du demi-savoir, et qui engendre les impatiences fatales à un perfectionnement suivi.

C'est surtout dans ces impatiences jointes à une grande mobilité d'impressions qu'est l'obstacle le plus ordinaire des ouvriers fran-

çais, et on ne saurait trop y insister. Tout ce qui ressemble à un joug nous est odieux; nulle part on ne voit plus volontiers un ennemi dans un maître. C'est là une véritable infirmité, qui nous laisse à découvert devant toutes les surprises et toutes les chutes, et dont il serait temps de se guérir. Si l'école en projet pouvait y contribuer, elle nous apporterait un bienfait de plus. Les habitudes de déférence et de respect sont ce qui manque le plus chez une nation que, depuis un siècle bientôt, on a enivrée de ses droits jusqu'au vertige, et qui a surtout besoin de reprendre un peu d'aplomb et la conscience de ses devoirs. D'ailleurs il s'agit ici d'une école d'externes, où le joug, puisque joug il y a, est toujours léger, et qui offre assez de diversions pour n'avoir rien de redoutable. Ni la liberté des mouvemens, ni l'indépendance des résolutions n'en peuvent être affectées; ce qui peut en revanche y gagner, c'est l'esprit de suite, c'est la tenue, c'est surtout le caractère mieux trempé, plus aguerri pour le combat de la vie. Tout cela, l'école d'apprentis ne le donnera sans doute ni sur-le-champ, ni complétement; mais elle y est au moins un acheminement, et en est la plus plausible justification.

Une recherche qu'en tout état de cause il fallait faire, c'était de s'assurer si des essais du même genre ont eu lieu soit en France, soit en pays étrangers, et dans quelles conditions. Rien en pays étranger n'est, à proprement parler, l'équivalent d'une école d'apprentis. On ne saurait en effet donner ce nom aux écoles qui, dans le royaume-uni, ont un caractère pénitentiaire, et où l'on se propose d'arracher au vice, au crime, des enfans prématurément pervertis. Nous avons ce type dans nos colonies de Loos, de Gaillon, de Fontevrault et de Mettray. On ne saurait non plus trouver rien d'analogue dans les *écoles réelles* de l'Allemagne, qui correspondent plutôt à nos écoles primaires supérieures ou à nos colléges d'enseignement secondaire spécial. Il existe, il est vrai, dans ces divers états, à côté des *écoles réelles*, des ateliers d'apprentissage; mais ce sont des établissemens spéciaux comme nos écoles d'horlogerie de Cluses et de Besançon, de tissage et de filature de Mulhouse et d'Amiens, qui s'adressent moins à des fils d'ouvriers destinés à devenir ouvriers qu'à des fils de patrons, futurs patrons eux-mêmes. Ce caractère se retrouve, en sens inverse, dans les ateliers d'apprentissage de la Belgique, du Wurtemberg et du grand-duché de Bade. Là l'apprenti est un enfant pauvre, qui est élevé en partie dans l'atelier, en partie à côté de l'atelier, dans une classe où il reçoit tant bien que mal quelques élémens d'instruction générale. C'est un jeune ouvrier, ce n'est pas un élève. Le nombre des enfans élevés de cette façon est d'ailleurs considérable. Dans la Bel-

gique seule, il n'a pas été, dans une période de vingt années, de moins de 30,000 enfans, la plupart arrachés à la mendicité et à tous les vices qu'elle engendre.

A parcourir les autres états de l'Europe, nous trouverions pour les mêmes faits d'égales dissemblances; c'est en France seulement qu'un petit nombre d'essais ont été tentés sur le vrai terrain et dans le véritable sens de la question. Laissons d'abord de côté les écoles d'arts et métiers d'Angers, d'Aix et de Châlons, et l'école de La Martinière, à Lyon, qui s'appliquent aux mêmes besoins, y apportant un esprit à part. La destination des écoles des arts et métiers est de former des contre-maîtres; c'est une sorte d'élite qu'elles recrutent par le concours, qu'elles créent par une préparation spéciale, — un corps de sous-officiers, non de soldats. Le but de leurs études et de leur ambition est non de prendre rang dans la classe ouvrière, mais d'en sortir. L'école de La Martinière n'est pas autre chose qu'une sorte de préparation aux divers travaux de la fabrique lyonnaise; ce n'est pas une école d'apprentissage : le travail manuel n'y occupe chaque élève qu'une heure par jour. C'est moins à toutes les catégories d'ouvriers qu'elle s'adresse qu'à des catégories spécifiées. Or ce qu'il importe surtout quand on va jusqu'au fond du problème, c'est de former non quelques ouvriers, mais la masse des ouvriers, de venir en aide à tous les enfans que chaque année l'école livre à l'atelier. Il ne s'agit plus de quelques hommes qui aspirent à un grade, c'est une armée qu'en ce qui concerne Paris on s'étudie à pourvoir. Comment y parvenir?

Divers systèmes ont été successivement mis à l'essai : le premier consiste à placer l'école primaire dans l'atelier, le second à placer l'atelier dans l'école primaire, le troisième à combiner l'école primaire et l'atelier, le quatrième à faire de l'école d'apprentis une école spéciale. Tous les quatre ont fourni des résultats entre lesquels on peut choisir. Le premier système est appliqué dans les grands établissemens du Creusot, de La Ciotat et de Creil. A quatorze ou quinze ans au Creusot, à treize ans à La Ciotat, les élèves, presque tous fils d'ouvriers, quittent l'école proprement dite pour entrer dans l'usine ou dans les chantiers de construction; mais en même temps ils sont astreints à suivre des cours spéciaux dans un local dépendant des ateliers. C'est l'école primaire dans l'atelier. Le second système est celui de l'ancien internat de la rue Neuve-Saint-Étienne-du-Mont et de l'internat actuel de Saint-Nicolas. Dans cet établissement, qui peut servir de type, la période des études primaires terminée, les enfans chez lesquels on a reconnu certaines dispositions naturelles et dont les familles le désirent, — environ 100 sur 1,500, — sont répartis entre dix ateliers différens. Tous les matins, pendant deux heures, ces élèves apprentis reçoivent un ensei-

gnement général commun trois jours de la semaine, et l'enseignement du dessin les trois autres jours. C'est l'atelier dans l'école primaire. Le troisième système, le système mixte, a été réalisé particulièrement à Nantes. Il repose sur les règles suivantes : les élèves sont admis à l'école d'apprentis à douze ans, après avoir justifié des connaissances de l'enseignement primaire. De huit à neuf heures et demie du matin et de cinq à six heures du soir, ils reçoivent un enseignement qui embrasse l'étude de la géométrie élémentaire et descriptive, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, la chimie et la physique. De dix à cinq heures, ils travaillent chez des patrons; le soir, ils rentrent dans leurs familles.

Enfin le quatrième système, celui de l'école d'apprentis proprement dite, a été mis en application au Havre en 1867, à la suite d'une délibération du conseil municipal en date du 15 juillet. C'est un externat gratuit qui forme des menuisiers, des découpeurs et des tourneurs sur bois d'une part, d'autre part des forgerons-serruriers, des tourneurs sur fer et des ajusteurs mécaniciens. Les enfans sont reçus après la première communion. Il est donné chaque jour six heures au travail manuel, quatre heures à la révision et au développement des matières de l'instruction primaire. Arrivés à l'établissement le matin, à six ou sept heures suivant la saison, les enfans ne le quittent qu'à huit ou neuf heures du soir. La durée de l'apprentissage est de trois ans. Il y a dans l'école un matériel d'instrumens à l'usage des élèves : une machine à vapeur, un ventilateur pour la forge, des tours, des foreries, une machine à raboter pour l'ajustage, une scie circulaire, une machine à découper pour la menuiserie. Les apprentis sont d'abord exercés au travail tout manuel des petits ateliers, puis ils apprennent à diriger les machines-outils, qui aujourd'hui exécutent presque exclusivement le travail des grands établissemens. A tour de rôle, ils conduisent le moteur et la chaudière. A la fin du stage triennal, un diplôme spécial et un outillage complet sont accordés aux apprentis qui possèdent, théoriquement et pratiquement, la connaissance de leur métier; l'outillage seul est accordé à ceux qui ne peuvent justifier que de la connaissance pratique. Telle est l'école du Havre, véritable école d'apprentis. Elle a tenu, s'accordent à dire les visiteurs, tout ce qu'elle promettait. Il règne dans les rangs un air de santé et de bonne humeur. On a essayé de donner à chaque groupe des occupations qui soient profitables, la confection des pupitres destinés aux écoles primaires ou l'exécution de machines qui servent à l'établissement.

Maintenant, de ces quatre formes d'organisation, laquelle adopter de préférence? Par beaucoup de points, elles se côtoient, et quelquefois elles se confondent : toutes, elles exigent une limite d'âge,

et établissent entre l'école proprement dite et l'école d'apprentissage une ligne de démarcation; toutes, elles se préoccupent de la discipline de l'atelier et de l'éducation morale; toutes, elles font la part, inégale il est vrai, de la théorie et de la pratique; toutes, elles ont fourni la preuve qu'on peut former ainsi des ouvriers exercés à manier les outils de leur profession, rompus à la fatigue, d'un esprit ouvert, propres en un mot aux travaux de l'industrie et en état de gagner un salaire. Au Havre par exemple, où les apprentis demeurent à l'école jusqu'à seize ans, sur 50 élèves sortant chaque année en moyenne, 35 (10 menuisiers, 25 ajusteurs) trouvent à se placer dans des établissemens qui leur paient immédiatement la moitié, quelquefois les deux tiers de la journée ordinaire. A Paris, la moyenne des salaires obtenus par les apprentis sortis de Saint-Nicolas de 1859 à 1864 a dépassé même cette proportion; sur des notes communiquées, on relève les prix suivans, qui ne constituent que des moyennes : ciseleurs en bronze 4 fr. 22 cent., tourneurs en optique 3 fr. 94 c., dessinateurs pour châles 4 fr. 4 c., doreurs sur bois 3 fr., bijoutiers 4 fr., sculpteurs sur bois 4 fr., layetiers-emballeurs 3 fr. 75 cent., facteurs d'instrumens de musique 3 fr. 62 cent., ébénistes 3 fr. 25 cent., d'où il résulte un salaire moyen de 3 fr. 75 cent.

Si ces quatre écoles d'apprentis se touchent sur ces divers points, sur d'autres elles se séparent. Il en est d'abord, comme à La Ciotat et au Creusot, qui ne sont que des annexes de plus grands établissemens, ou, comme à Saint-Nicolas, le produit à un premier degré d'associations charitables; il en est d'autres, comme à Nantes, qui présentent l'inconvénient des distances, et par ces motifs seraient d'une application impossible pour notre fondation municipale, d'où l'on peut conclure, comme le fait M. Gréard et comme il le propose, de prendre pour modèle dans la fondation projetée à Paris l'école d'apprentis du Havre, qui, exempte de ces imperfections, a de plus pour elle l'épreuve du temps et du succès.

Ce point admis, il en restera toujours un dernier à vider. Voilà l'école fondée, comment l'administrera-t-on? Deux modes d'administration ont été jusqu'ici appliqués aux écoles d'apprentis, la gérance directe avec un directeur dépendant de la municipalité, la gérance avec le concours et par l'intermédiaire des patrons. Le premier est celui qui a été appliqué à l'école du Havre, le second est en usage dans les établissemens de Saint-Nicolas. Dans ces derniers, les élèves sont mis à la disposition et sous la direction de patrons qui les font travailler pour leur compte, fournissent les outils et les matières, et les forment soit par eux-mêmes, soit à l'aide d'ouvriers maîtres. Les produits appartiennent aux patrons, qui pendant les trois premières années profitent sans rétribution du

travail des apprentis, et qui à la quatrième année paient à l'établissement 1 franc par journée de travail de l'élève. Au Havre, c'est la municipalité qui a créé, qui entretient à ses frais le matériel de l'établissement et qui fournit les matières premières nécessaires à l'éducation des apprentis. Sous le bénéfice de cette combinaison, elle fait exécuter dans l'école certains ouvrages de serrurerie et de menuiserie pour les propriétés communales. D'autre part, grâce au zèle d'un comité de patronage composé d'administrateurs, d'architectes, d'entrepreneurs, les industriels font des commandes à l'école; ils envoient les matières premières avec les croquis et les plans, et les travaux leur sont rendus confectionnés. Une comptabilité spéciale est tenue, et le produit des travaux est partagé aux élèves, classés par catégories de métier, défalcation faite d'une certaine quotité qui est réservée pour l'achat de l'outillage accordé comme récompense à ceux qui sortent. Un état de détail indique la proportion des prélèvemens qu'ont pu obtenir les élèves sur le produit de leur travail, réparti en trois catégories. Les plus habiles d'entre eux ont passé dans le cours de quatre années (1867 à 1870) de 40 fr. à 87 fr., les moins habiles de 9 fr. à 15 fr.; une catégorie intermédiaire a oscillé entre 16 fr. et 42 fr. par tête d'élève. Les sommes totales à distribuer variaient de 1,031 francs 15 cent. à 3,265 fr. 45 cent., le nombre des élèves de 78 à 126, les sommes réservées pour l'outillage de 317 fr. 30 cent. à 1,088 fr. 95 cent. A ces encouragemens bien modestes, il convient d'ajouter la sollicitude du comité qui les suit dans leurs travaux et s'occupe de les placer à la fin de leur stage.

D'un coup d'œil, on peut saisir les avantages et les inconvéniens des deux modes. En remettant, comme à Saint-Nicolas, entre les mains des patrons la direction des travaux avec les profits qu'ils peuvent donner, l'administration municipale se décharge du soin de toute gestion et de toute responsabilité commerciales. Ni l'installation et le renouvellement des outils, ni l'achat des matières, ni la vente des produits ne la regardent plus. En même temps elle s'assure que le travail des élèves est dirigé par des hommes très capables et dont la surveillance a pour stimulant un intérêt que rien ne remplace, l'intérêt personnel. Le danger, c'est que, devenu dominant, l'intérêt des patrons ne tourne contre celui des apprentis, qu'en s'affranchissant de certains embarras on ne se prive de certains droits d'action, en un mot qu'en se substituant en partie au moins des hommes qui font acte de spéculation, on ne soit plus maître ni de leur conduite ni de leurs calculs. C'est cette considération qui a paru déterminante à l'auteur du projet. Il s'est dit qu'on n'aboutirait à rien de sérieux sans une grande unité et une forte concentration de pouvoirs. Un directeur au sommet, des maîtres et des con-

tre-maîtres subordonnés au directeur, sans rouage parasite, sans possibilité de conflit, voilà la combinaison à laquelle il s'est arrêté, — c'est celle du Havre. Tout ainsi devient aisé : les chefs d'atelier ne doivent pas manquer, pourvu que l'on sache rétribuer et honorer leurs fonctions comme il convient; ce ne sont pas non plus les maîtres expérimentés, ni le concours d'un comité spécial; les idées justes sont toujours servies à point et par les meilleures mains.

Quant à la gestion commerciale de l'atelier, en l'étudiant de près, on en simplifie les embarras. En réalité, il ne s'agit pas de créer tout d'un coup dans Paris un grand nombre d'écoles d'apprentis : il ne s'agit que d'une seule école, un échantillon, un modèle; pour le moment, il n'y a pas à porter les vues plus loin. Or la dépense de l'outillage d'installation de l'école du Havre pour un atelier propre au travail du bois et du fer et destiné à recevoir 150 élèves a coûté 26,000 francs. Voilà le premier risque, le premier coût, et on verra que les autres ne sont guère plus considérables. D'autre part, il ne faut pas s'effrayer outre mesure de l'approvisionnement en matières premières. Étant donnés trois ans de stage, la promotion avancée aurait seule à travailler des matériaux de quelque prix; les autres pourraient s'exercer sur des matériaux de moindre valeur, vieux ou bruts, transformés jusqu'à épuisement, bois de corde, vieilles ferrailles. Un entrepreneur prétendait s'en tirer avec 150 francs par an. D'ailleurs, à mesure que l'habileté serait plus grande, l'emploi des matières, au lieu d'être une perte sèche, pourrait devenir un profit pour la ville. On vient de creer un magasin spécial de mobilier scolaire, voilà des fournisseurs tout trouvés. Elle a pris à sa charge l'entretien des bureaux d'octroi et des corps de garde, celui des grilles et des bancs des jardins publics, en un mot tout le matériel qui se rattache soit aux bâtimens communaux, soit au domaine municipal; quoi de plus naturel, de moins susceptible d'objection, que de faire exécuter en partie par les apprentis de troisième année les travaux ayant cette affectation? Et, comme la ville réaliserait de ce chef quelques bénéfices, rien ne s'opposerait à ce que, comme au Havre, une part fût prélevée pour être distribuée en prime aux apprentis les plus méritans.

Après avoir ainsi pesé le pour et le contre, calculé, comparé, M. Gréard en arrive à conclure pour une gérance directe, comme plus favorable à l'apprenti, plus digne de la ville et permettant une expérience plus complète et plus sûre. Comme donnée fondamentale, il estime en outre qu'il y a lieu, comme au Havre, de s'arrêter, pour les métiers qui seraient l'objet de l'école d'apprentis de Paris, aux industries du fer et du bois. Quant aux bases de l'organisation et aux matières d'enseignement, elles entrent dans trop de détails

pour qu'il soit possible de leur donner place; rien n'y est omis, bien s'en faut, peut-être même y a-t-il là plus de charges que le cerveau d'un enfant n'en peut supporter. Sommairement on peut dire que l'école reçoit au maximum 150 apprentis, divisés en trois sections, engagés pour trois ans, et qu'aucun n'y est admis avant l'âge de treize ans révolus. Quant à l'enseignement, il revêt trois formes, général, technologique, dessin géométrique, spécial ou technique. Le personnel comprend un directeur et deux professeurs adjoints, un professeur de dessin géométrique, trois contre-maîtres spéciaux et un maître de gymnastique. Les élèves sont reçus à titre gratuit, et tous les outils qui forment partie du mobilier de l'école leur sont fournis. Pendant la première année, l'apprenti ne touche rien. Arrivé à la deuxième, il peut être admis, pour une part proportionnelle à son mérite et à titre de récompense, au bénéfice des produits fabriqués.

Entraîné à fournir un plan complet pour aboutir à une demande d'allocations, M. Gréard, avec une grande science des détails, a récapitulé un à un les élémens d'une comptabilité qu'il créait de toutes pièces, les installations des salles et des ateliers, d'un chantier servant au dépôt des matières premières, d'un préau couvert et d'un préau découvert avec gymnastique. Enfin, s'appuyant d'un budget connu, celui de l'école du Havre, et y mêlant des évaluations empruntées à sa propre expérience, il dressait le budget de l'école, après avoir fixé la dépense totale des installations de 60 à 65,000 fr., et avec l'imprévu à 70,000 francs. Quant au chiffre du budget, il comprend deux propositions, un minimum de 44,700 fr., et, avec quelques augmentations de traitement pour le personnel, un maximum de 52,100 francs.

La cause dont M. Gréard s'est porté le soutien est de celles qui rencontrent un profond écho dans la conscience publique, honorent ceux qui la plaident, et ne trouvent pas un dissentiment. Son mémoire au préfet est animé d'une chaleur souvent éloquente, servie par une étude patiente des faits; il traite des problèmes les plus délicats de l'avancement des classes laborieuses, et qui ont été de tout temps l'objet des plus vives susceptibilités. On ne saurait donc toucher à ces questions avec trop de ménagemens, ni se montrer trop hésitant au sujet des réserves que l'on pourrait faire. Il en est une pourtant qui se présentera d'abord à l'esprit et que M. Gréard a prévue, c'est la crainte que les proportions du projet n'en énervent et n'en atténuent l'effet. Faire porter l'expérience sur une école unique et 150 apprentis seulement, c'est peut-être risquer une grande partie avec de trop petits moyens. Sur cette échelle réduite, l'écueil est précisément celui que M. Gréard a signalé dans plusieurs

passages de son mémoire, et qu'il a reproché à des établissemens du même genre, publics ou privés, c'est de former des caporaux au lieu de soldats, des cadres et pas d'armée; 150 élèves, c'est un mince appoint, et où les prendre, comment les choisir? Le privilége fera des envieux, et le choix des mécontens. Puis à côté de cet écueil il en est un autre, qui dans une certaine mesure s'y confond, et sur lequel, puisque l'occasion s'en présente, il est bon d'insister.

Les institutions créées dans le cours de ce siècle, surtout en matière d'enseignement, tendent presque toutes à dépasser leur objet, et, comme on dit, à tomber du côté où elles penchent. Un instant on a pu le craindre pour l'École polytechnique, qui au lieu d'ingénieurs et d'artilleurs nous donnait des saint-simoniens et des phalanstériens, même des positivistes. Peut-être l'abus des analyses contribuait-il à ces déviations. Il en a été de même de l'École centrale, que parfois des excès d'algèbre ont troublée dans sa destination, qui est de former des chefs et des directeurs d'usine. Affirmerait-on que les cours du Conservatoire, qui visent surtout à l'instruction des ouvriers, soient toujours maintenus à la portée et au niveau de leurs intelligences? Enfin n'est-il pas de notoriété que la clientèle des écoles d'arts et métiers d'Aix, de Châlons, d'Angers, s'est graduellement transformée, et qu'elle se porte désormais vers les services publics, état ou compagnies, plutôt que vers les services privés? Ces exemples donnent lieu de craindre qu'il n'en soit de même d'une école d'apprentis, et qu'après avoir été conçue dans des conditions très simples, modestes même, accessibles à tous, elle ne tourne peu à peu au raffinement, prenne de l'orgueil, et à l'instar de ce qui l'entoure ne dépasse son objet. Cette crainte est d'autant plus fondée que la moindre école a de grandes ambitions là-dessus, et fait montre d'un programme de matières qui ne messiérait pas à une académie. Que ce soient là des perfectionnemens, à la bonne heure; mais ce sont en même temps des déclassemens, et ils deviennent dangereux dans un temps où personne ne se résigne à rester à sa place.

Ces réserves n'infirment en rien l'idée de M. Gréard, qui lui-même les a faites. Il a vu les côtés faibles de son projet, mais il en a vu en même temps la grandeur. L'opinion publique le soutiendra et fera malgré tout aboutir une réforme qui touche aux besoins les plus vifs et les mieux démontrés de la communauté. Grande tâche en effet qu'un amendement sérieux de l'éducation populaire, la plus saine, la plus fortifiante que, revenue d'une longue léthargie, une nation puisse se proposer!

LOUIS REYBAUD.

ÉTUDES

SUR

LES TRAVAUX PUBLICS

LES TORRENS DES ALPES.

Étude sur les torrens des Hautes-Alpes, par M. Alex. Surell, 2e édition, avec une suite par M. E. Cézanne, Paris 1870-72.

Pendant longtemps, les géologues expliquèrent par des mouvemens convulsifs du sol la forme actuelle de notre planète. Les montagnes étaient de brusques soulèvemens; l'affaissement qui y correspondait avait donné naissance aux bassins des lacs et des mers; les vallées étaient des fissures restées béantes lorsque l'écorce du globe s'était disloquée. Partout, dans la croûte solide de la terre, on voulait voir la trace de catastrophes plus ou moins récentes; tout au plus accordait-on aux intempéries atmosphériques et aux eaux courantes la puissance de niveler quelques bas-fonds, d'adoucir quelques pentes. Certains géologues novateurs, la plupart Anglais d'origine, ont répudié ces vieilles doctrines en ces dernières années. A la théorie du *catastrophisme*, seule admise jusqu'alors, ils ont substitué la doctrine de l'*uniformisme*, qui consiste en ceci, que les phénomènes sont dus, sauf des variations d'intensité, aux forces encore actives de nos jours. Plus de soulèvemens subits, mais de lentes oscillations dont l'effet n'est bien sensible qu'après des milliers ou des millions d'années; — des mers dont le sol s'enfonce ou se relève imperceptiblement chaque siècle, des vallées que les glaciers et les torrens creusent et nivellent petit à petit par érosion, des plaines de gravier et des deltas sablonneux auxquels l'eau cou-

rante apporte chaque jour un léger surcroît de matériaux arrachés à la montagne, — telle serait l'histoire du globe éternellement modifié sur lequel nous vivons.

Cette doctrine nouvelle, qui n'a que le tort insignifiant d'assigner au monde une antiquité prodigieuse, est conforme au véritable esprit scientifique, parce qu'elle remplace les cataclysmes accidentels par le jeu régulier des forces ordinaires de la nature. L'observation des faits lui est d'ailleurs favorable. Les recherches poursuivies depuis vingt-cinq ans en tout pays, dans les plaines aussi bien que dans les montagnes, ont rendu évidente la puissance excessive des glaciers, de ceux qui pendent encore sur le flanc des montagnes, et surtout de ceux qui recouvraient l'Europe centrale aux époques antéhistoriques, lorsque le glacier du Rhône s'allongeait jusqu'à Lyon et qu'au pied des Pyrénées un autre glacier de 400 à 800 mètres d'épaisseur déposait sa *moraine* terminale à 15 kilomètres de Tarbes (1). Triturant le sol à leur base, transportant à leur sommet des quartiers de roc sans en adoucir les arêtes vives, ces pesantes masses de glace glissent avec lenteur du haut des montagnes, où elles se forment, dans la plaine, où la chaleur du climat les réduit en eau. Elles attaquent la roche et charrient le déblai, reproduisant sur une immense échelle l'œuvre des terrassiers; elles sont à la fois la pioche et le véhicule. Suivant l'expression fort exacte de M. Cézanne, « incessamment aidées dans leur tâche par l'action atmosphérique, leur force vive est inépuisable, car le soleil, comme une pompe gigantesque qui jamais ne s'arrête, aspire l'eau des mers et la précipite sur les montagnes. »

L'œuvre d'érosion et de nivellement que les glaciers ont accomplie jadis avec tant de vigueur, et qu'ils continuent sous nos yeux avec une énergie plus restreinte, les fleuves, les rivières, les torrens et les moindres ruisseaux l'accomplissent aussi, plus lentement, il est vrai, partout où les eaux courent chargées de cailloux, de sable et de boue. Les eaux qui ruissellent à la surface du sol après une pluie abondante entraînent tant soit peu de limon; réunies dans un pli de terrain, elles roulent des graviers; accumulées dans un ravin étroit et rapide, elles déplacent des blocs énormes, elles rongent les berges, qui leur donnent, en s'écroulant, un nouvel aliment; puis toutes ces matières se déposent à mesure que la vitesse du liquide diminue, soit que le lit s'élargisse ou que la pente devienne moins raide. Il s'opère une sorte de triage entre les matériaux charriés. Les plus gros s'arrêtent les premiers, le gravier se

(1) Voyez les études de M. Ch. Martins sur *les Glaciers actuels et la période glaciaire* dans la *Revue* du 15 janvier, du 1er février et du 1er mars 1867.

dépose ensuite quand le torrent a pris les allures tranquilles d'une rivière; le sable, que son extrême ténuité maintient plus longtemps en suspens, descend jusqu'à la mer. De ce mouvement perpétuel des matières solides de l'amont vers l'aval résultent trois conséquences fâcheuses : la montagne est incessamment rongée par les ruisseaux qu'elle alimente; le lit des rivières, encombré de sables et de graviers, ne peut plus contenir les eaux, qui débordent en temps de crue par-dessus les berges; les embouchures des fleuves s'obstruent par des bancs que le mouvement des flots déplace chaque jour. Il y a parfois cependant quelques avantages à mettre en regard de ces graves inconvéniens : les eaux troubles, que l'on peut employer en irrigations, déposent sur le sol un limon fertile; mais tout le profit que l'industrie humaine a su tirer en certaines contrées de cette opération, connue sous le nom de colmatage, ne saurait balancer les désastres que causent l'érosion des torrens dans les Alpes, les inondations dans le bassin de la Loire et les bancs de sable mobiles à l'embouchure de la Seine ou de la Garonne.

Notre globe a traversé, dans les temps antéhistoriques, mais non pas avant l'apparition de l'homme, une ère glaciaire dont les effets gigantesques se révèlent çà et là par des amas de pierres, et dont les glaciers actuels reproduisent en petit les terribles phénomènes. Il est en proie aujourd'hui à l'ère torrentielle. Celle-ci sans doute n'a plus toute son activité primitive, car le développement de la végétation et le changement du climat l'atténuent de jour en jour. On voit des rivières couler inoffensives au fond de vallées que les eaux affouillèrent autrefois à plus de 100 mètres au-dessous du niveau du sol primitif. Cependant les torrens causent encore d'affreux ravages en certaines contrées. On ne s'en préoccupe guère que lorsque le désastre atteint un pays riche et fertile, par exemple quand le Rhône ou la Loire déborde, et l'on ne fait pas attention aux dommages plus fréquens qu'éprouvent les pays de montagnes. D'après ce qui précède, il est clair que l'érosion des montagnes par les torrens est en quelque sorte l'origine des dégâts que produisent les inondations dans les plaines et les atterrissemens sur le littoral. C'est donc là qu'il faut de préférence étudier le phénomène et en chercher le remède. Il n'est pas nécessaire pour cela d'aller loin. Nos départemens de la frontière sud-est, celui des Hautes-Alpes en particulier, sont un exemple lamentable de ce que produisent les torrens.

I.

Les rivières qui coulent des Alpes françaises vers le Rhône, la Durance, le Drac, la Romanche, ont un cours rapide et tortueux; elles charrient des sables et de la boue, elles s'enflent beaucoup dans la saison des orages et des fontes de neige, et diminuent de volume le reste de l'année. Toutefois ce ne sont pas ces cours d'eau que les gens du pays appellent des torrens; ils réservent ce nom à de courts affluens qui prennent naissance dans les replis des montagnes, s'enfoncent entre des talus abrupts et débouchent dans la vallée principale après un parcours de quelques kilomètres, en s'étalant sur un lit démesurément large et bombé. Le torrent se divise ainsi en trois parties distinctes : un bassin de réception, un canal d'écoulement et un cône de déjection. Le bassin de réception a la forme d'un vaste entonnoir dont les flancs, ravinés par les eaux, s'éboulent à chaque pluie d'orage. Lorsqu'il est situé dans les parties hautes des montagnes, la neige que l'hiver y avait amoncelée s'affaisse en peu de jours aux premières chaleurs du printemps, et la masse liquide qu'accumule au fond de l'entonnoir une infinité de petits courans produit une crue non moins subite qu'excessive. La terre, les cailloux, même des fragmens de rocher, sont entraînés par les eaux, si bien que la capacité du bassin s'agrandit à chaque crue. En été, toute grosse pluie d'orage est suivie du même effet. L'eau ruisselle rapidement sur les flancs dépouillés et ameublis, que ne protége nul arbuste, nulle racine. La montagne est rongée jusqu'à ce que le roc vif soit mis à nu. Ce qui caractérise spécialement le bassin de réception est que le torrent y affouille sans cesse. Le canal d'écoulement est une gorge étroite, profondément encaissée entre deux berges abruptes qui, minées par le courant, s'éboulent de temps en temps, et fournissent au torrent une grande masse de ses alluvions et les plus gros des blocs qu'il charrie. A part ces éboulemens, le courant n'y affouille pas; il n'y dépose rien non plus, car la pente du lit est toujours assez forte; mais, lorsqu'au sortir de cette gorge les eaux débouchent dans la vallée, elles se répandent sur une large surface, y perdent par conséquent leur vitesse et abandonnent les matériaux qu'elles n'ont plus la force d'entraîner, les plus gros d'abord, les moindres un peu plus loin. C'est ainsi que se forme le cône de déjection, montagne artificielle ronde et bombée, masse de blocs et de cailloux qui s'accole à la montagne véritable et s'étale aux dépens de la vallée. Le ruisseau, quand il est calme, coule habituellement sur l'arête culminante de ce cône, au sommet du dos d'âne, dans un lit qu'il s'est creusé, tandis qu'au moment des crues

il sort de ce lit instable et se promène sur l'un ou l'autre bord de ses déjections. On dit alors qu'il divague, et partout où il passe il laisse de nouveaux débris, jusqu'à ce que, descendu au plus bas de la pente, il déverse dans la rivière dont il est l'affluent ses eaux encore chargées de sable ou tout au moins de limon.

Ainsi le torrent est nuisible à la vallée de même qu'à la montagne. Si d'une part il affouille, de l'autre il dépose. Or la montagne n'est pas un terrain sans valeur. Dans le département des Hautes-Alpes, où le sol est maigre et la population pauvre, beaucoup d'habitans s'adonnent à la vie pastorale. C'est dans la montagne que sont situés les pâturages dont vivent non-seulement les troupeaux du pays, mais encore ceux des plaines basses de la Provence que la sécheresse chasse en été de leurs domaines. Outre que le bassin de réception, en s'agrandissant de plus en plus, diminue la surface gazonnée, tout le terrain environnant s'ébranle par contre-coup. Le long des deux rives du torrent courent de larges fentes parallèles au lit. Ce sont des quartiers qui glissent et s'effondrent par le dessous en attendant que les eaux les aient rongés par lambeaux. Des chalets, des villages entiers sont menacés d'être engloutis de cette manière. Chaque année, le torrent gagne du terrain, et quelques cabanes sont abandonnées. On montre aujourd'hui sur les bords du Rabioux, suspendues au milieu des berges, les ruines d'un monastère habité par les bénédictins au XIIIe siècle. Si loin que les habitations se trouvent des rives d'un torrent, l'ébranlement s'étend si vite que l'on ne peut jamais se croire à l'abri de ces affaissemens.

Dans la vallée où se dégorgent les eaux, le dommage n'est pas moins redoutable, quoique d'une autre nature. C'est là que sont les champs cultivés, les villages les plus riches; c'est aussi là que passent les grandes routes. Le cône, qui s'exhausse et s'accroît sans cesse, ne s'arrête devant aucune digue; il ensevelit les héritages sous un monceau de pierres. On cite de ces montagnes artificielles qui ont 70 mètres d'élévation à leur sommet et plusieurs kilomètres de circonférence à leur base. Parfois la surface colmatée par un limon fertile est devenue susceptible de culture. Les paysans s'y établissent avec insouciance, défrichent le sol, bâtissent des maisons jusqu'au jour où quelque écart des eaux emportera le fruit de leur travail. Quant aux routes, elles traversent le plus souvent à gué le lit du torrent. On a bien construit quelques ponts; mais tantôt le lit s'exhausse et enterre la maçonnerie, tantôt les culées s'écroulent parce que le sol s'affouille à leur pied, tantôt encore le lit se déplace et le courant se dirige vers un autre point de la route, ou bien une crue extraordinaire balaie toute la construction. Aussi

se contente-t-on le plus souvent de débarrasser la chaussée, après chaque débâcle, des alluvions et des gros blocs dont elle est recouverte. Pendant l'hiver, lorsque la neige revêt les montagnes et les vallées d'un manteau uniforme, l'œil ne reconnaît plus aucun vestige du chemin sur le cône, où il n'y a ni arbres ni maisons; les voituriers s'égarent et tombent dans les trous. Sur la montagne, les chemins vicinaux sont établis quelquefois dans le lit même du torrent, que des berges vives surplombent à pic de droite et de gauche. Que deviendrait le voyageur surpris par un orage au milieu de ces défilés? S'il reste au fond du lit, les eaux vont l'engloutir; s'il essaie de gravir les pentes, le sol s'écroule sous ses pieds. Il est de ces routes où les gens du pays n'ont garde de s'aventurer quand ils prévoient le mauvais temps. Tel est l'état des voies de communication dans un département de la France, à 50 lieues à peine de Lyon et de Marseille.

Les torrens n'exercent pas leurs ravages dans le seul département des Hautes-Alpes; les départemens voisins de l'Isère, de la Drôme et des Basses-Alpes en éprouvent aussi les effets malfaisans. Depuis que l'attention s'est portée sur ce sujet, les géologues ont reconnu l'œuvre des torrens en tout pays de montagnes, dans les Pyrénées, les Cévennes, en Savoie, en Piémont, en Suisse. Il n'est pour ainsi dire pas une ondulation du sol où l'on ne discerne dans une crevasse les deux caractères distinctifs qui ont été décrits plus haut : l'érosion des terrains en pente rapide, et le dépôt d'un cône de déjection lorsque les eaux torrentueuses arrivent sur une surface plus large et moins inclinée. Le même phénomène s'est produit jadis, on n'en peut douter, avec une gigantesque énergie dans les temps où notre hémisphère, sortant de l'époque glaciaire, était sillonné par des cours d'eau impétueux. M. Cézanne signale d'immenses cônes de déjection au pied des Pyrénées, au débouché de l'Adour, du Gave et de la Garonne, puis dans la vallée de l'Isère, depuis Voiron, qui en est le sommet, jusqu'à Pont-de-Beauvoisin, Vienne et Voreppe, qui sont à la base. Dans ce dernier cas, il est vrai, le cône a été tellement raviné par les rivières en des temps plus récens que la forme en est maintenant indécise. Suivant le même auteur, le plateau des Dombes, couvert aujourd'hui par des étangs auxquels il doit sur la carte l'aspect d'une plaine parfaitement plate, n'est autre chose qu'un cône à pente presque insensible, dont la création remonte aux plus beaux temps de l'ère torrentielle; mais en aucune des contrées du globe qui nous sont bien connues l'observateur ne voit de nos jours les torrens produire d'aussi grands dégâts que dans les Alpes du Dauphiné et dans le canton suisse du Tessin. Pourquoi le phénomène persiste-t-il à se

montrer là dans toute son intensité, bien qu'il s'efface ailleurs dans des conditions en apparence favorables?

Il faut en chercher la cause dans le climat et dans la nature géologique du terrain. La vallée de la Durance, — celle du Tessin a même orientation, — est ouverte vers le midi et protégée vers le nord par de hautes montagnes. Elle participe donc du climat sec de la Provence, qui n'est guère favorable à la végétation; partant les terrains escarpés restent souvent nus, ce qui les expose d'autant plus au ravinement des eaux courantes. De plus, les vents qui soufflent de la mer déposent, en remontant les pentes, l'humidité dont ils sont saturés. Il en résulte des pluies rares, mais intenses. Il y tombe, année moyenne, plus d'eau qu'à Paris; seulement, au lieu de se répartir en un grand nombre de jours de pluie, c'est l'affaire de quelques heures d'orage. On cite des années où il n'y eut que dix-sept jours de pluie ou de neige. On n'y connaît ni les brumes, ni les brouillards qui assombrissent les pays du nord; le ciel est d'habitude pur et serein, l'air est limpide; en revanche, les nuages s'entassent par instans de tous les points de l'horizon et fondent à l'improviste en prodigieuses averses.

Quant à la nature du terrain, les vallées des Hautes-Alpes présentent l'aspect d'un sol disloqué dans tous les sens. Est-ce parce que ces montagnes sont l'ouvrage d'un soulèvement récent dont l'âge n'a pas encore consolidé les débris? Les roches les plus compactes sont brisées, fendillées; par conséquent, elles résistent mal au frottement des eaux courantes. Le gneiss et le granite, qui seuls sont insensibles aux influences atmosphériques, n'apparaissent qu'au sommet. Dans la région moyenne, ce sont des schistes et des calcaires broyés par l'air et le soleil. Ailleurs c'est du gypse qui se dissout presque dans l'eau. Ces terrains n'offrent aucune résistance au fléau qui les bouleverse.

Et pourtant il semble démontré que le versant français des Alpes n'a pas toujours offert l'aspect désolé qu'on lui voit aujourd'hui. S'il est certains torrents dont l'antiquité n'est pas contestable, d'autres au contraire ne sont devenus actifs qu'à une époque moderne, quelques-uns même n'ont manifesté leur puissance destructive que depuis un petit nombre d'années. Le sol tendre et mobile des montagnes est par cela même, en dépit de la sécheresse, propre à la culture forestière; les arbres, dont les racines entre-croisées arrêtent la descente des eaux pluviales, font obstacle aux crues subites des ruisseaux. En remontant les petits affluens de la Durance, on aperçoit quelquefois d'anciens torrens devenus inoffensifs. Le bassin de réception, recouvert d'une épaisse forêt, ne donne plus naissance qu'à un ruisseau limpide; le cône de déjection, que la

montagne a cessé d'exhausser à ses dépens, s'est garni de plantations vigoureuses qui en dissimulent le modelé primitif. C'est, pour employer l'expression usitée, un torrent *éteint;* la végétation l'a désarmé. Que si par malheur il prend fantaisie aux habitans du voisinage d'exploiter cette forêt qui les protége, aussitôt les eaux reprennent leur vertu destructive; elles ravinent de nouveau les pentes, rongent les berges, et rejettent au milieu des cultures du cône les débris qu'elles ont arrachés dans le haut de leur lit.

Il est incontestable aussi que les versans des Alpes françaises ont connu des alternances de végétation arborescente et de défrichement par lesquelles s'explique que tel vallon soit boisé maintenant après avoir été déchiré par les eaux sauvages, tandis que tel autre est devenu la proie des torrens après en avoir été protégé des siècles durant. Au sortir de l'ère glaciaire, c'est-à-dire lorsque les immenses glaciers des temps antéhistoriques reculèrent jusqu'à leurs limites actuelles par suite du réchauffement graduel de notre hémisphère, les pentes apparurent tout à coup au soleil nues et friables. Un froid prolongé les avait totalement dégarnies d'arbustes : les eaux y exercèrent leurs ravages; mais le reboisement spontané ne se fit pas attendre. Sur toute surface qu'éclairait le soleil et qu'arrosait la pluie, la force végétative fit merveille. Les plantes herbacées d'abord, puis les arbustes, puis les grands arbres retinrent le sol croulant des montagnes. Les torrens les moins funestes, les plus nombreux, ceux que ne favorisait pas le voisinage des glaciers ou l'extrême déliquescence du terrain, s'endormirent d'eux-mêmes. Les Alpes étaient alors inhabitées. Un peu plus tard survinrent les peuplades humaines, qui s'étaient contentées de vivre dans les plaines tant qu'elles n'avaient pas été trop nombreuses. Ces hommes primitifs voulaient des terres à mettre en culture et des pâturages pour leurs bestiaux. Ils continuèrent dans la montagne l'œuvre de défrichement qu'ils avaient commencée sans inconvénient à de moindres altitudes, et, ce faisant, ils détruisirent l'obstacle que la nature avait élevé contre les eaux malfaisantes. Néanmoins les grands bois ne disparurent alors qu'en partie. Les populations étaient rares, et, dès qu'elles s'organisèrent en société, les chefs revendiquèrent la jouissance ou la propriété des forêts. Il est certain cependant que les Alpes françaises étaient en grande partie déjà dénudées quand l'ordonnance de Colbert sur les eaux et forêts vint interdire les défrichemens. Il y eut à la révolution quelques années de confusion ou de désordre dont les effets furent terribles. Les grands massifs forestiers que la confiscation enlevait à la noblesse et au clergé revinrent, les uns à l'état, qui n'avait guère le temps de les protéger, les autres aux communes, qui s'empressèrent d'abattre

les futaies et de livrer le sol aux troupeaux. Pendant une dizaine d'années, l'exploitation des bois eut lieu sans règle ni frein, ce qui est nuisible à toutes les forêts et surtout à celles des pays de montagnes, où dominent les essences résineuses, qui ne se reproduisent pas sans des soins particuliers. Depuis cette époque jusqu'au moment (1840) où M. Surell décrivait le triste aspect des Hautes-Alpes, si ce n'est les habitans, personne ne parut plus s'inquiéter du dépérissement de ces vallées lointaines. Les communes, sous prétexte qu'elles étaient pauvres et réduites à vivre de leurs troupeaux, obtenaient sans trop de peine la permission de pâturer leurs bêtes à laine dans les forêts; les détritus du sol forestier s'enlevaient chaque année au profit des maigres cultures du voisinage; on tolérait à un degré abusif l'ébranchage des arbres verts pour les besoins de la vie domestique. Aussi la montagne se déboisait-elle rapidement, quoiqu'en même temps le pays s'appauvrît de plus en plus, parce que les habitans n'avaient plus de bois de chauffage et qu'en même temps les pâturages disparaissaient, usés par la dent du mouton ou dévorés par le torrent.

Circonstance étrange, qu'il importe de bien préciser, le mouton, la seule richesse de ce pays, en est aussi le fléau. Le pâturage n'est pas en lui-même une mauvaise chose : en Suisse, où domine la race bovine, la montagne est verte et productive; en France et sur le versant italien, où le mouton est plus abondant, la terre est décharnée et s'épuise. Les qualités propres au bétail de l'une et l'autre espèce expliquent la différence des résultats. La vache tond l'herbe sans l'arracher; avec ses larges pieds, elle tasse le sol et ne le coupe pas. Le mouton au contraire a le pied incisif, la dent tenace; il ne broute pas, il arrache et fouille le sol. La chèvre est encore pire. On raconte que Napoléon Ier, demandant un jour à une députation de paysans du Jura ce qu'il pouvait faire pour eux, reçut cette réponse inattendue : « sire, faites une loi contre les chèvres. » Mais le mouton et surtout la chèvre sont le bétail du pauvre, que l'exiguïté de ses ressources prive d'avoir une vache dans son étable. N'est-il pas bizarre cependant que ces troupeaux doux et modestes, si chers aux poètes des temps héroïques, soient proscrits aujourd'hui au nom d'une science progressive? Des savans à l'esprit positif prétendent que la race ovine a ruiné la Grèce et la Sicile; quel effrayant commentaire des idylles de Théocrite et de Virgile!

Les moutons ne font au reste tant de dégâts que parce que le nombre s'en trouve hors de proportion avec les ressources du pays. Outre les troupeaux indigènes, les Alpes françaises nourrissent les troupeaux *transhumans*, qui vivent l'hiver sur les plaines de la

Provence et se réfugient sur les hauteurs durant les grandes chaleurs de l'été. Ces bêtes, accoutumées aux prairies maigres et caillouteuses du midi, émigrent par longues bandes de 1,000 à 1,200 bêtes. Le trajet est long, sur les routes l'herbe est rare; le mouton prend l'habitude de tondre l'herbe jusqu'à la racine, de fouiller le terrain du museau et des pattes. Arrivé sur les herbages plus riches de la montagne, il continue d'arracher gloutonnement les moindres plantes. Enfin les moutons marchent en file, on le sait, tous dans le même sentier, piétinant le sol à la même place, ébranlant les pierres et le gravier, qui roulent jusqu'au bas du talus. Cette double migration annuelle, du sud au nord et du nord au sud, convient, il est vrai, à l'animal. Pendant qu'il est sur les hauteurs, il engraisse, il échappe aux maladies; sa laine prend une qualité supérieure. Qu'y gagnent en échange les habitans de la montagne? Peu de chose en réalité : cinquante centimes par tête de bétail pour la saison. Chaque mouton indigène rapporterait à son propriétaire six ou huit fois plus par la laine et par l'engrais; mais pour acheter des bêtes il faut un capital que n'a pas le paysan des Alpes. Celui-ci vit donc tant bien que mal de la chétive redevance payée par les bergers transhumans, avec la triste condition de voir d'année en année ce faible revenu décroître, parce que la terre se stérilise. M. Surell constatait dejà en 1840 que le nombre des bêtes à laine était réduit de moitié en quinze à vingt ans. Quelle ressource reste-t-il alors à l'habitant, qui n'a plus ni bois de chauffage ou de construction parce qu'une exploitation inintelligente a ruiné les forêts, ni pâturages parce que les troupeaux ont rongé l'herbe jusqu'à la racine, ni champs à mettre en culture dans la vallée, le torrent les ayant engloutis sous ses déjections? Il ne peut plus qu'émigrer lui-même, — ce qu'il fait, bien qu'il aime son pays natal. De tous côtés, on aperçoit des cabanes désertes ou en ruines. La population diminue; de 1806 à 1846, le département des Hautes-Alpes avait gagné 15,000 habitans; de 1846 à 1866, il en a perdu 11,000. Dans toute la France, sans en excepter la Corse, c'est la portion du territoire où l'on compte le moins d'habitans par kilomètre carré.

II.

Les principaux traits du sombre tableau des Hautes-Alpes que nous venons de tracer sont empruntés à l'*Étude sur les torrens*, ouvrage devenu classique, dans lequel un jeune ingénieur, alors au début de sa carrière, décrivait avec une singulière vivacité de style et de couleur les maux dont les Alpes françaises étaient affli-

gées. Le livre de M. Surell, plein de science et d'observations, exposait ce que les savans appellent la théorie des torrens, et indiquait ensuite les mesures à prendre pour en arrêter les ravages. L'auteur a eu la bonne fortune de donner, après plus de trente ans, une seconde édition de cette œuvre de jeunesse sans avoir autre chose à en ôter que quelques notes devenues inutiles. Le remède qu'il avait prescrit a été mis à l'épreuve et trouvé bon. L'expérience a confirmé les sagaces prévisions de la théorie.

Et d'abord n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que les montagnes bouleversées par les torrens aient été négligées si longtemps? Un savant, M. Héricart de Thury, des préfets de ces malheureux départemens, MM. Ladoucette et Dugied, s'étaient efforcés en vain d'attirer l'attention sur les ruines que les eaux entassaient chaque année dans la vallée de la Durance. C'était un pays pauvre, éloigné, néanmoins intéressant aussi bien par les souvenirs de son histoire que par l'honnêteté de sa population. La vallée de la Durance a fourni de tout temps le passage le plus commode de France en Italie; le col du Mont-Genèvre, auquel elle aboutit, n'est pas désert et inhospitalier, c'est un plateau cultivé, habité. C'est par là que, depuis Annibal jusqu'à Louis XIV, on est entré le plus souvent en Piémont. Il n'est pas une gorge de ces montagnes qui ne soit illustrée par un combat. Vauban y avait fortifié les places importantes de Briançon, Embrun et Mont-Dauphin. Napoléon y avait fait passer une des grandes routes militaires de l'empire, et, quand en 1815 l'armée austro-sarde envahit le Dauphiné, les habitans des forteresses surent tenir l'ennemi à distance. Enfin de nos jours la garde mobile des Hautes-Alpes laissait la sixième partie de son effectif sur les champs de bataille. Voilà bien des titres par lesquels ce malheureux pays se recommande à nous. Par bonheur, l'œuvre de régénération de ces montagnes est enfin commencée. Il nous reste à dire comment on a mis à exécution les plans de M. Surell, et quels résultats sont obtenus déjà.

Jusqu'alors, on n'avait connu que deux moyens de défense contre les torrens : ils consistaient à endiguer le lit sur le cône de déjection, afin de donner aux eaux un cours régulier au lieu de les laisser divaguer au hasard parmi les champs cultivés, et à barrer les parties hautes du lit par des fascines ou des murs en pierre pour amortir la rapidité du courant. Les digues étaient surmontées en peu de temps, grâce à l'exhaussement du sol; les barrages étaient culbutés par les fortes crues, et causaient alors de plus redoutables accidens. De plus, quelques communes de la montagne, effrayées de la ruine progressive de leurs pâturages, s'étaient avisées de les mettre *à la réserve*, c'est-à-dire d'en interdire l'accès aux troupeaux

pendant plusieurs années. On y voyait alors l'herbe repousser, les arbustes même reparaître; mais les habitans ne se résignaient qu'avec peine à ce sacrifice momentané de leurs communaux, puisqu'ils y perdaient les avantages de la culture pastorale, la seule que la nature escarpée du terrain leur permît. D'ailleurs ces divers remèdes, digues, barrages, mise en réserve, ne s'appliquaient nulle part avec ensemble, de manière à en obtenir la plus grande efficacité possible; chacun agissait un peu à l'aventure, sans bien comprendre ce qui était le plus avantageux, et avec un dédain trop marqué de l'intérêt du voisin. Au surplus, les travaux de préservation dirigés contre les torrens se portaient de préférence sur la partie inférieure de leur cours, sur le cône de déjection, où les dommages étaient plus sensibles que dans la montagne. Ce fut un des grands mérites de M. Surell de démontrer jusqu'à l'évidence qu'il n'y avait rien à faire que de provisoire dans la vallée où débouche le torrent, et que le remède devait s'attaquer à la racine même du mal, être appliqué au bassin de réception, dans lequel se réunissent par filets imperceptibles les eaux qui plus bas affouillent les berges de leur lit, et plus bas encore roulent des avalanches de blocs et de cailloux.

Éteindre un torrent, pour employer l'ingénieuse expression que M. Surell a fait adopter, ce n'est pas en tarir les sources et en dessécher le lit; c'est simplement mettre obstacle à ce que les eaux entraînent dans leur cours impétueux de la boue, des graviers et des fragmens de rocher. Par cela seul que les eaux cessent d'être troubles, il est évident qu'elles cessent aussi d'être nuisibles, puisqu'elles ne rongent plus le sol et qu'elles ne déposent plus de sédiment. Or l'extinction s'obtient par les quatre opérations que voici : 1° tracer dans la montagne autour du bassin de réception une zone de défense dont l'accès est interdit aux troupeaux; 2° boiser cette zone par des plantations appropriées au sol et au climat, ou tout au moins y favoriser la végétation herbacée; 3° planter des arbustes ou des broussailles à racines filamenteuses sur les berges vives, dont l'éboulement est sans cesse à craindre; 4° construire enfin des barrages en pierres ou en fascines en travers de tous les ravins, de façon à entraver le cours de l'eau et l'obliger à déposer les détritus dont elle est chargée. Ces diverses opérations, simples au fond et même peu coûteuses, devaient rencontrer cependant une vive résistance de la part des plus intéressés, des habitans de la montagne, qui de mémoire d'homme usaient et abusaient de leurs pâturages, et ne se résignaient pas de bonne grâce à en faire le sacrifice. Exclure les troupeaux d'une partie de leurs terrains, c'était en effet leur enlever une partie de leurs revenus; encore moins au-

raient-ils consenti a faire les frais des autres travaux de défense. Après bien des discussions et des hésitations, il fut démontré que l'initiative locale était impuissante, et que le concours de l'état était nécessaire. Ce fut alors qu'intervint la loi du 28 juillet 1860 sur le reboisement des montagnes.

Il existait déjà, dans l'arsenal des lois antérieures, quantité de mesures exceptionnelles édictées avec l'intention de faire obstacle au déboisement de la propriété forestière; mais, outre que ces mesures restrictives avaient pour but d'empêcher le défrichement plutôt que de favoriser le reboisement des cantons défrichés mal à propos, elles avaient encore l'inconvénient de ne pas faire la distinction qu'il convient entre les forêts des plaines et celles des pays montagneux. Antérieurement à 1860, on ne peut citer qu'une seule grande opération de reboisement entreprise dans un dessein d'utilité publique : c'est la plantation des dunes de Gascogne, par laquelle Brémontier, ancien ingénieur de la généralité de Bordeaux, s'est illustré. En 1845, sur la demande de la plupart des conseils-généraux, un projet de loi avait été préparé qui avait pour but de soumettre au régime forestier tous les terrains sur lesquels l'utilité publique commandait de régénérer les bois ou les pâturages. Ce projet trop radical n'avait pas eu de suite. C'eût été sans contredit s'engager dans des dépenses illimitées et porter une grave atteinte aux droits de la propriété privée.

La loi du 28 juillet 1860 eut une bien moindre portée. Elle ne déclare le reboisement obligatoire que sur les terrains en pente et dans le cas seulement où l'état du sol est un danger pour les terrains extérieurs. Encore dans ce cas soumet-elle la déclaration d'utilité publique à des formalités d'enquête et d'informations qui sauvegardent l'intérêt des propriétaires. Elle ne permet d'atteindre en une année que le vingtième du territoire d'une commune, ce qui garantit les habitans des montagnes contre l'expropriation en masse de leurs pâturages. Au surplus, en mettant la plus forte partie des dépenses à la charge de l'état, le législateur limitait de très près l'intervention de l'administration forestière. On évaluait alors à plus de 1,100,000 hectares la superficie susceptible d'être reboisée, et on affectait à ces travaux une subvention de 10 millions de francs à dépenser en dix ans. Comme on estimait la dépense du reboisement à 180 francs par hectare, il était évident que les opérations ne pouvaient porter en moyenne que sur 8,000 hectares par an. Seulement il était bien entendu que les premiers travaux de reboisement devaient être entrepris dans les cantons victimes des ravages des torrens, où le remède devait être le plus efficace en même temps que le danger du *statu quo* y était le plus grave.

Néanmoins la loi sur le reboisement des montagnes, réduite à ces proportions modestes, fut encore mal accueillie par les populations pastorales qu'elle avait l'intention de sauvegarder. Les montagnards n'apercevaient que le résultat immédiat, la mise en réserve des communaux, et prétendaient que leurs troupeaux périraient tous en attendant les herbages sous bois qu'on leur promettait dans vingt ans. Habitués aux maigres ressources de la dépaissance et trop pauvres pour s'en passer, ils se voyaient en expectative privés du domaine dont ils avaient toujours joui. Ils avaient en effet quelque raison de s'effrayer, puisqu'on ne leur parlait que de transformer ces pâtures en forêts, et, avec l'exagération à laquelle le paysan qui se voit menacé dans son bien se laisse volontiers aller, ils comparaient les agens forestiers à « des ogres prêts à dévorer les troupeaux et les pâtures. » Il y avait du bien-fondé dans cette opposition. La plantation des friches était le plus souvent inutile, et, si l'on y eût insisté, la mesure eût profité aux communes situées dans les vallées au détriment de celles dont le territoire était sur les hauteurs. L'administration forestière eut la sagesse de le reconnaître. En 1864, elle provoqua le vote d'une nouvelle loi qui substituait le gazonnement au reboisement dans tous les cas où la végétation arborescente était une précaution superflue. L'érosion du sol par les torrens n'a pas été toujours la conséquence d'un déboisement intempestif; en beaucoup d'endroits, le mal n'a d'autre cause que l'abus de la dépaissance, la destruction des herbages par la dent vorace du mouton et de la chèvre. Dans ce cas, il est inutile de faire venir des arbres ou même des arbustes; il suffit d'herbages qui raffermissent le terrain, à la condition qu'on ne permette pas aux troupeaux de les tondre jusqu'à la racine. Sur les pentes que les eaux n'ont pas encore entamées, la moindre broussaille, une simple touffe d'herbe, retarde l'écoulement des eaux pluviales, les divise, conserve la fraîcheur du sol au profit de la végétation elle-même, et retient les cailloux prêts à s'ébouler. Le résultat est atteint sans que le paysan soit privé de la vaine pâture, qui est quelquefois son unique gagne-pain.

Ainsi l'œuvre de régénération des montagnes consiste dans le gazonnement des parties encore saines et dans le reboisement des terrains profondément attaqués par le torrent, indépendamment des barrages et autres moyens de défense par lesquels on retarde l'écoulement des eaux. Les forêts constituent ainsi de vastes abris qui, dans la région moyenne, protégent les pâturages, et dans le haut préviennent la formation des avalanches. Le paysan reçoit une double satisfaction, puisqu'on remet en bon état les terres de parcours de ses troupeaux, et qu'on lui promet en même temps à courte

échéance le bois dont il a besoin pour les usages journaliers de la vie.

A l'aide de ces deux lois fécondes sur le reboisement et le regazonnement des montagnes, l'administration forestière a obtenu en peu de temps de merveilleux résultats. En dix ans, de 1860 à 1870, malgré les hésitations et les incertitudes du début, 95,000 hectares de terrains en pente furent régénérés. Le département des Hautes-Alpes, si maltraité jusqu'alors par les eaux sauvages, eut la plus belle part de ces travaux. Avec le temps, les préventions que les paysans montraient d'abord se sont évanouies. La mise en réserve des pâturages, que l'on repoussait dans le principe, même par la violence, est regardée maintenant comme le salut du pays, sauf par un petit nombre de mécontens qu'inspire trop évidemment l'intérêt personnel. Réglementer les pâturages, boiser les ravinemens, voilà la préoccupation du pays. Le conseil-général des Hautes-Alpes en proclame avec enthousiasme l'utilité. Bien loin de rencontrer encore des résistances, les ingénieurs forestiers se sentent appuyés par l'opinion; MM. Séguinard et Costa de Bastelica, auxquels la direction de cette œuvre importante est confiée, reçoivent la sympathique expression de la reconnaissance publique. Peu à peu, dans la montagne, les hideux ravins qui rongeaient les coteaux disparaissent sous la verdure; dans la plaine, les cônes de déjection se couvrent de belles récoltes et de plantations; le lit des torrens est fixé; les routes franchissent les plus mauvais passages sur des ponts que les crues n'enlèvent plus; les ruisseaux qui descendent à la rivière sont limpides au lieu d'être chargés de cailloux et de sédimens. Si cette transformation pouvait être poussée jusqu'à ses dernières limites, la Durance n'amènerait bientôt plus à Marseille que des eaux vives et pures en place de cet épais liquide que les filtres sont impuissans à clarifier. Pourtant tous les torrens ne sont pas susceptibles d'être éteints par ces ingénieux procédés. Il en est qui prennent naissance près des cimes de la montagne, à une telle hauteur que la végétation n'y saurait prospérer. Ceux-là sont incurables; ils continueront leurs ravages jusqu'à ce qu'ils aient entraîné tout le terrain meuble et mis à nu les roches primitives.

Il y a quelques années, surgirent, — on s'en souvient peut-être, — de longues controverses sur le rôle météorologique des forêts. Les uns soutenaient qu'elles attirent la pluie et la grêle, et d'autres qu'elles les éloignent. On discutait beaucoup sur la façon dont les arbres modifient l'évaporation et l'infiltration des eaux pluviales, sur les rapports entre les défrichemens et les inondations des grandes rivières. Ces problèmes sont encore bien obscurs, comme tout ce qui se rapporte à la science un peu vaine que l'on appelle la mé-

téorologie. Ce qui s'agitait dans ce débat était plus grave qu'une simple question scientifique; il s'agissait en effet de savoir si les forêts doivent être conservées avec soin ou sacrifiées à des cultures plus productives. Les partisans de la sylviculture s'appuieraient sans doute avec empressement aujourd'hui sur les beaux résultats que le reboisement a donnés dans les Alpes. N'est-ce pas en plantant ces montagnes chauves que l'on y ramène la richesse et la sécurité? Il serait inexact d'en tirer tout de suite des conséquences trop favorables aux forêts. Rien ne prouve après tout que la végétation arborescente influe sur le climat, ce qui serait le point important à établir. Dans les montagnes, les arbres jouent en quelque sorte un rôle mécanique, parce que leur feuillage donne de l'ombre à la terre et que leurs racines retiennent les eaux pluviales, que par suite ils modifient le régime des ruisseaux. A ce point de vue, les forêts des pays de montagne sont d'intérêt public; c'est la sauvegarde des vallées et des plaines situées en aval. On l'a vu, le modeste gazon des pâturages est un protecteur presque aussi efficace que les plus belles futaies. Forêts et herbages contribuent à la bonne répartition des eaux sur de vastes étendues de territoire, et, si l'on a l'imprudence de les laisser dépérir, le dommage s'en fait sentir au loin.

Est-il besoin de cet avertissement pour nous faire voir que toutes les parties du territoire national sont solidaires les unes des autres? On l'a peut-être trop oublié. On s'est laissé persuader insensiblement que les plaines aux belles récoltes, aux cultures intensives, méritent seules d'attirer l'attention, que les départemens très peuplés ont seuls droit aux chemins de fer, aux canaux, que les travaux publics dont le budget de l'état fait les frais doivent être réservés aux régions de la France qui en tirent le plus de profit, et si l'on consent à les distribuer d'une main avare aux contrées moins richement dotées par la nature, il semble que ce soit une aumône qu'on leur accorde. Cet égoïsme est un mauvais calcul; ce qui précède l'a suffisamment démontré.

Au moyen âge, les régions montagneuses de la France vécurent dans un état de tranquillité relative que des pays en apparence plus prospères pouvaient leur envier. On y était à l'abri des invasions, des conquêtes; l'âpreté du sol les protégeait contre les bandes armées qui se livraient au brigandage quand la paix leur faisait des loisirs. Les Cévennes et les Alpes ne connurent la guerre qu'aux époques d'intolérance religieuse. Les montagnards étaient en somme paisibles et heureux, car du monde extérieur ils ne voyaient rien qu'ils eussent raison d'envier. Un peu plus tard, lorsqu'ils se trouvèrent en relations plus intimes avec les habitans de la plaine, ils eurent leurs représentans dans les assemblées du Dauphiné, du

Languedoc, de la Guienne, où l'esprit local était encore puissant et vigoureux. On les connaissait, on leur venait en aide volontiers; mais, quand toutes les provinces de l'ancienne France se virent découpées en départemens de moindre étendue, et que la solution des moindres questions de clocher eut été transférée à Paris, ces pays pauvres et peu peuplés ne comptèrent plus dans le gouvernement qu'à proportion du faible chiffre d'impôt qu'ils payaient et du petit nombre de députés qu'ils envoyaient aux assemblées délibérantes. On les oublia, comme si la plus maigre portion du territoire pouvait être négligée sans que le reste en souffrît. C'est l'histoire des montagnes, c'est aussi l'histoire des contrées stériles telles que les Landes et la Sologne. Seulement pour celles-ci, que le progrès entourait de tous côtés, la réparation est venue plus tôt. On a compris enfin qu'un département du centre de la France n'est pas laissé à l'abandon sans que les départemens environnans en soient aussi victimes. Dans les Alpes, l'œuvre de la régénération n'a fait que commencer avec le reboisement des montagnes; il y faudrait bien d'autres travaux. Ces régions sévères où l'homme vit près des limites de la terre habitable et lutte contre tous les fléaux, gelée, sécheresse, pluie ou torrent, sont comme un édifice délabré qu'il faut reprendre en sous-œuvre, si l'on ne veut qu'il périsse en entier. La population l'abandonne, la richesse publique s'y amoindrit chaque année. Routes et chemins de fer, institutions de crédits et établissemens publics, tout y est à faire comme dans un pays neuf. C'est un pays à reconquérir, non sur l'ennemi, ce qui serait glorieux, mais sur la nature, ce qui est plus glorieux encore.

H. Blerzy.

UN

POÈTE AMÉRICAIN

WALT WHITMAN.

Muscle and pluck for ever!

« N'avez-vous pas, disait dernièrement un critique anglais, n'avez-vous pas entendu parler de la musique de l'avenir? n'avez-vous pas entendu la musique elle-même? Ce n'est plus une chose promise, c'est un fait accompli, du moins les fondations seules sont déjà proclamées par certains prophètes supérieures aux plus hauts sommets qu'aient atteints ces talens médiocres du passé : Mozart, Haendel, Beethoven! Il en est de même de la poésie de l'avenir : ses chants sont annoncés, et le premier chanteur se tient là parmi nous. A la vérité il n'est que le précurseur d'une longue série de poètes futurs, mais ceux-ci marcheront sur ses pas, comme Virgile sur ceux d'Homère, Dante sur ceux de Virgile, Milton sur ceux de Dante, et ainsi de suite, l'héritage sacré se transmettant de main en main... Le vieux monde est fini, mais Apollon a choisi les États-Unis pour refuge, et la pauvre petite fontaine d'Hippocrène vient d'être remplacée par les flots bruyans de l'intarissable Mississipi, l'Hélicon et le Parnasse ont abdiqué en faveur des Alleghanys et du soleil levant. » Le poète de l'avenir dont M. Austin annonce ainsi l'apparition avec une ironie attristée n'est point connu en France; jusqu'en 1867, il ne l'était en Angleterre que par les sévères critiques de quelques journaux, échos fidèles d'une bonne partie de la presse américaine, et les citations produites à l'appui

eussent justifié des attaques plus véhémentes encore. On parlait avec stupeur d'un poète dont les vers ne présentaient pas trace de rime, sauf dans un petit nombre de cas où la rime survenait comme par hasard; on parlait avec dégoût d'un prétendu novateur qui exprimait en termes confus, incorrects, grossiers, les paradoxes les plus extravagans que puissent inspirer l'esprit de révolte et le matérialisme; à ce nom de Walt Whitman s'attachaient à la fois le scandale et le ridicule.

Un article de M. Rossetti, celui-là même qui devait plus tard publier une édition anglaise considérablement expurgée de l'œuvre extraordinaire qu'on ne pouvait juger alors que par ses mauvais côtés, une étude qui parut dans *the Chronicle*, donna le premier signal du revirement auquel l'influence d'Emerson, l'illustre champion du principe absolu de l'indépendance personnelle, ne fut pas, dit-on, étrangère. A sa suite, d'autres admirateurs éminens se déclarèrent, et par eux Whitman fut jugé le vrai poète de son temps, un hardi pionnier, incapable de compromis avec les formes anciennes, mais digne de se frayer des voies appropriées aux besoins nouveaux des sociétés démocratiques : c'était le fondateur de la poésie américaine, c'était un législateur méconnu, c'était l'annonciateur des *avatars* suprêmes de la démocratie, — et, l'enthousiasme grandissant toujours, — c'était la démocratie en personne; il donnait l'idée de quelque chose de surhumain; c'était une des grandes forces de notre temps! Le président Lincoln résuma les éloges en prononçant l'arrêt définitif : c'est un homme. — Tout au plus admettait-on qu'il eût quelques défauts résultant de sa force et de son originalité mêmes, d'abord celui de parler crûment de choses brutales, de braver l'honnêteté dans ses expressions toujours, et parfois dans ses théories. On lui reprochait aussi, comme à Shakspeare, l'usage de locutions impropres, de vulgarités incompatibles avec le style élevé, puis un néologisme bizarre, composé d'emprunts plus ou moins défigurés faits aux différentes langues, enfin et surtout l'orgueil poussé jusqu'au délire, la glorification incessante du moi. Il l'a dit lui-même :

« Petit est le thème de l'hymne qui suit et cependant le plus grand de tous, — *soi-même*, cette merveille, une simple personne isolée. »

Soi-même et *en masse*, l'égoïsme et la démocratie, voilà les sujets favoris de ses chants de Whitman; à ce titre, ils sont essentiellement modernes. Certes aucun écrivain européen, poète ni prosateur, n'est tombé dans les excès d'énergique mauvais goût que voudraient inaugurer sur les ruines de l'idéal Walt Whitman et ses sectaires;

mais enfin il existe malheureusement chez nous, depuis quelques années, une tendance marquée vers ce réalisme qui est le contraire du naturel et de la vérité, une disposition à confondre les muscles avec le génie. On a trop oublié l'appréciation exquise de Joubert. « Où il n'y a point de délicatesse, il n'y a point de littérature. Un écrit où ne se rencontrent que la force et un certain feu sans éclat n'annonce que le caractère. On en fait de pareils, si l'on a des nerfs, de la bile, du sang et de la fierté. » A ces chercheurs fantaisistes, à ces révélateurs excentriques, ennemis de l'ordre et de la méthode, qui écrivent à la force du poignet et ne craignent pas de fouiller les élémens les moins purs, les plus malsaines profondeurs de la nature humaine, il peut être utile de faire connaître Walt Whitman. Quelques-uns reculeront sans doute effrayés devant les monstruosités auxquelles conduisent leurs propres principes poussés aux extrêmes limites par un maître du genre; les incorrigibles éprouveront du moins ce découragement que donne le sentiment de l'infériorité, ils désespéreront d'atteindre à cette intensité de vie animale, à cette *poignance*, comme disent les *Yankees* admirateurs de Whitman, à ces fureurs d'iconoclaste en présence du convenu, à cette puissance de tempérament titanique, dont M. Victor Hugo dans ses audaces les moins excusables et M. Baudelaire dans ses plus vénéneuses compositions ne se sont approchés que de loin.

Walt Whitman (Walt est l'abréviation de Walter) est né au village de West-Hills, Long-Island, dans l'état de New-York, le 31 mai 1819. Sa famille paternelle est d'origine anglaise; sa mère, Louisa van Velsor, était de race hollandaise. Ses parens appartenaient tous deux à la secte du quaker Elias Hicks, qui professe le déisme pur. Ils eurent de nombreux enfans, dont chacun fut obligé de gagner sa vie. Walt, placé à l'école dans un faubourg de New-York, commença dès l'âge de treize ans le métier d'imprimeur; il devint plus tard instituteur de campagne, et se mit à écrire, tout en se livrant aux entraînemens d'une jeunesse fougueuse, au plaisir des voyages, et en revenant parfois aux humbles travaux de charpentier et de maître maçon, qui avaient été ceux de son père. Ses premiers essais littéraires, publiés dans la *Democratic Review*, remontent à 1841; ils passèrent inaperçus, étant fort médiocres. Son premier poème, *l'Argent du sang*, fut une dénonciation de la loi contre les esclaves fugitifs; mais en 1855 seulement le recueil intitulé *Brins d'herbe* (*Leaves of Grass*) commença en réalité sa réputation.

Le mépris qu'il éprouvait pour le sentimentalisme élégant que les poètes de l'école de Tennyson ont mis en honneur, et qui pour lui n'était qu'un verbiage plus ou moins musical, résultat d'une vie de mollesse et d'énervement, — la haine de ce genre de littérature

dont l'origine selon lui est féodale, d'une certaine distinction convenue, de ce qu'il appelle les façons de la haute vie de bas-étage, — l'ambition enfin de créer une poésie américaine proprement dite, en rapport avec l'immensité territoriale et la grandeur des destinées du Nouveau-Monde, lui inspirèrent cette œuvre, qui eut un succès prodigieux en même temps qu'elle suscita de formidables orages. Emerson n'a pas craint de désigner *Leaves of Grass* comme le morceau le plus extraordinaire de sagesse et d'esprit qu'eût encore produit l'Amérique! Sans doute la forme en est souvent négligée ou même baroque. Si vous êtes imbu de vieux préjugés contre les poèmes en prose, si vous tenez compte des lois de la versification, gardez-vous de lire ce qu'on a comparé avec trop d'indulgence à la poésie de la Bible et à la prose rhythmée de Platon. L'auteur déclare du reste rompre avec tous les précédens; *Aujourd'hui,* voilà l'épreuve qui doit tenter le poète! A quoi bon remonter dans la nuit des générations lointaines? L'homme naturel, tel est son héros; les États-Unis sont en eux-mêmes le plus grand de tous les poèmes. Walt Whitman enterre le passé : il chante l'avenir, l'Amérique et la liberté; qu'on n'attende de lui rien de frivole ni de féminin. Il se pique avant tout d'une herculéenne virilité.

« Je ne suis pas un délicat *dolce affettuoso,* moi! — barbu, brûlé par le soleil, le cou bruni, le ton austère, j'arrive... »

Dans un de ses chants patriotiques, *le Départ de Paumanok*, après nous avoir appris qu'il a quitté Paumanok à la forme de poisson (1), Paumanok, où il est né, où l'a élevé une mère parfaite, pour errer par maint pays, lui, l'amant des pavés populeux, tour à tour habitant de Mannahatta, cité maritime, ou des savanes du sud, soldat campé le sac au dos, le fusil au bras, ou mineur de Californie, nourri dans les bois de Dakotah de la chair des animaux sauvages et des eaux vives de la source, etc. (il y en a très long ainsi, le poète se complaît dans ces énumérations interminables), — après avoir fui les foules, salué, libre et heureux, le Missouri rapide, le puissant Niagara, vu paître les buffles dans les plaines immenses,... après avoir surpris les secrets de la terre et des rochers, des fleurs éphémères, des brillantes étoiles, de la pluie et des neiges, étudié le chant du faucon des montagnes, que sais-je encore? Walt Whitman s'écrie :

(1) Paumanok est le nom que les indigènes donnent à Long-Island, qui offre en effet sur la carte la figure d'un poisson.

« ..... Je pars pour un monde nouveau... — Voilà donc la vie! voilà ce qui est venu à la surface après de si laborieux enfantemens et tant de convulsions! — Tout est si curieux, si réel! — Sous mes pieds, le sol divin, — sur ma tête, le soleil! — Regardez-bien, le globe tourne, — et avec lui les continens ancêtres groupés ensemble, — les continens présens et futurs, au nord, au sud, avec l'isthme entre eux. — Voyez les vastes espaces sans routes frayées; — comme en un rêve, ils changent, ils se remplissent! — Des masses sans nombre débouchent sur eux, les couvrent, — et les voilà portant les peuples, les arts, les institutions les plus avancées que l'on connaisse. — Regardez-bien! A travers le temps, — j'entrevois un auditoire incalculable; — d'un pas ferme et régulier, ils s'avancent, ils ne s'arrêtent jamais, — cortéges d'hommes, d'Américains, plus de cent millions! — Une génération joue son rôle et passe, — une autre génération s'acquitte du sien et passe à la suite, — le visage tourné vers moi, de côté ou en arrière, — les yeux fixés sur moi rétrospectivement! — Américains, conquérans, l'humanité marche : en avant! — Le siècle marche! Liberté! — Masses, à vous le programme de mes chants! »

Et le programme se déroule : chants des prairies, chants du Mississipi, chants de l'Ohio, de l'Indiana, de l'Illinois, de l'Iowa, du Wisconsin... Walt Whitman ne discute pas l'œuvre des philosophes, des poètes, des prêtres, des martyrs, des artistes, des inventeurs qui l'ont précédé, il ne nie pas la grandeur passée des nations abaissées ou éteintes; mais les ruines auxquelles il rend hommage une fois pour toutes ne sont point ce qui l'occupe, son jour est venu, à *lui*.

« J'ai fait dans l'Alabama ma promenade matinale, — j'ai vu la femelle de l'oiseau-moqueur sur son nid, parmi les ronces, couver ses œufs; — j'ai vu le mâle aussi, — je me suis arrêté pour l'entendre tout près de là, gonflant sa gorge et chantant joyeusement, — et, tandis que j'écoutais, il me vint à l'esprit que ceux pour lesquels il chantait n'étaient pas ici, — qu'il ne chantait ni pour sa compagne seulement, ni pour lui-même, ni pour l'écho, — mais pour quelqu'un d'inconnu, d'invisible, d'attendu, — pour le dépôt transmis, pour le don mystérieux, pour ceux qui sont encore à naître.

« Démocratie! — aujourd'hui près de vous un gosier se gonfle et chante joyeusement, — ma femme! — pour la couvée qui sortira de nous deux... — pour ceux d'à présent et pour ceux à venir. — Dans la triomphante allégresse que j'éprouve d'être prêt à les recevoir, — je sonnerai les fanfares les plus fières et les plus fortes qu'on ait encore entendues sur la terre. — J'entonnerai les chants de la passion à la-

quelle il faut céder, — des chants pour vous, transgresseurs de la loi, car je vous regarde avec des yeux de frère, et vous êtes pour moi autant que les autres. — Je ferai le vrai poème des richesses, — richesses du corps et de l'esprit... — Je répandrai à longs flots l'égotisme et le célébrerai comme la base de toutes choses, — je suis le barde de la personnalité, — je prouverai que le mâle et la femelle sont égaux, — et qu'il n'y a pas plus d'imperfection dans le présent qu'il ne peut y en avoir dans l'avenir; — je prouverai que, quoi qu'il advienne, à qui que ce soit, on peut tirer de tout accident des résultats magnifiques, — je montrerai que rien ne peut nous arriver de plus beau que la mort! — Je ne ferai pas de poème sur les parties, — j'écrirai des pages, des poèmes grands et petits, des chansons, des proverbes, des pensées sur l'ensemble, — et je ne chanterai pas un jour en particulier, mais tous les jours, — et il n'y aura pas une de mes œuvres, ni la moindre partie de mes œuvres, qui ne traite de l'âme, — parce qu'ayant considéré tous les objets de l'univers, j'ai trouvé qu'il n'y en avait pas un qui dans sa moindre parcelle ne fût en relation avec l'âme. »

M. Walt Whitman comprend que nous puissions être curieux de savoir ce qu'il appelle l'âme. Il procède donc à l'expliquer.

« Quelqu'un demandait-il à voir l'âme? — Mais voyez votre propre forme et votre physionomie, les personnes, les substances, les bêtes, les arbres, les rivières impétueuses, les rochers et les sables. — Tous ont leur part de joies spirituelles, qui leur échappent ensuite. — Comment le vrai corps mourrait-il et serait-il enseveli?

« Votre vrai corps, le vrai corps de tout homme ou de toute femme, — échappera aux mains des fossoyeurs et passera dans les sphères qui lui sont propres, — emportant avec lui tout ce dont il s'est augmenté, du moment de la naissance à celui de la mort.

« Le corps renferme l'esprit, et il est l'esprit, l'affaire essentielle; il renferme et il est l'âme; — qui que tu sois, combien superbe et divin est ton corps en sa moindre partie! »

Sans que nous ayons besoin d'en citer davantage, il est clair qu'en philosophie Walt Whitman professe le naturalisme, poussé même jusqu'au panthéisme. M. Rossetti, son séide en Angleterre, fait très sérieusement remarquer que les doctrines de celui qui partage à ses yeux avec Colomb et Washington la gloire d'être le patron de l'Amérique se rapprochent d'une révélation de Swedenborg, qui nous représente l'ensemble du ciel sous la forme d'un homme et les diverses sociétés célestes sous la forme des diverses parties de l'homme; mais c'est faire trop d'honneur à Walt Whitman que

de le comparer au théosophe scandinave, qui distinguait du moins, en ses hallucinations, le monde matériel du monde spirituel. Pour le poète de l'avenir au contraire, tout est matière, à moins que vous n'admettiez avec lui que la matière est esprit :

« O mon corps! — je crois que vos parties se tiendront debout et puis tomberont avec les parties de mon âme, — tête, cou, cheveux, oreilles, — nez, narines et ce qui les sépare, joues, tempes, front, menton, gorge, etc... (Nous n'oserions le suivre dans l'évocation des différentes parties de ce corps, qui est pour lui chose sacrée.) — Je dis que vous êtes non pas seulement parties et poèmes du corps, mais de l'âme! — Je dis que vous êtes l'âme! »

Après cela, il paraît difficile de nier, comme l'ont fait quelques-uns de ses amis, que Whitman soit matérialiste. Il est vrai qu'il parle souvent et emphatiquement de religion, mais d'une religion qu'il a créée :

« Je dis qu'aucun homme n'a été encore assez dévot de moitié, — que nul n'a encore adoré comme il faut, — que nul n'a commencé à comprendre combien divin il était lui-même, combien sûr est l'avenir, — je dis que la grandeur réelle et permanente de ce pays doit être sa religion, — autrement qu'il n'y a point de grandeur réelle ni permanente, — point de caractère, point de vie digne de ce nom, — pas de patrie, pas d'homme ni de femme sans religion! »

Mais en même temps Walt Whitman nous apprend qu'il est divin en dedans et au dehors, que, s'il adore quelque chose, ce sera de préférence ce qui émane de son corps, et que certaine odeur naturelle est un arome au-dessus d'aucune prière. Ceci osé, on ne peut être surpris que le poète de la matière ne s'arrête pas en si beau chemin. Non-seulement il aura signalé l'âme dans tout ce qui est du domaine de la physiologie, mais il la découvrira en bien d'autres choses grossières. L'étal du boucher, le couteau du tueur de porcs, la cuve du brasseur, le croc de l'arrimeur, les outils du carrossier, du distillateur, du photographe, les travaux qui se font dans les houillères et dans les mines, le télégraphe, l'omnibus, la locomotive, les rails du chemin de fer, tout ce qui concourt à la vie matérielle, qui n'est autre, retenez-le bien, que la vie spirituelle, reçoit son hommage.

Ce qui nous paraît aussi bizarre pour le moins que la philosophie et que la religion de M. Whitman, c'est sa morale. Il n'admet pas le mal, ou plutôt il juge que le mal et le bien se valent, puisque tous deux existent; il prend l'homme comme il est et soutient

que rien ne peut être mieux que ce qui est : si les appétits grossiers jouent un grand rôle, ce doit être la condition nécessaire des choses, et nous devons l'accepter. Pourquoi donc ce qui se voit, ce que nous savons, ce qui est nécessaire, par conséquent juste, ne serait-il pas proclamé dans ses vers? Appuyé sur de pareils sophismes, il n'y a point d'indécence qui le fasse reculer; la langue française se refuserait à la traduction de certains morceaux érotiques. M. Walt Whitman n'admettant pas de différence entre l'homme et la femme, ni même entre la laideur et la beauté, ne peut employer le mot d'amour dans le sens ordinaire; ce mot, il le prononce sans cesse, mais en l'appliquant indistinctement à tous les êtres : l'amour, en dehors d'une fraternité universelle, n'est pour lui que le plaisir physique exprimé avec la crudité qui lui est propre. Aussi est-il pénible de l'entendre parler de la femme considérée autrement que comme mère et citoyenne. Le seul hommage, presque respectueux et très éloquent d'ailleurs, qu'il lui rende dans toute son œuvre, a pour cadre, le croirait-on, la morgue, et il s'agit d'une prostituée. En somme, une prostituée vaut-elle moins qu'une vierge?

« Bon ou mauvais, peu m'importe, j'aime tout, je ne condamne rien; — pour moi, les accusés ne sont en aucune façon pires que ceux qu'on n'accuse pas, et en aucune façon pires que moi-même; — pour moi, tout juge ou juré est aussi criminel que les criminels, et tout homme de bonne réputation également, et le président aussi! — *Omnes! omnes!* Je suis mauvais autant que bon; il en est de même pour ma nation, — et je dis qu'au fait le mal n'existe pas! »

Ailleurs il ajoute :

« Je respecte l'Assyrie, la Chine, la Teutonie et les Hébreux, — j'adopte toutes les théories, tous les mythes, dieux et demi-dieux, — je crois que les vieilles traditions, bibles et généalogies, sont vraies sans exception; — j'affirme qu'Aujourd'hui et que l'Amérique ne peuvent être meilleurs qu'ils ne sont. »

Une des prétentions de Walt Whitman est non-seulement de représenter un citoyen de l'univers, comme il nous le fait entendre en déclarant qu'il est un vrai Parisien, un habitant de Vienne, de Pétersbourg, de Londres (tant de villes sont énumérées dans son hymne *Salut au monde* qu'on croirait lire une leçon de géographie ancienne et moderne), mais encore de contenir en lui-même l'univers tout entier.

« Au dedans de moi, la latitude s'élargit, la longitude s'allonge, —

...au dedans de moi sont les zones, les mers, les cataractes, les plantes, les volcans, les groupes de la Malaisie, de la Polynésie et des grandes îles des Indes occidentales... »

Arrêtons-nous, le livre nous tombe des mains, la limite de l'absurde est dépassée; nous ne saurions suivre les divagations de l'ivresse ou de la folie. Est-ce bien la même bouche qui jette à l'Irlande tombée ces paroles d'éloquente consolation?

— « Un mot, vieille mère! — Relève-toi de la terre glacée où tu t'affaisses, le front entre tes genoux, — ne te voile plus de tes cheveux blancs en désordre, — car, sache-le, celui que tu pleures n'est pas dans ce tombeau, — c'est une illusion: l'héritier, le fils que tu aimes n'est pas vraiment mort; — le seigneur n'est pas mort, il est ressuscité jeune et vigoureux dans un autre pays. — Tandis que tu pleurais auprès de ta harpe brisée, de ta harpe royale réduite au silence, auprès de cette tombe, — celui que tu pleurais était transporté bien loin, — les vents favorables le poussaient sur la mer, — et maintenant, avec un sang rajeuni dans les veines, — il prospère au sein d'une nouvelle patrie. »

Nous avons essayé d'indiquer par la traduction de quelle façon irrégulière et capricieuse Walt Whitman scande ses prétendus vers; ce que nous ne saurions rendre, c'est son mépris absolu de la grammaire. L'anglais, qu'il célèbre emphatiquement comme la langue du progrès, de la foi, de la liberté, de la justice, de l'égalité, de l'estime de soi, du sens commun, de la prudence, de la révolution, du courage, et qui, selon lui, exprime presque l'inexprimable, l'anglais devient sous sa plume un jargon barbare souvent incompréhensible. Encore si ses *Chants démocratiques* ne péchaient que par la forme; mais le fond est plus détestable encore. L'an 1793 par exemple lui a inspiré un appel à la révolution, douloureux à lire après les derniers événemens, dont il semble avoir été le sombre prophète.

« Je marchais sur le rivage de notre mer orientale, — lorsque j'entendis au-dessus des vagues une petite voix, — je vis le divin enfant qui s'éveillait avec des vagissemens tristes, parmi le fracas du canon, des imprécations, des cris et des palais croulans.

« Le spectacle des ruisseaux de sang ne me fit pas défaillir, — ni celui des charges de cadavres qu'emportaient les tombereaux, — j'assistai sans désespoir aux battues de la mort, — j'entendis sans frémir les fusillades redoublées; — pâle, silencieux, sévère, que pouvais-je dire contre ces représailles longuement accumulées? — Aurais-je pu souhaiter que l'humanité fût différente, que les peuples fussent faits de

bois et de pierre? — ou qu'il n'y eût pas de justice dans la destinée ni le temps? . . . . . .

« Je signale ce salut par-delà les mers, — et je ne renie pas cette naissance sanglante, ce terrible baptême rouge, — mais je me rappelle la petite voix que j'entendis gémir, et j'attendrai avec une confiance parfaite aussi longtemps qu'il le faudra. . . . . .

« J'envoie ces paroles à Paris avec mon amour; — je sais qu'elles y seront comprises, — car je devine qu'il y a encore de la musique latente en France, de la musique par torrens;... — j'entends déjà le bruit des instrumens;... il noiera bientôt tout ce qui voudrait l'interrompre. — O! je crois que le vent de l'est m'apporte une marche triomphante et libre, — elle arrive jusqu'ici, m'enivre de folie joyeuse!... »

Lorsque Whitman nous montre les esclaves s'élançant de leur lit de haillons et de cendres pour sauter éperdus, presque effrayés d'eux-mêmes, à la gorge des rois, il égale parfois l'auteur des *Châtimens* et celui de *la Curée*, quitte à redescendre vite au niveau de l'auteur des *Réfractaires*.

« Vous qui faites métier de corrompre les peuples, imposteurs, écoutez! — Ce n'est pas pour des meurtres, des crimes, des infamies sans nombre, — pour ces vols de cour sous leurs formes multiples, qui extorquent à la simplicité du pauvre un maigre salaire trop gagné, — ce n'est pas pour tant de sermens prêtés par des lèvres royales, et qui ont abouti à des parjures moqueurs, — ce n'est pour rien de cela qu'éclate leur vengeance et que tombe la tête des nobles. — Longtemps le peuple n'a répondu que par le dédain à la férocité des rois.

« Mais sa douceur même a engendré la destruction, et les souverains d'abord inquiets sont revenus, — chacun en grande pompe avec sa suite, bourreau, prêtre, collecteur d'impôts, soldat, homme de loi, seigneur, geôlier et sycophante.

« Derrière eux cependant un spectre rampe et se dissimule, — vague comme la nuit, drapé tout entier, tête et corps, dans d'interminables plis d'étoffe rouge; — personne ne voit sa face ni ses yeux,... — de sa robe seulement, de sa robe rouge retroussée par le bas, — sort, comme la tête d'un serpent, un doigt crochu haut levé.

« Pendant ce temps, les cadavres gisent dans leurs fosses fraîches, cadavres sanglans de jeunes hommes, — la corde du gibet pend lourdement, les balles des princes volent en sifflant, les créatures du pouvoir rient tout haut, — et toutes ces choses portent leurs fruits, et elles sont bonnes,

« Car ces corps de jeunes gens, — ces cadavres suspendus aux gibets, ces cœurs percés par le plomb noir, — tout froids tout inanimés qu'ils paraissent, vivent ailleurs d'une immortelle vitalité.

« Ils vivent en d'autres jeunes gens, ô rois! Ils vivent dans leurs frères prêts à vous défier, — ils ont été purifiés par la mort, ils ont été enseignés, exaltés. — Pas une des tombes où gisent les victimes de la liberté ne manque de produire des graines, qui à leur tour en produiront d'autres, — que le vent emporte et ressème, que les pluies et les neiges nourrissent. — Il n'est point un esprit délivré de son corps par le glaive des tyrans — qui ne marche invisible sur la terre, murmurant tout bas des conseils et des recommandations.

« Liberté, que d'autres désespèrent de toi, je ne désespérerai jamais! — La maison est-elle close? le maître parti? — N'importe, tiens-toi prête! ne te lasse pas de veiller. — Il reviendra bientôt;... ses messagers approchent... »

Ce chant, quelque violent qu'il paraisse, est encore modéré, si nous le comparons à celui que Whitman adresse au révolté vaincu, homme ou femme, et qui se termine ainsi :

« Courage donc, révolté! courage, révoltée! — Jusqu'à ce que tout cesse, tu ne dois pas t'arrêter..... Ne trouvions-nous pas que la victoire était belle? — Elle l'est en effet, — mais quand la destinée le veut, la défaite peut être belle aussi, et aussi la mort!... »

On ne peut nier qu'il y ait là une certaine grandeur et beaucoup de passion. Walt Whitman nous fait l'effet du sinistre oiseau de mer, auquel lui-même s'est comparé, ses grandes ailes sombres ouvertes sur l'océan qui le sépare de l'ancien monde, et jetant au milieu des tempêtes les cris de haine rauques et stridens dont par malheur l'écho a retenti chez nous.

Si l'on doit juger sévèrement le poète, il faut pourtant rendre justice à l'homme. Il est malgré ses bizarreries estimé, aimé de tous ceux qui le connaissent. M. Conway, qui lui rendit visite peu après la publication de son livre, a raconté cette entrevue de manière à nous faire douter que Walt Whitman eût l'esprit parfaitement sain. Ce serait pour lui la meilleure excuse. M. Conway le trouva par une chaleur écrasante couché sur le dos, le visage tourné vers le soleil, qui brillait comme il ne peut briller que sur les sables de Long-Island. Ses vêtemens gris, sa chemise bleuâtre, ses cheveux gris de fer, son visage bronzé, son cou nu, se confondaient par la couleur avec le sol. On aurait pu le prendre en passant pour un accident du terrain. M. Conway s'approcha de lui, se nomma, dit qu'il le cherchait, et demanda en même temps s'il ne trouvait pas le soleil bien chaud. — Point chaud du tout! — fut la brève réponse. Il convint ensuite que c'était là son attitude de prédilection pour

composer. Les deux hommes gagnèrent la maison de Whitman, et ce dernier introduisit son hôte dans une petite chambre de quinze pieds carrés environ, dont l'unique fenêtre donnait sur les solitudes arides de l'île; une couchette, une table de toilette surmontée d'un petit miroir, une autre table en bois de sapin portant une écritoire et du papier, avec cette inscription : *fais l'ouvrage*, suspendue de manière que le poète l'eût toujours sous les yeux, deux vieilles gravures enfin représentant Bacchus et Silène, tel était l'ameublement de cette cellule. M. Conway n'y vit pas un livre, mais Whitman lui avoua qu'il lisait souvent la Bible, Homère et Shakspeare. A l'une, il a emprunté en effet un certain tour apocalyptique, à l'autre d'interminables dénombremens, au troisième le dédain de ce qui est correct et ordonné; mais de ses chefs-d'œuvre favoris il a fait un ragoût si sauvage qu'on aurait peine à distinguer les ingrédiens qui ont pu entrer dans la composition. Il étudiait les maîtres qu'il s'était donnés, tantôt sur le faîte d'un omnibus, tantôt sur un banc de sable, alors absolument désert, qu'on appelle l'île Coney. Peu de gens venaient troubler sa retraite; il n'aimait communiquer qu'avec les classes inférieures de la société. Il avait le dégoût de l'industrie, l'insouciance de la pauvreté, ayant découvert, disait-il, qu'il pouvait vivre magnifiquement de pain et d'eau; cependant il n'était pas indifférent au plaisir d'entendre de bonne musique, surtout celle d'opéra. Taciturne et silencieux, il ne souriait guère, bien qu'il ne fût rien moins que mélancolique et qu'il ignorât le découragement, étant fort insensible à la critique, qu'elle fût amère ou flatteuse. Nous avons vu un portrait de lui qui donne l'idée d'un homme singulièrement vigoureux, d'une santé florissante : le front est beau, sous un chapeau de feutre mou, les traits assez réguliers encadrés de beaucoup de barbe touffue; la tête petite repose sur un cou d'athlète qu'une sorte de vareuse laisse découvert. On prétend que ses yeux bleus exercent une influence magnétique. Au bas est la signature *Walt Whitman*, d'une fort laide écriture, inégale et nerveuse.

Lorsqu'éclata la grande guerre civile, son attachement enthousiaste à l'Union et ses sentimens anti-esclavagistes devaient lui faire embrasser avec feu la cause du nord. Il se consacra en 1862 au service des blessés, montra le plus admirable dévoûment, tantôt sur le champ de bataille, tantôt dans les hôpitaux, et les soldats du sud eurent autant à se louer de lui que leurs adversaires. Une fièvre qu'il prit en soignant un cas de gangrène le conduisit aux portes du tombeau sans abattre le zèle de sa charité. A peine guéri, il se remit à l'œuvre. Cette belle conduite fut récompensée par une place au ministère de l'intérieur, qui lui fut retirée aussitôt que le mi-

nistre apprit qu'il avait sous ses ordres l'auteur des *Brins d'herbe*. On lui accorda depuis un dédommagement. Le président Lincoln faisait grand cas de lui, et en retour il considérait le président comme le caractère politique le plus noble et le plus pur de son temps; il lui consacra une hymne funèbre dans laquelle éclatent certaines beautés au milieu de ses rapsodies ordinaires.

La guerre a été une source abondante d'inspirations pour Whitman. On lui doit les *Roulemens de tambour* (*Drum taps*), palpitans d'émotion, de patriotisme et de cet amour de l'humanité qui mêle des larmes aux joies de la victoire :

« Année 1861, année en armes, année de lutte, — point de rimes gracieuses ni d'amoureuses sentimentalités pour toi, année terrible! — Tu m'apparais comme un homme fort, debout et droit, vêtu de l'habit bleu, et qui s'avance, le fusil sur l'épaule, — ... la figure et les mains hâlées, un couteau à la ceinture. — Je t'ai entendue annoncer ton approche, ta voix sonore retentissait à travers le continent, ta voix mâle, ô année, s'élevait parmi les grandes cités... — relancée mainte fois en longs échos. — Année de détresse, de vertige, d'écrasement, de désespoir!... Je répéterai après toi ce que tu as chanté soudain par la bouche ronde du canon. »

Walt Whitman excelle à décrire l'enthousiasme des recrues, l'embarquement des vieilles troupes qui arrivent de toutes parts, couvertes de poussière, fumant de sueur, les tentes blanches qui s'élèvent dans le camp, les salves d'artillerie au lever de l'aurore, les marches précipitées sur des routes inconnues, les haltes rapides sous le ciel nocturne parsemé d'étoiles éternelles; il excelle à mettre en opposition le calme immuable de la nature avec les fureurs humaines, à nous faire respirer « le parfum de la guerre. »

« Battez, battez, tambours! sonnez, trompettes, sonnez! — par les fenêtres, par les portes faites irruption, comme une horde sans pitié; — dans l'église solennelle, éparpillez les fidèles; — dans l'école, interrompez le travail; ne laissez pas le fiancé en repos, son bonheur ne doit pas être désormais auprès de sa fiancée; — ne laissez pas le temps au fermier de labourer son champ, ni de recueillir son grain. — Assourdissant et orageux est le tambour, — aigres sont les trompettes!

« Battez, battez, tambours! sonnez trompettes, sonnez! — Plus fort que le bruit du trafic dans la cité, — que le grondement des roues sur le pavé. — Des lits sont-ils préparés pour les dormeurs? — Les dormeurs ne reposeront pas dans ces lits. — Marchands et spéculateurs voudraient-ils continuer leurs affaires aujourd'hui? — Les causeurs vou-

draient-ils causer, ou le chanteur chanter, ou l'avocat se lever au tribunal pour exposer sa cause devant le juge? — Alors bourdonnez plus vite et plus fort, tambours, sonnez plus perçantes, trompettes!

« Battez, tambours, battez! sonnez, trompettes, sonnez! — Ne vous arrêtez point, — n'admettez ni pourparlers ni excuses; — ne tenez pas compte des craintes, des prières, ni des larmes; ne prenez pas garde au vieillard qui implore le jeune homme; couvrez la voix de l'enfant, les plaintes de la mère; — forcez même les tréteaux à secouer les morts qui attendent, couchés sur eux, le corbillard, — tant vous tonnerez fort, tambours, tant vous vibrerez haut, trompettes. »

Cependant parfois le poète belliqueux s'attendrit :

« Auprès de la flamme capricieuse du bivac, — une procession m'enlace, solennelle, douce et lente; mais d'abord je distingue — les tentes de l'armée endormie, la faible silhouette des champs et des bois, — les ténèbres éclairées çà et là par des taches de feu, le silence; — comme un fantôme, près ou loin, une forme qui passe; — les buissons et les arbres, quand je lève les yeux, semblent m'épier à la dérobée, — tandis que se déroule la procession de mes pensées, — ô tendres et merveilleux rêves, — de la vie et de la mort, d'autrefois, du foyer, de ceux qu'on aime et qui sont loin! — Leur lente et solennelle procession m'enlace, tandis que je demeure assis sur la terre, — près de la flamme du bivac. »

Dans la *Veillée des morts sur le champ de bataille*, Walt Whitman s'élève plus haut encore :

« Ce fut une veillée étrange sur le champ de bataille, cette nuit-là, — vous étiez tombé à mes côtés le jour même, mon fils et mon camarade! — Je ne vous donnai qu'un regard, et vos yeux chéris y répondirent par un regard que je n'oublierai jamais, — nos mains se touchèrent, enfant, comme vous gisiez sur la terre, — puis la bataille m'emporta, la bataille indécise, acharnée jusqu'au soir, où enfin je revins à vous pour vous trouver si froid dans la mort, camarade! — Je découvris votre visage à la clarté des étoiles. — Le vent de la nuit soufflait frais et pur. — Longtemps je vous veillai, le champ de bataille étendant autour de nous son immensité sombre. — Veillée étrange, douce veille dans la nuit embaumée, silencieuse! — Pas une larme ne tomba; il n'y eut même pas un soupir. — Je vous regardais, assis tout près, le menton sur le poing; — je passai ainsi avec vous, mon cher camarade, des heures mystiques, des heures immortelles. Pas une larme, pas un

mot! — Veillée de silence, d'amour et de mort, — veillée à nous deux, mon fils et mon soldat! — Les étoiles glissent vers l'Orient, — cette nuit sera pour vous la dernière, brave garçon! Je n'ai pu vous sauver, soudaine a été votre mort, mais je vous ai fidèlement aimé vivant, et je sais que nous nous retrouverons.

« Comme la nuit languissante faisait place au matin, — j'enveloppai mon camarade de sa couverture grise, — pliai avec soin ce linceul sous sa tête, sous ses pieds, puis je déposai mon fils baigné par le soleil levant dans sa tombe rudement creusée. — La veillée se termina ainsi... Je me levai de la terre froide, et enterrai un soldat à la place même où il était tombé! »

Une autre fois il nous conduit à l'ambulance, une ambulance improvisée dans la vieille église au fond des bois : les lampes voltigent, déchirant l'ombre noire d'une lueur rapide; une grande torche goudronnée, stationnaire, jette sa sauvage flamme rouge et des nuages de fumée sur les groupes confus, sur les formes vagues couchées par terre ou qui surchargent les bancs. Le poète ne nous fait grâce ni de l'odeur du sang confondue avec celle de l'éther, ni de la sueur des spasmes suprêmes, ni des éclairs qui jaillissent de l'instrument d'acier en train de travailler les chairs en lambeaux; il écarte la couverture de laine qui couvre le visage des morts, il recueille le demi-sourire que lui adresse le jeune volontaire, un enfant, en exhalant son dernier souffle; il pense au Christ mort pour ses frères, le sentiment religieux et la divine pitié relèvent la rudesse de certains détails au point d'en faire une beauté de plus. Pour être juste, il faudrait tout citer de ces éloquens et farouches *Roulemens de tambour : — la Tombe,* la pauvre tombe du soldat, ignorée, perdue dans les bois de la Virginie, et que le poète, qui l'a rencontrée une fois, retrouve sans cesse sous ses pieds, au milieu des rues bruyantes et des fêtes de la vie; — les *Rêves de guerre,* qui nous transportent en plein carnage avec trop de musique imitative : sifflemens de balles, explosion d'obus; — *le Camp,* où nous goûtons un instant ce repos inquiet qui suit les marches forcées et précède la bataille; — *la Vision,* qui ramène au milieu de la fusillade le vétéran revenu au foyer, tandis qu'à l'heure de minuit il s'accoude sur l'oreiller de sa femme endormie, et que la douce respiration du *baby* s'élève, retombe dans le silence; — l'*Hymne aux soldats morts :*

« La lune vous donne sa clarté, — les clairons et le tambour vous donnent leur musique. — Je vous donne aussi ce que j'ai, mon cœur, ô mes soldats, — mon cœur vous donne son amour! »

— *Les Survivans :*

« Aucune balle ne peut tuer ce que vous êtes en réalité, amis! — L'âme est au-dessus des atteintes du boulet et de la baïonnette! »

Nous voici loin des professions matérialistes dont fourmillent telles pièces radicales que nous ne citions tout à l'heure qu'avec répugnance. Walt Whitman se contredit singulièrement, et on ne saurait s'en plaindre; il ne se pique pas du reste d'être conséquent avec lui-même. Les fanatiques prétendent que la faute en est à la multiplicité d'aspects que présentent les choses et à la prodigieuse capacité de Whitman pour tout sentir et tout comprendre, à son *universalité* en un mot. Nous croyons plutôt qu'il a réussi à écrire des choses élevées et fortes le jour où il s'est décidé à glaner dans le champ fécond de l'observation, au lieu de se perdre dans de vaines utopies, des paradoxes insensés et une philosophie malsaine dont il est loin d'être l'inventeur, — le jour où il s'est inspiré du spectacle inépuisable de la vie humaine avec ses nobles émotions, ses joies pures et ses souffrances, au lieu de prétendre, comme il l'avait fait d'abord, à partager les sensations des choses, à s'assimiler aux lilas, au silex, aux nuages, aux agneaux, aux volailles de la basse-cour, voire au vieil ivrogne qui se traîne en trébuchant hors de la taverne!

« Il y avait un enfant qui sortait tous les jours, — et le premier objet qu'il regardait, il devenait cet objet, et il en faisait partie pour un jour ou pour une partie du jour, ou pour des années... »

La longue composition intitulée *Walt Whitman*, à laquelle nous empruntons ce début grotesque, est considérée en Amérique comme l'une des plus originales et des plus puissantes qui soient sorties de sa plume, comme son œuvre typique proprement dite. Quant à nous, au risque d'être contredits par M. Buchanan, M. Rossetti et autres amateurs de la poésie de l'avenir, nous donnerions volontiers tout ce galimatias pour le simple morceau qui suit :

UNE LETTRE DU CAMP.

« Revenez des champs, mon père, voici une lettre de notre Pierre, — viens à la porte, mère, voici une lettre de ton fils.

« Voyez, c'est l'automne.

« Voyez comme les arbres d'un vert plus sombre, mêlé de rouge et de jaune, étendent une ombre fraîche sur les villages de l'Ohio; leurs feuilles frissonnent sous un vent doux, les pommes mûres se suspendent aux

branches du verger, et les grappes aux treilles. — Sentez-vous le parfum du raisin dans les vignes? — Sentez-vous l'odeur du blé noir où les abeilles bourdonnaient tout à l'heure?

« Au-dessus de tout cela, le ciel si calme, si transparent après la pluie, avec ses nuages étranges. — Au-dessous, tout est beau, calme et vivant aussi, — la ferme prospère. — Dans les champs, les récoltes sont à souhait; — mais maintenant des champs revenez, père, accourez à l'appel de votre fille, et venez sur la porte, mère, devant la maison, bien vite!

« Aussi vite qu'elle peut, elle accourt, saisie d'un pressentiment sinistre, les jambes tremblantes, — elle ne s'est pas arrêtée pour lisser ses cheveux blancs ni pour ajuster son bonnet. — Ouvrez vite l'enveloppe. O! ce n'est pas l'écriture de notre fils; pourtant son nom est signé. — O! une main étrangère écrit pour notre cher fils. — L'âme de la mère est frappée. — Tout flotte autour d'elle, de tous côtés jaillissent de noirs éclairs, — elle ne retient que les mots essentiels, des lambeaux de phrases brisées, — coup de feu, blessure à la poitrine, escarmouche de cavalerie, porté à l'hôpital, — faible à présent, mais sera bientôt mieux.

« Pour moi, il n'y a plus qu'une seule figure — dans tout le riche et populeux Ohio, avec ses cités et ses fermes, — cette figure pâle et fléchissante, qui s'appuie, la tête vague, au jambage de la porte.

« Ne pleurez pas ainsi, mère, dit l'aînée des filles à travers ses sanglots. Les petites sœurs se pressent autour d'elle, muettes et consternées :

« Voyez, chère mère, la lettre dit que notre Pierre sera bientôt mieux.

« Hélas! pauvre garçon, il ne sera jamais mieux, — ou plutôt son âme simple et brave ne souhaite sans doute rien de mieux que ce qu'elle a.

« Tandis qu'ils se tiennent à la porte, il est mort déjà, — le fils unique est mort. — Mais la mère, elle, aspire à être mieux; — amaigrie, enveloppée de noir, elle reste passive le jour devant les mets qu'elle ne touche pas; la nuit, elle dort par saccades, le plus souvent elle veille. — A minuit, elle tressaille, elle pleure, elle désire d'un profond désir pouvoir s'échapper furtivement, silencieusement de la vie, — pour suivre, pour chercher, pour revoir son fils mort. »

Il est remarquable que, lorsque Whitman choisit bien ses sujets, la forme est toujours plus correcte, ce qui prouve que la noblesse de l'expression est inséparable de celle de la pensée. Le poème tant vanté de *Walt Whitman* nous ramène en pleine brutalité, en plein égoïsme, en plein paradoxe. Nous y avons cependant recueilli une belle pensée qui nous fait espérer que le spiritualisme purifiera

peut-être un jour, si l'orgueil du poète de l'avenir le permet, cette muse révolutionnaire qui l'a trop longtemps inspiré. A la suite d'une comparaison entre la nuit et la mort, il s'écrie :

« Je trouvais le jour plus beau que tout le reste, jusqu'à ce que j'eusse contemplé les beautés de ce qui n'est pas le jour.

« Je croyais que notre globe terrestre était assez, jusqu'à ce que se fussent élevées sans bruit autour de lui des myriades d'autres globes...

« Je vois maintenant que la vie ne peut tout me montrer, de même que le jour ne le peut, je vois que je dois attendre ce que me montrera la mort! »

Restons sur ces vers de bon augure. Sans admettre que le prétendu Christophe Colomb de l'art américain ait découvert des régions jusqu'ici inexplorées, on ne peut nier qu'il possède à un haut degré la passion, la verve patriotique et un salutaire mépris de la banalité; mais que lui et ses imitateurs (puisqu'il doit être, hélas! le père d'une longue génération de poètes) cessent de croire que la grossièreté soit de la force, la bizarrerie de l'originalité, la licence une noble hardiesse. Qu'ils ne confondent pas l'obscurité du langage avec la profondeur, le cynisme avec la franchise, le vacarme avec la musique; — qu'ils ne fassent pas appel à la haine, à l'envie, aux plus mauvais sentimens de l'âme sous prétexte de la réveiller; — qu'ils se dégagent des inspirations factices qui feraient croire en les lisant à un mangeur de haschich ou à un de ces buveurs de whisky mêlé de poudre, comme il en existe, assure-t-on, dans quelques coins sauvages de leur patrie; — qu'ils respectent la pudeur des femmes, puisqu'ils les placent, disent-ils, plus haut qu'elles n'ont jamais été; — qu'ils prennent une attitude plus digne que celle de boxeur, qu'ils permettent au monde de les juger, au lieu de se juger eux-mêmes avec une si altière confiance en leur mérite et leurs destinées futures, avec un enivrement si comique de leur propre personnalité. — Camarade! crie Walt Whitman en terminant, après des prophéties qui prouvent qu'il croit écrire un nouvel évangile, camarade, ceci n'est pas un livre... Quiconque le touche touche un homme!

La virilité est une belle chose, mais l'idéal est une plus belle chose encore; s'il ne peut s'associer à la démocratie, la démocratie restera au point de vue de l'art un arbre stérile, et nous serons forcés, nous autres Français qui tenons compte du goût, de considérer jusqu'à nouvel ordre Longfellow, malgré les liens qui le rattachent à cette vieille maudite littérature féodale, comme le premier des poètes américains, n'en déplaise à M. Walt Whitman.

TH. BENTZON.

LA REINE COAX

CONTE FANTASTIQUE.

A Mlle AURORE SAND.

Puisqu'à présent tu sais lire, ma chérie, je t'écris les contes que je te disais pour t'instruire un tout petit peu en t'amusant le plus possible. Tu apprends ainsi des mots, des choses qui sont nouvelles pour toi. Je me décide à publier un de ces contes pour que d'autres enfans puissent en profiter aussi : leurs parens ne m'en sauront point mauvais gré.

TA GRAND'MÈRE.

Il y avait dans un grand vieux château en Normandie ou en Picardie, je ne me souviens pas bien, une grande vieille dame qui possédait beaucoup de terres, qui était très bonne et très sensée malgré son grand âge. Autour du château, il y avait de grandes douves ou fossés remplis de joncs, de nénufars, de souchets et de mille autres plantes fort belles qui venaient toutes seules, et où vivaient une quantité de grenouilles, quelques-unes si vieilles et si grosses qu'on s'étonnait de leur belle taille et de leur voix forte. La châtelaine, qui s'appelait dame Yolande, était si habituée à leur tapage qu'elle n'en dormait pas moins bien, et personne autour d'elle n'en était incommodé.

Mais il arriva une grande sécheresse. L'eau manqua dans les fossés, les roseaux et les autres plantes périrent; beaucoup de grenouilles, de salamandres, de lézards d'eau et autres petites bêtes qui vivaient dans ces herbes moururent et furent cause que la boue fut comme empoisonnée, répandit une vilaine odeur de marécage, et fit venir la fièvre dans le château et dans les environs. Cette

fièvre était très mauvaise, plusieurs personnes en moururent, et Mme Yolande ainsi que presque tous ceux qui demeuraient avec elle tombèrent malades.

Mme Yolande avait des enfans établis dans d'autres pays, il n'était resté auprès d'elle qu'une de ses petites-filles, nommée Marguerite. C'était une enfant de quinze ans, très avisée, très courageuse et très obligeante, qui se faisait aimer de tout le monde, encore qu'elle ne fût point du tout jolie. Elle était petite, très agile de son corps et assez gracieuse; mais elle avait le nez trop court, les yeux trop ronds, la bouche trop grande. Mme Yolande, qui avait été belle en son temps, disait parfois : — Quel dommage qu'une enfant si aimable et si intelligente ait la figure d'une petite grenouille!

Est-ce à cause de cette ressemblance que Marguerite aimait les grenouilles et qu'elle les plaignait en les voyant mourir de faim et de soif dans les fossés desséchés? Malgré sa pitié pour ces innocentes bêtes, elle fit un jour une réflexion. C'est que, si les fossés étaient entièrement taris et cultivés en jardin, il y aurait là de beaux fruits abrités de la gelée, et que le terrain assaini ne donnerait plus de mauvais air et de fièvres aux gens du château et des environs. Elle soigna si bien sa grand'mère et ses vieux serviteurs qu'elle vint à bout de les guérir, et, quand l'hiver fut venu, elle dit à Mme Yolande, à qui déjà elle avait parlé de son idée : — Grand'mère, voici les fossés tout à fait sans eau, la gelée a détruit toutes les bêtes et toutes les herbes; n'attendons pas le premier printemps, qui est la saison des pluies et qui fera repousser et revivre tout ce marécage. Appelons des ouvriers, faisons enlever tous ces débris et creuser des rigoles par où l'eau s'écoulera au dehors. Nous ferons apporter de la bonne terre, nous sablerons des allées, nous sèmerons et planterons, et l'an prochain nous n'aurons plus de maladies.

— Fais comme tu veux, Margot, répondit Mme Yolande. Tu es fille de bon conseil. Je te donne permission de commander à tous les ouvriers.

Mlle Margot se dépêcha d'ordonner tout. Au bout de quinze jours, les grands fossés furent nettoyés. On mit le feu aux mauvaises herbes desséchées et pourries, on dessina de beaux parterres, on sabla de belles allées, et au mois de mars on planta des espaliers le long des murs, des arbustes précieux dans les carrés, des fleurs dans les plates-bandes. Au mois de mai, tout était feuilles et fleurs dans ces fossés si malsains et si dangereux. Dans chaque compartiment de ces parterres, on avait creusé des bassins revêtus de marbre, où l'eau de pluie était recueillie et restait belle et claire, avec de jolis poissons rouges comme du feu et de beaux cygnes blancs comme la neige. Marguerite fit faire de belles cabanes

peintes en vert, où elle logea ses cygnes et ses paons. Les chardonnerets et les pinsons vinrent faire leurs nids dans les arbres. Elle se plaisait tant dans ses nouveaux jardins bien abrités de la grande chaleur et du grand froid, qu'elle y passait sa vie, et Mme Yolande y descendait de temps en temps par un escalier que sa petite-fille y avait fait faire bien doux à son intention.

Un jour que Marguerite lui demandait si elle était contente, car l'été était revenu, et personne n'était malade : — Certainement, je suis contente de toi, répondit la vieille dame, et je reconnais que tu nous as rendu grand service. Pourtant il faut que je t'avoue une chose, c'est que malgré moi je regrette, non pas le vilain marécage dont tu nous as délivrés, mais le temps de ma jeunesse où les eaux étaient abondantes et claires. Je ne connais rien de beau comme une demeure seigneuriale entourée de ses douves bien pleines. A présent notre château a l'air d'une maison bourgeoise, et je suis sûre que les dames des environs se moquent de nous et se demandent, en voyant tes plantations, si nous sommes des jardinières et si nous comptons envoyer nos pommes au marché.

Marguerite fut si mortifiée des paroles de sa grand'mère qu'elle baissa la tête en rougissant. Mme Yolande la baisa au front en lui disant pour la consoler : — A présent la chose est faite, et elle est avantageuse. Il faut savoir préférer l'utile à l'agréable. Nous mangerons nos pommes et nous laisserons jaser. Continue à soigner ton jardin, et sois sûre que je t'approuve.

Marguerite, restée seule, devint toute pensive. Elle n'avait jamais vu les douves pleines et limpides. Peut-être ne l'avaient-elles jamais été autant que se l'imaginait sa grand'mère, mais Marguerite se souvenait de les avoir vues toutes vertes de lentilles d'eau, comme un tapis de soie finement brochée, avec de grands massifs de roseaux énormes surmontés de leurs thyrses de velours brun; elle se rappelait les butomes avec leurs gros bouquets de petites roses blanches et rousses, les renoncules d'eau avec leurs mille fleurettes d'argent mat, et les alismas nageans et les véroniques d'eau bleu d'azur, et toutes ces petites merveilles de mousses fontinales qu'elle avait roulées en nids, dans ses jeux, les longues scolopendres dont elle s'était fait des ceintures, les fougères élégantes dont elle s'était fait des aigrettes, et alors elle se sentit prise d'un regret singulier et trouva son beau jardin triste et laid.

— J'ai détruit, se dit-elle, une chose qui me plaisait et que ma grand'mère regrette, une chose qui avait été belle et qui le serait peut-être redevenue cette année-ci aux pluies d'automne. — Elle regarda ses bassins de marbre, ses poissons rouges et ses beaux cygnes, et se prit à pleurer, se persuadant que tout cela ne valait

pas les grosses grenouilles, les salamandres, les lézards d'eau et les mille bestioles qui s'ébattaient autrefois dans la mousse et dans la vase. Elle fixa ses yeux pleins de larmes sur l'eau limpide qui s'échappait pour aller porter au dehors, par une rigole bien propre, le trop-plein des bassins, et elle suivit machinalement cette petite eau courante, devenue libre dans la campagne. C'était un gentil ruisseau qui se perdait dans une grande prairie, et Marguerite marcha dans l'herbe humide vers la rivière où cette eau se glissait sans bruit et comme cachée dans le gazon. Elle arriva ainsi à un endroit où ces écoulemens devenus libres avaient formé au bord de la rivière un marécage assez étendu, qui n'y était pas autrefois. La rivière n'était pas grande, des arbres abattus par l'orage gênaient son cours en cet endroit-là, et ce qu'elle recevait de la prairie ne pouvait aller plus loin sans effort. Alors les grands roseaux qui se dressaient autrefois dans les douves avaient repoussé follement avec leurs compagnons les butomes, les alismas, les souchets, les iris, les renoncules blanches et les véroniques bleues, et autour de toute cette végétation des myriades d'insectes se livraient à leurs jeux. Les grandes et petites demoiselles, phryganes, agrions et libellules rouge-corail, bleues, vertes, diamantées, les perlides légères, les éphémères transparentes ou mouchetées de noir, les ravissantes hémérobes, à la robe diaphane lustrée de rose et lamée d'émeraude, se groupaient, se dispersaient ou se poursuivaient à travers le feuillage élégant de la royale fougère *osmunda*. Dans les tiges de cette petite forêt vierge fourmillait un monde de coléoptères vêtus de bronze doré, ardoisé ou comme rougi au feu, donacies et gyrins, peuple terrestre qui semble avoir emprunté son éclat aux métaux, comme le peuple aérien des papillons semble emprunter le sien aux fleurs, et le peuple des névroptères aux rayons solaires. Vêtus de couleurs plus sombres, les lourds ditisques nageaient avec une surprenante agilité dans l'eau que des nuages de diptères, tipules et cousins effleuraient comme une poussière d'or.

Marguerite se rappela le temps où elle prenait plaisir à regarder les jeux de tous ces petits êtres et à voir nager les grenouilles; mais elle eut beau chercher, elle vit de tout dans cette eau, excepté une grenouille grande ou petite. — Est-ce qu'il n'y aurait plus une seule grenouille sur la terre? se demanda-t-elle, et serais-je cause que ces pauvres bêtes n'existent plus?

Le soleil s'était enfoncé dans un gros nuage violet qui rampait sur l'horizon, lorsque tout d'un coup il se dégagea et lança sur la prairie un rayon rouge si éclatant que Marguerite fut forcée de fermer un instant les yeux. Lorsqu'elle les rouvrit, elle se vit, non pas au bord du marécage, mais tout au beau milieu, sur un îlot de

branches et de racines, avec de l'eau tout autour d'elle, de l'eau qui paraissait profonde et claire et où sautillaient des milliers d'étincelles. Elle ne se demanda pas comment elle était venue là sans se mouiller et comment elle en sortirait sans se noyer. Le rayon de soleil était si beau que tout semblait très beau dans le marécage, l'eau était comme de l'or en fusion, les roseaux semblaient des palmiers couverts de fruits d'émeraude et de rubis, et d'un vieux saule qui se penchait sur le rivage tombaient en pluie des insectes d'azur à ventre d'argent qui se hâtaient de sucer les fleurs lilas des eupatoires.

Alors Marguerite entendit comme un chant faible et confus sous les eaux; ce chant monta bientôt dans les herbes et murmura de petits mots incompréhensibles. Peu à peu les voix s'élevèrent, et les paroles devinrent distinctes. Marguerite entendit son nom mille fois répété par des millions de petites voix : Margot, Margot, Margot, Margot, Margot! Elle ne put s'empêcher de leur répondre : — Qu'est-ce qu'il y a? que me voulez-vous?

Alors toutes les bestioles, lézards, salamandres, araignées d'eau, nautonectes, alcyons, libellules, se mirent à parler tous ensemble sans cesser de gambader, de glisser, de plonger, de voler et de danser follement, répétant : Margot, Margot, sur tous les tons, au point que Marguerite en fut assourdie. — Voyons, dit-elle en se bouchant les oreilles, si vous voulez parler, ne parlez qu'un à la fois, et faites comprendre ce que vous me demandez.

Alors il se fit un grand silence, toutes les bêtes cessèrent de remuer, le soleil se voila de nouveau, et, les roseaux s'écartant comme si ce fût sous les pas d'une personne, Marguerite vit apparaître en face d'elle une superbe grenouille verte tigrée de noir, mais si grosse, si grosse, qu'elle n'en avait jamais vu de pareille, et qu'elle en eut peur.

— Ne crains rien, si tu as de bonnes intentions, lui dit la grenouille d'une voix qui résonnait comme un battoir; sache que, si tu es une petite demoiselle assez puissante sur cette terre, je suis, dans ces eaux et dans ces herbes, une grande reine omnipotente, la reine Coax! Je te connais fort bien. J'ai longtemps demeuré sous ta fenêtre dans les fossés de ton vieux manoir. Dans ce temps-là, je commandais à un grand peuple dont j'étais la mère, et nous t'aimions parce que tu nous aimais. Nous avions remarqué ta ressemblance avec nous, et nous te considérions comme une de nos sœurs. Tu venais chaque jour nous regarder, et nos mouvemens gracieux te charmaient en même temps que notre voix mélodieuse dissipait tes ennuis. Tu ne nous as jamais fait de mal, aussi ne t'ai-je point accusée des malheurs de mon peuple. La sécheresse l'a détruit, hélas!

Seule j'ai survécu au désastre, seule j'ai suivi les quelques gouttes d'eau qui fuyaient à travers ce pré. Je m'y suis établie, en attendant qu'un nouveau mariage me permette d'avoir une nouvelle famille. Écoute donc bien mes paroles. N'aie jamais l'idée de désécher mon nouvel empire comme tu as desséché les douves de ton manoir, où j'avais daigné établir ma résidence; sache que, si tu en faisais autant de ce pré, il t'arriverait de grands malheurs ainsi qu'à ta famille.

— Vous vous moquez, madame, répliqua Margot avec assurance. Je vois bien que vous êtes fée, et vous devez savoir que jamais je n'ai eu l'intention de vous faire de la peine; même, s'il dépend de moi de vous rendre quelque service, j'y suis très disposée, car je vois votre chagrin, et je n'ai point un mauvais cœur.

— Eh bien! ma belle enfant, dit la grenouille, je vais t'ouvrir le mien et te confier mes peines. Suis-moi dans mon palais de cristal, tu apprendras des choses merveilleuses que nulle oreille humaine n'a jamais entendues.

En parlant ainsi, la reine Coax plongea au plus profond de l'eau. Marguerite se trouva persuadée au point qu'elle allait l'y suivre, lorsqu'elle se sentit arrêtée par le bord de sa jupe, et en se retournant elle vit derrière elle le beau Névé, qui était le plus grand et le mieux apprivoisé de ses cygnes. Il était son favori et portait un collier d'or. Aussitôt le charme que la grenouille avait jeté sur elle se dissipa, et elle s'effraya de se voir au milieu de l'eau, en pleine nuit, car le soleil était couché, le ciel était couvert d'épaisses nuées, et elle ne savait plus où poser le pied pour sortir du marécage. — Ah! mon cher Névé, dit-elle au cygne en le caressant, comment as-tu fait pour venir me trouver ici, et comment vais-je en sortir?

Le cygne reprit le bas de sa jupe et se remit à la tirer de toute sa force. Elle le suivit à tout risque et trouva du sable et des pierres sous ses pieds. Elle put donc sortir du marécage; mais à peine fut-elle dehors, qu'elle ne vit plus le cygne. Elle l'appela en vain, elle fit le tour, elle se hasarda encore sur l'îlot, elle invoqua la grenouille pour qu'elle lui dît où le cygne avait passé. Tout fut muet, et la nuit devenait toujours plus sombre. — Est-ce que j'aurais fait un rêve? se dit-elle, ou bien Névé m'a-t-il devancée au château?

Elle prit le parti d'y revenir en courant, et aussitôt qu'elle se fut montrée à sa grand'mère, elle alla voir si Névé était rentré; mais elle ne le trouva ni dans la cabane, ni dans le jardin, ni dans les cours du château, ni à la ferme, et elle en conçut une grande inquiétude.

Sa grand'mère en avait eu une plus grande encore. Marguerite la rassura en lui disant qu'elle s'était oubliée à rêver au bord de la

rivière; mais elle n'osa point lui raconter les choses extraordinaires qui lui étaient arrivées; elle craignait d'être raillée, d'autant plus qu'elle n'était pas bien sûre de n'avoir point vu et entendu ces choses dans un rêve. La seule chose certaine pour elle, c'est que son beau cygne avait disparu, et quand, après l'avoir cherché en vain, tout le monde fut couché, au lieu de dormir, elle ouvrit sa fenêtre, regardant de tous côtés et sifflant doucement, comme elle avait l'habitude de le faire pour l'appeler. Enfin, ne voyant et n'entendant rien que l'orage qui grondait et le vent qui faisait grincer les girouettes, elle se coucha bien chagrine et bien fatiguée.

Alors elle entendit une voix douce comme une musique lointaine qui passait dans le vent d'orage et qui lui disait : — Ne crains rien, je veille sur toi, mais ne te fie point à la reine Coax; une fille prudente ne doit point causer avec les grenouilles qu'elle ne connaît pas.

A son réveil, elle jugea bien qu'elle avait rêvé cette voix et ces paroles, et bientôt elle crut pouvoir être sûre que les aventures de la veille s'étaient passées dans son imagination, car, étant descendue aux douves, le premier objet qu'elle vit fut le beau cygne nageant dans un des bassins. Elle l'appela, lui donna du pain et lui fit mille caresses. Il mangea le pain avec la même gourmandise et reçut les caresses avec la même indifférence que de coutume, car, s'il était beau et bien apprivoisé, il n'était pas pour cela plus spirituel que les autres cygnes. Marguerite essaya de lui parler, ce à quoi il ne fit nulle attention, et, quand il n'eut plus faim, il s'en alla faire le beau au soleil, lisser ses plumes, gratter son ventre, après quoi il s'endormit sur une patte sans songer à rien.

Alors Marguerite, cherchant la cause de ses rêveries, se rappela qu'elle avait pris grand plaisir dans son enfance à entendre les contes que sa grand'mère lui disait pour l'endormir, et que dans un de ces contes il y avait une grenouille fée qui faisait des choses merveilleuses. Elle tâcha de s'en souvenir et ne put en venir à bout. — C'est cette histoire, se dit-elle, qui m'aura trotté dans la tête. Pour n'y plus songer, je vais demander à ma bonne mère de me la raconter, afin que je puisse en rire avec elle.

Elle alla trouver Mme Yolande au salon, mais elle oublia les grenouilles et les fées en voyant près d'elle un personnage dont l'air et le costume lui causèrent de l'éblouissement. C'était un grand jeune homme blanc, rose, frisé, poudré à la mode de ce temps-là, en bel uniforme d'officier bleu de ciel tout galonné d'argent. Il se leva, et, marchant avec beaucoup de grâce, comme s'il eût voulu danser le menuet, il vint à sa rencontre, lui baisa la main, et lui dit d'une petite voix flûtée : — C'est donc vous, ma chère cousine

Marguerite? Je suis heureux de refaire connaissance avec vous. Vous êtes grandie, mais votre figure n'a point du tout changé.

Marguerite rougit, car elle prit cela pour un compliment et ne sut que répondre; elle ne reconnaissait pas du tout celui qui l'appelait ma cousine. — Chère enfant, lui dit Mme Yolande, tu ne te rappelles donc pas ton cousin Mélidor de Puypercé? Il est vrai que tu étais toute petite quand il est parti simple officier. A présent qu'il a vingt ans, ses parens lui ont donné un régiment, et tu vois un colonel de dragons. Embrassez-vous, mes enfans, et soyez bons amis comme autrefois.

Marguerite se souvint alors de ce cousin qu'elle n'avait jamais pu souffrir, parce qu'il était taquin et désœuvré. Pourtant, comme elle était sans rancune, elle lui tendit sa joue, qu'il toucha du bout des lèvres avec un air de moquerie qui lui fit de la peine. Elle pensa qu'il était ingrat, ou qu'il ne se souvenait plus de toutes les méchancetés qu'il avait à se faire pardonner.

Cependant il reprit la conversation, et elle l'écouta bouche bée, car il racontait des merveilles de Paris, des spectacles, des fêtes et des bals où il s'était distingué. Il parlait de la mode et des toilettes, et paraissait si au courant et si bon juge des parures de femme, que Marguerite fut toute honteuse de sa petite robe d'indienne à fleurs rouges et du maigre ruban vert qui retenait ses beaux cheveux. Pour lui, il ne faisait aucune attention au dépit qu'il lui causait, et Mme Yolande ne paraissait point trouver son petit-neveu aussi frivole qu'il l'était. Elle souriait en écoutant ses niaiseries, comme si elle eût pris plaisir à se rappeler le temps où elle faisait grande figure dans le monde. On servit le dîner. M. de Puypercé trouva tout fort médiocre, même les pâtisseries que Marguerite faisait fort bien, et que tous les hôtes de la maison avaient coutume d'apprécier. Il méprisa tout à fait le cidre du pays, qui était délicieux, et ne se gêna point pour demander du vin de Champagne, que sa grand'tante lui fit servir, qu'il déclara fort plat, et dont il but toutefois plus qu'il n'était nécessaire pour déraisonner.

Alors Mme Yolande s'aperçut de son mauvais ton et lui dit: — Mon cher enfant, allez-vous coucher. Demain vous saurez peut-être ce que vous dites. J'aime à croire qu'on vous a enseigné la politesse, et que, quand vous êtes dans votre bon sens, vous ne dépréciez pas ainsi d'une façon impertinente les choses qui vous sont offertes de bon cœur.

Marguerite fut contente de la leçon qu'il recevait, et s'endormit sans songer à lui. Pourtant, comme il y a toujours un peu de vanité au fond du cœur le plus raisonnable, quand elle s'habilla le lendemain, elle reprocha à sa fille de chambre de lui apporter toujours

ses plus vilaines robes; elle en avait dans son armoire d'assez belles, qu'elle ne mettait jamais.

La fille de chambre lui présenta alors une robe de soie jaune très riche que Mme Yolande lui avait donnée, et qui était toute rehaussée de rubans couleur de feu. Mme Yolande n'était ni pauvre ni avare, mais elle vivait depuis si longtemps à la campagne qu'elle ne connaissait plus rien à la toilette, et, comme Marguerite n'avait point coutume de s'en soucier, préférant les jupes courtes et les étoffes solides pour courir et jardiner, la pauvre enfant, quand on la forçait à se faire belle, avait l'air d'une petite vieille endimanchée. C'était une belle occasion pour le jeune Puypercé de se moquer d'elle. Il ne le fit pourtant point, la leçon de Mme Yolande lui avait profité, et Marguerite fut surprise de le trouver très aimable et très poli. Elle lui sut gré des excuses qu'il lui fit de sa *migraine* de la veille, laquelle, disait-il, l'avait rendu maussade; enfin il lui parla de manière à lui faire oublier tout ce qui lui avait déplu, et à son tour elle désira lui être agréable. Après le déjeuner, elle lui proposa de visiter ses nouveaux jardins. Elle l'y conduisit, et se réjouit de le voir s'amuser de tout, s'enquérir de toutes choses et ne plus rien déprécier. Il regarda beaucoup les poissons rouges, et lui demanda s'ils étaient bons à manger; il admira les renoncules, qu'il appela des tulipes, et se divertit à voir nager les cygnes, disant qu'en chasse ce serait un beau coup de fusil.

Une seule chose inquiéta Marguerite, c'est que Névé, comme s'il eût entendu les paroles de Puypercé, entra dans une furieuse colère et le poursuivit à grands coups d'aile et de bec. Elle craignit qu'en se sentant ainsi attaqué, le colonel de dragons ne fît une défense où le pauvre cygne eût succombé; mais il n'en fut rien. Le beau colonel se réfugia d'abord derrière sa cousine, puis, voyant qu'il ne pouvait faire un pas sans que Névé s'acharnât à lui pincer les mollets, il prit la fuite et se planta tout pâle derrière la grille du jardin, qu'il eut soin de fermer entre le cygne et lui. Marguerite eut de la peine à repousser l'oiseau exaspéré et à rejoindre son cousin, dont la frayeur l'étonna beaucoup. Il s'en justifia en lui disant qu'il avait craint de se mettre en colère et de tuer en se défendant une bête qu'elle aimait.

Elle était en train d'excuser tout, elle l'excusa et le mena dans la campagne, où elle lui montra les beaux grands arbres qui entouraient la garenne. — Et combien valent-ils? lui demanda M. de Puypercé.

— Vraiment je ne sais, répondit Marguerite; ils ne sont point à vendre.

— Mais quand ils seront à vous? Votre grand'mère m'a dit ce

matin qu'elle comptait vous donner, après sa mort, tout ce qu'elle possède dans ce pays-ci.

— Elle ne m'a jamais parlé de cela, et je vous prie, Mélidor, de ne pas me parler de la mort de ma grand'mère.

— Il faudra pourtant bien vous y résoudre; la voilà très vieille, et elle désire vous marier auparavant.

— Je ne veux point me marier! s'écria Marguerite; je ne veux pas risquer d'être obligée de quitter ma bonne-maman, qui m'a élevée et qui est ce que j'aime le mieux au monde.

— C'est très gentil de penser comme cela, mais ma tante Yolande mourra bientôt, et vous ne serez pas fâchée de trouver un beau mari qui vous fera riche en vendant tous ces bois, tous ces champs, tous ces prés et ce vilain vieux château où vous êtes comme enterrée vivante. Alors, ma chère Marguerite, vous porterez des habits magnifiques, à la dernière mode; vous irez à la cour, vous aurez un beau carrosse, de grands laquais, des diamans, une loge à l'Opéra, un hôtel à Paris, enfin tout ce qui peut rendre une femme heureuse.

D'abord Marguerite fut très chagrinée d'entendre son cousin parler de la sorte; mais tout en parcourant avec elle ces bois, ces champs et ces prairies, qu'il examinait et dont il supputait la valeur, il revint si souvent à cette idée qu'elle serait très riche et bientôt mariée à son gré, qu'elle commença d'y songer et de s'étonner de n'y avoir jamais songé encore.

Ils arrivèrent, sans se demander où ils allaient, au bord du marécage, et tout à coup Puypercé s'écria : — Ah! que voilà une belle grenouille! Je n'en ai jamais vu de si grosse! C'est bon à manger, les grenouilles; il faut que je la tue. — Et comme la grenouille dormait au soleil sans se méfier, il leva sa canne.

— Arrêtez, mon cousin, s'écria Marguerite en lui retenant le bras; ne faites pas de mal à cette bête, vous me feriez beaucoup de peine.

— Pourquoi donc? reprit le cousin tout étonné, — et il se tourna vers elle en la regardant d'un air singulier.

Ce regard troubla Marguerite. Ne sachant ce qu'elle disait et toute frappée du souvenir de la vision qu'elle avait eue en ce lieu, elle poussa doucement la grenouille avec le bout de son ombrelle en lui disant : — Réveillez-vous, madame, et sauvez-vous.

La grenouille plongea au fond de l'eau, et le colonel se tordit de rire. — Qu'est-ce que vous avez donc à vous moquer comme cela? lui dit Marguerite : je ne puis souffrir qu'on fasse du mal aux bêtes...

— Aux grenouilles surtout! reprit Puypercé, riant toujours, au point qu'il en avait les yeux rouges; vous protégez les grenouilles, vous leur parlez poliment, vous êtes au mieux avec elles!

— Et quand cela serait, dit Marguerite fâchée, qu'est-ce que vous y trouvez de si ridicule et de si plaisant?

— Rien! répondit Puypercé en redevenant tout à coup sérieux; quand une grenouille a de l'esprit et de la grâce... On s'habitue à tout, et autant cette bête-là qu'une autre. Je vous promets, ma cousine, de ne faire aucun mal à vos amies. Parlons d'autre chose, et croyez que je ne me moque point; vous êtes une personne aimable, et, si vous aviez vu le monde, vous gagneriez beaucoup.

— C'est donc bien beau, le monde? pensait Marguerite en revenant au manoir, appuyée sur le bras du colonel. Elle se sentait prise d'une grande curiosité, et, le soir venu, elle ne put se défendre de demander à Mme Yolande pourquoi elle ne quittait plus jamais la campagne.

— Eh! eh! Margot, répondit la bonne dame, voilà que tu t'ennuies d'être une campagnarde? Prends patience, mon enfant, je suis bien vieille, et tu ne tarderas pas à être libre de vivre où tu voudras.

Marguerite fondit en larmes, et, se jetant au cou de sa bonne-maman, elle ne put lui dire un mot; mais Mme Yolande comprit bien son bon cœur et sa grande amitié. Alors elle se tourna vers son petit-neveu et lui dit : — Tu t'es trompé, mon garçon, Margot ne s'ennuie pas avec moi et ne souhaite pas me quitter. Tu peux t'en retourner à ton régiment ou à tes plaisirs.

— Puisque vous me congédiez, ma chère tante, répondit-il, j'ai l'honneur de vous faire mes adieux. Je partirai demain de grand matin. Adieu, Marguerite, vous réfléchirez. — Et il se retira en saluant avec grâce.

— Bonne-maman, qu'est-ce que cela veut dire? s'écria Marguerite dès qu'il fut sorti.

— Cela veut dire, mon enfant, que, si tu veux épouser ton cousin Puypercé, la chose ne dépend que de toi.

— Comment? il était venu pour me demander en mariage?

— Non, il n'y songeait point; mais l'idée lui en est venue ce matin.

— Pourquoi donc?

— C'est peut-être qu'il t'a trouvée jolie? dit en souriant Mme Yolande.

— Grand'mère, ne vous moquez point! Je ne suis pas jolie, et je le sais bien. Je ne suis qu'une grenouillette, vous me l'avez dit souvent.

— Et cela ne m'a pas empêchée de t'aimer; on peut donc être grenouillette et inspirer de l'affection.

— Mon cousin m'aimerait! Non; il me connaît trop peu. Dites-moi la vérité, grand'mère; il ne peut pas m'aimer.

— C'est à toi de me dire ce que j'en dois penser; vous vous êtes promenés ensemble toute l'après-midi. Je n'y étais pas. Il a dû te dire beaucoup de belles choses. Ne lui as-tu pas dit, toi, que tu voudrais bien être mariée pour être une belle dame et voir le monde?

— Non, grand'mère, il a menti; je n'ai rien dit de pareil.

— Mais ne l'as-tu point pensé? Il est si malin! il l'aura deviné.

Marguerite ne savait pas mentir, elle se sentit confuse et ne répondit pas. Mme Yolande était fine et comprit. — Écoute, chère enfant, lui dit-elle; tu m'as donné du bonheur et des soins dans ma vieillesse, je dois travailler à rendre ta jeunesse heureuse et brillante. Je te ferai riche, et ton cousin le sait. Je ne veux te dire de lui ni bien ni mal. Tu as beaucoup d'esprit et de raison, tu le jugeras, et il te l'a dit : tu réfléchiras. Va te reposer, et si demain matin tu veux qu'il reste, tu n'auras qu'à le lui faire savoir.

Marguerite fut si agitée de surprise et d'inquiétude qu'elle ne songea point à se coucher. Elle ne sentait aucune amitié pour son cousin, mais peut-être en avait-il pour elle. Elle se savait aimable et point sotte. Puypercé lui avait d'abord paru insipide et désagréable. Pourtant, si, oubliant sa laideur, ce joli garçon avait apprécié son esprit, c'est qu'il en avait apparemment aussi. Il avait des défauts : il était frivole, il aimait la dépense et la bonne chère, mais il avait peut-être un bon cœur, car il lui avait cédé en voyant qu'elle protégeait les bêtes, et il ne paraissait point entêté. Je suis si laide, moi! se disait-elle; je ne plairai peut-être jamais à aucun autre, ou bien ce sera un garçon aussi vilain que moi, et tout le monde dira : Elle ne pouvait trouver mieux. Est-il défendu de mettre son amour-propre à se promener au bras d'un joli mari et d'entendre dire : Margot a une figure de grenouille, mais elle a tout de même plu à ce beau monsieur, à ce colonel si bien poudré, si bien habillé, qui pouvait choisir parmi les plus belles! Je ne veux pas quitter ma grand'mère. Eh bien! s'il m'aime, il consentira à me laisser auprès d'elle, et il viendra nous voir souvent. Allons! puisqu'elle me laisse libre, c'est à moi de me décider avant demain matin. Si je le laisse partir, il sera fâché et ne reviendra plus; si je lui écrivais une lettre, qu'on lui remettra sitôt le jour venu? Mais je n'ose point. Pourquoi a-t-il eu si peur de mon cygne, et pourquoi le cygne était-il si furieux contre lui? Il est très bizarre, mon cousin ; pourquoi a-t-il tant ri quand j'ai dit à la grenouille?....

Marguerite était fatiguée, elle s'endormit sur sa chaise; elle se leva pour se tenir éveillée, et tout à coup elle se trouva, sans savoir comment, dans les douves, au bord d'un des bassins de marbre que la lune éclairait. Elle fut surprise de voir que de grands roseaux

qu'elle n'avait jamais remarqués avaient poussé tout autour et jusque dans l'eau, et comme elle s'asseyait toute lasse et assoupie sur un banc de gazon, la reine Coax sauta auprès d'elle et lui parla ainsi : — Margot, vous êtes une bonne personne, vous avez empêché qu'on ne m'ôtât la vie. Je vous veux donner un bon conseil, c'est pour cela que je suis sortie de mon palais de la prairie pour venir vous trouver dans vos douves, que je connais comme ma poche. Vous devez épouser votre cousin, ma chère, ce sera pour vous le bonheur et la gloire.

— Vous ne lui en voulez donc pas pour le coup de canne qu'il a voulu vous donner?

— Il ne savait pas qui j'étais, il me prenait pour une grenouille comme une autre. Cela m'a fait penser qu'il serait prudent de porter désormais ma couronne et mes bijoux; je compte m'habiller ce soir comme il convient à mon rang.

— Votre couronne et vos bijoux? dit Marguerite étonnée, où sont-ils donc?

— Je viens te les demander, Margot, car ils sont chez toi.

— Comment cela?

— Apprends mon histoire, que j'allais te raconter l'autre jour quand ton affreux cygne, cet oiseau de malheur que tu appelles Névé et qui n'est autre que le prince Rolando, est venu te priver de mes confidences. Entends-le! Il s'agite dans sa cabane de planches, il voudrait me dévorer; mais je me suis assurée qu'il était bien enfermé : d'ailleurs je sais des paroles magiques pour le tenir en respect. Écoute-moi donc, et fais ton profit de ce que je vais te révéler :

« Je suis une de tes aïeules, non pas directe, je suis la trisaïeule de la trisaïeule de ta tante Mme de Puypercé, mère de ton cousin le colonel. C'est pourquoi je m'intéresse à lui et à toi. J'ai à présent l'honneur d'être fée; mais j'étais mortelle comme toi, et je suis née dans ce château. On m'appelait Ranaïde. J'étais belle comme le soleil, aussi belle comme femme que je le suis aujourd'hui comme grenouille. Mon père, qui s'occupait de magie, m'enseigna les sciences occultes, et comme j'avais beaucoup d'esprit, je devins si savante que je m'appropriai les plus rares secrets, entre autres celui des transformations. J'étais libre de prendre toute forme extérieure et de reprendre la mienne au moyen de certaines préparations et enchantemens. Par ce moyen, je savais tout ce qui se faisait et se disait sur la terre et dans les eaux; mais je cachais avec soin ma puissance, car j'eusse été dénoncée, poursuivie et brûlée comme sorcière en ces temps d'ignorance et de superstition.

« J'avais vingt ans quand le prince Rolando m'épousa. Il était

jeune, riche, aimable et beau. Je l'aimai éperdument, et j'eus bientôt plusieurs enfans. Nous étions les plus heureux du monde dans ce château, alors splendide et fréquenté par toute la noblesse du pays, lorsque je crus avoir un sujet de jalousie contre une de mes damoiselles, nommée Mélasie, que je voyais rôder le soir autour des fossés en compagnie d'un homme enveloppé d'un manteau. Je supposai que cet homme était mon mari, et je me changeai en grenouille pour les voir de près ou pour le reconnaître au son de la voix. Je me plantai entre deux pierres sur le parapet de la douve, et je le vis passer tout près de moi. Je reconnus alors que je m'étais trompée, et que l'inconnu était un page de mon mari, qui parlait pour son propre compte. J'en eus tant de joie que je remontai précipitamment dans ma chambre, et, comme il était fort tard, je me jetai sur mon lit et m'endormis avec délices sans songer, hélas! à prendre le breuvage qui devait me rendre ma forme naturelle.

« A l'heure où l'on avait coutume de m'éveiller, Mélasie entra chez moi, et, voyant une grenouille aussi grande que moi étendue sur mon lit, elle eut une telle peur qu'elle ne put dire un mot ni seulement jeter un cri, ce qui fut cause que je ne m'éveillai pas.

« Dès qu'elle fut un peu remise, elle referma sans bruit la porte de ma chambre et courut éveiller le prince Rolando pour lui demander où j'étais et lui faire part de l'étonnante chose qu'elle avait trouvée à ma place. Le prince accourut, croyant que cette fille était folle; mais quand il me vit ainsi, saisi d'horreur et de dégoût, et ne pouvant supposer que ce fût moi, il tira son épée et m'en porta un coup qui trancha une de mes pattes de devant. Mes enchantemens me préservèrent de la mort. Tant que j'étais cachée sous une forme magique, aucune cause de destruction ne pouvait m'atteindre durant l'espace de deux cents ans. Blessée, mais non mortellement atteinte, je m'élançai sur la fenêtre et de là dans la douve, où ma patte amputée repoussa aussitôt aussi saine que tu la vois. De là j'entendis le bruit qui se faisait dans le château pour retrouver la châtelaine disparue. On me cherchait partout, et mon époux était en proie à une douleur mortelle. J'attendis la nuit pour pénétrer avec précaution dans le manoir. Je grimpai, sautant de marche en marche jusqu'à ma chambre, et je me hâtai de prendre le breuvage qui devait me rendre femme et belle comme par le passé. Hélas! j'eus beau ajouter à la vertu du breuvage celle des paroles magiques les plus mystérieuses et me frotter avec les onguens les plus puissans, cette malheureuse main ne put repousser. Elle demeura à l'état de patte de grenouille, et comme mon mari désolé approchait de ma chambre, disant que c'était là qu'il voulait se laisser mourir de chagrin, je n'eus que le temps de m'en-

velopper la moitié du corps avec mon manteau de velours pour cacher cette malheureuse patte.

« En me retrouvant, mon mari faillit étouffer de joie; il me prit dans ses bras en versant des pleurs et en m'accablant de questions. Il supposait qu'un méchant démon m'avait enlevée à sa tendresse, et il voulait savoir comment je lui étais rendue. Je fus forcée d'inventer une histoire et de me dérober à ses embrassemens, dans la crainte de lui laisser voir ma patte; mais je pensai avec douleur que tout serait inutile pour lui dérober mon secret, et que bientôt il découvrirait la funeste vérité. Je dus prendre un parti extrême, un parti effroyable, celui de faire disparaître celui que j'aimais plus que ma vie. »

Marguerite épouvantée voulut se lever et s'enfuir loin de cette odieuse Ranaïde, mais elle se sentit retenue par un charme, et la grenouille reprit son récit en ces termes :

« Sache, ma pauvre enfant, qu'il ne dépendait pas de moi d'agir autrement. Un serment que rien ne peut effacer et qu'il est impossible d'enfreindre oblige ceux qui reçoivent des dons magiques à faire périr quiconque vient à les découvrir. Mon mari était condamné, du jour où il verrait ma patte, à être emporté dans l'abîme par les esprits, mes seigneurs et mes maîtres.

« Je résolus de le soustraire à leur puissance en le faisant disparaître avant qu'il eût rien découvert, et à cet effet je mêlai à son vin une drogue qui lui fit aussitôt pousser des plumes blanches et de grandes ailes; en moins d'un quart d'heure, il devint un beau cygne blanc comme neige, qui ne pouvait redevenir homme, mais qui pendant deux cents ans échappait à la mort et à la puissance des génies.

« Apprends que ces deux cents ans seront révolus cette nuit au lever de l'aurore, et qu'il dépend de toi que je retrouve ma jeunesse, ma beauté et mon rang d'être humain dans la création. »

— Soit! dit Marguerite, car sans doute vous pourrez alors rendre à Névé, au prince Rolando, je veux dire, le même service que je vous aurai rendu?

— Sans aucun doute, répondit Ranaïde, c'est le plus cher de mes vœux.

— En ce cas, je suis prête, dites-moi vite ce qu'il faut faire.

— Pour le comprendre, il faut que tu saches le reste de mon histoire. A peine le prince Rolando se vit-il changé en oiseau, qu'il entra contre moi dans une colère effroyable et voulut me tuer. Avait-il conservé assez d'intelligence humaine pour voir le malheur où j'étais forcée de l'entraîner? Obéissait-il seulement au nouvel instinct de sa race? Il ne songeait qu'à me dévorer. J'essayai en

vain de lui faire comprendre notre mutuelle situation; il n'écouta rien, et je fus forcée de prononcer les paroles magiques qui, pendant deux cents ans, devaient nous rendre étrangers l'un à l'autre. Il s'envola dans les airs avec de grands cris, et je ne l'ai plus revu qu'hier, lorsqu'il est venu te chercher au bord du marécage dont j'ai été forcée de faire dernièrement ma résidence.

— Et pourquoi donc, madame, reprit Marguerite, avez-vous été condamnée à redevenir et à rester grenouille pendant deux cents ans, quand il dépendait de vous de rester dame et de cacher votre patte aux regards indiscrets?

— Les cruels génies l'ont voulu, ma petite Marguerite! Offensés de l'expédient par lequel je leur avais dérobé mon mari en le faisant devenir oiseau, ils m'ont condamnée à abandonner mes enfans et à épouser Coax, roi des grenouilles, avec lequel j'ai régné longtemps sur les douves, et dont je suis enfin veuve. Le château a passé avec le temps dans les mains de ta grand'mère, et toutes les drogues que j'avais si laborieusement préparées ont disparu ou ont perdu leur vertu; mais il existe chez vous un trésor inappréciable qui peut et doit me rendre tous mes charmes. C'est une parure enchantée, ma parure de noces, qui est dans une cassette de bois de cèdre, et que Mme Yolande tient enfermée dans sa chambre, comme ce qu'il y a de plus rare et de plus précieux dans vos richesses de famille. Cette cassette t'appartient, puisque ta grand'mère compte te donner tout ce qu'elle possède. Va me la chercher et apporte-la ici!

— Non, madame, répondit Marguerite, je ne veux point dérober ce qui appartient à présent à ma bonne-maman, et à moins qu'elle n'y consente...

— Il ne s'agit pas de dérober, reprit Ranaïde; je ne tiens pas à reprendre mes bijoux. Je veux seulement m'en parer un instant, et dès que je serai transformée, je n'en aurai que faire; je te les rendrai, car tu en as grand besoin pour toi-même. Sache une chose qui doit te décider, c'est que ces joyaux magiques ont le pouvoir de donner la beauté aux plus laides, et que, quand tu les auras portés seulement une heure, au lieu de ressembler à la grenouille que je suis, tu seras semblable à ce que j'étais, à ce que je vais redevenir, c'est-à-dire à la plus belle des femmes.

Marguerite se sentit persuadée, et elle courut chercher la cassette. Au moment où elle la prit dans la crédence de sa grand'mère, il lui sembla que celle-ci s'éveillait et la regardait. Elle alla se mettre à genoux près de son lit, prête à lui tout avouer; mais Mme Yolande se retourna vers la ruelle sans paraître l'avoir vue. Le temps pressait; le ciel s'éclaircissait un peu comme si le jour allait

paraître. Marguerite s'élança dehors et se retrouva à l'instant même auprès du bassin où la reine Coax l'attendait. — Ah! mon Dieu! s'écria-t-elle en lui présentant la cassette, il n'y a point de clé, et je ne connais pas le secret pour l'ouvrir.

— Je le sais, moi, répondit la grenouille en bondissant de joie. Il faut qu'une bouche qui n'a jamais menti dise simplement : *Cassette, ouvre-toi !*

— Eh bien! dites-le, madame.

— Je ne saurais, ma fille. J'ai été forcée de mentir jadis pour cacher les secrets de ma science. C'est à toi de parler, et nous allons voir si ta langue est, comme je le crois, pure de tout mensonge.

— Cassette, ouvre-toi! dit Marguerite avec assurance, — et la cassette s'ouvrit. Il en sortit comme une flamme rouge, dont la grenouille ne parut point se soucier. Elle y plongea ses pattes et en tira un petit miroir encadré d'or, puis un collier d'émeraudes étincelantes montées à l'ancienne mode, des pendans d'oreilles assortis, un bandeau et une ceinture de grosses perles fines avec des agrafes d'émeraudes. Elle se para de ces richesses et se regarda au miroir en faisant les plus étranges minauderies.

Marguerite l'observait avec anxiété, craignant qu'elle ne disparût avec les bijoux de sa grand'mère; mais Coax n'y songeait point. Ivre de plaisir et de confiance, elle s'ajustait et se regardait dans le miroir avec des mouvemens désordonnés et des grimaces singulières. Ses yeux ronds lançaient des flammes, une écume verdâtre sortait de sa bouche et son corps devenait glauque et livide, tandis que sa taille prenait des proportions presque humaines. — Margot, Margot, s'écriait-elle sans plus songer à adoucir l'éclat de sa voix, regarde et admire. Vois comme je grandis, vois comme je change, vois comme je deviens belle! Donne-moi ton voile pour me faire une robe, vite, vite, il faut que je sois vêtue décemment,.. et puis il me manque encore quelque chose... Mon éventail de plumes, où l'as-tu mis, malheureuse! Ah! je le tiens! et mes gants blancs... vite donc! mes gants parfumés! mon collier est mal agrafé, rattache-le donc, maladroite! O ciel! il me manque mon bouquet de mariée;... ne serait-il pas dans la cassette? Regarde, retourne-la... Je le tiens! je le mets à ma ceinture, vois! le prodige s'accomplit. Vénus n'est qu'une maritorne auprès de moi. C'est moi, moi, la vraie Cythérée sortant des ondes sacrées. Il faut que je danse, j'ai des crampes dans les mollets; c'est la transformation qui s'opère. Oui, oui, la danse hâtera ma délivrance! Je sens revenir la grâce incomparable de mes mouvemens, et le feu de l'éternelle jeunesse me monte au cerveau! Haptcha! voilà que j'éternue! haptcha! haptcha!

En parlant ainsi, la reine Coax sautait et gambadait d'une manière frénétique; mais, quoi qu'elle fît, elle restait grenouille, et l'horizon blanchissait. Elle riait, criait, pleurait, frappait le marbre du bassin avec ses pieds de derrière, jouait de l'éventail, étendait ses pattes de devant comme une danseuse de ballets, cambrait sa taille et roulait ses yeux comme ceux d'une almée. Tout à coup Marguerite, qui la contemplait avec frayeur, fut si frappée de l'extravagance de ses contorsions, qu'elle fut prise d'un fou rire et se laissa choir sur le gazon. Alors la grenouille entra dans une inexprimable colère. — Tais-toi, petite misérable, s'écria-t-elle, ton rire dérange mes conjurations. Tais-toi, ou je te châtierai comme tu le mérites!

— Mon Dieu! madame, pardonnez-moi, répondit Marguerite, c'est plus fort que moi. Vous êtes si drôle! Tenez, il faut que je rie ou que je meure!

— Je ne puis te faire mourir, ce dont j'enrage, reprit Ranaïde en s'élançant sur elle et en lui passant une de ses pattes froides et gluantes sur la figure; mais tu expieras les tourmens que j'endure. Je voulais t'épargner, tu m'ôtes toute pitié, il faut en finir! Je souffre trop! Prends ma laideur et qu'elle soit ajoutée à la tienne, puisqu'en te mettant à ma place je dois être plus vite délivrée! Tiens! voilà le miroir, ris à présent, si tu as encore envie de rire!

Marguerite prit le miroir que lui tendait la fée et fit un cri d'horreur en se voyant sans cheveux, la figure verte et les yeux tout ronds. — Grenouille, grenouille! s'écria-t-elle avec désespoir, je deviens grenouille, je suis grenouille! c'en est fait! — Et, jetant le miroir, elle bondit involontairement et plongea dans le bassin.

Elle y resta d'abord comme endormie et privée de toute réflexion; mais peu à peu elle se ranima en voyant le soleil percer l'horizon et jeter comme une grande nappe de feu qui dorait la pointe des roseaux au-dessus de sa tête. Elle se hasarda alors à remonter sur l'eau, et elle vit un spectacle extraordinaire : l'infortunée Coax, étendue sur le rivage, les pattes en l'air, le corps inerte et raidi par la mort. Elle avait une affreuse tête humaine avec de longs cheveux verts comme des algues; le reste de son corps, grand comme celui d'une personne ordinaire, était d'un blanc mat et rugueux, et conservait les formes de la grenouille. Près d'elle, le prince Rolando, revêtu d'une armure d'argent avec un baudrier d'or, le casque orné d'un cimier blanc comme neige et portant aux épaules ses grandes ailes de cygne, détachait les bijoux enchantés dont Ranaïde s'était ornée en vain.

— Approche, dit-il à Marguerite, et mets vite ces joyaux qui te rendront ta figure première; mais n'essaie pas de devenir belle par

la puissance des enchantemens. Reste intelligente et bonne, et n'appartiens qu'à celui qui t'aimera telle que tu es. Adieu, la mort de cette criminelle magicienne me délivre à jamais de la servitude à laquelle j'étais condamné depuis deux siècles. Ne plains pas son sort; elle t'avait menti, elle voulait me faire mourir pour cacher ses secrets maudits, et les esprits qu'elle invoquait contre moi ont pris ma défense. Je retourne avec eux, mais je veillerai sur toi, si tu restes toujours digne de ma protection.

Il déploya ses ailes et s'éleva dans le rayon de soleil. Marguerite, en le voyant planer dans les airs, crut reconnaître Névé avec son collier d'or, puis il lui sembla que c'était l'étoile du matin. Lorsqu'elle l'eut perdu de vue, elle chercha le cadavre de la grenouille, et ne vit à la place qu'un hideux champignon noir comme de l'encre qui au souffle de la première brise tombait en poussière.

Elle se retrouva dans sa chambre, assise sur une chaise et les yeux éblouis par le soleil levant. Son premier mouvement fut de courir à son miroir, et pour la première fois de sa vie elle se trouva très jolie, car elle avait sa figure ordinaire, seulement un peu fatiguée.

— Tout cela serait-il un rêve? se dit-elle. Pourtant voici les bijoux anciens que ma grand'mère gardait précieusement. D'où vient que j'en suis parée? Aurais-je été les chercher en rêvant?

Elle les détacha, les remit dans le coffret, et les reporta chez Mme Yolande avant qu'elle fût éveillée; puis elle descendit à la douve pour voir si Névé était dans sa cabane, comme elle l'y avait déjà retrouvé une fois après l'avoir cru perdu. — Vous cherchez le cygne? lui dit le jardinier. Il est parti. Je l'ai vu s'envoler au lever du jour. Il a été rejoindre une bande de cygnes sauvages qui passait. J'avais bien dit à mademoiselle qu'il fallait lui casser le bout d'une aile, mademoiselle n'a pas voulu. Il en a profité pour se sauver; il y a longtemps que c'était son idée.

— Eh bien! tant mieux, dit Marguerite, car le voilà heureux et libre; mais, puisque vous l'avez vu partir, n'avez-vous vu rien de plus dans la douve en y entrant? N'y avait-il pas ici de grands roseaux?

— Des roseaux? sans doute, il en reste toujours quelques-uns qui veulent repousser autour des bassins; mais ceux-là étaient encore tout petits, et je les surveillais. Ce matin, je les ai tous arrachés avec soin, j'ai remis du sable à la place, et j'espère qu'ils ne repousseront pas cette fois.

Marguerite regarda le sable, et il lui sembla voir encore l'empreinte que les grandes pattes de la grenouille y avaient laissée en exécutant sa danse échevelée; mais elle reconnut que ces traces

étaient celles des paons qui venaient gratter la terre fraîchement remuée.

En ce moment, un bruit de pas de chevaux résonna au-dessus de sa tête. Elle leva les yeux et vit passer sur le pont-levis son cousin Puypercé qui s'en allait escorté de ses valets. Elle l'avait complétement oublié, et ne se sentit pas dans une disposition d'esprit à s'affliger de son départ. Elle n'eût eu qu'un mot à dire pour le rappeler; elle hésita un instant, haussa les épaules et le regarda s'éloigner.

Comme elle remontait au château, elle vit les domestiques rassemblés sur le perron et se partageant le pourboire que le colonel de dragons leur avait jeté en partant. Elle entendit leurs murmures, il n'y avait pas plus d'un sou pour chacun. — Après tout, se dit-elle, il compte peut-être revenir, ou bien il est très pauvre, et ce n'est pas sa faute.

— Eh bien! lui dit Mme Yolande quand elle entra chez elle pour lui servir son chocolat, as-tu vu ton cousin? reste-t-il avec nous?

— Je l'ai vu partir, grand'mère, et je ne lui ai rien dit.

— Pourquoi?

— Je ne sais. J'étais toute troublée par un rêve que j'ai fait et que je veux vous raconter; mais, comme ce rêve ou cette vision est peut-être, à mon insu, ce qu'on appelle une réminiscence, je voudrais vous demander l'histoire de la grenouille fée que vous me racontiez autrefois pour m'endormir.

— Je me la rappelle bien confusément, répondit Mme Yolande, d'autant plus que c'était un conte de ma façon, et que j'y faisais chaque fois des variantes à ma fantaisie. Voyons si je me souviendrai... Il y avait jadis dans ce château une belle héritière appelée...

— Ranaïde? s'écria Marguerite.

— Justement, reprit la grand'mère, et elle était magicienne.

— Elle épousa le beau prince... Dites le nom du prince, bonne-maman!

— Attends donc... C'était le prince Rolando!

— J'y suis, bonne mère. J'ai revu toute l'histoire comme si elle se passait sous mes yeux.

— Mais la fin?

— Oh! la fin est terrible! La grenouille, voulant reprendre la figure humaine...

— *S'enfla si bien qu'elle creva?*

— Précisément.

— Alors ton dénoûment est un souvenir de la fable que je te faisais apprendre en même temps, car, pour mon compte, je n'ai jamais eu la peine de terminer mon histoire. Tu étais toujours endormie avant la fin.

En ce moment, un fort coup de vent fit entrer dans la chambre des feuilles sèches et des brins de paille. Marguerite alla fermer la fenêtre, et elle vit sur le bord une feuille de papier à moitié écrite et déchirée comme si ce fût un brouillon de lettre. En ramassant ce papier pour le jeter dehors, elle y vit son nom écrit et l'apporta à sa grand'mère. Mme Yolande le prit, l'examina et le lui rendit en disant : — C'est un commencement de lettre de ton cousin à sa mère. Cela a été enlevé par le vent dans la chambre qu'il occupait au-dessus de la mienne, et, puisque nous sommes en train de croire aux esprits, je pense que nous devons remercier le follet qui nous apporte cette révélation. Lis, ma fille, je te le permets.

Et Marguerite lut ce qui suit :

« Ma chère mère, pardonnez-moi mes folies, je suis en train de les expier. Je me résigne à faire un riche mariage, car j'ai découvert que la petite Margot doit hériter de tous les biens de la vieille tante. La fillette est affreuse, une vraie grenouille, ou plutôt un petit crapaud vert, avec cela très coquette et déjà folle de moi; mais quand on est endetté comme nous le sommes... »

Le brouillon n'en contenait pas davantage. Marguerite trouva que c'était assez; elle garda le silence, et, comme elle vit que sa grand'mère était indignée et traitait son petit-neveu suivant ses mérites : — N'ayons point de dépit, ma chère maman, lui dit-elle, et rions de l'aventure. Je ne suis point du tout folle de mon cousin, et vous voyez que sa fatuité ne m'offense point. Vous m'aviez dit hier soir de réfléchir. Je ne sais pas si j'ai réfléchi ou dormi, mais dans mes songeries j'ai vu des choses qui sont restées comme une leçon devant mes yeux.

— Qu'as-tu donc vu, ma fille?

— J'ai vu une grenouille se parer d'émeraudes, jouer de l'éventail, danser la sarabande, se trouver belle et crever à la peine. Elle m'a paru si ridicule que je ris encore en y songeant. Je ne veux point faire comme elle. J'ai vu aussi un beau cygne s'envoler dans un rayon de soleil, et il me disait : — N'épouse que celui qui t'aimera telle que tu es. — Je veux faire comme il m'a dit.

— Et sois sûre que tu seras aimée pour toi-même, répondit Mme Yolande en l'embrassant avec tendresse, car il y a une chose qui arrive à rendre belle, c'est le bonheur que l'on mérite.

GEORGE SAND.

DÉMOSTHÈNE

ET SES CONTEMPORAINS

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE DE DÉMOSTHÈNE.

I. A. Boullée, *Histoire de Démosthène*, 2e édition; 1867. — II. A. Schæfer, *Demosthenes und seine Zeit*, 4 vol.; Leipzig 1856. — III. Boehnecke, *Demosthenes, Lykurgos, Hyperides und ihr Zeitalter*; Berlin 1864. — IV. Albert Desjardins, *les Plaidoyers de Démosthène*, 1862. — V. Cucheval, *Étude sur les tribunaux athéniens et les plaidoyers civils de Démosthène*, 1863. — VI. R. Dareste, *Du Prêt à la grosse chez les Athéniens, étude sur quatre plaidoyers attribués à Démosthène*, 1867.

Dans une série d'études qui nous ont fait parcourir un siècle environ de la vie d'Athènes, nous avons retracé la naissance et les progrès de l'éloquence judiciaire et politique chez ce peuple qui, le premier, a eu l'idée de cultiver comme un art la parole publique. On a vu le génie attique occupé, pendant tout ce temps, de féconder les germes que les sophistes lui avaient apportés de la Grande-Grèce et de la Sicile; on l'a suivi dans les efforts qu'il faisait pour créer la théorie de cet art nouveau et pour en formuler les règles. Ce que les rhéteurs ont porté, dans ce travail, de recherche et de subtilité, de quelles illusions ils ont été dupes, nous l'avons dit; mais nous avons indiqué comment tout ce labeur n'avait point été en pure perte. Ces exercices, qui semblent parfois puérils, n'avaient certes point, comme le prétendaient Gorgias et ses disciples, la vertu de rendre les hommes éloquens; ils n'en ont pas moins contribué à former l'esprit grec, qui s'est assoupli et affiné à ce jeu. Les rhéteurs des premiers temps n'étaient d'ailleurs pas ce que seront leurs successeurs à partir de l'époque alexandrine, des pédans enfermés dans l'école, étrangers aux choses et aux hommes de leur

siècle, tout occupés enfin de sujets imaginaires et de combinaisons artificielles. Plusieurs d'entre eux, dans cette libre et vivante cité qui était leur patrie de naissance ou d'adoption, devinrent, sous la pression des circonstances, de véritables orateurs; comme Antiphon, Lysias ou Isée, ils prirent une part brillante aux luttes politiques d'Athènes, ou en illustrèrent les débats judiciaires et en commentèrent les lois. D'autres, comme Isocrate, dans des écrits d'un tour tout oratoire, donnèrent leur avis sur les grandes questions où étaient engagés l'honneur et l'avenir de la race grecque. Ainsi, tandis que, dans leurs manuels et dans leurs leçons, tous ces maîtres étudiaient les ressources de la langue et les procédés de l'intelligence qui cherche à persuader, ils fournissaient, par leurs harangues et leurs plaidoyers, des modèles toujours remarquables, parfois déjà presque accomplis, de cet art qu'ils se vantaient d'enseigner. Peu à peu, de cette manière, ils groupaient les élémens et découvraient les secrets de cette prose savante qui atteindra sa perfection avec Platon et Démosthène.

De Périclès jusqu'à Isée, nous avons tenté de retrouver la physionomie originale, de définir la place et le rôle de chacun des hommes distingués qui ont pris part à cette conquête, et dont les ouvrages marquent les différentes étapes du chemin. Au terme de cette route, nous arrivons aujourd'hui à Démosthène, en qui se résume ce long travail, et dont le nom même se confond avec l'idée d'une suprême et souveraine éloquence. L'œuvre de Démosthène est déjà, par le nombre et l'étendue des discours conservés, plus considérable que celle d'aucun de ses prédécesseurs. En même temps, parmi ceux-ci, il n'en est qu'un, Périclès, qui ait fait aussi grande figure sur la scène et dans le plein jour de l'histoire, qui ait, lui aussi, régné sur la cité par la puissance de sa parole; mais de cette éloquence tant admirée il ne nous est arrivé qu'un lointain et faible écho, deux ou trois mots échappés à l'oubli. On serait donc tenté de croire au premier abord que notre tâche devient ici plus facile, et que Démosthène est de tous les orateurs grecs celui dont les traits s'offrent à nous éclairés dans tous leurs détails de la plus vive lumière. Il n'en est rien pourtant. N'allez point penser au grand orateur romain, aux ressources de tout genre que nous possédons pour étudier sa vie et au parti que l'on en a tiré ici même avec tant de science et de goût (1). Il est de mode, depuis des siècles, de comparer l'un à l'autre Cicéron et Démosthène. Depuis Quintilien et Plutarque, il n'y a pour ainsi dire pas un critique et un historien qui ne se soit essayé sur ce thème. La vérité, c'est que l'on trouve-

(1) Nos lecteurs n'ont pas oublié les études de M. Gaston Boissier sur *Cicéron et ses amis*, quoiqu'elles datent de 1863 et de 1864.

rait malaisément deux hommes qui se ressemblent moins; les rapports que l'on a signalés sont tout extérieurs et superficiels. Cicéron et Démosthène ne sont point de la même famille; ils ne sont voisins l'un de l'autre ni par le caractère, ni par l'esprit, ni par le style, ni par le rôle qu'ils ont joué. Ce contraste se marque encore jusque dans la manière dont se présentent à la postérité ces deux rares génies. Il n'y a peut-être pas dans toute l'antiquité un personnage qui nous soit mieux connu que Cicéron; il n'y en a pas dont la vie privée et l'âme même aient pour nous aussi peu de secrets. Cet avantage, on le doit surtout à cette incomparable correspondance où Cicéron, sans se douter qu'il mettait tant de gens dans la confidence, a laissé couler avec un si charmant abandon le flot limpide et clair de ses sentimens les plus intimes. Pour Démosthène, rien de pareil; les quelques lettres que l'on a sous son nom paraissent apocryphes, et, fussent-elles authentiques, elles ne nous apprendraient rien de ce que l'on aimerait tant à savoir. Elles sont toutes, hors une seule, adressées au sénat et au peuple d'Athènes: ce sont des manifestes, des dépêches, dont quelques parties ne manquent pas de mérite et d'éloquence, mais ce ne sont pas des lettres familières. Rien non plus de semblable chez l'orateur grec à tant de passages des discours et surtout à ces préambules des dialogues philosophiques ou littéraires, à ces pages du *Brutus* où Cicéron se fait son propre biographe et tantôt raconte comment s'est formé son talent, tantôt nous entretient de ses craintes et de ses espérances, de ses douleurs et de ses joies, des consolations que réservent aux vaincus de la politique l'étude et le commerce des grands esprits de tous les temps. Grâce à tous ces secours, il se produit un singulier effet d'optique. On pénètre si avant dans la vie domestique et morale de Cicéron, on en distingue si nettement certains détails et certains accidens, le son et l'accent de sa voix arrivent si bien à l'oreille, que par momens il semble tout près de nous. On oublie que c'est un ancien, et que dix-huit siècles nous séparent du mari de Térentia, du père de Tullie, du spirituel ami de Cœlius et d'Atticus. On se surprend à le traiter comme un moderne, presque comme un contemporain, avec la même familiarité indiscrète, avec le même sans-gêne, parfois affectueux, parfois ironique et cruel.

De Démosthène au contraire, nous ne connaissons que l'homme public, que l'orateur. L'homme privé, l'homme même nous échappe. Ce qui peut paraître étrange, mais ce qui ne saurait être contesté, c'est qu'il se dérobe à nous plus complétement que ce Périclès, qui appartient à une époque plus reculée, qui n'a pas écrit une ligne, et dont les discours sont perdus. A défaut de renseignemens comme ceux que Cicéron nous prodigue sur lui-même, nous n'avons

pas ici, comme pour Périclès, sinon des mémoires et des lettres, tout au moins les indiscrétions, les folles médisances, les exagérations burlesques de l'ancienne comédie. Sans doute l'histoire a eu souvent le tort de prendre trop au sérieux les gaîtés de Cratinus, d'Eupolis et d'Aristophane; il n'en est pas moins vrai qu'elles nous renvoient le bruit des prétendus scandales que reprochaient à Périclès ses jaloux et ses ennemis. Tout n'est pas fiction et mensonge dans ce que l'on contait des mœurs et des goûts du grand homme, de ces affections, de ces joies du cœur et de l'esprit auxquelles il demandait le repos et des forces nouvelles pour recommencer la lutte politique. Les imputations même les plus calomnieuses et les bouffonneries les plus grotesques nous aident à retrouver tout un côté de cette noble vie, à suivre Périclès chez Anaxagore, qui le délivrait des préjugés vulgaires et lui donnait l'idée de l'ordre éternel établi par l'intelligence suprême, dans l'atelier et sur les chantiers de Phidias, où il avait la primeur de tant de belles œuvres, enfin jusque dans la chambre d'Aspasie, auprès de qui s'attendrissait ce fier génie et se détendait ce visage de statue (1).

Pour ce qui est de Démosthène, ses affections, ses faiblesses, tout est resté dans l'ombre. Ses amitiés, nous n'en savons rien. Les femmes ne tiennent aucune place dans sa vie; tout au plus est-il question de quelques courtisanes auprès desquelles il aurait cherché une heure de plaisir et d'oubli. Rien ne nous dit qu'il ait aimé les arts, la poésie, la philosophie, qu'il ait jamais appelé à son secours ces consolatrices auxquelles Cicéron a dû, avec une partie de sa gloire, l'adoucissement de ses plus poignantes douleurs. Il semble qu'il n'y ait pas eu, dans cette vie et dans ce cœur, place pour autre chose que pour l'amour de la patrie. On a peine à comprendre cet envahissement de tout l'homme par la passion du citoyen, cette absorption dans la vie politique. Chez nous, la famille, le monde et les lettres dédommagent souvent l'homme public de ses mécomptes et de ses déceptions; il y a là un doux et cher refuge, un port assuré. Les hommes d'état de l'antiquité, ceux dont Démosthène offre le type le plus original et le plus élevé, n'avaient point d'ordinaire ce recours et cet abri. Leur but avait-il échappé à leur étreinte, leur édifice avait-il croulé, ils mouraient en lançant un dernier défi au vainqueur et à l'injuste fortune.

L'histoire de Démosthène ne sera donc guère que l'histoire de sa vie publique; mais cette vie appartient à la période la plus drama-

(1) C'est ce qu'a récemment essayé de faire, dans l'étude qu'il a intitulée *Aspasie de Milet*, M. Becq de Fouquières, déjà connu des gens de goût pour l'édition critique et savante qu'il a donnée des poésies d'André Chénier. Il y a dans ce petit livre des pages remarquables; mais l'auteur nous paraît parfois dépasser le but, exagérer le rôle d'Aspasie, la pureté de sa vie et la portée de son esprit.

tique peut-être de l'histoire d'Athènes, au temps où la Grèce, en échange de la liberté qu'elle perd, fait la conquête de l'Asie et se répand jusqu'au Caucase, à la Caspienne, à l'Araxe et à l'Indus. Les champs de bataille où se tranche la question entre Athènes et la Macédoine s'appellent Chéronée et Cranon, Issus et Arbelles. Les ennemis contre lesquels Démosthène lutte jusqu'au dernier souffle, c'est un Philippe, c'est un Alexandre, des génies comme jamais ailleurs on n'en a vu deux se succéder sans intervalle sur un même trône. Ses rivaux de succès et d'influence à Athènes, c'est Eschine, Lycurgue, Hypéride et Démade, orateurs qui laissent loin derrière eux les hommes de la génération précédente. Ils leur sont supérieurs à tous, sinon par les dons de nature, au moins par les ressources variées d'un art plus savant, par l'abondance et l'éclat de leur parole. Toutes ces figures de rois et de républicains, de capitaines et d'orateurs, nous les grouperons autour de Démosthène. Celui-ci, malgré le voisinage de Philippe et d'Alexandre, reste encore pour nous ce qu'il y a dans son siècle, sur la scène politique, de plus grand, de plus vraiment digne d'intérêt. C'est un citoyen qui défend contre l'ambition d'un conquérant l'indépendance de son pays, la souveraineté de la loi et la liberté de discussion. Pour lutter contre des princes qui concentrent dans leurs fermes mains tous les pouvoirs politiques et militaires, toutes les ressources du despotisme mises au service du génie, il n'a que l'ascendant de sa raison et de sa parole, qu'un empire moral toujours contesté, toujours menacé, qu'il lui faut sans cesse raffermir et reconquérir à force d'éloquence. Ces expéditions qu'il fait décider, il ne les conduit pas en personne, n'étant pas homme de guerre. Tandis que Philippe et Alexandre exécutent eux-mêmes, avec le concours d'officiers qu'ils ont formés et choisis tout à loisir, les desseins qu'ils ont pu combiner dans le plus profond secret, Démosthène, qui ne peut conclure une alliance ou faire de préparatifs sans que l'ennemi en soit averti par les débats mêmes du Pnyx, est encore contraint de confier à des généraux incapables ou tout au moins insuffisans les armées qui se sont levées à sa voix. Malgré tous ces désavantages, il soutient pendant trente ans ce combat inégal, et, sans un concours vraiment étonnant de mauvaises chances, il aurait, à ce qu'il semble, réussi à sauver le monde hellénique de la conquête macédonienne. En dépit de tous les désaveux que lui inflige une fortune obstinément contraire, il persiste dans ce qu'il croit son devoir, dans ce qu'il sait être le devoir d'Athènes, tel que le lui trace son glorieux passé. Ce ne sont point les lecteurs français qui marchanderont jamais leur admiration et leur sympathie à cette âme indomptable. N'a-t-on pas vu récemment la France, blessée au cœur dès les premières batailles, privée de ses meilleurs généraux et de presque toute son

armée, continuer, elle aussi, pendant de longs mois une lutte presque sans espoir? C'était pour l'honneur, disait-on, qu'après la capitulation de Sedan et celle de Metz il fallait encore combattre. C'est cette idée de l'honneur ou, si l'on veut, du devoir qui inspire et domine toute la politique de Démosthène, depuis le jour où il paraît pour la première fois à la tribune jusqu'à celui où il s'affaisse et meurt, avec la liberté grecque, sur les marches du temple de Calaurie.

I.

Le père de Démosthène, inscrit dans le bourg de Péanée, dème de la tribu Pandionide, portait déjà le nom que son fils a illustré. Ainsi que le père de Lysias et celui d'Isocrate, c'était, pour prendre une expression toute moderne, un riche industriel. Il avait deux fabriques, l'une d'armes, l'autre de siéges et de lits. La première, au moment de sa mort, occupait trente-deux esclaves, la seconde vingt. Athènes, on le voit par ce détail, faisait donc encore un grand usage du travail servile. Il n'y était pas regardé comme déshonorant de gagner sa vie en qualité d'artisan; mais d'ordinaire les hommes libres se réservaient pour diriger l'atelier, qui était peuplé surtout d'esclaves. Ceux-ci, quand ils savaient bien leur métier, étaient d'ailleurs doucement traités, et l'ouvrage qu'on leur imposait n'avait rien d'écrasant. L'œil d'un étranger avait quelque peine à les distinguer des plus pauvres parmi les citoyens. Ils avaient même vêtement, même tenue, et le verbe aussi haut. C'est ce que remarque, non sans un sourire de dédain, l'écrivain aristocratique, Critias ou quelque autre, auquel nous devons le petit traité intitulé *de la république d'Athènes,* qui nous est arrivé dans le recueil des œuvres de Xénophon.

Étrangers domiciliés comme Képhalos, ou citoyens comme Démosthène le père, ces hommes, qui formaient la haute bourgeoisie d'Athènes, lui rendaient des services dont l'histoire, trop attentive aux luttes du Pnyx et des champs de bataille, n'a point tenu assez de compte. Poursuivant leur travail à travers toutes les vicissitudes politiques, dans la guerre comme dans la paix, ils entretenaient la richesse d'Athènes par une production constante, ils réparaient les brèches faites à son capital par des expéditions imprudentes et mal conduites, ils lui permettaient ainsi de se relever, avec une rapidité qui surprenait amis et ennemis, après les crises trop fréquentes où la précipitaient ses orateurs et ses généraux. La plupart de ces hommes, en sus des marchandises brutes ou fabriquées, des instrumens et des esclaves dont se composait leur matériel, avaient

un fonds de roulement dont ils employaient le surplus tantôt à des acquisitions de biens-fonds, soit à la ville, soit à la campagne, tantôt et plus souvent en avances faites au commerce par l'intermédiaire des banquiers : c'était surtout le *prêt à la grosse aventure* qui, par les bénéfices énormes qu'il faisait espérer, attirait les capitaux. Bien placer leur argent, c'était là le principal souci de ces hommes laborieux, économes, sensés et prudens. Beaucoup d'entre eux sans doute, comme le père de notre grand orateur, étaient de bons patriotes. A l'occasion, ils faisaient leur devoir, soit comme *hoplites* ou soldats de ligne, soit comme cavaliers, soit comme *triérarques* ou commandans d'une galère qu'ils avaient à équiper et à entretenir à leurs frais pendant toute une année; mais ils ne recherchaient pas les honneurs et ne prenaient guère la parole sur la place publique. Cela les eût trop détournés de leurs affaires; d'ailleurs, pour jouer un personnage dans la démocratie, il fallait se donner trop de mal, crier trop haut, se faire trop d'ennemis. Ces riches bourgeois devaient avoir pour la foule et pour les fonctions qu'elle confère quelque chose de cette méfiance, de cet éloignement qui, raconte-t-on, décident aux États-Unis beaucoup d'hommes bien nés et distingués à rester tout à fait en dehors de la politique active. Contens d'avoir rempli leurs obligations, d'avoir payé de leur bourse et, quand il le fallait, de leur personne, ils laissaient passer devant eux les plus bruyans et les plus pressés.

Par sa mère Kléobule, Démosthène avait du sang étranger dans les veines. Elle était fille d'un certain Gylon, Athénien, qui après la chute de l'empire maritime d'Athènes s'était établi et marié dans le royaume du Bosphore, la Crimée actuelle. Eschine, quand, dans le procès de la couronne, il cherche à déshonorer son adversaire en l'attaquant jusque dans ses ancêtres, prétend que ce Gylon aurait commis une trahison en livrant au roi du Bosphore Nymphæon, petit port situé à quelques milles au sud de Panticapée, et que pour ce crime il aurait été condamné à mort par contumace, à Athènes; mais on sait quelles libertés prend avec l'histoire, devant un tribunal athénien, la haine d'un ennemi politique, surtout quand il s'agit de faits déjà éloignés et dont on ne songe de part et d'autre ni à fournir ni à réclamer la preuve. Eschine ne dit point quand aurait eu lieu l'événement auquel il veut donner une couleur si fâcheuse. Voici, d'après les termes mêmes dont il se sert, quelle idée nous nous en ferions. Cela se serait passé au lendemain d'Ægos-Potamos, ou peut-être même avant, quand Athènes, voyant ses alliés l'abandonner les uns après les autres, soutenait, avec les débris de sa flotte et de ses équipages, une lutte inégale et déjà désespérée. Elle trouvait l'Hellespont souvent fermé à ses escadres; à

plus forte raison n'aurait-elle pu songer à les envoyer jusqu'au fond du Pont-Euxin quand elles lui étaient si nécessaires pour disputer l'entrée des détroits et pour couvrir au besoin l'Eubée et l'Attique. Gylon, avec la petite garnison qu'il commandait dans ce poste fortifié, se sera donc trouvé surpris par les événemens, coupé d'Athènes sans espoir d'être secouru. Ce qu'il avait alors de mieux à faire, n'était-ce pas de remettre ce comptoir et ses défenses aux mains des princes du Bosphore cimmérien, les Spartocides? De père en fils alliés fidèles d'Athènes, ces princes, auxquels obéissaient les colonies, presque toutes ioniennes d'origine, qui étaient semées sur ces rivages, formaient de ce côté comme l'avant-garde du monde hellénique. Entourés de tribus barbares avides et belliqueuses, ils avaient réussi à se les assujettir ou à se les rattacher par des liens plus ou moins étroits, à soumettre à leur influence presque toute la Crimée et les côtes du continent voisin, de l'embouchure du Borysthène à celle du Tanaïs. Maîtres ainsi de la *terre du blé*, de ces provinces fertiles qui fournissent aujourd'hui encore à l'Europe une partie de sa nourriture, ils avaient contribué plus que personne, par les avantages qu'ils assuraient sur leur marché aux négocians athéniens, à faire du Pirée pendant un demi-siècle le principal entrepôt du monde grec, celui où l'on venait de toutes parts s'approvisionner de céréales. Athènes avait conclu avec ces souverains de véritables *traités de commerce*, dont nous aurons occasion de parler à propos du discours de Démosthène *sur la loi de Leptine*. Comme Athènes commençait à se relever après ses cruels désastres, les Spartocides s'empressèrent de renouer avec elle les bonnes relations d'autrefois et lui témoignèrent même encore plus d'amitié que par le passé. Il ne semble donc pas que Gylon ait manqué à son devoir en leur confiant le dépôt qu'il ne pouvait plus garder : ce serait alors comme récompense d'un service et non d'une trahison qu'il aurait reçu de Satyros ou de son fils Leukon le commandement d'une des places que ces souverains possédaient sur la rive asiatique du détroit. Cette ville, qui s'appelait Kêpoi ou *les jardins*, était située non loin de Phanagorée.

Quoi qu'il en soit, l'émigré athénien fit là une grande fortune. Dans chacun de ces comptoirs où les indigènes apportaient leurs blés, leurs cuirs et d'autres denrées que des caravanes amenaient de bien loin, le commerce devait donner de très beaux bénéfices tant aux négocians eux-mêmes qu'aux agens qui le surveillaient pour le compte du roi, qui percevaient en son nom sur les marchands des droits de péage et de douane : on sait que de tout temps en Orient, s'il arrive jusqu'au trésor du souverain quelque chose des sommes levées sur le peuple à titre d'impôt, la meilleure part en reste dans les mains de ceux qui sont chargés de les re-

cueillir, gouverneurs des provinces et fermiers des taxes. Malgré les profits que lui assurait une pareille situation, Gylon fut pris, au bout d'un certain nombre d'années, du désir de revoir Athènes; c'était là qu'il voulait jouir de ses richesses, là qu'il désirait établir les deux filles nées d'un mariage contracté dans le Bosphore. Aussitôt après son retour il eut, paraît-il, à rendre compte devant le jury de sa conduite passée et fut condamné à une amende. En effet, dans le procès qu'il eut à soutenir contre Démosthène, Aphobos, le tuteur infidèle, ayant dit que l'aïeul maternel de son pupille était mort débiteur de l'état, Démosthène ne nie point la dette, mais il se contente d'affirmer qu'elle avait été payée avant la mort de Gylon; or c'était le plus souvent pour une amende non encore acquittée que l'on était inscrit sur cette liste et frappé d'*atimie*, c'est-à-dire de la perte des droits politiques jusqu'à ce qu'on se fût mis en règle.

Ce procès, si procès il y eut, n'empêcha pas Gylon de marier ses deux filles à des citoyens aisés et estimés; l'une épousa Démocharès de Leukonoé, l'autre Démosthène, le fabricant d'épées. D'après Eschine, ces mariages auraient été nuls aux yeux de la loi athénienne, Gylon ayant eu ces filles, dans le Bosphore, d'une femme de race barbare : il reproche à Démosthène d'avoir dans les veines le sang de ces nomades ignorans et brutaux, il l'appelle « un Scythe et un barbare. » Ces attaques, Démosthène n'y répond qu'en diffamant et en insultant bien plus gravement la mère d'Eschine; de sa propre aïeule, il ne dit rien. C'est qu'il est en effet peu probable que Gylon ait trouvé, dans son exil, à épouser une Athénienne. Que sa femme fût d'origine grecque ou scythique, c'était au point de vue du droit strict chose indifférente. Une loi portée ou plutôt renouvelée, à la fin du ve siècle, après le rétablissement de la démocratie, refusait le droit de cité à quiconque, après ce moment, ne serait pas né tout à la fois d'un citoyen et d'une citoyenne (ἐξ ἀστοῦ καὶ ἀστῆς); à moins donc que la mère de Démosthène ne fût venue au monde avant l'archontat d'Euclide (403), ce qui n'est pas impossible, on pouvait à la rigueur contester la validité du mariage et par suite la légitimité même de l'orateur et son droit de prendre part aux délibérations et aux votes de l'assemblée. Il ne paraît pourtant pas que, soit dans les discussions d'intérêt qu'il eut avec ses tuteurs, soit dans les procès que lui intentèrent ses ennemis politiques, on ait jamais sérieusement mis en question sa qualité de bourgeois d'Athènes. Eschine prétend bien que c'est seulement par faveur et à grand'peine que son adversaire a jadis obtenu de figurer sur les listes électorales, dans le *dème* de Péanée; il affecte de s'indigner des dangers auxquels Athènes a été exposée par cet intrus, par « cet homme indûment in-

scrit sur la liste des citoyens; » mais ce ne sont là que des phrases et des injures. Démosthène, dès le début de sa carrière politique, avait eu l'honneur d'exciter les craintes et de mériter la haine de tout ce qu'il y avait dans Athènes d'aventuriers et d'intrigans sans vergogne; si l'on avait cru pouvoir avec quelque chance de succès contester la légitimité de sa naissance, on n'aurait point hésité à porter le débat sur ce terrain : pour peu que l'on y fût suivi par le jury, on arrêtait dès ses premiers pas celui que l'on voulait écarter de la tribune aux harangues. Si on ne l'a pas au moins essayé, il faut que l'on se soit cru bien sûr d'échouer.

On en devine la raison. Toute formelle qu'elle fût, la loi en question ne paraît pas avoir jamais été appliquée d'une manière suivie et régulière. On avait beau, de temps en temps, la promulguer à nouveau et entreprendre de chasser des rangs de la bourgeoisie tous ceux qui s'y étaient introduits au mépris de ses défenses; dès le lendemain, on recommençait à en violer ou à en éluder les prescriptions. C'est que, si d'une part elle s'inspirait d'antiques croyances qui avaient encore une forte prise sur les âmes, de l'autre elle contrariait les habitudes et les besoins nouveaux d'une société qui devenait de plus en plus industrielle, commerçante et voyageuse. On craignait toujours de voir les cultes héréditaires, publics ou privés, les sacrifices de la ville, de la phratrie et de la famille profanés par l'intrusion d'un étranger; on craignait d'irriter ainsi les dieux protecteurs de la cité ainsi que les héros, les ancêtres divinisés qui veillaient avec eux sur Athènes. L'orateur qui faisait éloquemment valoir ces considérations devant l'assemblée ou devant le jury était sûr d'agir sur les esprits et d'obtenir gain de cause; mais en même temps il y avait des milliers d'Athéniens qui passaient la plus grande partie de leur vie hors d'Athènes. Les uns, capitaines de navire ou négocians, étaient sans cesse appelés par leurs affaires dans le royaume de Bosphore ou dans quelqu'un des ports de la Thrace ou de la Macédoine; ils y séjournaient pendant la belle saison, et parfois ils s'y fixaient pour de longues années; les autres, propriétaires de biens situés dans la Chersonèse, à Lemnos, à Imbros, à Samos et dans l'Eubée, avaient là leur principal établissement et ne reparaissaient guère à Athènes que de loin en loin, quand ils avaient quelque procès à y plaider, quelque devoir public ou privé à y remplir. Marins, marchands ou cultivateurs, tous ces Athéniens qui ne résidaient pas en Attique devaient se trouver amenés, par plus d'une voie, à se marier là où ils s'étaient fixés, à épouser des femmes étrangères. Plus d'un Athénien de renom, depuis Miltiade et l'historien Thucydide jusqu'à Iphicrate et Conon, prit la fille de quelque prince de la Thrace ou de Chypre, qui donnait à ce gendre, dont son orgueil était flatté, des richesses et de spacieux domaines;

d'autres fois, dans une plus humble condition, c'était quelque liaison, née des ennuis de l'exil ou des hasards du voyage, qui tournait en habitude et créait une famille. Dans l'un et l'autre cas, on éprouvait le désir d'assurer l'avenir des enfans nés de ces unions; on se préoccupait de leur procurer les avantages attachés au droit de bourgeoisie. Il suffisait au père, pour y réussir, de trouver à Athènes, quand il y rentrait afin de régler cette affaire, un peu de complaisance chez les membres de la *phratrie*, association religieuse, et du *dème*, subdivision toute politique de la cité, auxquels il appartenait par sa naissance; si l'on acceptait, sans y regarder de trop près, la déclaration du chef de famille, si l'on inscrivait sur les registres de la phratrie et du dème les enfans qu'il présentait comme ses héritiers légitimes, il y avait au bout de quelques années possession d'état, conquête de la qualité de citoyen par le bénéfice d'une sorte de prescription. Trop de citoyens étaient d'ailleurs intéressés à profiter de cette tolérance pour que le plus souvent, quand on n'avait pas d'ennemi disposé à contester la sincérité de la déclaration, les choses ne s'arrangeassent pas ainsi à l'amiable; on laissait volontiers à son voisin une faculté dont on pouvait avoir soi-même besoin d'user un jour ou l'autre.

Voilà comment il se fit que l'illustre orateur, quoique issu d'un mariage dont la validité eût pu être contestée au point de vue du droit strict, ne vit jamais sa qualité de citoyen sérieusement contestée. Démosthène le père était un bourgeois riche et considéré; ne jouant pas de rôle politique, il ne s'était point fait d'ennemis; sa fortune lui permettait de rendre des services aux membres de sa phratrie et de son dème, de les traiter sans parcimonie quand c'était son tour de supporter les frais des sacrifices annuels et des repas où se réunissaient ceux qui appartenaient à une même confrérie, à une même commune. Ainsi tous les ans, à l'automne, dans le courant du mois de pyanepsion, revenait l'antique fête ionienne des Apaturies, fête des familles, fête des morts et de l'enfance; là les chefs de maison réunis dans un lieu consacré, autour de l'autel de Zeus et d'Athéné, protecteurs éternels, patrons de la phratrie, présentaient leurs hommages aux mânes des ancêtres, et par une solennelle cérémonie religieuse ils admettaient dans l'association, — nous allions dire dans l'église, — les nouveau-nés qui devaient plus tard y prendre la place de leurs pères et y offrir à leur tour les sacrifices héréditaires, symboles de l'étroite solidarité qui relie les unes aux autres les générations endormies sous la terre et celles qui continuent leur œuvre dans la cité. Alors donc que, dans la quatrième année de la 98e olympiade (384 avant J.-C.), le troisième jour de la fête, Démosthène l'armurier présentait à ses *phratores* ou confrères le fils qu'il avait eu de Kléobulé, la fille de Gylon, il

put sans provoquer d'objections prêter le serment d'usage, attester que son fils était né d'une citoyenne, sa femme légitime (ἐξ ἀστῆς καὶ γαμετῆς); nul n'éleva la voix et ne fit mine d'écarter de l'autel, par manière de protestation, la victime que le père y amenait pour être immolée à cette occasion et partagée ensuite entre les assistans. L'enfant, après cette consécration, fut inscrit sur le registre de la phratrie sous le même nom que son père. Il avait dès lors, si l'on peut ainsi parler, son acte de baptême; pour prendre la seule expression qui puisse faire bien comprendre le rôle et le vrai caractère de la phratrie, il figurait sur le livre de sa paroisse. Aussi, quand plus tard, à sa majorité, il dut demander son inscription sur le registre civique, sur les listes électorales de sa commune, du dème de Péanée, ne paraît-il pas avoir eu de peine à l'obtenir. L'idée religieuse, d'où étaient sorties les institutions et les lois de la cité antique, conservait encore au IVe siècle un tel empire sur les âmes, les Athéniens étaient si attachés à tout ce qui leur représentait l'époque primitive, l'âge héroïque et légendaire de leur patrie, qu'il devait être rare de voir le dème, association civile et de date récente, entrer en lutte avec la phratrie, association religieuse dont l'origine se perdait dans la nuit des temps. Ajoutez à cela que les membres de la phratrie étaient bien moins nombreux que ceux du dème, puisque chaque dème paraît avoir compris plusieurs phratries; on devait donc supposer qu'ils se connaissaient mieux les uns les autres, qu'ils étaient ainsi plus à même de contrôler l'exactitude des déclarations faites par les pères. L'enfant à qui s'était ouvert le lieu de culte (τὸ φράτριον) du groupe de familles auquel il appartenait ne risquait plus guère de voir se fermer devant lui les portes de la cité; les hommes pouvaient-ils repousser celui que les dieux et les ancêtres avaient accueilli, celui que, depuis plusieurs années, ils admettaient aux cérémonies les plus saintes, aux banquets célébrés autour de leurs autels?

En 376, le père de Démosthène tomba gravement malade. Se sentant mourir, il s'occupa, en homme sérieux et sensé, de régler l'avenir des siens. Il allait laisser derrière lui, outre une veuve jeune encore, une fille de cinq ans et un fils qui n'en avait encore que sept; dix années s'écouleraient donc encore avant que celui-ci pût prendre en main l'administration de son bien. Sans doute ce qu'il avait amassé par son industrie était plus que suffisant pour mettre à l'abri du besoin ces êtres chéris; cela représentait une fortune de près de 14 talens, c'est-à-dire environ 78,000 francs de notre monnaie, capital qui, dans l'Athènes du IVe siècle, suffisait à faire comprendre celui qui le possédait dans la catégorie des citoyens les plus riches et les plus imposés. C'était cet ample patrimoine qu'il s'agissait de garantir à ses héritiers par le choix de

tuteurs habiles et honnêtes tout à la fois. Le mourant ne pouvait, ce qu'il eût fait chez nous, confier cette tâche à celle qui aurait été le mieux qualifiée pour la bien remplir, à la mère. Comme le droit romain primitif, la loi athénienne, au temps même de Démosthène, condamnait encore la femme à une enfance ou plutôt à une minorité perpétuelle; rien ne l'émancipait, ni le mariage, ni la maternité, ni le veuvage même. Quel que fût son âge, de quelque intelligence et de quelque dévoûment à ses enfans qu'elle eût fait preuve, loin de pouvoir jamais être tutrice d'un fils ou d'une fille, elle tombait par la mort du mari sous l'autorité d'un autre maître (κύριος), dont les intérêts pouvaient être opposés à ceux des mineurs. Dans ce cas, il lui était interdit même de porter plainte devant le magistrat. Que le tuteur fût seulement négligent et dépensier ou qu'il travaillât à dépouiller ses pupilles, la mère, malgré la clairvoyance de son affection, devait tout voir sans rien empêcher; elle assistait à ce gaspillage ou à ces manœuvres en spectatrice impuissante.

C'était donc hors de sa maison que le père de famille, dès qu'il s'était senti en danger, avait dû chercher qui veillerait sur les orphelins. Vu l'importance de sa fortune, il avait cru bon de diviser les soins et la responsabilité de la tutelle entre plusieurs personnes, qui pourraient à la fois s'aider et se surveiller les unes les autres. Il avait jeté les yeux à cet effet sur deux de ses neveux, Aphobos, le fils de sa sœur, et Démophon, le fils de son frère Démon, ainsi que sur un voisin, Thérippide, du bourg de Péanée, auquel l'unissait une amitié d'enfance. Chacun des trois était riche; on pouvait croire que l'aisance dont ils jouissaient les mettrait à l'abri de honteuses convoitises. Démosthène, qui avait passé sa vie dans les affaires, n'était d'ailleurs pas sans savoir que c'étaient là de faibles garanties; les plus opulens sont parfois les plus avides. Il tenta donc d'obliger les tuteurs à la reconnaissance; tous les trois devaient être largement payés des peines que pourrait leur donner la tutelle. Réussir à les enchaîner ainsi semblait chose d'autant plus facile que deux d'entre eux tenaient de près à ces enfans, dont ils étaient les propres cousins germains. C'étaient ces liens qu'il s'agissait de resserrer encore, de manière à confondre, autant que possible, les intérêts des protecteurs avec ceux des protégés.

Voici à quoi s'arrêta Démosthène. A Thérippide, il léguait l'usufruit de 70 mines (6,510 francs), pour tout le temps qui s'écoulerait jusqu'à la majorité de son fils (1). Démophon épouserait sa

(1) Nous aurons trop souvent, dans le cours de ces études, l'occasion de citer des sommes évaluées en monnaie athénienne pour qu'il ne soit pas utile de rappeler ici, sans tenir compte, bien entendu, de la différente puissance de l'argent, la valeur des principaux termes. Le *talent* attique, monnaie de compte, valait 60 mines, environ 5,561 francs, la mine 100 drachmes ou 92 francs 68 cent., la drachme 0,93.

cousine, quand elle serait d'âge nubile; en attendant, il toucherait tout de suite une dot de 2 talents (11,520 francs). Aphobos enfin prendrait pour femme la veuve de son oncle avec une dot de 80 mines (7,440 francs); Démosthène ajoutait ainsi 30 mines aux 50 que lui avait apportées en mariage Kléobulé. Ce n'était pas tout; Aphobos, jusqu'à la fin de la tutelle, aurait l'usage de la maison et du mobilier dont elle était garnie. Toutes ces dispositions étaient consignées dans un testament qui, plus tard, ne se retrouva pas, mais dont l'existence et les clauses principales ne paraissent pas avoir été sérieusement contestées par ceux même qui sont accusés de l'avoir fait disparaître. Ces prudentes et paternelles volontés, ce n'était pas tout de les confier à une fragile feuille de papyrus; il fallait aussi les graver dans le cœur de ceux à qui l'exécution en était remise. A cet effet, Démosthène appela, il réunit autour de son lit de mort les trois tuteurs. Près du malade était assis son frère Démon, qu'il aurait sans doute chargé de la tutelle, s'il n'avait craint que, déjà âgé, Démon ne lui survécût pas assez pour remplir jusqu'au bout ce devoir. On amena les deux enfans; sans savoir encore tout ce qu'ils perdaient, ils pleuraient en voyant pleurer leur mère. Rassemblant ce qui lui restait de forces, Démosthène dit à ses neveux et à son ami ce qu'il attendait d'eux; « il leur recommanda d'affermer la maison et de veiller ensemble à la conservation du patrimoine. » Aphobos était celui auquel il assignait le rôle principal, celui qui devait occuper auprès du foyer la place du chef de famille, épouser sa veuve et servir de père aux orphelins; il lui fit prendre son fils sur les genoux. Au milieu des larmes qui coulaient, tous lui promirent, lui jurèrent de respecter ses désirs, de veiller fidèlement sur ce cher dépôt. Avant de fermer les yeux, il put croire que l'avenir des siens était assuré, que cette scène douloureuse et solennelle ne s'effacerait pas de la mémoire des tuteurs. Il est peu d'âmes assez dures pour ne point se sentir émues à l'heure des suprêmes adieux, assez légères pour oublier les sermens demandés et reçus par un mourant.

II.

La pensée que tout était réglé et combiné pour le mieux dut consoler l'agonie du père de famille et adoucir pour lui l'amertume de la séparation. Cependant aucune de ses prévisions et de ses espérances ne se réalisa. Quand Démosthène eut rendu le dernier soupir, chacun des tuteurs s'empressa de se mettre en possession du legs qui lui était destiné. Thérippide prit le capital dont il devait toucher les intérêts. Démophon s'appropria les deux talents qui formaient la dot de la fille à laquelle son oncle l'avait fiancé.

Aphobos s'empara de même des 80 mines qui représentaient la dot de la veuve, et il choisit dans le mobilier ce qui pouvait lui convenir; mais aucun d'eux ne songea à exécuter les conditions auxquelles, dans l'esprit du testateur, était subordonnée la remise de ces legs.

C'était Aphobos qui aurait dû donner l'exemple. Nous ne voyons point que la loi athénienne imposât à la femme, en cas de divorce ou de veuvage, un certain délai pendant lequel il lui fût interdit de contracter une nouvelle union. Le législateur antique n'avait point à cet égard les scrupules et la précision du législateur moderne; au risque de soulever parfois de délicates questions de paternité, il laissait l'usage et les mœurs régler cette matière, fixer la durée de l'intervalle qui séparerait les deux mariages. Si, pour épouser la fille, Démophon devait attendre qu'elle eût atteint l'âge nubile, Aphobos pouvait devenir le mari de la mère, aussitôt que se seraient apaisés les premiers transports de sa douleur. L'empressement qu'il aurait mis à se prévaloir du droit qui lui avait été conféré n'aurait choqué personne, pas même la veuve, quelle que fût la sincérité de son affliction.

La femme athénienne était accoutumée dès l'enfance à l'idée de voir ses parens disposer de sa personne sans la consulter, de se voir, si elle était orpheline, adjugée par un tribunal, avec l'héritage qu'elle était chargée de transmettre, à celui qui prouvait lui tenir du plus près par le sang. De ses sentimens et de ses secrètes préférences, de l'accord des âges et des goûts, il n'était pas question en pareille matière. Telle est pourtant la force des liens naturels, et le cœur de la femme éprouve un tel besoin de se donner et d'aimer, qu'il y avait à Athènes même, dans cette société qui traitait ainsi le mariage, de vives et profondes affections conjugales; elles y étaient moins rares que l'on ne serait porté à le croire. Les lois et les mœurs n'avaient pas le moindre souci d'assortir les caractères et de préparer ainsi la fusion des âmes et des volontés; mais souvent le hasard corrigeait la faute des hommes et les servait mieux qu'ils ne le méritaient. D'ailleurs, pour peu que les femmes trouvassent d'égards et de bonté chez l'homme à qui les avait liées la volonté de ceux qui décidaient en maîtres de leur sort, elles se résignaient aisément, et, dès qu'elles avaient des enfans et quelque aisance, elles se trouvaient heureuses. Loin de répugner à un second mariage, la veuve de Démosthène aurait donc accepté tout d'abord l'époux qu'avait pris soin de lui désigner la prévoyante tendresse de celui qu'elle pleurait; c'eût même été pour elle une consolation et une joie de voir ses enfans retrouver ainsi un père qui s'attacherait à eux en vivant sous le même toit et en recevant leurs caresses. Toutes ces espérances, Aphobos les trompa; ni alors, ni plus tard, il ne témoigna

le désir de prendre pour femme la mère de ses pupilles. Vers la fin de la tutelle, il épousa la fille d'Onétor. Quant à Démophon, il ne paraît pas avoir jamais non plus manifesté l'intention d'épouser l'orpheline que son père avait fiancée avec lui à son lit de mort.

Pour ce qui était de l'administration des biens, les tuteurs ne se montrèrent pas plus soucieux de respecter les volontés de leur parent et ami. Il y avait pour les tuteurs, à Athènes, deux manières de s'acquitter de leur tâche : ils pouvaient ou gérer, à leurs risques et périls, la fortune de leurs pupilles, comme ils auraient fait la leur propre, ou la donner tout entière à bail, affermer les biens meubles et immeubles pour un laps de temps égal à la durée même de la minorité et de la tutelle. C'était, à ce qu'il semble, ce dernier parti que devaient prendre la plupart des tuteurs, ceux du moins qui ne nourrissaient point l'arrière-pensée de pêcher en eau trouble, de s'enrichir aux dépens des orphelins en s'appropriant une partie de la succession. Par cette location, le tuteur se débarrassait en effet non-seulement de tout soin d'administration, mais encore de toute responsabilité pécuniaire; il coupait court pour l'avenir à toute chance de procès. Or c'était là un résultat qu'il n'était pas sûr d'obtenir même par une honnête gestion des biens; on voyait des jeunes gens arrivés à leur majorité chercher de mauvaises querelles à des tuteurs qui avaient pourtant fait de leur mieux. Quand on met le pupille en possession de sa fortune, il est rare qu'il la trouve aussi considérable qu'il l'eût désiré. De là à s'en prendre au tuteur il n'y a qu'un pas, et ce pas, sous l'influence des donneurs de mauvais conseils, on était bien vite entraîné à le faire.

Les tuteurs s'étaient-ils au contraire résolus à louer les biens, tout danger de cette espèce s'évanouissait. Ils avertissaient de leurs intentions le premier en dignité de tous les magistrats, celui qui avait l'honneur de donner son nom à l'année attique; à cause de ce privilége, les grammairiens appellent ce personnage l'*archonte éponyme*, ou plus simplement l'*éponyme*, tandis que les orateurs se contentent de le désigner comme l'*archonte*, c'est-à-dire l'archonte par excellence, le chef de ce collége qui se composait de neuf citoyens annuellement désignés par le sort. La compétence de l'archonte embrassait toutes les actions publiques et privées qui naissaient du droit personnel, et particulièrement du droit de la famille, qui forme le premier et le plus important chapitre du droit des personnes. « Que l'archonte prenne soin, dit une loi athénienne qui est citée dans un discours de Démosthène, des orphelins, des héritières, des maisons abandonnées et des femmes veuves, qui, après la mort de leur mari, se disent enceintes et restent dans la demeure conjugale. Toutes ces personnes, qu'il en prenne soin et qu'il les défende de toute violence. » Aussitôt prévenu, l'archonte

portait le fait à la connaissance du public par des affiches apposées sur la base des statues qui représentaient *les héros éponymes* des dix tribus. C'était au pied de ces statues, sur le marché, que se dressait le tribunal où il siégeait, et le soubassement de l'estrade qui portait ces images servait d'*album*, comme on eût dit à Rome; on y exposait, après les avoir fait lire tout haut par le greffier, les projets de loi ou de décret et les actes judiciaires. Cette publicité n'avait pas seulement pour but d'attirer le plus de concurrens possible à l'enchère où serait adjugée la ferme des biens du mineur, elle était aussi destinée à faire apparaître toutes les créances, toutes les charges dont pouvait être grevée la succession. C'était alors que devaient se présenter, pour faire valoir leurs droits, tous ceux qui avaient quelque chose à réclamer; s'ils négligeaient d'intervenir à ce moment, ils s'exposaient à voir plus tard leurs demandes écartées par une simple fin de non-recevoir. L'inventaire dressé et les dettes réglées, quand tous ceux que la chose intéressait avaient pu visiter les immeubles ou vérifier la valeur des créances dont se composait la succession, le magistrat, au jour dit, procédait à l'adjudication. La fortune du mineur, avec tous ses droits actifs et passifs, était remise, en échange d'une rente annuelle, au plus offrant et dernier enchérisseur pour un nombre d'années qui variait suivant l'âge du pupille. Les conditions du marché étaient constatées par un acte écrit que rédigeait le greffier et dont la teneur pouvait d'ailleurs être certifiée par de nombreux témoins présens à l'audience. C'était ensuite affaire à l'acquéreur d'exploiter de son mieux le capital, d'en tirer un revenu supérieur au loyer.

Cette ingénieuse combinaison offrait un double avantage. D'une part, quelques semaines après le décès du chef de famille, l'inventaire était dressé et la fortune des mineurs rendue claire et liquide (1); d'autre part, le tuteur voyait par là sa tâche singulièrement allégée : il se trouvait ainsi défendu tout à la fois contre ses propres convoitises et contre l'humeur processive d'un pupille qui aurait le caractère mal fait. Il n'y avait qu'un péril, c'était que l'adjudicataire ne se laissât entraîner, par le désir d'augmenter ses profits, soit à risquer dans des spéculations hasardées les sommes qui lui avaient été remises, soit à faire abus du droit d'usage qui lui était concédé sur les immeubles; on pouvait craindre ou qu'il ne devînt insolvable pour longtemps, ou qu'à l'expiration du bail il ne

(1) Il est permis de supposer un intervalle d'environ deux mois entre le moment où était annoncée la location du patrimoine et celui où elle se faisait par voie d'enchères devant le magistrat. Un passage de Théophraste, cité par Stobée, nous apprend en effet qu'à Athènes toute vente à la criée devait être annoncée par des affiches soixante jours à l'avance, et la similitude des situations nous porte à croire que, dans le cas qui nous occupe, le délai légal était le même.

restituât de mauvaises créances ou des terres épuisées, des vergers dévastés, des bois coupés à blanc. Dans sa sollicitude pour les intérêts des pupilles, la loi athénienne s'était préoccupée d'éviter ce danger. L'archonte, sous peine de s'exposer à se voir plus tard pris à partie devant un tribunal, ne devait adjuger la ferme des biens qu'à une personne dont la fortune et le crédit parussent solidement établis. Ce n'était pas tout, il fallait se ménager le moyen de tirer, le cas échéant, parti de ces sûretés. L'archonte stipulait donc au nom des mineurs une garantie hypothécaire qui fût équivalente à la valeur du patrimoine donné à bail. Il avait à voir que l'on ne se contentât point d'un simple échange de paroles, mais que l'inscription, comme nous dirions, fût réellement prise. Bien avant Rome, qui ne fit jamais que la suivre de loin sur ce terrain, Athènes avait conçu et réalisé cette forme du contrat de gage qui a justement gardé dans les langues modernes un nom tiré du grec, l'*hypothèque;* mais elle alla plus loin, et, ce que Rome ne sut jamais faire, elle réussit à organiser la publicité de l'hypothèque. A Rome, l'hypothèque frappe l'immeuble en quelque sorte clandestinement; « à Athènes au contraire les tiers doivent être avertis de l'existence du droit réel qui diminue la valeur de la chose, et qui pourra s'exercer à l'encontre de tous les possesseurs quels qu'ils soient. Voici en quoi consistait cet avertissement : sur le fonds hypothéqué, le créancier faisait placer une borne (ὅρος); sur la maison grevée du droit réel, il faisait appliquer une table de pierre. La borne et la tablette contenaient toutes les indications nécessaires pour renseigner les tiers sur la plus ou moins grande solvabilité de l'immeuble. On y lisait, quand les énonciations étaient complètes (1), d'abord le nom de l'archonte pendant la magistrature duquel la dette avait été contractée, afin de pouvoir déterminer exactement le rang des diverses créances. Puis venait le nom du créancier, près duquel les intéressés allaient chercher tous les renseignemens dont ils pouvaient avoir besoin. Enfin, en dernier lieu, se trouvait le chiffre de la créance garantie par l'hypothèque (2). »

Que ce système présentât quelques dangers, on ne saurait le nier; rien ne peut remplacer en pareille matière un magistrat ayant pour mission de constater sur des registres officiels l'établissement

(1) Peu de stèles contiennent à la fois toutes ces indications; dans beaucoup l'inscription paraît avoir été écourtée, comme pour aller plus vite. Tantôt c'est le nom de l'archonte qui manque, tantôt le chiffre de la somme due, mais l'origine de la créance est toujours rappelée.

(2) Nous avons emprunté cet exposé du mécanisme de l'hypothèque athénienne à une curieuse étude de M. Caillemer, professeur à la faculté de droit de Grenoble, sur ce chapitre si peu connu du droit attique. Elle a pour titre : *le Crédit foncier à Athènes.* On y trouvera citées plusieurs des inscriptions de ces bornes, inscriptions dont le nombre s'accroît d'année en année par de nouvelles découvertes.

et l'extinction des hypothèques. Il pouvait se faire que des citoyens, pour augmenter leur crédit, fissent disparaître une inscription, sauf à la rétablir plus tard, ou que, pour paraître plus pauvre qu'il ne l'était, tel autre plaçât sur son fonds des bornes constatant les titres de créanciers imaginaires. Au prix pourtant de quelques inconveniens, cette publicité valait encore bien mieux que la clandestinité hypothécaire de Rome.

Si les tuteurs de Démosthène, avec le concours de l'archonte, avaient affermé son patrimoine, le paiement des loyers stipulés et le bon entretien des biens auraient été garantis par une inscription rédigée sans doute, à de légères variantes près, comme celle-ci, qui a été retrouvée à Marathon :

Borne du champ et de la maison qui servent de gage pour le fils orphelin de Diogeiton, de Probalinthe.

Ὅρος χωρίου καὶ οἰκίας ἀποτίμημα παιδὶ ὀρφανῷ Διογείτονος Προβαλισίου (1).

Dans ce cas, les tuteurs n'auraient eu qu'à surveiller les rentrées, à encaisser les loyers, dont une partie eût été consacrée à l'entretien des mineurs, puis à capitaliser le reste; la loi et l'usage leur conseillaient, ou peut-être même leur ordonnaient, d'acheter en pareil cas, au nom de leurs pupilles, des immeubles tels que maisons de ville ou fonds de terre. Quand le patrimoine était considérable, il restait chaque année, une fois prélevés les frais de nourriture et d'éducation, une somme disponible; si elle était sagement employée, si d'ailleurs les biens avaient été affermés dans de bonnes conditions, il devait arriver qu'au terme de la tutelle la fortune des mineurs, loin d'avoir souffert, se fût sensiblement augmentée. Démosthène cite l'exemple d'un de ses contemporains, Antidoros, dont la fortune, en six ans de tutelle, avait été ainsi portée de 3 talens 1/2 à 6 talens, c'est-à-dire presque doublée. Il arrivait donc souvent que les chefs de famille, pour assurer ces avantages aux enfans qu'ils allaient laisser orphelins, ordonnaient dans leur testament que l'ensemble du patrimoine fût mis en location. Y avait-il une clause de ce genre dans les dernières volontés du père de notre orateur? Démosthène l'affirme dans le procès qu'il fit plus tard à ses tuteurs; mais l'acte testamentaire, qui fut sans doute supprimé par ceux-ci, n'étant point produit devant le tribunal, il ne peut opposer aux dénégations de ses adversaires que le témoignage de sa mère. Les tuteurs prétendaient que le mourant ne s'était pas soucié de voir le chiffre de sa fortune divulgué par la production d'un inventaire complet et détaillé, qu'il eût fallu fournir

(1) *Corpus inscriptionum græcarum*, nos 5-31.

pour procéder à une adjudication publique; mais c'est là une assertion qu'ils s'étaient chargés eux-mêmes de réfuter. En effet, dès le lendemain du décès, ils avaient déclaré, pour ce patrimoine qu'ils étaient chargés d'administrer, 15 talens, ce qui était en tout cas une évaluation fort exagérée; c'est à ce titre qu'ils avaient fait inscrire le jeune Démosthène, à côté des citoyens les plus renommés pour leur opulence, sur les rôles dressés en vue de cet *impôt sur le capital* (εἰσφορά), impôt à la fois proportionnel et progressif, auquel Athènes demandait, quand elle avait quelque guerre à soutenir, des ressources extraordinaires (1). Il se trouvait rangé ainsi dans la première catégorie des contribuables, dans la catégorie des citoyens les plus imposés; ce fut pour lui une chance inespérée que, pendant toute la durée de sa minorité, la paix ne fut pour ainsi dire pas troublée. Autrement il lui aurait encore fallu, de ce chef, payer de grosses sommes pour ce patrimoine, que diminuaient de jour en jour la négligence et l'infidélité de ceux aux mains desquels il avait été remis.

Que le père eût manifesté ou non le désir de voir affermé le patrimoine de ses héritiers, les tuteurs ne songèrent pas un instant à entrer dans cette voie; il leur était trop commode d'en prendre à leur aise avec cette riche succession. Autant que l'on peut en juger, tous les trois se valaient; ils n'eurent pas de peine à s'entendre pour dépouiller leurs pupilles. Afin d'entrer en jouissance des legs qui leur avaient été attribués, ils commencèrent par gaspiller le matériel de cette industrie, alors en pleine prospérité, qui faisait le plus clair de l'avoir des mineurs. Il y avait en magasin pour les deux fabriques des réserves de métal, de couleurs et de vernis; on les vendit pour compter à Thérippide les 70 mines dont il devait avoir l'usufruit jusqu'à la majorité de Démosthène. La mesure que prit Aphobos fut encore plus fatale. Pour 50 des 80 mines qui lui revenaient, il s'était attribué un ensemble d'objets qui, selon Démostène, en valait bien 100, les meubles, la vaisselle, qui comprenait plusieurs coupes d'or et d'argent, les bijoux enfin de cette femme qu'il était censé devoir épouser. Pour parfaire la somme, il mit en vente la moitié des esclaves armuriers, et il se paya sur le prix.

Voilà donc un atelier désorganisé. Au moins les tuteurs tâchèrent-ils de réparer, dans la mesure du possible, le mal qu'avait fait leur avide précipitation? Ils ne paraissent pas en avoir eu même la pensée; la suite de leur administration répondit aux débuts. Ce fut d'abord Aphobos qui entreprit de diriger la fabrique. Pendant les deux premières années, il la conduisit ou plutôt la laissa conduire

(1) Sur l'assiette de cet impôt et les changemens qu'elle a subis depuis le temps de Solon jusqu'à celui de Démosthène, voyez Bœckh, *Économie politique des Athéniens*, 2e édition, liv. IV, ch. 1 à 9.

par un affranchi de la famille, Milyas, sorte de contre-maître qui, n'ayant point de responsabilité légale, ne présentait aucune garantie. Plus tard, pour toute cette période, il ne porta en compte que de prétendus déboursés, 5 mines, comme si pendant ce temps l'atelier n'avait pas produit une drachme de revenu. Vint ensuite un assez long chômage, puis Thérippide se chargea de surveiller l'exploitation. Sa gestion fut moins désastreuse; Démosthène prétend pourtant que l'affaire, toute réduite et tombée qu'elle fût déjà, aurait encore pu rapporter plus qu'il ne lui fit rendre, ou du moins plus qu'il ne déclara.

Quant à la fabrique de siéges, elle fut encore plus sacrifiée. Les vingt ouvriers qu'elle occupait n'étaient pas la propriété de Démosthène le père; ils appartenaient à un certain Mœriadès, qui les lui avait livrés en nantissement, afin de le couvrir d'un prêt de 40 mines. Engagés pour cette somme, ils rapportaient au créancier qui les utilisait 12 mines par an, c'est-à-dire environ 30 pour 100 de leur valeur. Ces esclaves, Aphobos les prit chez lui; il prêta encore, sur ce même gage, 5 mines à Mœriadès, et sans doute il employa ces ouvriers à travailler pour son propre compte. Quant à l'ivoire qu'il trouva en magasin, il s'était hâté de le vendre, et, — c'est ce dont déposeront plus tard des témoins, — il en avait tiré plus d'un talent. Le reste du matériel, les esclaves mêmes, il n'y en avait plus trace à la fin de la tutelle, sans qu'Aphobos portât comme remboursée la dette qu'ils représentaient, sans qu'il exhibât la somme ou justifiât d'un remploi.

C'est ainsi que d'année en année, entre les mains de ces habiles gens, s'en allait pièce à pièce, s'émiettait et s'évanouissait cette fortune, qui paraissait naguère une des mieux assises et des plus solides qu'il y eût à Athènes. Tout ce gaspillage ou plutôt tout ce pillage ne pouvait manquer de finir par attirer l'attention. Les voisins, les amis firent leurs réflexions; un oncle par alliance des orphelins, le mari de la sœur de leur mère, Démocharès, citoyen honnête et considéré, adressa aux tuteurs quelques observations qui furent mal reçues ou qui tout au moins ne furent suivies d'aucun effet. Il ne s'en exprima qu'avec plus de vivacité sur le compte de ceux qui ruinaient ainsi son neveu et sa nièce. Ces bruits, ces accusations arrivèrent jusqu'au magistrat qui, comme nous l'avons dit, était chargé de veiller au nom de la cité sur les orphelins; on en parla autour du tribunal de l'archonte.

Alors il eût peut-être été temps encore de sauver une partie de la fortune. L'archonte ne prenait guère, quoiqu'il en eût le droit, l'initiative des poursuites; mais, pour l'aider à remplir son devoir, la loi avait fait appel à toutes les bonnes volontés. Le premier citoyen venu (ὁ βουλόμενος) pouvait intenter une action au profit de l'or-

phelin, sans risquer, comme c'était le cas dans les procès ordinaires, d'être condamné à une amende, si le cinquième au moins des voix du jury ne se prononçaient pas dans le sens de sa requête. Pourquoi, lorsque le législateur semblait provoquer lui-même ce genre d'intervention, Démocharès ou quelque autre Athénien ne saisit-il pas l'archonte d'une plainte contre les tuteurs? C'est que ceux-ci étaient tous les trois des gens riches et bien posés; c'est que, grâce à la parfaite entente qui s'était établie entre ces trois larrons, il eût été difficile de les prendre en défaut et de voir clair, dès ce moment, dans les comptes de la succession. A Athènes d'ailleurs, comme en tout pays, on se mêlait volontiers des affaires du voisin tant qu'il ne s'agissait que de satisfaire sa curiosité et de se donner des airs d'importance; mais fallait-il s'engager, pour obliger autrui, dans une longue et pénible entreprise, y perdre du temps et y gagner des ennemis, le zèle se refroidissait vite, et l'on s'en tenait presque toujours à de stériles marques d'intérêt.

Si Démocharès n'osa point aller jusqu'à courir les chances d'un procès, afin de s'opposer à ces dilapidations, au moins semble-t-il avoir contribué à rendre le jeune Démosthène capable d'en tirer un jour vengeance. Aphobos, au bout de deux ans, quand il revint d'une absence qu'il avait faite comme *triérarque* ou commandant de galère, quitta la maison de son oncle, où il s'était d'abord installé, et retourna s'établir dans sa propre habitation; il s'y sentait sans doute plus à l'aise pour travailler à dépouiller ses pupilles. A partir de ce moment, les enfans restèrent seuls dans la demeure paternelle avec leur mère. Thérippide remettait à celle-ci, pour son entretien et celui des enfans, 7 mines (environ 650 francs) par an. Cette somme, toute modique qu'elle nous paraisse, semble avoir été suffisante. Démosthène n'élève aucune plainte à ce sujet, et des exemples tirés de documens contemporains prouvent qu'il n'en fallait pas plus à deux ou trois personnes pour vivre fort à l'aise (1). Le ménage de la veuve était donc à l'abri du besoin; mais il ne s'agissait pas seulement de nourrir et de vêtir ces enfans; il fallait par l'éducation faire un homme de cet adolescent. On est tenté de croire, en songeant au caractère et au génie du fils, que Kléobulé était une femme distinguée; ce n'en était pas moins là une lourde tâche pour une veuve, élevée comme l'étaient les femmes athéniennes, étrangère à la société des hommes, à leur conversation, à leurs études

(1) Voyez le discours attribué à Démosthène, *contre Bœtos sur la dot* (§ 50). Le plaignant, Mantithéos, y dit que les intérêts de la dot de sa mère, dot qui était de 1 talent, ont suffi pour son entretien et son éducation. Or, en comptant les intérêts de cette somme à 12 pour 100, ce qui était pour Athènes le taux ordinaire, on arrive encore à 7 mines environ.

et à leurs travaux. Il y a lieu de croire que Kléobulé y fut aidée par son beau-frère, dont Démosthène ne parle jamais qu'avec un reconnaissant souvenir. Démocharès venait souvent voir la triste mère, celle-ci lui racontait ses chagrins; elle lui disait comment, de jour en jour, les tuteurs se contraignaient moins, laissaient plus clairement percer leurs convoitises et leur malveillance. Les enfans étaient là, d'abord tout entiers à leurs jeux; mais bientôt, à force d'entendre retentir à ses oreilles ces plaintes et ces conversations, l'adolescent devint attentif. Silencieux, il se rapprochait, il écoutait; un peu plus tard, il interrogea, il se fit expliquer les choses. Dès lors naquit chez lui la pensée de se mettre, par l'instruction et le talent, en état de punir ces mauvais parens et de recouvrer son bien. Ce n'était pas à ses tuteurs qu'il pouvait demander conseil sur la direction de ses études et le choix de ses maîtres; dans cet enfant sans sourire et sans gaîté, dont ils avaient déjà parfois surpris les regards chargés de muettes colères, ils avaient deviné bien vite un ennemi. Démocharès semble avoir été le seul, parmi tous ceux qui entouraient Démosthène, auprès de qui il ait pu trouver alors avis et secours; ce personnage peut donc revendiquer une part de mérite et d'honneur dans le développement du rare génie, du grand citoyen et du grand orateur qui devait illustrer les derniers jours d'Athènes.

III.

Enfant, Démosthène paraît avoir été frêle et délicat, Plutarque dit même maladif. Les tristesses et les inquiétudes dont il devint de bonne heure, grâce à la précocité de son intelligence, le témoin et le confident, n'étaient pas faites pour remettre sa santé. Ce fut sans doute pour ce motif qu'il resta presque étranger à ces exercices du corps qui tenaient d'ordinaire une si large place dans l'éducation de tout jeune Athénien. Loin de le pousser vers ces palestres où la plupart des adolescens passaient la meilleure partie de leur temps, la tendre sollicitude d'une mère aisément alarmée travaillait plutôt à l'en écarter; elle craignait qu'au lieu de le fortifier le saut, la course et la lutte ne le fatiguassent jusqu'à l'épuiser. Bien des années après, Eschine, plaidant contre lui, s'écrie d'un ton de triomphe et de dédain : « Où sont parmi vous les camarades de jeunesse que Démosthène pourra faire comparaître, afin d'implorer les juges en sa faveur? A-t-il des compagnons de chasse ou de gymnase à produire devant le tribunal? Non, par Jupiter, jamais il n'a chassé le sanglier! A l'âge où les autres développent leurs forces physiques, il ne s'occupait déjà que d'apprendre l'art de tendre des piéges aux riches. »

Ce que la haine d'Eschine avec sa verve injurieuse et violente travestit de la sorte, c'est une adolescence studieuse et réfléchie, qu'avaient trop tôt obscurcie de leur ombre de douloureuses préoccupations d'avenir. Si nous en croyons Plutarque, c'est dès ce temps que Démosthène aurait reçu de ses camarades des sobriquets railleurs, plaisanteries de collége, comme nous dirions, qu'exploite plus tard contre l'homme politique l'animosité de ses adversaires. On l'appelait *Battalos*. Sur le sens de ce terme, déjà Plutarque hésitait. A la manière pourtant dont Eschine l'emploie et le commente, il paraît désigner un homme qui a quelque chose de recherché et d'efféminé dans ses goûts, dans son costume, dans toute sa manière d'être. On l'appelait encore *Argas*, surnom qui s'appliquait, disent les biographes, aux gens d'un caractère maussade et hargneux. Tout ceci s'explique. Les autres adolescens, ceux qui entraient dans la vie riches tout au moins de vigueur et de santé, ceux que ne tourmentait point le souci du lendemain, trouvaient déplaisant ce jeune homme malingre et pensif; ils lui en voulaient de ne guère se mêler aux jeux bruyans de la palestre, de rêver à l'écart, enveloppé de chauds vêtemens, tandis que ses compagnons d'âge, déposant tunique et manteau, faisaient couler l'huile sur leurs membres nus et se provoquaient joyeusement à faire preuve de force ou d'adresse; ils trouvaient mauvais qu'il ne se prêtât point volontiers à ces gais bavardages, à ces longues confidences qui remplissaient pour eux les heures de repos. Pendant ce temps, sans faire attention aux chuchotemens et aux mauvais sourires, Démosthène songeait au foyer près duquel pleurait sa mère, à sa jeune sœur, dont la dot serait dévorée et qu'il lui faudrait pourtant établir, à lui-même et aux obstacles qu'il trouverait sur son chemin. Peu à peu se dégageait et s'arrêtait dans son esprit la ferme volonté de ne point laisser impunies ces prévarications, de relever, à force de persévérance et d'énergie, cette fortune qu'avait créée l'industrieuse activité de son père. Ce n'était pas par les talens et les prouesses de l'athlète qu'il y parviendrait; on comprend donc qu'il soit resté assez indifférent à ces exercices de gymnastique. En revanche, dès que lui furent fournis les moyens de cultiver son esprit, il les saisit avec ardeur.

Nous n'avons aucun détail sur ses premières études, qui durent être celles de tous les jeunes Athéniens de bonne famille. Presque tout le monde, à Athènes, même les gens de la plus basse condition, savait plus ou moins lire et écrire. Si l'on en avait cru ses tuteurs, il s'en serait tenu là; plus il serait ignorant, moins ils auraient à craindre qu'il ne les poursuivît de ses réclamations et ne réussît à se faire écouter. Les 7 mines annuellement payées par Thérippide pour l'entretien de la veuve et des enfans ne pouvaient suffire à

couvrir les dépenses d'une éducation vraiment libérale et soignée. D'autre part l'enfant se sentait trop curieux, trop désireux d'apprendre, pour en rester aux élémens. Aphobos eut beau refuser de payer les honoraires des maîtres; grâce à sa mère et à Démocharès, on ne s'arrêta point à cette difficulté. Peut-être ses maîtres, dès qu'ils eurent apprécié son application au travail et ses heureuses dispositions, furent-ils les premiers à lui faire crédit, à se contenter des engagemens qu'il prit avec eux pour le temps où il serait en possession d'une fortune que personne ne pouvait croire aussi compromise qu'elle l'était réellement. L'adolescent, quand il sut ses lettres, fréquenta donc, accompagné d'un *pédagogue* ou esclave chargé de veiller sur sa personne et de le préserver de tout mauvais contact, l'école d'un grammairien; il y étudia les poètes, Homère d'abord, qui chez les Grecs jouait presque dans l'éducation le rôle que remplit aujourd'hui la Bible chez les nations protestantes, puis les lyriques et surtout les élégiaques, Théognis, Simonide, Solon, dont les enfans apprenaient par cœur de longs morceaux destinés à leur servir tout à la fois de préceptes de morale et de leçons de goût. Si l'on en juge par les citations qu'apportent à la tribune certains orateurs de ce temps, Eschine et Lycurgue par exemple, les trois grands tragiques du siècle précédent, Eschyle, Sophocle et Euripide, les deux derniers surtout, avaient leur place marquée dans ces cours dont nous aimerions à mieux connaître la matière et les programmes. Étudiait-on dans ces écoles des auteurs en prose? Est-ce là que Démosthène prit pour Thucydide cette passion dont témoignent des anecdotes souvent répétées, anecdotes que la critique ne saurait admettre sous la forme que leur ont donnée les sophistes et les byzantins, mais qui n'en contiennent pas moins un certain fond de vérité (1)? Il y a lieu d'en douter. Toute cette première éducation, celle des enfans et des adolescens, était, à ce qu'il semble, purement esthétique, ne s'adressait guère qu'au sentiment et à l'imagination. Plus tard, quand ils étaient jeunes gens ou hommes faits, ceux des Athéniens qui se sentaient de la curiosité et du loisir complétaient leur instruction; c'était alors seulement qu'ils abordaient des études qui eussent un caractère plus pratique ou plus scientifique, la rhétorique, la philosophie et la dialectique. Au contraire la musique, inséparable chez les Grecs de la poésie, était une

(1) On prétendait que Démosthène avait recopié huit fois Thucydide de sa propre main; plus tard, ceci ne paraît plus suffisant, et l'on raconte que, l'histoire de Thucydide ayant été brûlée dans un incendie, c'est grâce à la mémoire de Démosthène, qui la récite tout entière par cœur, que l'on parvient à la rétablir. Tout cela est puéril; mais quiconque a pratiqué Thucydide et Démosthène reconnaît, comme l'avait d'ailleurs fait déjà Denys d'Halicarnasse, tout ce que le second a emprunté au premier pour former son idéal politique et pour créer sa langue.

des premières choses que l'on enseignait aux enfans; on n'était point regardé comme bien élevé, si l'on n'en avait au moins quelque connaissance. Démosthène dut prendre là certaines notions, un sentiment du timbre, du rhythme et du ton, une délicatesse d'oreille dont ne pouvait se passer le futur orateur.

Quand Démosthène eut ses seize ans révolus, il entra, comme tous les fils de citoyens qui avaient atteint le même âge, dans ce que l'on peut nommer *le collége des éphèbes*. L'*éphébie* est la seule institution qui représente, à Athènes, ce que nous appelons l'instruction publique, c'est-à-dire une intervention de l'état dans le développement de l'individu, en vue de le préparer à bien remplir plus tard ses devoirs civiques. Dans des stèles qui ont été retrouvées en grand nombre à Athènes depuis une vingtaine d'années, nous avons des renseignemens curieux et variés sur l'éphébie athénienne (1); malheureusement les plus anciennes de ces inscriptions appartiennent à l'époque macédonienne, et la plupart sont du temps où la domination romaine s'était déjà étendue sur la Grèce. Toutes appartiennent donc à des siècles où Athènes, privée de toute indépendance réelle, de toute vie politique active et sérieuse, était devenue une vraie ville d'université, fréquentée tout à la fois par des étudians grecs et par des étudians romains, quelque chose comme l'Oxford de l'antiquité. Il est permis de croire que, sous l'influence de ces circonstances nouvelles, l'éphébie athénienne, où nous voyons alors inscrits des étrangers de tous pays, avait peu à peu changé de caractère. Chaque promotion, comme nous dirions, quand elle était arrivée au terme de ses travaux, faisait graver sur le marbre le nom des membres qui la composaient et celui des maîtres qui l'avaient formée; en examinant ces listes et en complétant l'un par l'autre ces tableaux qui nous sont arrivés en général plus ou moins mutilés, on reconnaît que les exercices suivis en commun par les éphèbes comprenaient, vers le temps de l'empire, des cours de grammaire, de musique, de rhétorique et de philosophie. Nous avons tout lieu de penser qu'il en était autrement au ve et au IVe siècle avant notre ère, alors qu'Athènes cherchait à faire des citoyens et non des savans. Laissant à l'initiative privée tout ce qui était instruction proprement dite et culture de l'esprit, la cité ne donnait aux jeunes gens dont elle prenait la charge, pendant deux

(1) M. Albert Dumont prépare un travail d'ensemble sur ces inscriptions éphébiques, qu'il est occupé en ce moment à collationner de nouveau à Athènes; il a déjà donné, dans son *Essai sur la chronologie des archontes athéniens postérieurs à la 122e olympiade*, un exemple des services que peuvent nous rendre ces inscriptions pour compléter la connaissance très imparfaite que nous avons de la vie intérieure d'Athènes après la période classique.

ans, qu'une éducation toute gymnastique et militaire; c'était ce qu'il leur fallait pour servir, le moment venu, soit dans les *hoplites* ou fantassins pesamment armés, soit dans la cavalerie, qui comprenait les Athéniens les plus riches, les fils des meilleures familles. Des instructeurs, choisis par l'état, présidaient, sous les noms de *pædotribes* et de *cosmes*, à tous les exercices. Jamais on n'a même vu se poser, dans les républiques anciennes, la question qui nous préoccupe aujourd'hui, celle de savoir si le service militaire doit être général et obligatoire. Le citoyen s'y confondait avec le soldat. Si parfois on admettait qu'il fût dérogé à ce principe, les exceptions avaient un tout autre sens que chez les modernes, elles étaient déterminées et justifiées par des motifs tout contraires. En France, jusqu'à ce jour, grâce au remplacement, les jeunes gens appartenant à la classe aisée trouvaient moyen d'échapper à l'impôt du sang. A Rome, jusqu'à Marius, ce furent les prolétaires qui restèrent exclus des légions; il ne semblait point qu'ils eussent une part suffisante aux bénéfices de l'association politique pour être vraiment intéressés à la défendre, à lui sacrifier leur temps, leur santé et leur vie.

Les jeunes Athéniens étaient soumis pendant deux ans à la discipline de l'éphébie. Sans cesser de demeurer dans leurs familles, ils étaient astreints à des exercices communs où se faisait l'apprentissage du futur soldat. Tantôt ils luttaient dans les gymnases ou couraient dans le stade, tantôt ils manœuvraient sur les places publiques; tantôt, comme ceux que Phidias nous a montrés dans la procession des Panathénées, vêtus de la légère chlamyde et rangés derrière leurs chefs, ils figuraient dans les fêtes religieuses de la cité, ils défilaient au son de la flûte, dans ses processions solennelles. Au bout de ce temps, ils étaient présentés au peuple dans une assemblée qui se tenait au théâtre de Bacchus. Là, sous les yeux de la foule qui aimait à voir en eux l'espoir de la patrie ou, comme disait Périclès, *le printemps de la cité*, ils recevaient l'épée et le bouclier.

Une autre cérémonie non moins imposante précédait ou suivait, — nous ne savons lequel des deux termes il faut employer, — cette présentation au peuple : c'était la prestation du serment civique dans le bois sacré d'Agraulos, lieu auquel se rattachaient quelques-uns des plus vieux souvenirs du culte primitif de l'Attique. Le texte de ce serment nous a été conservé. Il est assez court, dans sa noble et grave simplicité, pour que nous puissions le citer tout entier :

« Je ne déshonorerai pas les armes sacrées, et je ne quitterai pas le compagnon de rang à côté duquel j'aurai été placé. Seul ou avec d'autres,

je défendrai les institutions et la religion de la cité. *Je ne laisserai pas à mes descendans la patrie plus petite que je ne l'ai reçue de mes pères, mais plus forte et plus grande.* J'accepterai toujours les décisions des juges. J'obéirai aux lois existantes et à toutes celles que le peuple, d'un accord unanime, établirait dans la suite. Si quelqu'un cherche à détruire les lois ou à y désobéir, je ne le souffrirai pas, et je les défendrai seul ou avec le secours de tous. J'honorerai les dieux de mes pères. J'invoque pour témoins de ce serment ces dieux-ci : Aglauros, Enyalios, Arès, Zeus, Thallo, Auxo, Hégémoné. »

Il y a là des promesses, il y a surtout une phrase qui dut plus d'une fois, dans le cours de ce triste siècle, revenir à l'esprit de Démosthène et des quelques hommes qui, sans être découragés par la défaite, luttèrent avec lui jusqu'au dernier soupir pour conserver à Athènes son indépendance républicaine et sa haute situation dans le monde grec. Nous aussi, pouvons-nous répéter sans émotion ces 'ortes paroles, nous, les fils d'une génération qui a laissé violer les lois, il y a vingt-cinq ans, sans presque rien tenter pour les défendre, nous qui, pour expier cette faute de nos pères, transmettrons à nos descendans la patrie non « plus forte et plus grande, » mais « plus petite que nous ne l'avons reçue de nos aïeux? »

Après ces deux années de préparation, les jeunes gens, que l'on appelle encore parfois, en étendant l'emploi du terme, des éphèbes, servaient pendant deux autres années dans une sorte de garde mobile, où ils achevaient de prendre les habitudes militaires. On les emmenait, pendant les mois d'été, camper sur les montagnes; on leur faisait faire des patrouilles, d'où venait le nom que portait cette milice (περίπολοι, ceux qui se promènent en armes pour garder le territoire). En cas de guerre, ils formaient avec les vieillards la garnison des forteresses situées sur le sol de l'Attique. C'était seulement quand ils avaient dépassé leurs vingt ans qu'ils étaient incorporés à l'armée active et qu'on exigeait d'eux le service régulier du fantassin ou du cavalier.

La majorité civile précédait ce que l'on pourrait appeler la majorité militaire. On l'atteignait au sortir de l'éphébie, c'est-à-dire à dix-huit ans. Dans le mois de skirophorion, qui correspondait à peu près à notre mois de juin et qui terminait l'année attique, chaque *dème* ou commune mettait au courant son registre de l'état civil (ληξιαρχικὸν γραμματεῖον). Il s'agissait ici d'admettre le jeune homme dans cette association politique qui formait la cité, et non plus dans ces groupes d'un caractère tout primitif, patriarcal et religieux, que l'on appelait *races* (γένη) et *phratries*. C'était le *dé-*

marque, magistrat local, sorte de maire élu par le suffrage des *démotes*, ou habitans de la commune, qui avait entre les mains le registre des citoyens jouissant de leurs droits civils et politiques; il convoquait tous les citoyens qui avaient leur domicile légal dans la commune pour procéder avec eux à la révision des listes. On effaçait les noms de ceux qui étaient morts dans l'année; on inscrivait au contraire ceux qui, selon l'expression consacrée, *avaient déjà deux ans de jeunesse* (ἐπὶ δυετὲς ἡβᾶν, ἡβῆσαι). Ils étaient présentés par leur père, si celui-ci vivait encore, sinon par leur tuteur ou par quelque autre répondant. Il semble qu'après cette inscription le jeune Athénien jouisse, aux yeux de la loi, de la plénitude des droits civils et politiques, sauf cette réserve, que l'on ne pouvait être juré ou archonte avant l'âge de trente ans; mais il n'était pas d'usage que l'on se montrât sur le Pnyx, pour prendre part aux travaux de l'assemblée, avant d'avoir vingt ans accomplis. L'opinion eût traité d'impatient et de présomptueux celui qui n'aurait pas attendu ce terme.

Le père de Démosthène avait laissé dans le bourg de Péanée de trop bons souvenirs, il y était trop connu pour que l'inscription du jeune homme, quoi qu'en dise Eschine, souffrît la moindre difficulté. Elle eut lieu, d'après le calcul de Schæfer, dans le dernier mois de l'archontat de Polyzelos, c'est-à-dire en juin 366. Démosthène réclama aussitôt les comptes de ses tuteurs et la remise de la fortune qu'ils administraient depuis un peu plus de dix ans. Ceux-ci, d'après les données qu'ils admirent eux-mêmes plus tard dans les discussions qu'ils eurent avec leur pupille, avaient reçu du père un patrimoine qu'ils avaient évalué à 15 talents, mais qui en représentait tout au moins bien près de 14. Voici ce qu'ils livrèrent à Démosthène, devenu majeur : 14 esclaves armuriers au lieu de 30 que le père avait laissés dans la fabrique, 31 mines d'argent comptant et la maison paternelle, le tout valant, assure Démosthène, à peu près 70 mines. Mettons qu'il y ait là quelque exagération, et que Démosthène oublie de porter en compte la maison, qui avait été évaluée lors du décès à 30 mines; il n'en est pas moins vrai que tout cela ne dépassera guère 1 talent, c'est-à-dire le dixième environ de ce qu'il aurait dû toucher des mains de ses tuteurs, s'ils avaient été à peu près honnêtes.

Le coup était rude. Quelques raisons que pût avoir Démosthène de soupçonner ses trois tuteurs, il n'avait pu penser qu'ils pousseraient aussi loin l'infidélité et l'impudence, que son désastre serait aussi complet. On ne voit point pourtant que le jeune homme ait cédé au découragement, qu'il ait eu un seul instant la tentation de se résigner à l'injustice, d'implorer la pitié des misérables qui l'a-

vaient indignement dépouillé. C'est là que, pour la première fois, nous sentons éclater l'indomptable énergie de cette âme dont nous n'avions pu que deviner jusqu'ici, à de légers indices, les secrets mouvemens. Les motifs de craindre étaient plus nombreux que ceux d'espérer. Jeune, pauvre, sans amis, comment arriverait-il à triompher de trois hommes déjà rompus à l'intrigue, bien posés dans la ville, devenus riches à ses dépens, enfin si bien liés l'un à l'autre par la complicité d'un même crime, qu'ils mettraient pour l'accabler toutes leurs ressources en commun et ne reculeraient devant aucun nouveau mensonge, aucune nouvelle perfidie? Il ne se fait point d'illusions sur la difficulté de l'entreprise où il s'engagea, mais il a confiance dans son droit, confiance dans la justice de son pays, confiance en une force mystérieuse qu'il sent au fond de lui-même,

. . . . . Et qui lui met au cœur
Ce je ne sais quel dieu qui veut qu'on soit vainqueur.

Il se hâte donc, pour se garder la liberté d'agir, de protester pardevant témoins contre le compte de tutelle qui lui avait été remis, et il commence, sans perdre un moment, à se préparer pour la lutte judiciaire dont lui-même choisira le jour et l'heure.

Nous suivrons Démosthène dans les détours de cette longue et complexe affaire, dans les démêlés que lui suscitera la malice de ses ennemis, presque aussi persévérante et aussi obstinée que son juste ressentiment; nous le suivrons devant le tribunal auquel il est forcé sans cesse de revenir demander de nouveaux arrêts pour contraindre ses adversaires à laisser exécuter les jugemens antérieurs. Ce que nous entrevoyons dès maintenant, c'est l'importance du service que, sans le vouloir, ces trois coquins rendirent à Démosthène et à la cité. Plus heureux, plus riche, trouvant à son entrée dans la vie des circonstances plus propices et des visages plus bienveillans, Démosthène ne se fût pas ainsi concentré et replié sur lui-même, il n'aurait pas obtenu de son intelligence et de ses organes les mêmes efforts; son génie aurait avorté ou n'aurait pas atteint le même degré de puissance. Le procès contre ses tuteurs a été la grande passion de sa jeunesse, comme la lutte contre la Macédoine a été celle de son âge mûr et de sa vieillesse. Ce fut cette épreuve qui lui apprit à s'absorber longtemps dans une seule pensée, tendre vers un seul but tous les ressorts de son esprit et de sa volonté, ce fut elle qui le révéla à lui-même, sinon encore à ses contemporains.

GEORGE PERROT.

LA HONGRIE

ET

LES PARTIS DEPUIS LA GUERRE

I.

Parmi les peuples qui, sans être mêlés à notre guerre contre l'Allemagne et à nos discordes civiles, ont assisté avec le plus d'émotion aux péripéties de la lutte, les Magyars peuvent être cités au premier rang. Ils suivaient avec une attention qui n'était pas absolument désintéressée cette longue série de désastres dont le contrecoup ébranle aujourd'hui, par des secousses plus graves à chaque fois, l'édifice du dualisme péniblement construit, il y a cinq ans, par M. de Beust et par le parti Deák-Andrassy. Ce peuple, doué d'une remarquable intuition politique, avait compris, dès que la guerre eut été déclarée, que de grands changemens en résulteraient pour la constitution internationale de l'Europe. Il s'était posé, avec une anxiété facile à comprendre, cette question vitale : qu'adviendra-t-il de nous, de notre progrès intérieur, de notre indépendance nationale? Une histoire séculaire et tragique, pleine de déceptions encore plus que de désespoirs, a fait à cette nation, lorsque s'annonce la tempête, du recueillement un devoir et de la prudence une nécessité.

Les sympathies n'étaient pas douteuses. Il est peu de Hongrois qui n'aiment avec passion la France et les Français. De toutes les littératures étrangères, la littérature française est celle qu'ils goûtent le plus, à laquelle ils reviennent de préférence pour la lire, pour la traduire, pour la critiquer. Les esprits les plus avancés ont une prédilection pour le génie violent de nos écrivains révolutionnaires, les plus modérés admirent le bon goût, la tradition austère,

qui règnent à travers les grands siècles de notre histoire littéraire; tous aiment notre vivacité, notre clarté, notre vigueur. Les souvenirs historiques, les plus anciens comme les plus récens, n'ont rien qui puisse être contraire à cette attraction morale. Ils se rappellent que depuis la première croisade, qui fut entre eux et nous la première rencontre pacifique, jamais deux peuples ne se sont mieux compris, que les rois de la dynastie angevine ont porté la puissance hongroise à son apogée, que les grands défenseurs de leur indépendance étaient les alliés de Louis XIV, enfin qu'après les funestes événemens de 1849 les héros magyars ont trouvé sur le sol de la France la plus cordiale hospitalité. S'ils tournaient leurs regards vers la Prusse, quand donc cette haineuse et froide puissance leur avait-elle rendu le moindre service capable de compenser les flots de sang hongrois versés par l'épée du grand Frédéric ou par celle de Guillaume sur les champs de bataille de la Bohême, dans des guerres chaque fois déclarées par la Prusse?

Au mois de juillet 1870, les Hongrois, tout en blâmant notre gouvernement d'avoir déclaré la guerre, ne pouvaient admettre que les Français fussent rendus entièrement responsables des malheurs de toute sorte qu'il était trop facile de prévoir. Chaque dépêche, imprimée, dès qu'elle arrivait, sur des papiers de toute couleur et colportée dans les rues de Pesth à titre de supplément d'un journal, était reçue par le public avec un vif plaisir lorsqu'elle contenait la nouvelle, fausse ou incomplète trop souvent, d'un avantage remporté par nos armes, avec un chagrin visible lorsqu'apparaissait la triste réalité. Un soir, le consul-général prussien pouvait entendre fort près de sa demeure le cri de *vive la France!* poussé par un nombreux groupe populaire, et M. de Castellane, qui représentait dignement son pays, n'a certes jamais eu à se plaindre d'un témoignage quelconque de malveillance. Pendant le mois d'août, un Français ou un partisan bien connu de la France ne pouvait entrer dans un magasin, paraître dans une société, sans être accueilli par des sentimens, quelquefois bien amers, de douloureuse sympathie. A cette époque de vacances générales, il n'y avait aucune réunion politique; mais les paisibles manifestations du théâtre national en tenaient lieu. On semblait jouer de préférence la musique française sur des paroles magyares. On donnait le drame de *Rakoczy*, dont le héros fut un allié de Louis XIV, et les allusions à la France étaient vivement saisies par le public. La plupart des journaux, surtout les feuilles modérées, suivaient avec inquiétude les progrès de la Prusse, de la puissance « toujours grandissante, naturellement illibérale, » et, par-dessus tout, « sœur chérie de la politique russe. » La haine de la Russie, passion dominante du plus

pauvre comme du plus noble Magyar, augmentait l'antipathie contre son alliée traditionnelle.

Cependant une minorité assez ardente formait un contraste visible avec le reste de la nation. Elle se composait de deux élémens très différens, des luthériens et de plusieurs députés ou journalistes de la gauche. Les luthériens de Hongrie sont beaucoup moins nombreux que les calvinistes, et les calvinistes étaient pour la plupart amis déclarés de la cause française. Ce n'était donc pas précisément la croyance religieuse qui valait à la Prusse la sympathie d'une partie des protestans hongrois : c'était plutôt la similitude confessionnelle, l'habitude de regarder le roi de Prusse comme le premier représentant de la confession d'Augsbourg, nom porté en Hongrie comme chez nous par l'église luthérienne; c'était le désir de voir la plus redoutée des nations catholiques vaincue par le peuple et le roi luthériens. Quant aux députés et journalistes de la gauche, les uns étaient conduits par leurs passions politiques à souhaiter la chute de la puissance napoléonienne, les autres voyaient dans l'unité allemande victorieuse la ruine des ambitions germaniques de l'Autriche et par suite la prépondérance de l'élément magyar dans cet empire; quelques-uns enfin éprouvaient une sorte de haine philosophique pour « la France vieillie et cléricale, vouée par cela même, selon eux, à la décadence. »

Les foudroyantes nouvelles de la capitulation de Sedan et de la journée du 4 septembre, sans modifier l'opinion générale, produisirent dans la presse et dans les rangs des hommes d'état un déplacement sensible des sympathies. L'opposition de gauche accueillit avec enthousiasme la proclamation de la république française, et suivit de ses vœux le gouvernement de la défense nationale. Deux fois dans le courant de l'hiver, la chambre des députés, qui venait de reprendre ses séances, entendit un de ses membres proposer, sans résultat il est vrai, un vote d'encouragement à notre adresse, et plus d'un radical hongrois franchit la frontière pour aller s'enrôler dans l'armée de Garibaldi. Malheureusement c'étaient là autant de motifs capables de refroidir les conservateurs; ils se rappelaient qu'en 1848 notre exemple était devenu funeste à leur pays, ils éprouvaient pour l'établissement d'un ordre stable en France des inquiétudes, qui se sont progressivement calmées, mais qui étaient très vives au début. Ils craignaient que de quelque embrasement général ne sortît la ruine du dualisme et de l'empire autrichien. On put s'en apercevoir dans les délégations au peu de faveur que rencontra M. Julian Klaczko, chaleureux avocat d'une cause déjà perdue.

De toute façon, il ne convient point d'attacher une grande im-

portance à des manifestations populaires qui ne sauraient engager la politique des partis. Ces partis eux-mêmes, quelque sincères que fussent leurs sympathies pour la France, ne songeaient à rien moins qu'à porter atteinte à la neutralité observée par l'Autriche-Hongrie. Les vœux exprimés tour à tour par les deux côtés de l'assemblée en faveur des Français n'ont jamais cessé d'être platoniques; jamais ils n'ont été de nature à entraîner les Magyars dans une alliance quelconque ou dans une sérieuse intervention. La nation hongroise éprouve depuis quelques années la lassitude permise aux vieux soldats; elle a, plus que toute autre, prodigué son sang de siècle en siècle. Les stériles efforts de 1849 et les batailles de Solferino et de Sadowa, livrées sans enthousiasme, perdues sans regret, lui ont donné l'amour du travail paisible et le dégoût de la politique guerroyante. Avec un sol aussi riche, avec autant de blé, de vin, de sel, de métaux, avec tous les élémens d'une indestructible richesse, pourquoi jouer le rôle dangereux de don Quichotte, qui a si mal réussi à d'autres peuples chevaleresques? Mieux vaut continuer ses canaux, achever son réseau de chemins de fer, réformer des institutions arriérées, fonder des écoles pratiques, et conserver l'inappréciable neutralité.

Ce raisonnement fort naturel aurait suffi pour contenir dans de prudentes limites l'élan sincère de la plupart des Hongrois; mais il y avait plus. Ils étaient tous d'accord pour ne souhaiter à la France ni une défaite qui pouvait écraser la Hongrie aussi bien que la cour de Vienne, ni une victoire qui pouvait rendre à François-Joseph la domination de l'Allemagne avec une force suffisante pour retirer toutes les concessions faites aux Magyars. Un autre sentiment grandissait avec notre abaissement, et maintenant encore ne cesse de grandir. Ce que l'on détestait jusque-là dans la Prusse, c'était la vieille alliée de la Russie. Plus on voyait que les progrès militaires de l'Allemagne mécontentaient le parti national russe et le faisaient pencher en faveur de la France, plus les Hongrois se disaient que tout n'était pas mauvais dans les victoires prussiennes, puisqu'elles effrayaient le Moscovite, le vainqueur de 1849, l'éternel ennemi. Rien n'a plus contribué à réconcilier les Magyars avec les changemens subis par la situation politique de l'Europe, et à leur faire accepter sans réclamation ni déplaisir l'hégémonie allemande. Cependant des craintes plus pressantes, des intérêts plus immédiats, rapprochent les Hongrois de la Prusse, très habile à profiter de ces craintes, à encourager ces intérêts.

Le Magyar n'est pas vénal, mais il est ambitieux. Cette périlleuse qualité ou ce noble défaut lui fait désirer avec ardeur la grandeur de son pays plus encore que la sienne. Son rêve perpétuel, c'est la

grande Hongrie devenant, comme au XIVe et au XVe siècle, la puissance dominante de l'Europe orientale, tout au moins de la région du Danube; mais il ne se dissimule pas la faiblesse numérique de l'élément magyar, qui lui cause une poignante inquiétude. N'est-ce pas un avenir effrayant que celui de 5 ou 6 millions d'hommes, si énergiques et si patriotes qu'ils puissent être, serrés entre l'énorme masse slave et l'énorme masse allemande, aussi envahissantes l'une que l'autre, et menacés, dans le seul coin de leur sol libre de ces formidables étreintes, par les Roumains, qui veulent, eux aussi, leur unité nationale, et qui ne peuvent y arriver que par le démembrement de la Hongrie? Il ne faut pas oublier qu'entre ces nations et les Magyars il y a une différence de race bien plus profonde qu'entre les Allemands et les Danois, ou même qu'entre les Français et les Allemands, que seuls dans l'Europe centrale les Magyars sont d'origine tartare et parlent une langue étrangère à la famille indo-européenne, enfin que les peuples voisins, parfaitement instruits de ces questions, réservées chez nous aux savans, ne cachent pas leur intention d'écraser ou d'exclure cette « race de barbares asiatiques. »

Les Magyars comprennent depuis les dernières guerres que l'union des nations libérales contre l'absolutisme, — les peuples opprimés faisant appel à la France contre les cours du nord et la sainte-alliance, — cette vieille et estimable légende de Lafayette, des émigrés polonais, ne signifie plus rien dans une époque livrée aux haines de race et à la brutalité sans franchise. L'Europe et le libéralisme européen ont-ils gagné à ce changement? Cela est fort douteux. Quoi qu'il en soit, les Magyars, après avoir payé à la France un tribut de regrets et de vœux fraternels, ont pris le parti de chercher un appui solide contre les deux dangers qu'ils redoutent, le fédéralisme slave et le retour à l'ancien régime autrichien. Par cette double crainte, la Prusse tient également dans sa main la majorité et l'opposition.

En effet, les auteurs du dualisme, les fondateurs de l'Autriche-Hongrie, suivent avec une mauvaise humeur défiante les tentatives de fédéralisme qui ont failli aboutir au succès complet des Slaves de Bohême. Ce qui les effraie, ce n'est pas seulement l'autonomie des Tchèques, c'est plutôt l'exemple donné aux Slaves de Hongrie, la tendance au démembrement intérieur, et finalement la dislocation de la patrie magyare. En cela surtout, ils sont d'accord avec la politique prussienne, qui ne veut pas d'un fédéralisme presque républicain où domineraient les Slaves, et qui l'a nettement laissé voir dans l'été de 1871. Les ennemis de nos ennemis étant un peu nos amis, les conservateurs magyars se trouvent rapprochés des

Allemands par une aversion commune pour les Slaves et leurs projets de fédération. D'autre part l'opposition, qui réclame sans cesse l'indépendance absolue de la Hongrie, compte sur l'unité allemande pour interdire à l'Autriche toute velléité de reprendre son ancien rôle. Mieux encore, elle compte sur la Prusse pour agrandir contre les Slaves, c'est-à-dire contre la Russie, dans un démembrement éventuel de l'Autriche, le royaume magyar. L'avenir et peut-être la simple réflexion montreront aux hommes d'état hongrois les périls d'une semblable alliance avec une nation qui peut bien par momens flatter les Magyars, mais qui n'a avec eux aucune sorte d'affinité. En attendant, les partis qui divisent la nation et le parlement de Hongrie auront donné prise à l'ambition allemande et contribué à faire accepter ses triomphes. D'un autre côté, les événemens extérieurs agissaient sur les partis, accusaient plus nettement leurs tendances, les soumettaient à un lent travail qui devait aboutir en janvier 1872 à des programmes nouveaux, en mars et avril à une crise aiguë, dangereuse pour l'empire tout entier.

II.

Les deux partis opposans, le centre gauche et l'extrême gauche (*balközép-szélsö baloldal*), ont tenu dans les premiers jours de cette année des séances que l'on pourrait comparer aux « réunions » des diverses fractions de notre assemblée, avec cette différence, que nos députés ne délibèrent qu'entre eux, et qu'en Hongrie de nombreux électeurs, accourus de tous les comitats, venaient présenter leurs observations et recevoir ou donner le mot d'ordre. En aucun pays, l'électeur n'exerce une pression plus directe sur son mandataire, c'est là une tradition vieille comme la constitution hongroise; le mandat impératif a été pendant des siècles une réalité précieuse aux yeux de l'aristocratique peuple magyar. De pareilles réunions, qui n'empêchent pas les fréquentes comparutions de chaque député devant ses électeurs, ont l'avantage de donner une idée plus complète des partis en montrant quelles sont, dans les diverses régions du pays, leurs variations, leurs inquiétudes, leurs exigences.

La gauche modérée n'a pas beaucoup changé depuis 1867; elle a cependant un peu plus résolûment fixé son programme, en même temps qu'elle gagnait en influence et en discipline. Le chef de ce parti, M. Tisza, est un caractère énergique, une intelligence distinguée servie par une parole brève et saisissante; il a toutes les qualités du *leader* sans oublier l'ambition. Sa place est marquée dans l'avenir comme premier ministre, et il n'y a pas lieu de craindre qu'il laisse passer l'occasion. L'orateur séduisant du parti est

M. Ghyczy, à l'éloquence pleine, abondante et sonore, au visage franc où respire une sorte de loyauté militaire. Il rappelle ces députés des anciennes diètes hongroises qui délibéraient sous leur brillant costume de hussard, et qui conservaient même dans les discussions je ne sais quelle vivacité et quelle aisance cavalière. Le romancier Jokai appartient aussi à cette fraction puissante de l'opposition. Il en faudrait nommer bien d'autres en parcourant ces camps si différens et mortellement hostiles, mais où ne manquent ni l'honnêteté ni le talent. Le mot d'ordre de ce centre gauche est aujourd'hui : indépendance absolue de la Hongrie, plus de dualisme, plus de ministère commun pour les affaires étrangères, la guerre et les finances, union personnelle pure et simple. Si ce programme réussissait, la puissance autrichienne serait brisée, car, l'armée hongroise n'ayant plus rien à démêler avec l'état-major autrichien, ni l'armée autrichienne avec l'état-major hongrois, l'Autriche-Hongrie ne pourrait plus ni entreprendre ni soutenir la guerre sans s'exposer à des désastres presque inévitables; on peut même dire qu'aucune négociation diplomatique ne pourrait être suivie sérieusement, puisque l'ambassadeur autrichien et l'ambassadeur hongrois tiendraient un langage différent et ne pourraient jamais se concerter. Et pourtant ce projet si radical paraît timide à l'opposition extrême; elle trouve le centre gauche beaucoup trop royaliste, beaucoup trop aristocrate, et elle a raison jusqu'à un certain point, si on considère que les députés qui reconnaissent pour chef M. Tisza appartiennent pour la plupart à des familles considérables, et ne songent nullement à changer la forme monarchique du gouvernement. Mais enfin ce parti avancé, que veut-il?

L'extrême gauche a pris récemment un titre on ne peut plus significatif, celui de parti *quarante-huit*. Encore un effort de franchise, et elle s'appellera parti *quarante-neuf*, ce qui voudra dire déchéance de la maison de Habsbourg. Du reste, si cette déchéance n'a été proclamée qu'en avril 1849, elle était contenue en germe dans les votations de l'année précédente, et le chiffre 48 a toute la netteté possible. De même il est chaque jour plus évident que le vrai chef du parti est un absent, Kossuth, l'irréconciliable, la « bouche qui dit non » à toutes les tentatives d'arrangement avec l'Autriche. Les autres chefs ne sont que ses lieutenans, orateurs fougueux et amers, M. Irányi surtout, qui, après une longue proscription, a rapporté dans sa patrie, avec la sincérité du martyr, toutes les passions de l'exil.

Parmi leurs exigences, il en est une sur laquelle ils insistent beaucoup : la suppression de la chambre haute, de la table des magnats (*förendek*), où siégent, comme en Angleterre à la chambre

des lords, les chefs des grandes familles et les évêques. On peut se demander d'où vient cet acharnement contre la plus inoffensive des assemblées; les séances des nobles pairs ne sont ni bien fréquentes ni bien longues, et la place qu'elles occupent dans les journaux est bien modeste. Il ne semble pas non plus que la passion politique dévore les magnats, car on leur reproche d'exercer trop rarement leur droit de présence parlementaire. Comme toutes les chambres héréditaires en ce siècle de démocratie montante, mais plus qu'en tout autre pays, ils paraissent ne plus croire à leur propre rôle, et ceux d'entre eux qui veulent exercer une influence sérieuse se font élire à la toute-puissante chambre des députés (*Képviselö haz*). Néanmoins la suppression de ce vénérable reste féodal est réclamée par les *quarante-huit*, qui détestent à l'égal des Habsbourg la vieille aristocratie du pays. Ainsi commencerait la démolition de l'édifice, mais ce ne serait qu'un début. Le suffrage universel, éclairé par une large instruction obligatoire, deviendrait la base de toutes les institutions, projet nullement chimérique en Hongrie, où se pratique depuis longtemps sur une grande échelle l'élection des administrations locales. Le vieux régime confessionnel, qui partage les citoyens en catholiques, luthériens, calvinistes, israélites, serait remplacé par une absolue liberté de conscience, par l'indifférence religieuse de l'état. Plus de monopoles, beaucoup moins d'impôts. Les haines de race, si fatales à la Hongrie, disparaîtraient devant la fraternité des Magyars, des Slaves, des Roumains, et le plan de Kossuth, la fondation des États-Unis du Danube, serait bien près d'être réalisé. On peut se demander ce que deviendrait la royauté. Le parti *quarante-huit* se défend de tout projet révolutionnaire; il déclare ne vouloir parvenir à ses fins que par les moyens légaux, en respectant la dynastie établie, pourvu qu'elle respecte à son tour l'indépendance du pays. Il n'en est pas moins vrai que ce trône inutile ne tarderait pas à crouler, bien que dans le pays de la sainte couronne on hésite à s'avouer républicain.

En attendant, les réunions du mois de janvier ont révélé une divergence croissante entre les deux gauches. Des orateurs irréconciliables ont décoché au centre gauche l'épithète de « politiques lâches, » qu'ils réservaient jusque-là aux purs conservateurs. Quelques électeurs du comitat de Baranya, étant venus dire que leurs concitoyens avaient peur du radicalisme et voulaient fusionner avec l'opposition modérée, ont été hués et mis à la porte, ou peu s'en est fallu. C'est à peine si la majorité de cette réunion fougueuse a consenti à se coaliser avec les candidats du centre gauche dans les élections partielles ou générales, et cela seulement dans les cas où

l'on pourrait redouter le triomphe d'un candidat de la droite conservatrice.

Ce parti conservateur, le parti du dualisme, possède encore la majorité dans la diète, et semble tenir le pouvoir plus solidement que jamais; le ministère magyar, présidé par le comte Lonyay, n'est-il pas sorti de son sein, et le chef du ministère commun, le premier personnage de tout l'empire, n'est-il pas le comte Andrassy? Et combien de talens parlementaires! M. Deák, fatigué, disait-on, usé par les longs efforts de sa vie politique, a de nouveau fait retentir sa parole ferme, logique, serrée, toujours écoutée avec respect de ses adversaires même. Des hommes de tout âge, surtout des jeunes gens, élément important et difficile à recruter pour les partis conservateurs, soutiennent sans broncher les attaques passionnées de l'opposition, et les ministres s'expriment avec netteté, souvent avec éloquence. Eh bien! ce parti, qui gouverne depuis cinq ans, dont la puissance a toujours semblé grandir, est sérieusement menacé. Beaucoup de ses amis le trouvent timide, embarrassé, défiant de lui-même et de l'avenir. Deux hommes politiques, deux patriotes depuis longtemps célèbres parmi leurs concitoyens et même en Europe, le général Klapka et M. Szentkirályi, ont essayé dans ces derniers mois de créer une sorte de centre droit, qui professerait les mêmes principes conservateurs que les fondateurs du dualisme, mais avec un esprit de réforme plus prononcé; malheureusement il ne semble pas que cette nuance réformiste obtienne de nombreuses adhésions : elle affaiblira un peu les conservateurs et ne les changera pas.

On ne saurait pourtant reprocher au parti Deák d'être demeuré oisif, surtout dans ces derniers temps. Il s'est beaucoup occupé de la viabilité, si importante et si arriérée dans ce pays agricole, de l'instruction populaire, non moins arriérée, non moins importante. Il a organisé, exercé l'armée nationale des *honvéd*, dont les manœuvres ont été fort appréciées par les hommes compétens de tous les pays. Enfin il a osé modifier, par la suppression de quelques abus, la belle institution des comitats, et rendre l'administration de la justice indépendante des élections politiques. Les magistrats, élus par une funeste confusion des pouvoirs, se faisaient quelquefois des arrestations et des accusations criminelles un instrument de domination égoïste, et d'honnêtes gens étaient victimes de cette tyrannie de clocher. Par exemple, il y a trois ou quatre ans, dans un comitat du nord-ouest, un puissant petit personnage redoutait la concurrence d'un homme fort estimé qui se constituait son adversaire. Que fit-il? Il le jeta en prison moyennant une ridicule accusation d'empoisonnement, et, en vertu des pouvoirs qu'il tenait de l'élec-

tion, refusa longtemps au gouvernement et à la juridiction suprême la mise en liberté de son rival. Mieux vaut mille fois un peu de centralisation que de pareils abus de la liberté provinciale. La majorité a pensé de même; elle n'a pas craint de confier au gouvernement le soin de composer les tribunaux; elle n'a pas hésité à soustraire les juges à toute pression politique, et à soulever par là les colères de l'opposition, notamment du centre gauche, à quelques égards très conservateur. Toutefois ces réformes et ces bonnes intentions n'empêchent pas que le parti Deák et le dualisme, qui est son œuvre, ne soient sérieusement ébranlés; les discussions de ces derniers mois en fourniront la preuve.

III.

Ce qui fait la gravité des luttes parlementaires dont le récit va suivre, c'est qu'au fond il s'agit moins de budget ou de réformes que d'union avec l'Autriche ou de séparation complète. Cette question primordiale se dresse à chaque instant, que l'on parle de l'armée, des finances ou de l'instruction publique. Chacun a pu s'en apercevoir lorsqu'au milieu de janvier le comte Lonyay a présenté le budget de la défense nationale comme ministre provisoire de ce département. On sait que M. de Beust, en créant un ministère commun pour l'armée austro-hongroise, a laissé à chacune des moitiés de l'empire, situées l'une en-deçà, l'autre au-delà de la Leitha, une administration spéciale pour la levée et l'instruction des milices, et que cette administration porte en Hongrie le nom de ministère du *honvédelem* (défense de la patrie). Il faut avouer que c'est là une dangereuse complication, et l'on comprend la tentation qu'éprouvent les Magyars de la résoudre à leur profit en obtenant leur complète indépendance militaire. L'opinion publique penche incontestablement vers cette solution; devenir un état indépendant (*független állam*), c'est le désir exprimé par des journaux même très modérés. Le glorieux passé de la Hongrie, profondément gravé dans ces mémoires tenaces, enseigne aux descendans des Hunyade une ambition légitime. Nous ne voulons pas quelque chose de nouveau, disent-ils, nous voulons seulement être ce que nous avons été pendant six siècles. Ils pourraient ajouter que, même depuis le désastre de Mohacs et les conquêtes de Soliman le Magnifique, leurs ancêtres ont toujours revendiqué le droit d'avoir une armée séparée, de se lever spontanément en *insurrection* (c'était le mot officiel); Marie-Thérèse a dû son salut à ces dispositions belliqueuses.

L'opposition a beaucoup insisté sur la nécessité où se trouvait le pays et sur le devoir auquel ne pouvait se dérober le gouvernement d'arriver à une séparation absolue de l'armée magyare et de

l'armée autrichienne. Le centre gauche s'est montré prudent et modéré, il n'a pas sommé le comte Lonyay de briser immédiatement tout lien entre les deux armées : il a déclaré qu'il voterait le budget de la défense nationale tel qu'il était présenté; mais M. Tisza n'a fait cette concession qu'en adjurant les ministres d'accomplir leur devoir envers la patrie, quand même ce devoir leur serait désagréable. En effet, les auteurs du dualisme ne pourraient trouver une grande satisfaction à lui porter le coup mortel. Sans une armée commune, on ne saurait trop le répéter, l'empire d'Autriche n'existe plus, pas plus l'Autriche-Hongrie que la vieille Autriche de Metternich; il faut qu'au moins les armes savantes et un certain noyau de troupes permanentes continuent à représenter l'union, sinon l'unité des divers peuples qui reconnaissent la souveraineté des Habsbourg.

Les *quarante-huit*, qui tiennent fort peu à l'existence de la dynastie, n'ont pas été arrêtés par cette considération. La discussion pendante leur fournissait l'occasion de réveiller les souvenirs comme les passions de la guerre d'indépendance; ils n'y ont pas manqué. Un orateur a opposé aux soldats stipendiés les soldats citoyens, qui seuls, disait-il, étaient dignes de garder les villes hongroises : funeste distinction dont notre exemple aurait dû guérir à jamais les autres peuples. D'autres ont exigé que les régimens magyars en garnison dans les diverses provinces de la monarchie fussent immédiatement rappelés, et que les régimens autrichiens fussent expulsés du sol hongrois. Les défenseurs du gouvernement ayant objecté que cette règle existait dans la pratique, à très peu d'exceptions près, et que deux régimens de cavalerie magyare seulement étaient logés au-delà de la Leitha, l'un à Vienne, l'autre à Prague, M. Irányi n'a pas été satisfait de cette réponse. « Le régiment qui est à Vienne, a-t-il dit, peut servir à la garde du roi; mais celui qui est à Prague, à quoi sert-il? — A garder le roi Ferdinand V! » cria, se gaussant du tribun, un interrupteur du côté droit. Pour comprendre cette plaisanterie, il faut se rappeler qu'à la fin de 1848 l'empereur-roi Ferdinand V, ayant abdiqué en faveur de son neveu François-Joseph, se retira dans son palais de Prague, où il réside encore aujourd'hui, et que les révolutionnaires hongrois, n'acceptant pas cette abdication, persistèrent à reconnaître Ferdinand V, devenu une sorte de roi malgré lui. « Je ne croyais pas, a répondu M. Irányi, comme s'il prenait l'interruption au sérieux, que le côté droit regardât Ferdinand V comme roi de Hongrie. » Là-dessus, grand tumulte, et cela se conçoit. Ces courts incidens ont une gravité extrême lorsqu'ils réveillent à l'improviste des passions que l'on croyait mortes.

Le comte Lonyay, sans nier absolument qu'il n'y eût rien à faire

pour consolider l'indépendance militaire et par suite politique de la nation, a insisté avec énergie pour le maintien des principes de la pragmatique-sanction, du pacte juré dès 1723 avec la maison d'Autriche, et pour que l'on tînt compte des circonstances et des nécessités. Le ministre a obtenu la grande majorité des suffrages pour ce chapitre du budget comme pour le budget tout entier. Le 5 février a été votée la loi de finances établissant un total de recettes ordinaires et extraordinaires montant à 252 millions de florins, total insuffisant pour couvrir les dépenses ordinaires et extraordinaires, lesquelles s'élèvent à 296 millions de florins. Ce n'est pas là, malgré la richesse croissante du pays, une situation rassurante; mais les discussions financières les plus vives ont eu lieu sur un terrain autre que celui du budget, sur la question d'une banque magyare, dans les séances du 15 au 21 février.

L'amour-propre national, sans distinction de partis, est vivement froissé depuis longtemps de la situation dépendante de la Hongrie à l'égard de la banque autrichienne. Les billets émis par ce grand établissement circulent en Hongrie sans concurrence, puisqu'il n'y a pas encore de banque purement magyare; de là une véritable action exercée par la finance viennoise, et, suivant les Hongrois, une pression qui dans certains cas pourrait devenir funeste au pays. C'est toujours, on le voit, la question de l'union avec l'Autriche qui surgit à propos des finances comme à propos de l'administration militaire; mais cette fois le centre gauche a pris une attitude plus agressive. M. Tisza (le chef de ce parti, qu'il ne faut pas confondre avec M. Louis Tisza, ministre du commerce), M. Coloman Tisza s'est écrié : « Je ne veux pas que la banque nationale de Vienne dirige le commerce et l'industrie de la Hongrie; je ne veux pas que la Hongrie soit à la merci de quelques banquiers viennois. » M. Jokai n'a pas craint d'élargir le débat et d'ajouter : « De quoi s'agit-il? Des billets de banque? Non, il s'agit de tout le développement du pays, de son progrès ou de sa décadence. » D'autres orateurs, M. Simonyi par exemple, ont fait honte à leur patrie de n'avoir pas une banque à elle, comme le plus petit royaume de l'Europe. Un économiste d'origine française, membre distingué du parti Deák, M. Tréfort, a fait prévaloir sur ces réclamations radicales un projet modéré, aussitôt accepté par le gouvernement et adopté par 180 votans contre 124. En attendant qu'une banque purement magyare soit instituée, le ministre des finances hongrois devra s'entendre avec son collègue autrichien pour un règlement de la banque viennoise qui puisse être soumis aussi à la diète de Hongrie. Encore sur ce point, le dualisme l'emportait, mais non sans effort.

Les réformes et les nouvelles créations relatives à l'instruction

publique reposaient un peu de ces questions brûlantes. Devant le besoin universellement senti des progrès de l'instruction nationale dans toutes les branches, les partis modéraient leur vivacité, le patriotisme inspirait l'apaisement. En Hongrie, une fraction considérable des hautes classes, obéissant aux funestes conseils de l'intérêt conservateur mal entendu, a été longtemps indisposée contre la science; mais les leçons de l'expérience n'ont point été perdues. Ce sont les députés conservateurs qui ont le plus vigoureusement appuyé les projets nouveaux. M. Csengery, excellent critique, désire les progrès de l'économie sociale autant que M. Édouard Horn, l'économiste de l'opposition; il a montré une connaissance approfondie des lois qui régissent en chaque pays l'enseignement populaire, et n'a pas oublié, comme modèle de sage progrès, la loi Guizot de 1833. M. Deák a lui-même pris la parole sur une petite question d'augmentation du traitement des professeurs, et a déclaré bien haut que c'étaient là, pour une nation, de sages prodigalités, de l'argent placé à gros intérêts. Les orateurs de l'opposition se sont montrés encore plus pressés que la majorité dans leur ardeur de réforme. Ils ont voulu peut-être trop supprimer et surtout trop créer à la fois; cependant aucune différence grave ne les séparait de leurs adversaires et du ministre de l'instruction publique. M. Pauler a succédé dans cette charge importante au regretté Joseph Eotveos, un des plus fermes esprits politiques, une des intelligences les plus ouvertes qu'il y eût en Europe. Le baron Eotveos est mort l'année dernière, bien jeune encore; mais l'esprit de renouvellement qu'il avait donné à son administration lui a heureusement survécu, et son successeur a aisément obtenu de toutes les nuances de la chambre les crédits dont il avait besoin pour l'université de Pesth, les écoles populaires et surtout les écoles *réales* perfectionnées sur le modèle allemand. Une belle retraite a été accordée à M. Toldy, l'infatigable historien de la Hongrie et, comme l'a dit M. Saint-René Taillandier, le patriarche de la littérature magyare, pour qu'il eût tout le loisir de consacrer ses dernières années à l'achèvement de son œuvre vraiment nationale. Le musée de Pesth, qui comprend à la fois des collections d'histoire naturelle, d'antiquités, de tableaux modernes et une riche bibliothèque, a reçu des crédits nouveaux. Son directeur, M. Pulszky, a soutenu d'assez vives attaques avec la verve et la fermeté d'esprit qui lui valurent jadis un rôle important dans la révolution hongroise et dans la révolution de Vienne, suivi, il est vrai, d'une double condamnation par contumace; mais aujourd'hui M. Pulszky ne semble pas se ressentir beaucoup d'avoir été pendu à Pesth et décapité à Vienne il y a vingt-trois ans.

La fondation du gymnase de Ujvidék (en allemand Neusatz, en serbe Novisad) a donné une preuve éclatante du nouvel esprit de largeur apporté par les Magyars dans les choses de l'enseignement. On sait avec quelle âpreté ils ont toujours combattu la propagation des langues slaves sur le sol hongrois, s'efforçant même à diverses époques, notamment en 1848, d'imposer leur propre langue aux quatre millions de Serbes, Ruthènes, Slovaques, établis au nord et au sud dans les comitats voisins de la frontière. On pouvait donc craindre que la proposition, soutenue par M. Miletics et les autres députés slaves, de fonder à Novisad un gymnase de l'état où l'on enseignerait en langue serbe ne fût repoussée avec effroi ou avec dédain par les conservateurs magyars. Bien au contraire, M. Deák a soutenu le projet à l'aide des plus nobles argumens. « Toute race a le droit d'instruire ses enfans, a-t-il dit, laissant de côté la question politique. Quand il y aurait dans notre pays trois cents gymnases, quand on ne pourrait faire six milles sans en rencontrer un, du moment qu'en un seul endroit la population se verrait imposer une langue autre que la sienne, la cause des lumières serait en souffrance... Rien ne serait plus contraire aux vrais intérêts du pays que cette barbarie sacrilége. »

Ils sont malheureusement trop rares, les momens de sincère accord entre les Magyars et les Slaves. De ce côté, l'avenir est menaçant. Tout projet de fédéralisme inquiète les hommes d'état magyars et la plupart de leurs électeurs, quand même il ne serait question que des Tchèques de Bohême, quand même par conséquent ce projet de fédéralisme ne porterait aucune atteinte à la couronne de saint Étienne. Ils ont une idée très avantageuse de leurs capacités politiques et sont justement fiers de leurs antiques et tenaces libertés : « si le bon peuple de Vienne et de Bohême n'avait pas eu notre exemple, il n'aurait jamais songé à une constitution. » Cette prétention des Tchèques d'avoir un roi de Bohême couronné comme il y a un roi de Hongrie couronné, un parlement de Prague comme il y a un parlement de Pesth-Bude, un ministère tchèque comme il y a un ministère hongrois, leur paraît déplacée et un peu risible. Aussi ont-ils pris une grande part à la chute du ministère Hohenwart, et l'avénement du comte Andrassy à la direction commune de tout l'empire a-t-il eu le caractère d'une défaite politique des peuples slaves. Lorsqu'il s'agit des Confins militaires ou de la Croatie, qui possède une diète provinciale représentée au parlement hongrois par une délégation, l'entente devient encore plus difficile. Ces frontières militaires, créées par Eugène de Savoie contre les invasions turques, ces populations de soldats laboureurs, avaient perdu depuis longtemps leur destination primitive de bou-

levards de la chrétienté; ce n'était plus pour l'Autriche qu'un moyen assuré de recrutement et un instrument de despotisme. Le gouvernement et la diète de Hongrie, en rendant ces contrées au régime civil, ont accompli une œuvre de progrès, mais ils ont encore envenimé les haines de race. Quel sera en effet ce régime civil, jusqu'à présent plutôt décrété qu'organisé, quoiqu'on ait déjà supprimé deux régimens, c'est-à-dire *civilisé* deux districts de cette singulière contrée? Les ministres et la majorité, une partie même de l'opposition, réclament les frontières militaires comme un ancien domaine hongrois qui doit faire retour à la couronne. Cette opinion, fondée sur le droit historique, est combattue par M. Miletics et ses amis, qui font valoir la nature éminemment slave de ces populations, et qui réclament l'autonomie d'une partie de cette région, la réunion du reste à la Croatie. Ce sont là des luttes passionnées que nous ne pouvons comprendre, nous autres Français, sans un grand effort, et dont les détails auraient à nos yeux peu d'intérêt, s'il ne s'agissait au fond du maintien ou de l'effondrement de la puissance autrichienne.

Cette question, incomplétement résolue, est venue aggraver le dissentiment qui existait déjà entre les Croates et le ministère magyar. Jamais les deux pays n'ont vécu en plus mauvais termes que dans les premiers mois de cette année, et les noms même des antagonistes, les noms de Jellachich et de Lonyay, rappellent 1848. Plusieurs fois la diète de Croatie a été convoquée, pour être dissoute au bout de quelques jours par un rescrit de François-Joseph. Le ban de Croatie, le premier magistrat du pays, était depuis quelque temps le baron Bedekovich, auparavant ministre des affaires croates dans le cabinet hongrois. Sa situation entre ses compatriotes et le gouvernement royal étant devenue insupportable, il a donné sa démission, et a reçu en guise de consolation une lettre aimable de son souverain avec la couronne de fer de première classe. Son successeur, M. Vakanovich, sera-t-il plus heureux que lui? Il est permis d'en douter, si nous sommes exactement renseignés sur les pourparlers inutiles qui ont eu lieu entre le comte Lonyay et les chefs croates. Ceux-ci demanderaient que le ban fût élu à l'avenir par la diète d'Agram au lieu d'être désigné par le gouvernement magyar, et que le ministre des affaires croates, membre de ce gouvernement, fût responsable devant la diète d'Agram, — que diverses questions, celle des forêts, celle des Confins militaires, fussent résolues dans un sens conforme aux intérêts slaves. On se serait séparé sans espoir de conciliation et dans une défiance mutuelle.

Tel est au moins le sentiment qui anime les Magyars à l'égard des peuples slaves. Ils ne feraient exception qu'en faveur des Polo-

nais, ennemis de la Russie, rebelles à tout panslavisme, à l'unité même morale de la race. Si, au lieu du dualisme, il faut absolument une triade, le troisième élément que les Magyars accepteraient le plus volontiers, c'est celui des Polonais de Gallicie. Ils regardent toutes les autres tribus slaves, celle de Prague, celle d'Agram, celle de Belgrade ou de Temesvar, comme les complices de l'ambition russe, « des malheureux qui préfèrent le knout moscovite à la liberté magyare. » Il est toutefois un parti qui a inscrit dans son programme la fédération, la fraternité des peuples sans distinction de races : c'est l'extrême gauche, jadis ennemie déclarée des Slaves de Hongrie. Ceux-ci n'en ont pas perdu le souvenir, et la date de 1848, devise sans cesse répétée du parti Kossuth, ne peut que les rendre soupçonneux à l'égard des radicaux magyars. Le *Narodni Noviny* d'Agram donnait naguère à ses frères de Hongrie le conseil de ne pas faire attention, dans les élections prochaines, à ces questions de parti. « Peu importe, dit ce journal, qu'un député à la diète soit de la droite ou de la gauche. L'essentiel est qu'il défende les intérêts des Slaves. Avant de voter pour lui, donnez-lui ce mandat formel, et, afin d'être plus sûr de sa fidélité, exigez une promesse écrite. »

IV.

Après d'aussi vives et d'aussi nombreuses discussions, on peut prévoir une de ces crises décisives qui rendent nécessaire une dissolution du corps législatif ou un changement de gouvernement. La loi de réforme électorale, présentée par le ministre de l'intérieur, M. Toth, dans la séance du 22 février, a été pour les partis qui se disputent le pouvoir une occasion suprême de mesurer leurs forces. D'ailleurs, en mettant de côté la gravité des circonstances, et pour ainsi dire l'état électrique de l'atmosphère parlementaire, un projet de cette nature présente toujours une importance capitale dans un pays où les électeurs, en dernière analyse, disposent de tout. Cela est vrai à plus forte raison d'un peuple conservateur dont la loi politique change rarement; depuis des siècles qu'il existe une diète hongroise, il n'y a encore eu que deux régimes électoraux, le régime aristocratique et féodal qui a précédé 1848, et le régime à moitié démocratique qui date de 1848, et qui est en vigueur aujourd'hui.

Cette loi, qui depuis vingt-quatre ans préside aux élections hongroises, a beaucoup étendu le droit de voter, réservé auparavant à la noblesse, car les députés des villes libres royales n'avaient presque aucune influence. Sans arriver au suffrage universel, mais sans s'ar-

rêter aux rigoureuses limites censitaires de notre ancien régime représentatif, elle a ouvert les listes électorales à la petite bourgeoisie et à la petite propriété rurale; pour figurer sur ces listes, il suffit de prouver un revenu d'environ 250 francs, d'être propriétaire ou locataire d'une maison ou d'une terre de médiocre importance, ou d'exercer une industrie pour son propre compte. Il n'y a guère que les domestiques, les artisans pauvres, les simples journaliers des campagnes, la partie désœuvrée ou ruinée de la population des villes, classes, il est vrai, assez nombreuses, qui soient privés du droit d'élire et d'être élus. Si l'on cherchait dans l'histoire un système comparable à celui-là, on ne trouverait guère que les citoyens actifs de notre constitution de 91, avec cette différence que les Hongrois ne pratiquent pas l'élection à deux degrés. Malheureusement, lorsqu'on examine les détails de cette loi ou les conséquences pratiques dont elle est responsable, on ne peut nier qu'elle ne réclame de nombreuses modifications. La « franchise magyare » s'est toujours opposée à l'institution du scrutin secret, et les influences aristocratiques se trouvent fort bien du suffrage public, quelquefois en revanche très favorable aux pressions populaires. Des scènes déplorables ont été signalées à maintes reprises; tantôt les marchés scandaleux, les entraînemens de l'ivrognerie, tantôt les menaces suivies de blessure et de meurtre souillent chaque fois ces manifestations si augustes de la vie d'un peuple. « Souvent le chiffre est taché de vin ou de sang. » Quant au droit de voter, les articles de la loi sont compliqués et ouvrent la porte à l'arbitraire; il est bien difficile de s'assurer, en l'absence d'un bon cadastre, que tel électeur se trouve dans les conditions de propriété exigées; il est également difficile de savoir si un industriel exerce réellement pour son compte et non pour le compte d'autrui. La question des incompatibilités n'a pas été bien réglée. Enfin la loi admet de grandes inégalités, sur lesquelles ont insisté à l'envi, dans la discussion, l'opposition et le gouvernement : les exigences censitaires ne sont pas les mêmes dans la Hongrie proprement dite que dans la Transylvanie, et les circonscriptions électorales sont si mal découpées, que la ville de Debreczin avec ses 46,000 habitans nomme deux députés, et que la ville de Pesth, qui compte 200,000 âmes, en nomme cinq au lieu des huit ou neuf que lui attribuerait un calcul proportionnel.

Ce n'est donc pas le fait même d'un projet de réforme qui a soulevé les passions. La loi déposée par le ministre a déplu et par ce qu'elle contenait et par ce qu'elle ne contenait pas : elle était fort longue, elle compliquait au lieu de simplifier. Dans la bonne intention de préserver de tout abus le régime censitaire, fort peu mo-

difié quant au fond, elle édictait des dispositions nouvelles, excluant des listes électorales un grand nombre de citoyens inscrits depuis longtemps. Elle n'osait pas ou ne voulait pas instituer le scrutin secret réclamé par beaucoup d'esprits modérés. Pour rendre moins fréquens les désordres de la période électorale, elle portait la durée de la diète à cinq ans au lieu de trois, tandis que d'autre part elle réduisait de trois mois à un mois l'intervalle exigé entre la convocation et les élections, toutes mesures désagréables aux diverses nuances opposantes. Au total, avec des améliorations de détail incontestables, c'était un projet timide et maladroit.

M. Tisza déclara que ses amis et lui combattraient le projet du gouvernement, et ne dissimula nullement ses motifs. Il ne voulait pas d'une loi qui privait de leurs droits des milliers d'électeurs, appartenant pour la plupart, n'oublions pas d'en faire la remarque, à l'une ou l'autre opposition. Il reprocha aux réformes proposées, ou aux prétendues réformes, de conserver tous les mauvais élémens de la loi de 1848, et de tout faire pour enraciner ou pour rendre plus graves les abus qu'elle prétendait corriger. Nul doute que l'hostilité du centre gauche ne fût sincère; sur le point d'être privé d'une partie considérable de ses électeurs et de voir attribuer à la diète une durée de cinq ans, alors que chaque élection triennale lui fait gagner du terrain, il était profondément irrité. Pourtant sa situation était fausse, car il ne se souciait pas de faire appel aux passions démocratiques; les élémens dont il se compose sont plutôt anti-autrichiens que populaires, il a en horreur le suffrage universel, que M. Ghyczy par exemple a combattu jusqu'au bout. L'extrême gauche était bien plus à son aise pour opposer à la loi ministérielle un plan radical. Dès le 22 février, M. Irányi déposait son contre-projet. Après de vigoureux considérans dirigés contre M. Toth et la droite réactionnaire, l'ami de Kossuth demanda le suffrage universel, le scrutin secret, des circonscriptions électorales proportionnelles à la population, et des dispositions pénales contre toute personne qui par corruption ou par menaces aurait porté atteinte à la liberté et à la pureté des élections. Un tel projet, qui rompait si brusquement avec de vieilles institutions chères à la majorité des citoyens, n'avait pas de chances sérieuses d'adoption; mais le gouvernement allait-il être plus heureux? Les électeurs peu fortunés qu'il se proposait de rayer des listes étant pour la plupart des Roumains ou des Slaves, la question des races n'allait-elle pas soulever contre lui une coalition formidable?

Pendant quinze jours, la lutte parlementaire fut vive, sans offrir un caractère particulièrement orageux; il s'agissait de l'ensemble du projet, sur lequel on devait voter avant de passer à l'examen

spécial de chaque article. C'était donc une discussion préliminaire qui rendait possibles les discours tranquillement et longuement consacrés aux principes mêmes du droit électoral. Sur ces hauteurs un peu métaphysiques, une joute des plus brillantes eut lieu entre M. Ghyczy, adversaire de la loi présentée, et M. Szilagyi, un tout jeune orateur, qui se chargeait de la défendre. Ce débutant de la tribune a montré comment un talent plein de jeunesse peut se concilier avec la sûreté de la science politique et la maturité de la réflexion. Rien n'est plus conforme à la tradition magyare; dans les anciennes diètes figuraient, à côté des députés, sans pouvoir ni voter ni prendre la parole, mais avec le droit d'assister aux séances et de manifester leur opinion, ce que l'on appelait les délégués des absens. Les magnats qui ne pouvaient siéger à la chambre haute, les veuves des magnats qui avaient des fils mineurs, se faisaient représenter par de très jeunes hommes, pour la plupart voués à la carrière politique, et qui trouvaient ainsi au début de cette carrière un salutaire apprentissage de patience et d'attention. M. Szilagyi a prouvé qu'il était fidèle à cette école des anciens jours. Il a réclamé avec éloquence les droits des classes élevées, les droits de l'intelligence, et montré les dangers que pouvait faire courir au pays le chiffre brutal, le suffrage universel insuffisamment éclairé.

D'autres orateurs du parti Deák, M. Gabriel Kemény par exemple, ont défendu la loi sans en dissimuler les défauts, en signalant au contraire certaines inégalités, certaines injustices, qu'elle ne faisait point disparaître. L'opposition avancée mettait en regard de cette politique expérimentale et prudente, conforme au génie de l'Angleterre et de la Hongrie, les formules tranchantes et absolues de la révolution française. La langue elle-même s'en ressentait; au milieu des éclats de l'éloquence sonore des Magyars, on entendait parler de la *népsouverenitas* (souveraineté du peuple), de l'*incompatibilitas;* cependant, à part quelques personnalités blessantes, la discussion générale ne sortait pas des limites des convenances parlementaires, et le 5 mars l'ensemble du projet était accepté en principe par 42 voix de majorité.

Dès lors toute modération disparaît, du moins dans les rangs opposans. Les députés de la gauche convoquent leurs partisans pour une grande manifestation; le rendez-vous est fixé à Pesth le 9 et le 10 mars, il y aura des discours suivis d'un banquet. Ce genre de réunions, que les souvenirs historiques rendent effrayant pour des lecteurs français, n'a rien de particulièrement dangereux chez les Magyars, non plus que chez les Anglais; la gravité de la convocation était dans ce fait, qu'elle émanait du centre gauche et qu'elle s'adressait aux nuances même les plus radicales de l'opposition, qu'elle

annonçait par conséquent une fusion des modérés avec l'extrême gauche. Tel a été le caractère de la fête du 10 mars, destinée, nous le craignons, à devenir une date sérieuse dans l'histoire de la Hongrie et de l'Autriche. Les chefs du centre gauche ont déclaré qu'ils empêcheraient la loi électorale de passer par tous les moyens qui leur étaient offerts. Ils ont repoussé le reproche d'être les ennemis des réformes et de soulever les races, les nationalités (*nemzetiségek*) dans un intérêt de parti. Ils ont fait adopter un programme de vaste propagande dans tous les comitats, au moyen de journaux, de brochures, de réunions publiques. A la fin du banquet, M. Jokai a porté un double toast : « Au roi, qui est le premier homme magyar; à Kossuth, qui est le plus grand homme magyar ! » Séance tenante, on envoyait à Kossuth un télégramme de félicitation.

Rien de moins rassurant. M. Kossuth est sans doute un *grand homme*, un grand patriote, un orateur comparable seulement aux deux ou trois gloires les plus éclatantes de la tribune française, il pourrait encore aujourd'hui rendre de vrais services à sa patrie; mais le rôle d'irréconciliable dans lequel il s'enferme obstinément fait de son nom un drapeau dangereux et fatal. Et voilà que ce drapeau, qui signifie haine, vengeance, bouleversement, est porté en triomphe par des hommes modérés dont le mot d'ordre était jusqu'à ce jour : « suppression du dualisme au profit de la simple union personnelle par des moyens légaux et paisibles. » Ces hommes modérés ont frémi de voir la durée de chaque diète portée à cinq ans au lieu de trois, parce qu'ils avaient calculé que dans les élections générales de 1875 ils deviendraient assez puissans pour empêcher deux ans plus tard le renouvellement du dualisme, système qui n'a été voté que pour dix ans (1867-1877). Cet espoir et bien d'autres encore leur échappant si la loi électorale était mise en vigueur, ils ont juré de l'empêcher de passer malgré la majorité, et la coalition s'est faite.

On se demande comment on peut empêcher la majorité de faire passer une loi, et d'où vient cette assurance d'y réussir? En France, après une discussion plus ou moins longue, la majorité demanderait la clôture, la voterait, et le projet adopté, fût-ce par 201 voix contre 200, deviendrait loi. Les règlemens de la diète hongroise n'admettent pas que la clôture soit infligée à la minorité. Tant qu'il y a des orateurs inscrits, la discussion doit continuer. Bientôt l'honorable président, M. Somsich, constate avec effroi que cinquante membres de l'opposition sont inscrits pour parler sur le titre et le premier article, et le projet du gouvernement contient plus de cent dispositions, destinées peut-être chacune à une épreuve semblable. La majorité, voulant parer le coup, décide qu'il y aura des

séances de nuit; les opposans viennent parler aux séances de nuit. Beaucoup de discours sont bien vides, et les orateurs ne s'en cachent pas; ils veulent seulement parler, et ils l'avouent. Assez enclins eux-mêmes à interrompre, ils provoquent à leur tour des interruptions fréquentes; ils ne le regrettent pas, le temps s'écoule, la lassitude est inévitable. Pour atteindre plus sûrement leur but, les députés de la gauche discutent pendant des séances entières sur l'ordre du jour (*napirend*), et interpellent à chaque instant les ministres sur un chemin de fer qui n'est pas terminé, sur un régiment qui a changé de garnison, sur le droit électoral des femmes. La majorité a-t-elle eu sérieusement l'idée de voter la loi en bloc? En tout cas, c'est une tentation qui se concevrait. Nul autre moyen d'en finir, car au bout de cinq semaines on en était toujours au premier article, et l'on calculait qu'il faudrait vingt ans pour la discussion de la loi tout entière. Le 12 avril, M. Toth, avec une mauvaise humeur évidente, bien qu'avec résignation, a retiré son projet en annonçant la clôture de la diète.

En effet, l'assemblée devait être, après une durée de trois ans, non pas dissoute, mais remerciée par le gouvernement, et les électeurs devaient être convoqués pour la formation d'une nouvelle diète triennale, suivant la loi de 1848, puisque cette loi reste en vigueur après l'échec du nouveau projet. Le 15 avril a eu lieu la séance d'adieu. M. Somsich, le président de la chambre des députés, a prononcé un long discours plein à la fois de patriotisme et d'amertume, et n'a pas ménagé à ses collègues des reproches bien naturels de la part d'un homme qui vient de présider une pareille fête parlementaire de cinq semaines. Le lendemain 16 avril a été prononcé le discours royal. Un des chefs de l'extrême gauche, M. Madarasz, avait annoncé que ni lui ni ses amis ne se rendraient à la séance; tous les députés qui y ont assisté ont fort bien accueilli le roi. François-Joseph est personnellement populaire, et les Magyars, toujours chevaleresquement dévoués à leur souveraine, témoignent une reconnaissance particulière à la reine actuelle, qui s'est donné la peine d'apprendre leur langue, et qui la parle fort bien. Quant au discours du trône, il exprime sous une forme générale une grande satisfaction des réformes votées, des nouveaux crédits accordés; mais dans un paragraphe fort significatif il ne dissimule pas les regrets du gouvernement au sujet des embarras suscités par la discussion électorale et du temps perdu pour bien des lois utiles indéfiniment retardées.

Dès le milieu d'avril, l'agitation électorale a commencé, pour durer plusieurs mois; les candidats prononcent des discours, envoient des lettres aux journaux, tracent des programmes. Il semble que

plusieurs membres importans du centre gauche soient un peu effrayés du chemin qu'ils ont fait vers les opinions extrêmes. M. Ghyczy veut se retirer de la carrière politique; ce serait une véritable perte pour son pays. M. Jokai revient à une attitude plus modérée; ses grands talens seront ainsi bien plus utiles au libéralisme hongrois. On ne peut espérer aucun changement dans les allures de l'extrême gauche et dans ses passions irréconciliables, qui sont pour elle une religion. Le parti Deák aura probablement la majorité cette fois-encore, mais on comprend que ce parti et son chef éprouvent quelque découragement. Les moyens récemment employés pour réduire la majorité à l'impuissance n'ont rien de bien édifiant. Quoi de plus triste que cette dérision des principes parlementaires, que cette parodie de la liberté de la tribune, que ce manque de respect envers la représentation nationale?

La nation magyare ne peut laisser longtemps l'Europe sur une pareille impression. Quelle que soit la majorité de la future assemblée, conservatrice, réformiste, radicale même, elle doit à sa propre dignité, au noble passé de la Hongrie, une attitude plus constamment ferme et plus modérée, moins de violence, moins de passions. La diète de 1869-1872 lui lègue un laborieux héritage et de salutaires enseignemens. Après une année de travaux paisibles, l'assemblée dont les pouvoirs viennent d'expirer a traversé une longue crise européenne dont elle n'était point responsable, dont elle a cependant trop subi l'influence. Elle a sans doute continué sur bien des points d'excellentes réformes auxquelles nous avons rendu justice; mais les conservateurs ont exagéré le dualisme aux dépens des Slaves, les opposans, dans leur ardeur à se séparer de l'Autriche, ont failli lancer leur patrie dans les aventures. Sans prétendre donner des conseils aux différens partis qui se disputent l'influence en Hongrie, on peut renvoyer les Magyars aux souvenirs de leur propre histoire. Ils y verront que, si l'Autriche ne peut rien sans eux, ils ne peuvent rien non plus sans l'Autriche, que l'orgueil excessif et la violence les ont toujours perdus, que l'esprit de légalité patiente et les prudentes concessions leur ont seuls permis de survivre à tous leurs malheurs.

ÉDOUARD SAYOUS.

LES PROGRÈS

DE LA THÉRAPEUTIQUE

ET LES NOUVELLES SUBSTANCES MÉDICAMENTEUSES

I. *Élémens de thérapeutique et de pharmacologie*, par M. Rabuteau, 1872. — II. *Dictionnaire de thérapeutique*, par MM. Bouchut et Després, 1872. — III. *Lehrbuch der Pharmacologie*, von A. Schroff, 1870. — IV. *Médecine et Médecins*, par M. Littré, 1872.

Ce n'est pas encourir le reproche d'ignorance que de douter de la médecine. Ce genre de scepticisme est d'autant mieux porté que beaucoup de médecins confessent volontiers ne pas croire très fermement à la certitude de leur art, et même se complaisent à en affirmer les illusions et l'impuissance, quand ils ne vont pas jusqu'à nier la possibilité de jamais constituer scientifiquement l'ensemble des méthodes curatives. La vérité est que l'art de guérir se réduit à une application de certaines sciences. Dès que ces sciences font des progrès, cet art en doit faire et en fait d'aussi incontestables. C'est en maintenant l'équilibre entre le progrès de l'anatomie, de la physiologie, de la pathologie, de la thérapeutique, d'une part, et celui de la médecine pratique de l'autre, en subordonnant constamment la seconde aux premières, qu'on développera désormais l'art de guérir. L'anatomie enseigne comment sont faits les organes, la physiologie comment ils fonctionnent dans l'état de santé, la pathologie comment ils fonctionnent dans l'état de maladie, la thérapeutique comment ils se comportent en présence des milieux, c'est-à-dire des modificateurs de toute sorte au contact desquels on peut les placer. Ces quatre sciences, aussi positives et méthodiques que toutes les autres branches de la philoso-

phie naturelle, sont les arsenaux où le médecin prend ses armes pour la lutte qu'il livre à la maladie. C'est à lui d'en faire un salutaire usage et de mettre à profit les inépuisables ressources de la science par un coup d'œil prompt, un tact aiguisé et une industrie attentive. C'est à lui de saisir les indices et de ramener, dans une intuition judicieuse, l'ensemble désordonné et confus des symptômes au mécanisme déterminé qui seul les explique. Il s'acquittera de cette tâche avec d'autant plus d'aisance et de succès qu'il connaîtra mieux les vérités scientifiques qui en sont toute la raison. Or ces vérités sont dans un état d'accroissement plus rapide aujourd'hui que jamais. La *Revue* a entretenu souvent ses lecteurs des travaux dus aux physiologistes et aux anatomistes contemporains, et qui ont tant agrandi la science de la vie. Le moment est peut-être venu de présenter le résumé des dernières investigations thérapeutiques, d'autant plus que depuis peu d'années elles sont entrées dans une voie nouvelle, marquée déjà par de précieuses découvertes. De récens ouvrages, publiés en France et à l'étranger, ne contribuent pas seulement aux progrès de la matière médicale, ils sont pleins de révélations sur les ressorts de la vitalité elle-même.

I.

A l'origine, la pratique médicale fut confondue avec celle du sacerdoce. Les temples étaient en même temps des hôpitaux; mais nous ne savons rien de précis sur les moyens qu'on y employait pour soulager ou guérir les malades, pas plus que sur les circonstances dans lesquelles se fit la découverte des premiers remèdes. Ce qu'il y a de positif, c'est que ces derniers étaient des plantes. Hippocrate employait l'ellébore, les semences de carthame, la racine de thapsie comme purgatifs. Il ordonnait l'oxymel et l'hydromel, il faisait des frictions et des saignées. En réalité, il usait peu de drogues; ses moyens curatifs étaient empruntés à la diététique et à l'hygiène, dont il a établi les préceptes salutaires. L'immortel praticien de Cos croyait que les maladies tendent d'elles-mêmes à la guérison. Il admettait l'existence d'une nature médicatrice, dont le médecin doit favoriser le travail par un régime approprié. Asclépiade de Bithynie, disciple d'Hippocrate, paraît être le premier qui ait connu les propriétés narcotiques du pavot. En somme les médecins des écoles de Cos et de Cnide eurent peu de remèdes à leur disposition; mais les progrès assez rapides de l'histoire naturelle révélèrent bientôt des vertus médicinales dans beaucoup de matières tirées des règnes organiques. Les ouvrages où Aristote et

Théophraste ont résumé l'état des connaissances botaniques et zoologiques de leur temps devinrent le guide de l'empirisme thérapeutique sous l'influence duquel furent composés les premiers livres relatifs aux substances médicamenteuses, entre autres les traités de matière médicale de Scribonius Largus et de Dioscoride. Celui de Scribonius a pour titre : *De la composition des médicamens.* Il est dédié à un affranchi de l'empereur Claude. L'auteur en avait rassemblé les matériaux dans les diverses campagnes où il avait suivi les légions romaines comme médecin militaire. Dioscoride, qui vivait sous Néron, fut également attaché aux armées en qualité de médecin, et recueillit dans les pays qu'il parcourut un grand nombre de substances tirées des trois règnes de la nature. De retour à Rome, il fit un choix de celles qui lui parurent de quelque efficacité médicinale, et les décrivit en langue grecque dans un livre important qui nous donne la plus juste idée de la matière médicale de l'antiquité, et qui devait rester classique jusqu'au XVIe siècle. Il en a été de ce livre comme de ceux d'Aristote; mais nous verrons que cette sorte de soumission à un vieux maître n'a pas empêché le progrès.

Galien, le plus savant et le plus systématique des médecins de l'antiquité, donne une forme et une impulsion nouvelles à la thérapeutique. Venu peu de temps après Dioscoride, il prétendit indiquer le meilleur parti à tirer des armes rassemblées par ce dernier dans l'arsenal de la pharmacie. Autant Hippocrate était convaincu qu'il faut laisser la nature agir presque seule dans les maladies, autant le médecin de Pergame croyait à la nécessité d'administrer beaucoup de remèdes. Aux méthodes expectantes, il substitua l'usage abondant des drogues et suggéra l'invention de ces mélanges complexes connus sous le nom d'*électuaires*. Le galénisme est l'origine de la polypharmacie. On admettait, sous l'empire des idées auxquelles ce médecin donna une consistance définitive, que, chaque substance conservant sa vertu propre au milieu de l'amalgame commun, celui-ci jouissait des propriétés de tous les ingrédiens employés pour le préparer, et formait ainsi une panacée souveraine contre une infinité de maux. La plus fameuse de ces compositions est la *thériaque*, que Bordeu appelle le chef-d'œuvre de l'empirisme, et à laquelle il a consacré une page pleine de verve. Préparée d'abord par Mithridate, elle reçut sa dernière perfection des mains d'Andromaque, médecin de Néron. La thériaque renfermait une centaine d'ingrédiens variés, minéraux, végétaux et animaux, dont quelques-uns très bizarres, comme la terre de Lemnos et la chair de vipère. Pendant longtemps, cet électuaire opiacé devait occuper une place importante dans les pharmacopées. On le fabri-

quait avec pompe, et les vertus en étaient si appréciées que les hommes riches en avaient toujours chez eux une provision.

A partir de Galien, la médecine est étroitement associée à la scolastique. Plus on avance, plus elle se confond aussi avec la théosophie et la sorcellerie. Le microcosme ne fut plus qu'une représentation du macrocosme; on était convaincu qu'il existe une liaison intime entre le corps humain et les astres, et le médecin était tenu de consulter ces derniers avant d'administrer un remède. Un praticien de ce temps à qui l'on demandait si la tisane d'orge convient aux personnes atteintes de fièvre répondit que cette boisson ne saurait leur être utile, puisqu'elle est une substance, tandis que la fièvre est un accident. Voilà le bénéfice apparent que la médecine retirait de cette association. Pendant près de mille ans, il se fit, dans les langes de ce mysticisme, un travail des plus extraordinaires, — quelques-uns disent des plus funestes, mais ils ont tort. Cette subtile dialectique de l'école est le lien qui rattache Platon et Aristote à la philosophie moderne et perpétue la tradition spéculative. Cette ardente recherche de la pierre philosophale est le terrain où s'élaborent lentement les germes de l'avenir. Cette chimère de l'élixir de longue vie est l'occasion d'une quantité d'essais empiriques, dont profite, bon gré, mal gré, l'art de guérir. Pendant que l'on croit que tout reste stationnaire et enveloppé de ténèbres, il se trouve qu'au xve siècle déjà les écoles d'Arabie et de Salerne d'une part, les alchimistes de l'autre, ont enrichi la matière médicale d'une foule de précieuses substances, telles que plusieurs sels d'antimoine, le sel de Saturne, le foie de soufre, l'éther, l'ammoniaque, le précipité rouge, les acides nitrique, sulfurique et muriatique, l'alcool, etc.

Aussi, quand au commencement du xvie siècle Paracelse attira l'attention de l'Europe, le moment était propice à l'entreprise de ce médecin fameux. Paracelse est le principal promoteur de la thérapeutique chimique, et a exercé par là une influence considérable sur les destinées de la médecine. Le premier il représenta la chimie comme le vrai moyen de préparer les médicamens, combattit l'abus des mélanges compliqués et souvent inertes de la polypharmacie galénique, et fit voir la nécessité d'isoler les quintessences, les principes actifs des simples. Il remit en honneur l'opium presque oublié. Il préconisa l'usage des substances énergiques empruntées au règne minéral, et montra l'efficacité thérapeutique des sels de mercure, de fer, d'arsenic, d'antimoine, d'étain, d'or, etc. Ses cures heureuses furent aussi célèbres que les désordres de son existence. Paracelse conserva les formes de langage de ses contemporains, et même en abusa. Ses ouvrages sont pleins des termes mystiques de

la théosophie et de la cabale, mais au fond c'était un esprit parfaitement émancipé, auquel on pardonne sa jactance en souvenir de l'opposition qu'il rencontra, et sa folie apparente quand on songe à la justesse de ses idées fondamentales.

Le XVIIe siècle, qui a été la plus belle époque du progrès des sciences et de la grandeur littéraire, vit la thérapeutique s'enrichir de remèdes héroïques : l'émétique, le quinquina, l'ipéca. L'emploi de ces drogues a été inauguré dans des circonstances particulières auxquelles se rattachent les épisodes les plus curieux de l'histoire de la médecine. Divers composés d'antimoine, comme nous l'avons vu, avaient été employés avant le XVIIe siècle, mais le plus précieux de tous, l'émétique ou tartre stibié, fut préparé pour la première fois vers 1630. La découverte et l'usage de ce nouveau composé antimonial firent renaître d'anciennes disputes; pendant longtemps, il donna lieu, entre les médecins et dans la Faculté, aux discussions les plus acharnées et quelquefois les plus comiques. Tandis qu'Eusèbe Renaudot publiait en 1653 *l'Antimoine justifié et l'antimoine triomphant*, Jacques Perreau ripostait en 1654 par le *Rabat-joie de l'antimoine triomphant d'Eusèbe Renaudot;* Perreau affirmait qu'un religieux, voulant purger les frères de son couvent avec le remède en question, ne parvint qu'à les empoisonner tous, d'où le nom d'antimoine. La querelle s'envenima bien davantage quand un des esprits les plus mordans, mais aussi les plus réactionnaires d'alors, le même qui niait la circulation du sang, le fameux Gui-Patin, vint joindre ses sarcasmes à ceux des détracteurs de l'émétique. Il ne désignait le tartre stibié que sous le nom de *tartre stygié*, le tenant pour aussi funeste que les eaux du Styx, dont il lui semblait provenir. Cependant Louis XIV, à qui ses médecins osèrent en prescrire une assez forte dose pendant une maladie qu'il eut à Calais, s'en trouva bien. Ce fut un échec sérieux pour les adversaires de l'antimoine.

Le nom du grand roi est lié aussi à l'introduction mémorable de deux autres remèdes importans dans la thérapeutique, le quinquina et l'ipéca. Le quinquina croît spontanément et en abondance dans les forêts de la Cordillère. Il est probable que ses propriétés fébrifuges étaient utilisées depuis longtemps par les indigènes de ces contrées, lorsqu'en 1638 le corregidor de Loxa l'administra pour la première fois à la comtesse del Cinchon, vice-reine espagnole au Pérou. Cette dame était atteinte d'une fièvre tierce très opiniâtre dont le médicament triompha sans peine. Aussitôt que cette cure merveilleuse fut connue dans la ville, les bourgeois de Lima envoyèrent des députés au vice-roi pour le prier de répandre le nouveau médicament. Leurs vœux furent écoutés. On fit venir de Loxa

et de Cuença une grande quantité de quinquina que la vice-reine distribua elle-même aux habitans, et qui fut depuis lors appelé *poudre de la comtesse* (1). En 1640, del Cinchon revint en Espagne, et son médecin, Juan del Vego, rapportait une cargaison considérable de l'écorce fébrifuge qu'il vendit fort cher. Les jésuites espagnols en firent bientôt l'objet d'un commerce lucratif, et c'est ainsi qu'elle entra dans la pharmacopée d'Europe. Cependant l'usage n'en fut point d'abord très commun. En 1679, un médecin anglais du nom de Talbot fit prendre un remède secret au fils de Louis XIV qui avait des accès rebelles de fièvre intermittente. Le dauphin recouvra très vite la santé, acheta le secret de Talbot au prix de 48,000 livres, et accorda une pension viagère à ce médecin. En outre le remède, qui n'était qu'une teinture vineuse de quinquina, fut publié par les soins du monarque. De même que l'émétique, l'écorce du Pérou donna lieu dans les écoles à de longues disputes, auxquelles, chose singulière, vinrent se mêler des passions politiques et religieuses; mais le quinquina triompha de toutes les oppositions, et, grâce aux efforts de Sydenham, de Morton et de Torti, tous les praticiens s'accordèrent bientôt à en reconnaître les vertus bienfaisantes.

L'ipécacuanha fut apporté et employé pour la première fois en France en 1672 par un médecin nommé Legras, qui revenait du Brésil. Celui-ci ne sut point faire apprécier les énergiques propriétés purgatives et vomitives de cette racine. Quelques années plus tard, un autre médecin beaucoup plus entreprenant, Adrien Helvétius, résolut de faire fortune avec cette drogue. Il placarda dans les rues de Paris des affiches annonçant un remède infaillible contre la dyssenterie. Par une coïncidence heureuse pour lui, plusieurs gentilshommes de la cour et le dauphin lui-même, fils de Louis XIV, étaient alors atteints de cette maladie. Le roi, informé par Colbert du secret d'Helvétius, chargea un de ses médecins d'entrer en arrangemens avec le possesseur du spécifique. La drogue fut d'abord essayée dans les salles de l'Hôtel-Dieu; une fois que l'efficacité en eut été bien constatée, on compta 1,000 louis d'or à Helvétius sans préjudice des dignités médicales auxquelles on se réservait de l'élever plus tard. L'ipéca se répandit très vite en France et dans le reste de l'Europe; Leibniz lui-même ne dédaigna point d'en faire un chaleureux éloge. Il est à remarquer d'ailleurs que presque tous les grands métaphysiciens se sont occupés de médecine. Descartes, Malebranche, Berkeley, non-seulement étaient versés dans cette

(1) La Condamine donna, un siècle plus tard, en 1738, la première description complète de l'arbre qui fournit le quinquina. Son travail servit de base à Linné pour déterminer les caractères du genre, auquel il donna le nom de *cinchona*, en souvenir de la comtesse del Cinchon.

science, mais encore y consacraient une part de leurs méditations rénovatrices et même de leurs expériences. Sous leur influence, les études de médecine reçurent une activité et une précision nouvelles. On importa dans la biologie les méthodes et les systèmes de la physique et de la chimie, on rechercha la combinaison des forces et la composition des organes de l'économie. La philosophie, en pénétrant la médecine, lui communiqua l'ardeur de chercher et le désir de lumière. Les spéculations du XVIIe siècle, ne l'oublions pas, sont le vrai point de départ de la magnifique élaboration scientifique dont cette époque et la suivante nous offrent le spectacle.

Le XVIIIe siècle suivit docilement dans les sciences l'impulsion de l'âge précédent. C'est alors que Bordeu, avec sa verve béarnaise et son étincelant génie médical, propagea l'usage des eaux minérales et surtout des eaux sulfureuses et thermales des Pyrénées, peut-être les plus actives de toutes. Il recommanda d'en boire, et les rendit célèbres par le talent avec lequel il sut en démontrer les effets. De grands médecins italiens étudiaient de très près l'action du quinquina. L'opium acquit, à partir du XVIIe siècle, une vogue extraordinaire. L'illustre Sydenham, en décrivant la dyssenterie épidémique des années 1669-1672, s'écrie, après avoir expliqué la préparation du laudanum, qui a conservé son nom : « Je ne puis m'empêcher de féliciter le genre humain de ce que le Tout-Puissant lui a fait présent de ce remède qui convient dans un plus grand nombre de cas qu'aucun autre et qui les surpasse tous en efficacité. Sans lui, l'art de guérir cesserait d'exister ! » Les effets de ce remède provoquèrent cependant des discussions violentes et longues, auxquelles se rattache le nom de Brown. Ce médecin, qui professait à Édimbourg au milieu du XVIIIe siècle, y enseignait une théorie des effets de l'opium qui séduisit tellement ses disciples que ceux-ci lui élevèrent une statue avec ces mots gravés sur le piédestal : *Opium, me hercle, non sedat.* Brown contestait en effet avec passion les vertus calmantes du suc de pavot. Il le rangeait parmi les excitans, et, pour prouver qu'il avait raison, il en avalait des doses énormes à ses leçons quand sa parole venait à languir. C'est dans la même école d'Édimbourg que professait Cullen, un des grands médecins du XVIIIe siècle. On lui doit la découverte de la principale propriété de la digitale, qui est de ralentir le mouvement du cœur, et par suite de diminuer la fréquence du pouls. Déjà Withering et Charles Darwin en avaient reconnu les vertus diurétiques et l'efficacité contre l'hydropisie, mais c'est à Cullen que revient l'honneur d'avoir mis en évidence ce fait considérable, que la digitale est *l'opium du cœur.*

Les progrès rapides de la chimie à cette époque ne pouvaient rester sans influence sur ceux de la thérapeutique. Ils avaient pour

une part donné naissance à de nouveaux systèmes sur la maladie, ils procurèrent aux praticiens des drogues excellentes. C'est du XVIIIe siècle que datent l'emploi des sels purgatifs de magnésie, la découverte faite par Goulard de l'acétate de plomb et des énergiques propriétés astringentes qui le caractérisent, l'emploi, recommandé par Odier, des sels de bismuth. Dans le même temps, Van Swieten rendit célèbre la solution de sublimé corrosif qui a conservé son nom, et qu'il substitua aux incommodes préparations mercurielles usitées avant lui. Ces acquisitions utiles favorisaient sans doute le développement de l'art, mais elles n'éclairaient pas beaucoup la science en elle-même, et le moment approchait où il faudrait enfin se demander comment et pourquoi agissent ces drogues. On y avait à peine songé avant Bichat.

Bichat, après avoir renouvelé l'anatomie et la physiologie, puis la pathologie, eut aussi l'ambition de réformer la thérapeutique. Frappé de la confusion et de l'incertitude de cette science, il pensa qu'on pourrait la perfectionner en étudiant méthodiquement l'action des substances médicamenteuses non pas sur les maladies, qui sont des phénomènes complexes, mais sur les tissus. Dans ce dessein, il entreprit à l'Hôtel-Dieu, où il venait d'être nommé médecin, — il avait alors trente ans, — une série d'expériences précises touchant l'effet des remèdes. Plus de quarante élèves commençaient à l'aider dans cette besogne, et il rendait compte, dans chacune des leçons du cours qu'il faisait sur ces matières, des résultats obtenus; mais le destin ne lui permit pas d'aller loin dans cette voie inexplorée, il succombait le 3 thermidor an X, à peine âgé de trente-deux ans. C'est ainsi que des travaux qui eussent dès le commencement de ce siècle imprimé une direction nouvelle à la thérapeutique furent étouffés par la mort du grand homme qui en avait conçu l'idée, et qui en aurait certainement poursuivi avec succès l'exécution difficile. A la vérité, cet étonnant génie était trop en avance sur son temps. Parmi les médecins qui vinrent immédiatement après lui, aucun n'aperçut l'importance ou ne se sentit capable de tenter la réalisation du programme de Bichat. La science devait attendre plus de cinquante ans les investigations qui ont ruiné l'empirisme et donné à la thérapeutique son établissement définitif. C'est à M. Claude Bernard que l'on doit cette rénovation, et il ne fallait pas moins pour l'entreprendre et la faire triompher que les qualités de ce biologiste, c'est-à-dire le vif et juste sentiment du déterminisme absolu des opérations de la vie, une conception hardie et nette des problèmes, une ingénieuse industrie et une savante précision dans les expériences.

II.

L'empirisme est si vivace, la tradition si puissante, que, lorsque M. Bernard entreprit, il y a une vingtaine d'années, ses premiers travaux de thérapeutique scientifique et en expliqua les principes, il eut à lutter contre la résistance des plus célèbres médecins. Ceux-ci, parmi lesquels il faut citer Trousseau, — esprit merveilleusement brillant et souple, doué des plus éminentes facultés de l'artiste, qui remplaçaient chez lui celles du savant, — ceux-ci continuèrent à soutenir que l'action des remèdes ne peut pas être ramenée à des lois fixes, et que les opérations de la vie échappent à toute détermination précise. M. Claude Bernard a exposé plusieurs fois, dans cette *Revue*, les raisons victorieuses par lesquelles on réfute ces assertions peu philosophiques. Il a développé, dans plusieurs mémoires, les méthodes qui permettent de résoudre avec rigueur les problèmes de la thérapeutique, et il a joint l'exemple au précepte dans ses recherches sur le curare, l'oxyde de carbone, l'éther, la nicotine, les alcaloïdes de l'opium, etc. Ses méthodes sont l'application des règles mêmes du cartésianisme. « Il faut analyser, dit-il, les actions complexes et les réduire à des actions plus simples et exactement déterminées... Les expériences sur les animaux permettent seules de faire convenablement des analyses physiologiques qui éclaireront et expliqueront les effets médicamenteux qu'on observe chez l'homme. Nous voyons en effet que tout ce que nous constatons chez l'homme se retrouve chez les animaux, et *vice versa*, seulement avec des particularités que la diversité des organismes explique; mais au fond la nature des actions physiologiques est la même. Il ne saurait en être autrement, car sans cela il n'y aurait jamais de science physiologique, ni de science médicale. » Un des plus éminens chirurgiens de notre temps, M. Sédillot, a de son côté démontré que la thérapeutique chirurgicale ne peut avoir d'autre fondement que l'invariabilité des phénomènes de la vie dans leurs rapports de causes à effets. Il a fait comprendre qu'il fallait établir l'art sur l'unité et la généralité de la science, au lieu de le laisser à la merci de la fantaisie individuelle. On voit maintenant de la façon la plus claire, grâce aux efforts de ces deux savans, comment peut être faite avec profit l'étude des ressources multiples auxquelles le médecin a recours pour le traitement des maladies.

Sous l'empire de ces idées, M. Bernard a étudié les divers principes actifs contenus dans l'opium, au point de vue de leur influence comparative sur les fonctions animales, et il a constaté qu'ils

présentent des propriétés non-seulement différentes, mais opposées. Il a fait plus de deux cents expériences avec la morphine, la narcéine, la codéine, la narcotine, la papavérine et la thébaïne. Ces recherches ont démontré que, parmi ces six principes, trois seulement provoquent le sommeil : ce sont la morphine, la narcéine et la codéine. Les trois autres n'ont pas d'action soporifique; ils jouissent d'un pouvoir soit excitant, soit toxique, qui tend plutôt à contrarier ou à modifier l'effet narcotique des précédens. Dans l'ordre soporifique, la narcéine est au premier rang, la morphine au second et la codéine au troisième. Comme excitant, la thébaïne a plus d'énergie que la narcotine, et celle-ci en a plus que la codéine. Enfin, quant à la puissance toxique, M. Bernard les dispose dans l'ordre suivant, en commençant par le plus vénéneux : thébaïne, codéine, papavérine, narcéine, morphine, narcotine. On voit que l'auteur de ces recherches ne s'est pas contenté de caractériser les différences d'action propres aux alcaloïdes de l'opium, mais qu'il a mesuré aussi le degré de l'intensité avec laquelle chacun d'eux manifeste le genre d'activité physiologique ou thérapeutique qui lui appartient.

Ces études ont été reprises tout dernièrement par M. Rabuteau. Cet observateur a examiné l'action des alcaloïdes de l'opium sur la sensibilité et sur l'intestin, et il les a expérimentés méthodiquement sur l'homme aux hôpitaux de la Charité et de la Pitié. L'ordre dans lequel on peut ranger les divers principes de l'opium, au point de vue de leur activité, n'est pas le même chez l'homme et chez les animaux. Ainsi M. Rabuteau a vu que la morphine, qui est relativement peu toxique chez ces derniers, l'est au premier chef chez l'homme. La narcéine fait mieux dormir les bêtes que la morphine, tandis que c'est l'inverse pour nous. Cependant la première, quoique moins efficace que la seconde, quant à l'analgésie (suppression de la douleur) et à l'hypnotisme (production du sommeil), paraît devoir lui être préférée en thérapeutique. La narcéine provoque, à la dose de 25 centigrammes, un sommeil calme et réparateur, suivi d'un réveil après lequel on n'éprouve aucun des troubles qui suivent l'ingestion de la morphine, tels que lassitude et dégoût. Elle doit être préférée aussi comme analgésique, car en abolissant la douleur chez les malades, elle y détermine un état de bien-être précieux; rien n'est meilleur pour les névralgies par exemple. Enfin la narcéine et la morphine ont une propriété qui explique les effets si connus de l'opium dans les flux intestinaux.

Ces travaux montrent une fois de plus combien la thérapeutique profite de la chimie, et quelle constante liaison il y a entre le perfectionnement de l'une et le progrès de l'autre. Tant que l'opium

fut un mystère pour les chimistes, il en fut un aussi pour les médecins. Le jour où la matière de cette drogue complexe fut décomposée en un certain nombre de principes bien définis, et où la nature du mélange fut établie avec certitude, ce jour-là il devint possible de décomposer, non plus la matière, mais la force physiologique de l'opium, et de la ramener à un petit nombre d'énergies distinctes. Aujourd'hui, grâce aux travaux de M. Bernard et de M. Rabuteau, les médecins se rendent compte des tâtonnemens de l'ancienne thérapeutique concernant l'emploi des opiacés, et ils ont désormais le pouvoir d'agir avec certitude sur telle et telle fonction, en administrant tel et tel alcaloïde pur dont les propriétés sont connues (1).

En joignant à l'influence de la morphine ou de la narcéine celle du chloroforme, on donne encore naissance à des phénomènes très curieux. M. Bernard avait déjà vu que l'anesthésie chloroformique se prolonge chez les animaux lorsque ceux-ci ont pris de l'opium. M. Nussbaum, ayant pratiqué une injection sous-cutanée d'acétate de morphine chez un malade qu'il opérait et qui était soumis à l'action du chloroforme, vit que l'opéré ne se réveilla pas comme d'ordinaire et dormit tranquillement pendant douze heures. Durant ce sommeil, il était insensible à la douleur. MM. Goujon et Labbé ont vérifié et appliqué ce fait dans leur pratique, et reconnu qu'en associant des doses faibles de chloroforme et d'un sel de morphine on détermine pour plusieurs heures une insensibilité complète sans qu'il y ait nécessairement sommeil. M. Rabuteau a exécuté enfin l'expérience que voici. Un chien à qui on avait donné 5 centigrammes de narcéine, et qui fut ensuite endormi par le chloroforme, ne sentait plus rien au réveil. Il marchait dans le laboratoire, reconnaissait la voix qui l'appelait, mais était totalement privé de l'usage de son système nerveux sensitif. On pouvait le pincer, le piquer, lui marcher sur les pattes sans qu'il manifestât la moindre souffrance. Cet état, extraordinaire chez un animal parfaitement éveillé, dura plusieurs heures; le lendemain la sensibilité était revenue.

Du chloroforme au chloral, la transition est naturelle. Le chloral, qui fut découvert en 1832 par MM. Dumas et Liebig, diffère de l'alcool ordinaire par du chlore en plus et de l'hydrogène en moins (2). Pendant près de quarante ans, cette substance reste sans emploi; on n'en soupçonne pas les propriétés physiologiques. Enfin en 1868

(1) Quelques-uns des résultats de M. Bernard et de M. Rabuteau ont été contestés dernièrement par M. Bouchut. Ces divergences tiennent peut-être à l'emploi de sels impurs.

(2) Ce corps peut être considéré comme de l'aldéhyde trichloré. Les chimistes le représentent par la formule C^2HCl^3O.

un chimiste allemand, M. Liebreich, se rappelant que le chloral peut être dédoublé par les alcalis en chloroforme et en acide formique, se demande si un semblable dédoublement n'aurait pas lieu dans l'organisme vivant aussi bien que dans une cornue de laboratoire. Il tente l'expérience, et la nature lui répond par une affirmation éclatante. Le chloral se décompose dans l'économie au contact des alcalis du sang; il y engendre du chloroforme, mais avec une telle mesure et une telle lenteur que le sommeil provoqué peut durer plusieurs heures. Ce sommeil, moins profond et plus calme que celui qu'on obtient avec le chloroforme, a de plus cet avantage de pouvoir être prolongé sans inconvénient avec de nouvelles doses du composé anesthésique. Le succès du chloral a été rapide. Depuis 1832 jusqu'en 1868, on en avait préparé quelques kilogrammes pour les besoins de la science; aujourd'hui les fabriques de Berlin, à elles seules, en livrent au commerce 100 kilogrammes par jour. Cette vogue est justifiée et durera, d'autant plus que le chloral n'est pas seulement pour la médecine ce que le chloroforme est pour la chirurgie. Il diminue notablement le pouvoir excito-moteur de la moelle épinière, et à ce titre il rend des services remarquables dans le traitement de plusieurs affections; mais c'est surtout pour calmer les atroces et persistantes douleurs, comme celles du rhumatisme aigu, qu'on l'emploie chaque jour.

Le pavot renferme plusieurs alcaloïdes dont les actions respectives ne se ressemblent point. Diverses plantes présentent la même complexité au point de vue thérapeutique; d'autres au contraire, comme la ciguë et la belladone, ne contiennent qu'un seul alcaloïde. La cicutine, extraite de la ciguë, et l'atropine, retirée de la belladone, ont fait depuis peu de temps l'objet de recherches intéressantes. MM. Martin Damourette et Pelvet, qui ont étudié la ciguë, ont vérifié par l'expérimentation l'exactitude des détails historiques qui nous sont parvenus sur les symptômes qu'éprouva Socrate après avoir avalé le mortel breuvage. L'atropine a ouvert une voie nouvelle au traitement des maladies des yeux, grâce à la curieuse propriété qu'elle possède de dilater la pupille de l'œil lorsqu'on l'instille dans cet organe, ou lorsqu'on l'ingère par les voies habituelles. Une quantité infinitésimale de ce principe actif suffit pour déterminer presque immédiatement ce phénomène, dont M. Harley a le premier signalé l'importance. La connaissance précise des effets de l'atropine, qui agit d'ailleurs sur tout le système nerveux, permet d'expliquer les circonstances étranges, entre autres le délire extraordinaire, dont parlent les anciens auteurs en décrivant certains empoisonnemens par la belladone.

Il existe une substance qui exerce sur l'appareil de la vision une

influence diamétralement opposée à celle de l'atropine; c'est la *fève de Calabar*, dont les propriétés ont été découvertes en 1863 par un habile médecin d'Édimbourg, M. Fraser. Cette graine (ou plutôt l'alcaloïde qu'elle contient, et qui a été isolé en 1865 par un chimiste français, M. Vée) détermine une contraction, un resserrement si énergique de la pupille de l'œil, que cet orifice s'oblitère presque complétement. La constriction pupillaire atteint son maximum environ une heure après l'ingestion de la substance active, et y persiste environ trois heures, puis elle disparaît lentement. Cette action sur les muscles qui président aux mouvemens de l'iris dépend de l'excitation d'un nerf particulier. L'atropine paralyse ce nerf, ce qui provoque une dilatation de la pupille. Il y a donc antagonisme entre le principe actif de la fève de Calabar et l'atropine, et l'expérience démontre que les effets de l'une annulent ceux de l'autre. Les ophthalmologistes commencent à utiliser ces propriétés.

On voit que chaque alcaloïde, indépendamment d'une action générale sur l'économie, en a une spéciale sur un certain système ou sur un certain organe. Or la digitale est un poison ou un remède du cœur. Après Cullen, qui avait pourtant si bien marqué la véritable utilité de ce remède, il ne fut guère employé que comme diurétique. Dans ces dernières années seulement, M. Traube, professeur à Berlin, et M. Hirtz, professeur à Strasbourg, ont repris l'étude de ce végétal, et remis en lumière par des expériences et des faits cliniques l'importance de l'action qu'il exerce sur la circulation et la chaleur de l'économie. Grâce au pouvoir qu'il a de ralentir les battemens du cœur et par suite de refréner les mouvemens du sang, cet agent est salutaire dans toutes les maladies, surtout dans celles d'un caractère fébrile, où il faut modérer l'activité du feu intérieur. La digitale doit ces propriétés à une matière qui jusqu'ici n'avait pu être isolée complétement. On n'en savait retirer qu'une substance amorphe, jaunâtre et complexe, d'une énergie variable. Il y a quelques mois, un chimiste habile, M. Nativelle, est parvenu à en extraire un principe d'une composition bien définie, en fines aiguilles cristallines, blanches, extrêmement amères, et qui est la vraie digitaline. L'Académie de médecine a décerné un prix extraordinaire à l'auteur de cette découverte. La digitaline préparée par le nouveau procédé est tellement active qu'à la dose d'un quart de milligramme seulement, chez l'homme, elle agit sur les mouvemens du cœur, et qu'à celle de 5 milligrammes elle donnerait la mort. D'autre part cet effet est si caractéristique et si sûr que, lorsque la digitaline existe dans un mélange en si petite quantité qu'on ne l'y puisse déceler par des réactions chimiques, on a un moyen infaillible de l'y reconnaître en examinant l'action du mélange sur le

cœur d'une grenouille. C'est l'artifice auquel on eut recours, il y a quelques années, dans une affaire fameuse d'empoisonnement par la digitaline. Les médecins emploient aussi depuis peu de temps un autre alcaloïde, la vératrine, qui, comme le précédent, exerce une action énergique sur les fibres musculaires et surtout sur celles du cœur, et rend des services dans les inflammations des organes intérieurs, surtout dans la fluxion de poitrine.

Il convient de dire ici quelques mots de l'*eucalyptus globulus*, dont on parle tant depuis quelques années. L'eucalyptus, apporté récemment d'Australie par M. Ramel dans le midi de l'Europe, où il s'acclimate très bien, est un arbre gigantesque de la famille des myrtacées. Il contient une huile volatile qui communique aux feuilles et à l'écorce des propriétés qui sont mises à profit depuis peu en thérapeutique, grâce aux efforts de deux médecins français, M. Gimbert et M. le professeur Gubler. L'essence d'eucalyptus émousse la sensibilité réflexe de la moelle épinière, et par là calme la toux et l'oppression dans un grand nombre de maladies pulmonaires. Par l'action qu'elle exerce sur les muqueuses, elle mérite une place au premier rang des agens de la médication anticatharrale. Prosper Mérimée, qui a passé les dernières années de sa vie à Cannes, y fumait d'habitude des cigarettes d'eucalyptus et paraissait en éprouver un grand soulagement. Outre cette essence, l'arbre australien renferme un principe amer, très efficace contre les états morbides intermittens, surtout contre les fièvres paludéennes. Dans l'Amérique du Sud, en Espagne, en Corse, en Algérie, en Roumanie, l'infusion d'eucalyptus commence en effet à jouir d'une certaine vogue comme fébrifuge, et on y a recours avec d'autant plus d'empressement qu'elle triomphe souvent de cas rebelles à l'action du quinquina. Une heureuse salubrité est d'ailleurs l'apanage des contrées où ce végétal est très répandu. Les émanations balsamiques qu'il exhale constamment parfument l'air et l'épurent. Les voyageurs et les médecins qui en ont étudié de près l'économie physiologique sont convaincus qu'il pourrait être employé avantageusement pour assainir les pays marécageux où la fièvre est endémique, non-seulement en modifiant l'atmosphère, mais encore en desséchant le sol et en y empêchant le développement de la végétation aquatique d'où naissent les miasmes.

Les médicamens nouveaux dont il vient d'être question sont tous des composés organiques, c'est-à-dire provenant plus ou moins directement des substances végétales ou animales. La thérapeutique emploie aussi un grand nombre de médicamens minéraux. Il en est peu parmi ces derniers dont l'introduction dans la pratique soit de date récente. L'un d'entre eux cependant, à peine employé il y a

quelques années, a pris depuis peu dans le traitement des maladies nerveuses une place très importante : c'est le bromure de potassium. Ce sel, dont les physiologistes avaient reconnu l'action hyposthénisante sur les nerfs et les vaisseaux, a été adopté récemment par les praticiens comme un remède contre les affections nerveuses et surtout contre l'épilepsie. Administré à la dose de plusieurs grammes par jour, il exerce l'action sédative la plus marquée sur cette terrible névrose; s'il ne la guérit pas complétement, il détermine du moins une rémission prolongée des accidens, et toujours il calme les secousses, les soubresauts et l'irritabilité des malades. Les observations faites en Angleterre et en France, sur une grande échelle, depuis sept ou huit ans, ne laissent pas de doute sur la réalité de ce résultat. Un autre médicament minéral, employé depuis longtemps, l'acide arsénieux, est devenu, grâce aux derniers travaux de M. Magitot, un des agens les plus sûrs de la thérapeutique dentaire : il jouit de la singulière propriété de provoquer la réparation de l'ivoire.

Les faits qui viennent d'être cités attestent une féconde activité des études de thérapeutique scientifique durant les dix dernières années, et ils constituent la meilleure réponse qu'on puisse opposer au scepticisme en matière de médecine. Sans se bercer d'illusions, on peut croire que ce progrès ne s'arrêtera point. Nous n'en voulons pour preuve que l'ardeur réelle avec laquelle ces recherches sont aujourd'hui poursuivies dans tous les pays. Ainsi que le dit M. Rabuteau au début de l'ouvrage complétement neuf qu'il vient de publier, nous ne pouvons plus nous contenter de savoir qu'un médicament guérit, nous voulons savoir aussi comment il opère. Ce genre de curiosité s'est emparé de presque tous les médecins, et ceux même qui ne semblent pas croire que la thérapeutique mérite le nom de science font volontiers des essais pour apprendre à mieux connaître le mécanisme des actions médicamenteuses.

Existe-t-il un rapport entre la nature chimique des corps et le degré de leur pouvoir toxique et thérapeutique? Il est permis aujourd'hui de répondre à cette question d'une manière affirmative. Depuis longtemps on avait fait à ce sujet quelques remarques empiriques. Ainsi on savait que les sels des métaux lourds sont plus actifs que ceux des métaux légers, que les sels de plomb et de mercure ont des propriétés vénéneuses, tandis que les sels de soude et de magnésie sont relativement innocens; mais il n'y avait là qu'une comparaison sans rigueur. C'est M. Rabuteau qui a formulé la relation générale entre l'énergie physiologique des composés minéraux et leur nature chimique. L'énergie des sels métalliques solubles est

en raison directe du poids atomique du métal contenu dans le sel. Les poids atomiques des métaux étant en raison inverse des chaleurs spécifiques, la loi de M. Rabuteau peut encore être énoncée sous cette forme : les métaux sont d'autant plus actifs que leur chaleur spécifique est plus faible. La loi est la même pour les métalloïdes de la famille de l'oxygène; elle est inverse pour ceux qui sont congénères du chlore et pour ceux de la classe de l'arsenic (1). L'infatigable investigateur a entrepris, il y a six ans, des expériences, constamment poursuivies jusqu'à ces derniers temps, pour établir ces lois, dont l'Académie des Sciences a consacré la découverte par une récompense éclatante. Il est aisé d'en apprécier l'intérêt pratique. Lorsqu'un médecin aura désormais à choisir entre divers sels, il lui suffira pour en connaître immédiatement les activités respectives, et par suite pour en déterminer les doses, de consulter une table des poids atomiques. Lorsqu'un physiologiste voudra éprouver l'action d'un composé métallique, il pourra en prédire l'intensité relative et régler en conséquence ses expérimentations. Quand, il y a quelques années, on essaya sur les animaux l'influence des sels de thallium, un des métaux que l'analyse spectrale venait de révéler, on fut tout surpris de constater que ces sels, si ressemblans d'ailleurs à ceux de soude et de potasse, étaient néanmoins fortement toxiques. C'est que le poids atomique du thallium est très élevé; sa puissance vénéneuse est donc en parfait accord avec la loi de M. Rabuteau.

Le perfectionnement de l'art médical est ainsi lié de la façon la plus étroite au progrès de nos connaissances sur l'action réelle des substances toxiques et médicamenteuses. Pour étendre ces connaissances, il faut suivre l'exemple et les méthodes de M. Bernard dans l'examen des effets produits sur les tissus animaux. Il importe aussi, comme l'a recommandé M. Dumas, d'essayer l'action de toutes ces substances nouvelles que crée depuis quelque temps la chimie organique, et dont plusieurs recèlent certainement des vertus médicinales. L'étude de ces effets est très délicate, et il est nécessaire que les savans qui l'entreprennent puissent manier avec une égale habileté les instrumens de la physique, de la chimie et de la physiologie. Il ne s'agit pas seulement d'analyser les symptômes apparens provenant du dérangement des organes, de discerner les parties atteintes et de déterminer le genre d'altération qu'elles ont éprouvé, il est indispensable de rechercher les changemens survenus dans la composition immédiate des sécrétions et des excrétions ainsi que les voies et les modes d'élimination de la substance active, enfin de

(1) Ce dernier point a été établi tout récemment par M. Ritter.

mesurer les changemens de température, de pression, de force musculaire, etc., par lesquels se traduit l'action thérapeutique. Pour mener à bonne fin une investigation aussi complexe, on se sert des instrumens ordinaires de la vivisection, d'appareils enregistreurs, la plupart inventés par M. Marey, de réactifs chimiques, de microscopes, de spectroscopes, de polariseurs. Bref, toutes les sciences fournissent leur tribut au physiologiste désireux de donner à son tour au médecin des préceptes thérapeutiques d'une application sûre.

Telles sont, du côté de la physiologie, les légitimes espérances de la thérapeutique. Elle a le droit d'en concevoir d'aussi belles du côté de la chimie. Cette dernière, qui a rendu déjà tant et de si grands services à l'art de guérir, lui en rendra un dernier et le plus désirable de tous, celui de créer artificiellement les principes actifs qu'on est obligé encore aujourd'hui d'extraire des végétaux. La préparation des alcaloïdes au moyen des plantes est si longue, si dispendieuse, et peut être entravée dans certaines conjonctures d'une façon si préjudiciable aux intérêts de la santé publique, que les chimistes doivent s'appliquer à rendre désormais inutiles ces opérations d'un art grossier. La connaissance de la structure intime des molécules est assez avancée, la puissance des méthodes de synthèse est assez parfaite, pour qu'il ne soit pas téméraire d'entreprendre une pareille besogne. On reproduit de toutes pièces dans les vaisseaux d'un laboratoire les acides, les essences et les graisses des végétaux, on en prépare, au moyen de réactions nettes, les parfums pénétrans et les vives couleurs; pourquoi ne découvrirait-on pas le secret de la formation de ces principes subtils, bienfaisans ou terribles selon les cas, qui tantôt rétablissent la santé compromise, tantôt éteignent la flamme de la vie? Il est vrai que les essais tentés jusqu'ici dans cette direction n'ont pas été couronnés de succès; du moins la médecine n'en a tiré aucun profit. C'est en poursuivant des recherches sur les moyens d'obtenir artificiellement la quinine et en étudiant dans ce sens la toluidine que M. Perkin découvrit en 1856, au lieu du précieux médicament qu'il cherchait, un composé rouge qui est devenu la source des couleurs d'aniline. Cet échec, d'un genre singulier, ne doit pas décourager les investigateurs; une gloire durable est réservée à celui qui réussira là où M. Perkin n'a pas réussi.

Il est permis aussi de penser, comme le faisait remarquer dernièrement M. A.-W. Hoffmann, qu'il en sera désormais de la thérapeutique comme de la teinture. Aujourd'hui on ne cherche plus, comme autrefois, à obtenir les diverses nuances par des mélanges mécaniques de plusieurs matières colorantes. C'est le même prin-

cipe qui, suivant la couleur qu'on veut obtenir, est soumis à une transformation chimique déterminée; c'est la même molécule qui, modifiée dans sa structure profonde par des réactifs appropriés, devient successivement rouge, bleue, verte, violette. Celui qui observe d'un œil attentif l'influence de la chimie sur toutes les industries ne doute pas de la réalisation d'un progrès analogue dans d'autres directions; il a la confiance que la thérapeutique parviendra un jour à modifier à son gré les propriétés des principes médicamenteux, non plus au moyen de mélanges dans la fiole du pharmacien, mais à l'aide de métamorphoses précises et déterminées, opérées dans l'intimité même de la molécule du principe actif. Des expériences récentes de MM. Crum-Brown et Fraser ont inauguré brillamment ce genre de recherches.

La thérapeutique a tiré parti et pourra de plus en plus bénéficier des travaux de la physique. L'application de l'électricité, de la chaleur, du froid, du magnétisme, de la lumière, au traitement des maladies en est encore au rudiment, quoique des résultats importans aient déjà été obtenus. Il faudra étudier avec un soin rigoureux l'action de ces forces diverses sur l'économie humaine. Ces forces elles-mêmes ne sont-elles pas étroitement liées au milieu cosmique dans lequel nous vivons, milieu soumis aux conditions générales de la mécanique céleste? C'est dire que le progrès de l'art médical n'est pas indépendant de celui des recherches sur les rapports de l'organisme avec les agens qui semblent ne l'atteindre qu'à peine.

C'est ainsi que l'histoire nous montre toutes les sciences réagissant continuellement les unes sur les autres et se perfectionnant par de réciproques et profondes influences. C'est ainsi qu'elles se soutiennent et sont inséparables, et que toutes ensemble donnent finalement à l'art de guérir aussi bien qu'aux autres genres d'industrie une puissance et une sûreté croissantes. Telle est la vertu des spéculations et des expériences méthodiques entreprises sans aucun souci d'utilité; mais, précisément parce que cette évolution multiple et laborieuse s'accomplit, à l'insu même de ceux qui en sont les ouvriers, sous l'influence d'un petit nombre d'idées générales dont la philosophie est la source permanente, il arrive, par une juste et admirable réaction, que les sciences fécondées par la philosophie la fécondent à leur tour.

FERNAND PAPILLON.

REVUE MUSICALE

LES THÉATRES LYRIQUES ET LE CONSERVATOIRE EN 1872

Nous aimerions à revenir plus souvent à la musique, et si parfois nous avons l'air de nous désintéresser un peu de la question, la faute en est moins à nous qu'aux circonstances. Les théâtres ne donnent rien; çà et là seulement et de loin en loin quelques reprises brochant sur le train journalier du vieux répertoire, et n'offrant pas même l'intérêt d'une belle rentrée ou d'un heureux début! C'est sous de tels auspices que la nouvelle administration de l'Opéra commence à fonctionner; de troupe, il n'en existe plus. Songe-t-on à s'en procurer une? Jusqu'ici nul symptôme de transformation ne s'annonce. Des ombres de chanteurs du côté des hommes, Mlle Hisson, Mlle Bloch, Mlle Arnaud, du côté des femmes, continuent à mener la fête, et quand vous êtes assez curieux pour vous informer des grands ouvrages qui se préparent, on vous montre au haut du mât *la Coupe du roi de Thulé,* c'est-à-dire une de ces pièces en deux actes qui jadis figuraient épisodiquement, en manière d'intermède, dans le paysage, et dont, paraît-il, tous nos appétits de l'année auront à se contenter. Est-ce à de pareils élémens de *gloire nationale* que le brillant rapporteur de la commission faisait allusion lorsqu'il s'agissait pour lui d'enlever la subvention à la pointe d'une cavatine *di bravura* merveilleusement exécutée? Qu'on y réfléchisse cependant, l'assemblée de Versailles a bien pu se laisser prendre une première fois; mais la question ne tardera pas à reparaître à l'occasion du budget de 1873, et d'ici là, si des actes authentiques n'ont parlé en faveur de l'administration de l'Opéra, la cause des 800,000 francs se trouvera fort compromise. La situation étant définie par le vote de l'assemblée, il importait qu'un sérieux programme fût à l'instant rédigé, et que le public eût confidence de

ce qu'on allait entreprendre. Que s'est-il passé depuis, quels chanteurs sont mis en avant, quelles partitions? Ce malheureux cahier des charges, qui tantôt existait encore pour la forme, vous verrez qu'on ne se donnera même plus la peine de l'éluder. On parlera de la misère des temps, et tout sera dit.

C'est un accident fâcheux à tout point de vue que ce soit un ministre de l'instruction publique qui nomme aujourd'hui le directeur de l'Opéra. La Sorbonne est un pays placé aux antipodes de cette partie du monde où résonne l'orchestre de Mozart, de Rossini, d'Halévy, d'Auber et de Meyerbeer. Je me représente M. Cousin, qui certes en valait bien d'autres, et je me demande ce que cette puissante et fière intelligence eût compris à de semblables attributions, et comme l'illustre philosophe se fût tiré de la difficulté, s'il avait eu à donner un chef de sa main à cet aimable personnel de la danse et du chant, très médiocrement en rapport, avouons-le, avec les professeurs de nos lycées et nos recteurs d'académie. Encore y avait-il chez M. Cousin un côté mondain qu'il ne faut point s'attendre à rencontrer chez le premier venu. Le traducteur de Platon était doublé de l'historien des belles dames de la fronde, et son grand art du savoir-vivre l'eût éclairé sur certaines incompatibilités que d'autres ne soupçonneront même pas. Nous ne souhaiterions, quant à nous, que d'accepter ce qu'on nous donne, et si le directeur se montre actif, intelligent, artiste, s'il ne réforme que pour améliorer, si ses économies n'atteignent aucun des services nécessaires à la grandeur du théâtre, nous ne pousserons pas la défiance plus avant. Justice ou prévention, nous avons toujours eu cette idée, que la province était, en matière d'administration théâtrale, une mauvaise voie d'acheminement vers Paris. Ce rôle de maître Jacques, à la fois directeur et régisseur, ici ne saurait convenir. A ce rude métier d'administrateur de l'Opéra, il faut une initiative que ne réclament les théâtres ni de Lyon ni de Bordeaux, où les ouvrages vous arrivent tout faits, avec leurs décors, leurs costumes et jusqu'à leur mise en scène. Un homme qui viendrait à Paris suivre les erremens de la province, qui, sous prétexte de simplifier, renverrait divers employés en prenant lui-même à tâche leurs fonctions, un tel homme serait la ruine de l'Opéra, et nous n'aurions qu'à nous en débarrasser au plus vite. Gardons-nous d'abaisser les niveaux, hélas! déjà bien assez à ras de terre. La place d'un directeur de l'Opéra n'est point parmi ses machinistes; sa place est dans son cabinet, où du matin au soir les compositeurs et les artistes de tout genre se succèdent, où s'élaborent les partitions, se ménagent les auditions et se discutent les traités. Après cela, rien n'empêche qu'on aille visiter ses peintres et ses costumiers et présider à la répétition; mais la grande affaire est de susciter de bons ouvrages et d'avoir des chanteurs.

Pour le moment, les chanteurs manquent absolument. A la vérité,

l'avenir nous promet M. Faure, et nous pouvons dès à présent espérer de revoir pendant quelques mois, mais à l'état de virtuose voyageur, notre baryton d'autrefois. Ce qui fut jadis l'ordinaire devient l'exception, et plus que jamais nous voici menacés du règne des étoiles, — système détestable en tout état de cause, et qui, si nous souffrons qu'il s'établisse, aura bientôt fait d'enlever à notre première scène lyrique déjà si déchue son dernier reste de prestige. C'était bon, les étoiles, aux temps où nous avions une troupe d'ensemble bien constituée; alors, tandis que d'autres tenaient de pied ferme le répertoire, l'astre Nilsson décrivait sa parabole scintillante, sans dommage dans la perspective. Désormais ces sortes de fantaisies ne nous sont plus permises, nous devons concentrer nos efforts et non les éparpiller, nous devons surtout nous appliquer avec suite. Vous montez un opéra, vous avez mis la main sur un succès, quand un matin les journaux annoncent à grand fracas l'arrivée du virtuose ambulant. Soudain tout s'interrompt, se désorganise : théâtre et public sont jetés pendant trois mois hors de leurs habitudes, et l'exhibition, même réussissant, ne passe qu'en créant le vide. Mieux vaut se constituer un bon ménage et n'en pas sortir. Si c'est là ce que l'administration nouvelle de l'Opéra se propose, qu'elle le dise, que nous sachions enfin et sur quelles partitions et sur quels chanteurs on compte s'appuyer. C'est déjà trop de temps de perdu : le vote de la subvention devrait avoir mis fin au provisoire. Le public commence à s'étonner un peu de voir, après comme avant, les choses aller du même train. On nous avait d'abord parlé d'une *Jeanne d'Arc* de M. Mermet, l'auteur de *Roland à Roncevaux,* la question, pour le moment du moins, semble écartée. Jeanne d'Arc est un sujet presque impossible dans la circonstance : tant de patriotisme effraie les susceptibles; accentuer la note belliqueuse, chanter la délivrance serait hors de saison alors qu'une partie du territoire reste occupée. Ajoutons que le drame musical de M. Mermet se termine par toutes les pompes d'un couronnement. La trompette guerrière d'une part, de l'autre ce dauphin par la grâce de Dieu qui se fait sacrer dans la cathédrale de Reims, c'était assurément plus de raisons qu'il n'en fallait pour rendre la chose impraticable et mettre hors de cause dans le présent ce qui, nous l'espérons bien, sera la musique de l'avenir, — tandis qu'avec *la Coupe du roi de Thulé,* à la bonne heure! Un tel sujet, au moins, ne nous menace d'aucun conflit.

Es war ein Kœnig in Thule.

C'est d'une actualité tout allemande et d'un à-propos plein de goût! Les jours où l'Opéra ne donnera point *Faust,* il jouera *la Coupe du roi de Thulé.* Il n'y a que nous au monde pour bien savoir faire les choses. D'autres se fâcheraient tout rouge, s'il nous prenait fantaisie d'évoquer

aujourd'hui notre Jeanne d'Arc; mais nous, gens plus débonnaires, quand au quatrième acte de *Faust* nous voyons une armée allemande entrer en scène, déployer son drapeau et chanter victoire, nous trouvons cela fort naturel, et ne nous souvenons déjà plus que *c'est arrivé!*

Il faut fléchir au temps sans obstination.

J'assistais l'autre soir au *Misanthrope,* et frappé plus que jamais de cette situation indéterminée entre le sérieux et le ridicule que le poète fait à son héros, à cet Alceste, l'honnête homme par excellence, qui observe, réfléchit, va au fond des choses et sait haïr, je me demandais si le hasard seul pouvait avoir poussé Molière à ce parti, et si ce n'était point plutôt un symptôme caractéristique de notre état moral que cet avantage continuel donné sur le grand Alceste à Philinte, le raisonneur, le philosophe flegmatique, en un mot le vrai Parisien d'hier, d'aujourd'hui et sans doute, hélas! aussi de demain, qui

...Prend tout doucement les hommes comme ils sont,
Accoutumant son âme à souffrir ce qu'ils font.

Regardez nos affiches : à quelle nationalité appartiennent les noms qui s'y pavanent? Entrez à l'athénée, non, au Théâtre-Lyrique, une scène subventionnée par l'état, s'il vous plaît; que joue-t-on? *Sylvana.* Pourquoi *Sylvana?* évidemment pour se mettre une fois de plus sous l'invocation d'un grand saint du calendrier germanique. Choisir l'heure pénible où nous sommes pour s'en aller ravauder les papiers de jeunesse de Weber, c'est avoir la main malheureuse. S'il nous faut du Weber à tout prix, si nous en avons la rage, prenons le *Freischütz, Oberon, Euryanthe,* mais laissons dormir dans leur poussière des médiocrités que désavouerait l'auteur lui-même. Étrange religion que celle qui dédaigne les œuvres des compatriotes morts ou vivans et s'agenouille devant de pareilles reliques! Quand il n'y en a plus de Weber, on en invente; on cueille ici un air, là un duo; de toutes ces fleurs jaunies, passées et trépassées, on compose un bouquet suant la moisissure, et le comble du naïf, ce qui d'un trait vous peint une situation dans toute sa tristesse, c'est qu'on puisse s'imaginer qu'une antiquaille de cette espèce, une chose si piètre et si ridicule, en aura plus de mérite à nos yeux pour être signée du nom musicalement célèbre, mais patriotiquement exécrable, de l'auteur des *Chasseurs de Lutzow* et de tant de furieux hourras contre la France!

Et dire que pendant ce temps nous laissons nos compositeurs se morfondre! Les talens, pas plus que les bonnes volontés, ne manquent; il faut désormais que leurs appels soient entendus, il faut que nos lauréats du prix de Rome cessent d'être réduits à devenir sur des scènes de bas étage les vils parodistes d'un art impuissant à les faire vivre.

La carrière s'est élargie pour tous, nul effort sérieux ne doit être perdu; l'assemblée nationale est pleine d'esprits honnêtes, compétens, résolus à surveiller partout ce qui se passe, les artistes le savent, et leur moral se raffermit; qu'importe la lutte, si l'espoir de vaincre nous soutient? Les burgraves qui naguère interceptaient la voie ont disparu, le favoritisme n'a plus de sens. A tout nom nouveau, l'heure est propice. Le danger, nous le connaissons bien; il serait dans le mauvais vouloir des directeurs qui s'entêteraient à ne jamais sortir du répertoire; mais, si engloutis qu'on les suppose, les cahiers des charges finiront pourtant par revenir sur l'eau. C'est donc une régénération qui se prépare. Qu'elle arrive, et nous y applaudirons de grand cœur, nous qui depuis des années regardions progresser la ruine. En effet, nos théâtres de musique meurent littéralement de consomption. A l'Opéra, de même qu'à l'Opéra-Comique, au Théâtre-Lyrique et aux Italiens, les répertoires trop exploités ne rendent plus, et notez que le mal vient de loin. Nous voyons en petit une de ces crises qui dans l'histoire des peuples sont d'ordinaire le résultat de ce qu'on appelle les grands règnes. « Après moi, le déluge! » les directeurs de théâtre qui se sont succédé depuis trente ans n'ont eu d'autre mot d'ordre. Pressés de faire fortune, ils tiraient du sol, à la hâte, tout ce qu'il leur pouvait donner, multipliant les récoltes, épuisant la terre sans l'améliorer, et pareils à des fermiers qui ne songent qu'à mener leur bail à bon terme. Aujourd'hui rien ne subsiste; des compositeurs, s'il y en a, le public les ignore, et comment en serait-il autrement quand on ne joue et rejoue partout que le répertoire, quand on ne monte et remonte que les œuvres des maîtres? « Qu'est cela, monsieur, vous m'apportez une partition? Mais d'abord, qui êtes-vous? Vous appelez-vous Meyerbeer, Auber, Halévy? Non. Eh bien! alors ne m'importunez pas davantage; bonsoir! » C'est ainsi que sous l'empire un aimable humoriste, dont les boutades se racontent encore, accueillait les naïfs candidats. Et les rieurs étaient de son côté, et c'était une mode du temps d'enregistrer les maximes les plus cyniques de cet homme d'esprit qui semblait n'occuper le poste où la *sagesse* du gouvernement l'avait placé que pour y faire le plus de mal possible. Quant à des chanteurs, le vrai, c'est que nous n'en avons plus. Les nôtres nous quittent, vont à Londres, à Pétersbourg, et, n'étant plus désormais assez riches pour les retenir, comment nous y prendrions-nous pour payer aux virtuoses étrangers les sommes folles qu'ils exigent? Dans cette débâcle universelle, un seul moyen de salut nous reste : créer nous-mêmes les élémens de notre consommation, utiliser la grande usine nationale à façonner les produits bruts du sol, et nous arranger de manière que les produits français, dûment élaborés, polis, affinés par nos soins, n'aillent pas ensuite enrichir à nos dépens les marchés européens.

Nous avons un conservatoire; qu'il nous serve, que cette grande in-

stitution, d'où sortaient autrefois les Nourrit, les Levasseur, les Falcon, cesse d'être un vain mot; qu'on la voie enfin fonctionner et se rattacher au présent. On vient de nommer là M. Thomas, l'auteur du *Songe d'une Nuit d'été*, de *Mignon* et d'une partition d'*Hamlet*. D'autres, d'ailleurs excellens juges, eussent préféré M. Reber, esprit moins vaguement spéculatif et plus dans le courant des choses. Pour nous, notre conviction n'a point changé; elle reste ce qu'elle a toujours été, à savoir que ce serait surtout un bon administrateur qu'il faudrait mettre à ce poste d'affaires en lui donnant simplement *ad latus* un comité des études fortement équilibré. D'Alembert disait : « C'est aux musiciens à composer de la musique et aux philosophes d'en discourir; » nous compléterons l'aphorisme en y ajoutant que c'est aux hommes pratiques d'administrer. Or parmi les artistes même illustres, même parmi ceux qu'il convient, comme Cherubini, Auber, d'appeler les chefs de l'école française, le bon administrateur est l'exception. L'auteur de *la Muette* ne l'a que trop bien démontré par son exemple. Maintenant remarquez le tact ordinaire du pouvoir, quel qu'il soit; c'est justement à cause de la part qu'il a prise à l'administration reconnue aujourd'hui déplorable de M. Auber, dont il fut en quelque sorte le coadjuteur pendant ces dernières années, que M. Ambroise Thomas vient d'être choisi. Car de cette suprématie professionnelle par laquelle s'imposent tout de suite des noms tels que ceux de Cherubini et d'Auber, il n'en saurait être question. M. Thomas n'ayant à son compte ni le *Requiem* en *ut* mineur, ni la partition de *la Muette*, c'est tout simplement ce qui aurait dû contribuer à le faire écarter qui l'a fait élire. On s'est dit : Ne pas le nommer équivaudrait à une destitution, comme s'il pouvait exister des droits de survivance en pareille matière, et comme si c'était un décret providentiel qu'en tout temps et partout Louis XVI succédât à Louis XV. Il n'importe; l'homme qui, dans les circonstances où nous sommes, se met ou se laisse mettre à la tête d'une institution de laquelle dépend l'avenir de notre école, cet homme assume une responsabilité trop grave pour ne pas mériter tous les égards de la critique, et c'est sur ses actes qu'il faut le juger. Nous y reviendrons. Évidemment M. Thomas nous arrive avec des projets de réforme. Nourri dans le sérail du vieux padischah, il n'en aura connu les détours que pour mieux aérer l'édifice, et c'est à bien apprendre comment on ne doit pas faire que cette désolante fin de règne lui aura servi. Comptons beaucoup sur sa longue expérience, sur son activité. La tâche est difficile, la maison, lézardée depuis des années, s'effondre; travaillons à rebâtir, à repeupler, à créer une pépinière nombreuse et florissante où le théâtre français et nos scènes lyriques viennent se recruter. Le nouveau directeur du Conservatoire ne peut pas ne pas être un réformateur. M. Thomas a son système, tout le monde est d'accord là-dessus; qu'il le montre, et nous discuterons.

Une institution qui décidément a cessé d'être dans nos mœurs, c'est le Théâtre-Italien. La tentative en dernier ressort de cet hiver a complétement échoué. On ne fait pas revivre ce qui n'a plus de raison d'être. S'il fut une bienheureuse période où le goût du public le portait de ce côté, cet âge d'or a disparu, pour le moment du moins. De merveilleux chanteurs révélaient alors l'inconnu à des générations enthousiastes. Des chefs-d'œuvre et des virtuoses incomparables, une réunion de femmes d'esprit, d'hommes d'état, d'artistes et de gens du monde, qui tous se fréquentaient, s'entendaient à demi-mot, une société élégante, riche, partout cherchant l'étincelle électrique où prendre feu,—essayez de nous ramener à ces tourbillons après la guerre prussienne, après l'horrible commune! Ces ouvrages, alors nouveaux, de Mozart, de Cimarosa et de Rossini, aujourd'hui nous les savons par cœur. La traduction, les concerts en plein vent, et jusqu'aux orgues de Barbarie en ont à ce point vulgarisé les motifs, que nous en avons les oreilles rebattues. Rien ne dit cependant que ces chefs-d'œuvre ne nous charmeraient pas de nouveau, s'ils pouvaient nous être rendus convenablement. Les chanteurs, les orchestres, en ont perdu la tradition. Rossini, lui, n'a déjà plus d'interprètes. Quant à Cimarosa, c'est lettre morte. Après les dernières représentations du *Matrimonio segreto,* il faut tirer l'échelle. L'Alboni seule, dans Fidalma, avait l'air de savoir ce qu'elle chantait, et l'Alboni n'est elle-même qu'un souvenir. Sa voix n'a point trop souffert, mais la virtuose manque de souffle; pour les autres, ils manquent de tout. Exécutée ainsi à l'aveuglée, cette adorable musique vous fait l'effet d'une opérette des Bouffes. C'est maigre, étriqué. Vous entendez grincer les violons, s'espacer une voix sans âme, vous vous dites : Qu'est cela? C'est *Pria che spunti,* ni plus, ni moins, une merveille, l'idéal du *canto spianato,* une de ces phrases que les David, les Rubini, n'abordent qu'avec une sorte de terreur religieuse, et qu'enlèvent haut la main les gens qui ne doutent et surtout qui ne se doutent de rien. Le malheur veut que ces gens-là soient aujourd'hui les plus nombreux qu'on rencontre au théâtre, et aux Italiens nous en avons vu le plus beau défilé : ténors et *soprani, bassi e contralti,* passant et saluant, c'était comme dans la cérémonie du *Malade imaginaire.* Que signifie un pareil spectacle, et qu'attendre pour l'éducation musicale de notre pays d'un Théâtre-Italien qui n'a plus à nous offrir que Mme Penco dans *Anna Bolenna,* Mme Laval-Floriani dans *la Traviata,* ou Marie Sass dans le *Trovatore?* Reconnaissons donc une fois pour toutes que c'est une affaire finie, et portons ailleurs nos efforts et nos encouragemens. Restaurons le Théâtre-Lyrique, donnons-lui pour se loger la salle Ventadour ou l'Ambigu, et, puisque nous avons une commission des théâtres, qu'elle nous aide à nommer un directeur capable d'inauguer décemment la situation. Une troisième scène musicale peut rendre des services, à cette

condition néanmoins que le meilleur de son temps et de ses ressources sera consacré au présent comme à l'avenir de notre école, et qu'on n'y abusera plus des traductions. N'empruntons à l'étranger que les œuvres qui s'imposent d'elles-mêmes à notre admiration, songeons aux sommes folles d'enthousiasme que nous avons dépensées au dehors depuis vingt ans pour des musiciens qui ne nous valaient pas. Connaître les autres est bien, se connaître soi-même doit cependant compter aussi, et j'aimerais à nous voir mieux pratiquer la maxime socratique. Avons-nous donc tant besoin des autres? Un pays qui a produit Méhul, Boïeldieu, Hérold, Auber, dans le passé, qui s'adresse dans le présent à des hommes tels que MM. Thomas, Gounod, Félicien David, Victor Massé, Reber, est-il si déshérité qu'il ne puisse songer à vivre de son propre fonds?

Pour l'avenir, j'en citerais déjà plus d'un qui s'efforcera d'y pourvoir. Aussi je voudrais qu'à l'Opéra-Comique la porte s'ouvrît aux jeunes moins étroite. Un acte est vraiment bien peu de chose; encore cette faveur ne s'accorde qu'aux privilégiés, on ne l'obtient qu'après avoir donné des gages. Qui ne connaît la *Mandolinata,* cette chanson des salons, de la rue et des bois, dont la vogue s'est emparée et qu'elle promène partout? En musique, il n'en faut pas davantage pour lancer un nom. M. Paladilhe était un prix de Rome des mieux pourvus d'antécédens honorables; Halévy, qui l'affectionnait, ne cessait de le recommander à la critique, aux directeurs. Un motif heureusement et lestement tourné, que tout le monde chante, a plus fait pour lui ouvrir la carrière et que les fortes leçons du maître et que son amitié. Non point que cet opéra du *Passant* nous semble destiné à vivre de longs jours; les partitions en un acte peuvent réussir à l'Opéra-Comique : *le Chien du jardinier, Gilles ravisseur, la Double Échelle* (qu'on devrait reprendre), et par-dessus tout *les Noces de Jeannette,* en sont la preuve; mais le public de la maison exige que la petite pièce ait de l'intérêt. Aller mettre en musique *le Passant* de M. Coppée, singulière imagination! Dans un cercle intime, très restreint, dans les salons de la princesse Mathilde par exemple, la chose eût jadis peut-être fait merveille, le public d'aujourd'hui n'en veut plus. Deux morceaux écrits d'une main sûre et très remarqués, l'introduction et le cantabile de Zanetto, n'ont pu conjurer l'ennui de cette élégie trop prolongée, et *la Mandolinata* même, vaincue par ce clair de lune qui s'éternise et l'*implacable azur,* a manqué l'effet de son feu d'artifice. M. Paladilhe a cru voir dans *le Passant* un sujet d'opéra-comique, c'est surtout un sujet de pendule.

Si rares que soient les amateurs de ce genre d'intermèdes, comme il en existe quelques-uns de par le monde, hâtons-nous, pendant qu'il en est temps encore, de leur recommander un autre acte de même venue : *Djamileh.* Un jeune Turc athée, libertin et monologuant à perte de vue, une esclave sensible, amoureuse de cet enfant du siècle,

et cet éternel précepteur de fantaisie ignorantissime et balourd, — c'est possible que tout cela soit aussi invraisemblable que *l'Ours et le Pacha,* mais c'est en revanche beaucoup moins divertissant. Personne plus que nous ne goûte le répertoire d'Alfred de Musset à la rue Richelieu; ne suffit-il pas cependant de donner ses pièces telles qu'il les a composées, sans vouloir maintenant en faire des opéras-comiques, et surtout sans qu'on vienne fourrager jusque dans ses poésies? *Fantasio,* chacun le sait, fut une affreuse chute. On en est à peine rétabli, et voilà qu'avec *Namoûna* les violons recommencent. Attendons-nous un de ces jours à voir *Mardoche.* Franchement, s'il y a système, le système n'est pas heureux. Le plus décontenancé en pareille aventure n'est pas le public; il s'ennuie, trouve la chose absurde et ne revient pas; mais l'infortuné musicien, c'est lui que je plains, lui, condamné à dépenser en pure perte sa peine et son talent, à lutter contre un sujet absolument dépourvu de situations, qui au lieu de le soutenir l'accable, à mettre en mélodies, non plus de simples vers de libretto, mais de lourdes strophes qui, parodiant le poète, n'offrent au compositeur qu'un thème intraduisible. M. Bizet moins que tout autre était l'homme d'un pareil tour de force. Écrivain à tendances élevées, s'il n'a sous la main un sujet dramatique, son talent dépérit et se traîne. L'auteur de *Djamileh* a traité sa partition en mélopée. De ce fond monotone et gris, aucun morceau ne se détache. Que vont penser de cet Orient crépusculaire les coloristes tapageurs du salon? J'aurais plutôt compris une symphonie sur le poème de Musset; ceci n'est pas même un acte, c'est un entr'acte; vous attendez toujours que le rideau se lève. Un moment, avec la chanson de l'almée, il semble qu'un rayon commence à luire. Déception nouvelle; aussitôt l'orchestre se trouble, la phrase redevient nuageuse. Alors finalement vous en prenez votre parti, non sans qu'à votre ennui se mêle un peu de tristesse, car vous pensez aux brillans débuts de M. Bizet, à ce charmant air de ballet dans *la Jolie fille de Perth,* à cette fête de la Saint-Valentin si musicalement réussie, à tout ce que promettait cette partition, et que *Djamileh* n'a pas tenu.

Nous ne reprocherons point à l'Opéra-Comique d'avoir pris *les Noces de Figaro* à l'ancien fonds du Théâtre-Lyrique, il y trouve son avantage, et nous y trouvons notre plaisir, puisque le chef-d'œuvre de Mozart remplit la salle et nous enchante une fois de plus. Tâchons cependant de nous en tenir à cette aventure, fort galamment menée d'ailleurs par Mme Carvalho dans le page et Mlle Battu dans la comtesse. Un seul répertoire, le nôtre, nous suffit; deux répertoires encombreraient la place, et c'est moins que jamais le moment de vouloir *fusionner* l'ancien Châtelet avec Favart. Mozart n'a pas besoin qu'on le mette ainsi dans ses meubles un peu partout. N'est-ce point d'ailleurs une sorte de disgrâce pour nos musiciens que cette préoccupation somptuaire qu'on n'affecte qu'à l'é-

gard des maîtres étrangers? Le nom de Mlle Battu paraît sur l'affiche, il semble que ce soit une acquisition pour tout le monde; nullement. Mlle Battu ne connaît et ne doit connaître que *les Noces de Figaro,* et ceux-là se trompent qui pensent que les ouvrages nouveaux vont profiter de sa présence. Avec ce système, on n'aboutit qu'à la confusion, disons mieux, qu'à l'impossibilité d'être, et le théâtre n'aura que ce qu'il mérite lorsque, par un juste retour, demain M. Victor Massé, pour donner son *Paul et Virginie,* prétendra qu'on engage M. Capoul et la Patti.

Bruxelles s'applaudit déjà de son nouveau directeur du conservatoire, et ce rapide succès ne surprendra point quiconque a vu naguère ici M. Gevaërt à l'œuvre dans les importantes fonctions qu'il remplissait à l'Opéra. M. Gevaërt est un enfant de cette Belgique savante et musiquante qui nous a donné les Grétry, les Fétis, les Grisar. Compositeur éminent, nos théâtres lui doivent plusieurs ouvrages, entre autres une excellente partition de *Quentin Durward,* représentée avec honneur à l'Opéra-Comique, et ce *Capitaine Henriot,* si joyeusement traité à la manière des comédies héroïques. Peut-être regretterons-nous maintenant d'avoir trop peu profité de la bonne volonté productive d'un pareil maître pendant que nous l'avions chez nous. Il est vrai que son temps passé à l'Opéra ne fut pas un temps perdu, bien s'en faut. S'il s'abstenait d'écrire pour son propre compte, c'était pour ne plus s'occuper que des autres et concentrer dans ses mains toute la direction des études musicales. L'ancienne administration de l'Opéra avait cela de bon, qu'elle savait ne point reculer devant la dépense, et s'attachait M. Gevaërt, alors qu'elle avait déjà des chefs de service tels que MM. Victor Massé et George Hainl. Du reste, ces surcroîts-là portent toujours leurs fruits. M. Gevaërt ne se contentait pas de gouverner le personnel, il se mêlait aux détails administratifs, conseillait, surveillait, inspirait; quand on pensait à mettre en scène quelque œuvre d'ancien répertoire, c'était lui qui remplaçait Gluck ou Mozart. Un homme de cette valeur ne pouvait qu'être désigné d'avance à l'attention de son gouvernement. Le roi des Belges y a tenu la main envers et contre les cabales, et M. Fétis a trouvé tout de suite son successeur. Outre la somme énorme de science musicale, historique et linguistique qu'il possède, le nouveau directeur du conservatoire de Bruxelles a pour lui bien des avantages : la jeunesse, l'activité, l'entente des affaires. Voilà l'homme qu'il nous fallait, et notre mauvaise chance veut que ce soit un Belge. A peine installé, M. Gevaërt a donné le branle. Une société s'est organisée sur le modèle de notre société des concerts. On sait quelle pépinière d'instrumentistes est la Belgique; de là nous sont venus les Bériot, les Servais, les Vieuxtemps; l'œuvre fonctionne et grandit à vue d'œil. Ce n'est pas tout, l'influence du directeur du conservatoire s'étend sur les théâtres

de musique; cette absolue nécessité d'un continuel échange de rapports, M. Gevaërt l'avait comprise, et le roi, en l'appelant à ce poste, a décidé que ses pleins pouvoirs s'étendraient sur toute musique dramatique, religieuse et symphonique. Espérons que l'exemple va nous piquer d'émulation, et qu'on nous épargnera cette nouvelle disgrâce de voir un petit pays nous battre avec des ressources beaucoup moindres que les nôtres, et tout simplement parce qu'il aura mieux su discerner les aptitudes des hommes qu'il emploie, ce qui me paraît de plus en plus être un art qu'en Europe tout le monde possède, excepté nous.

M. George Hainl vient de se démettre de ses fonctions de chef d'orchestre de la Société des concerts. Faut-il ne voir dans cette abdication d'autre motif que celui qu'on lui prête généralement, c'est-à-dire un surcroît d'attributions offertes et acceptées à l'Opéra, où M. George Hainl, déjà chef d'orchestre, occupera désormais en même temps l'emploi que remplissait M. Gevaërt? Il est certain qu'un pareil cumul semble de nature à devoir absorber toute l'activité d'un homme. C'étaient cependant de bien illustres fonctions que celles de chef d'orchestre au Conservatoire, et nous avons quelque peine à supposer qu'on puisse les abandonner ainsi de gaîté de cœur, alors qu'on se croit sûr de réunir la majorité des suffrages à de prochaines élections. Tranchons le mot, le mal qui ruine nos théâtres travaille aussi et depuis longtemps la Société des concerts. Là, comme partout ailleurs, chacun tire à soi, veut dominer. Dans une compagnie de ce genre, où les soldats sont eux-mêmes des capitaines, la subordination ne saurait exister à demeure, on ne l'obtient qu'en l'imposant; battre la mesure ne suffit pas, il convient d'avoir une force, un prestige, d'être quelqu'un. Habeneck en ce sens fut le héros. Tête carrée, intelligence vigoureuse, main de fer, il avait la puissance de cohésion, l'autorité. Habeneck savait ce qu'il voulait et le faisait exécuter, sans jamais souffrir de réplique et ne se laissant interpeller sur un mouvement ou mettre en cause ni par la petite flûte ni par le basson. Avec lui, tout le monde se tenait à sa place. De plus, c'étaient alors les premiers temps de la Société, chacun avait la foi dans l'œuvre, chacun l'aimait et s'y dévouait. Sous Girard, esprit modérateur et persuasif, la bonne constitution se maintint encore, et ce n'est guère qu'à dater de l'avénement de son successeur que les signes de dislocation commencèrent à se manifester. D'un côté, amoindrissement de l'autorité, complet dépérissement du pouvoir discrétionnaire entre les mains d'un chef plus ou moins discuté, contesté; de l'autre, diffusion de la musique instrumentale : telles furent les principales causes du désarroi auquel nous assistons.

La Société des concerts se démembre. N'est-elle pas aujourd'hui un peu partout? Qui trouvons-nous à la tête de toutes ces réunions nouvelles qui se forment? Des chefs de pupitre de la rue Bergère, fatigués d'obéir

et saisissant à leur tour le bâton de commandement. On érige autel contre autel, on en élève à Beethoven, Haydn, Mendelssohn, Berlioz, Schumann, à tous les dieux, demi-dieux et quarts de dieux de la symphonie, du quatuor et du concerto. La primitive église voit avec amertume ses enfans se détacher de son sein pour aller prêcher ailleurs la parole des maîtres, heureuse quand les apôtres ne deviennent pas des dissidens et des schismatiques. Nommer ici toutes ces fondations, tâche impossible! Essayons d'en citer quelques-unes. Nous avons d'abord les concerts populaires, maison à part à laquelle toute espèce d'échange avec le personnel de l'œuvre-mère est interdite, ne s'y rattachant que par le choix de ses morceaux, le caractère d'ailleurs plus osé de l'exécution et le tour généralement beaucoup plus aventureux de sa tactique. Viennent ensuite la société Morin et Chevillard pour les derniers quatuors de Beethoven, la société Schumann, la société Jacquard et Armingaud, la société philharmonique de M. Saint-Saëns, les concerts Danbé, Lamouroux, la société Alard, Franchomme et Planté, et bien d'autres que j'oublie, et qui toutes ont réussi à s'achalander, grâce à l'absolu dénûment de musique vocale où nous sommes réduits. On prend ce qu'on a; lorsque les chanteurs manquent, on s'adresse aux instrumentistes: de là ce goût du symphonisme déjà si répandu chez nous, et qui, chose plus extraordinaire, se propage également même en Italie. Verdi, en réagissant contre Cimarosa et Rossini, en forçant et brisant les voix, n'a peut-être pas médiocrement contribué à provoquer ce mouvement tout en faveur de l'Allemagne. Pour nous, il ne nous reste qu'à tâcher de nous consoler avec ce que nous avons. Appelons des temps meilleurs, mais travaillons surtout à les préparer.

Nous savons d'où naît le mal; il vient de cette fièvre de personnalité qui dévore notre âge et qui fait que nul ne peut rester honnêtement à son poste. Les mêmes causes qui nous ont dotés de la commune ont amené la désorganisation des beaux-arts. Primer, s'enrichir est l'unique affaire; consacrer nos efforts, nos talens au profit d'une de ces institutions nationales dont la gloire et la fortune redescendent ensuite sur nous selon nos mérites, quelle duperie! Mieux vaut s'établir pour son propre compte, se mettre en chambre et ne s'occuper que de soi. Personne aujourd'hui n'est ce qu'il devrait être. L'intérêt du théâtre auquel il appartient n'entre plus un seul moment dans les préoccupations d'un chanteur; autrefois on s'attachait à la *maison*. Nourrit ne quittait jamais la place, ne vivait que par l'Opéra et pour l'Opéra; un appointement de 25,000 francs suffisait à ce grand artiste, toujours sur la brèche, toujours prêt à servir la cause de l'idée, fût-ce aux dépens de ses avantages particuliers. Ainsi des autres. C'étaient de très médiocres spéculateurs que ces princes de notre scène lyrique, et, quand venait le renouvellement, on n'avait à craindre d'eux aucune de ces

prétentions léonines qui faisaient dire à un directeur parlant d'une virtuose célèbre : « Mais c'est un procureur que cette femme-là ! » Au siècle dernier, lorsque le bailli du Rollet, rencontrant Gluck à Vienne, s'efforçait de le conquérir à la France, il lui vantait la troupe d'ensemble de notre Opéra, les vingt-quatre violons du roi, les ballets, le spectacle et tous ces puissans moyens d'exécution qui sollicitent au travail l'imagination d'un maître. Réussir n'est point tout; il faut faire succès qui dure. Les chefs-d'œuvre n'existent qu'à ce prix, et ces conditions de stabilité ne s'obtiennent qu'avec l'aide d'un personnel d'ordre supérieur et sérieusement organisé pour longtemps. C'est par ce grand attrait, qui tentait l'auteur d'*Iphigénie* et d'*Armide,* que plus tard nous avons saisi Rossini et Meyerbeer. Aussi les bras vous tombent quand vous entendez un ministre demander au premier venu de lui découvrir des chefs-d'œuvre! Chose facile en vérité ! Comme si des ouvrages tels que *Guillaume Tell, Robert le Diable* et *les Huguenots* s'improvisaient là, tout de suite, sans préparation et sans objectif, sur simple commande.

Que la maison de Molière y prenne garde, la crise qui menace d'emporter l'Opéra pourra bien, avant peu, l'atteindre à son tour. Là, de même, les vieilles fondations sont ébranlées, les mauvaises habitudes s'introduisent; l'ancien faisceau, s'il ne se rompt, commence fort à se distendre. Qu'est devenu cet amour exclusif des intérêts de la société, ce traditionnel attachement au foyer domestique ? On va, on vient, on se disperse; quand ce n'est pas l'étranger, c'est la province. Que dire aussi de cette rage nouvelle de courir les salons pour y débiter toute sorte de romances, de ballades, de rondos et de cavatines sans musique? Le grand style exige plus de recueillement, et les artistes de la Comédie-Française ne sauraient être pourtant des virtuoses en cours perpétuel de représentations particulières. J'avise que les fiers ancêtres, les Fleury, les Contat, les Mars, les Talma, seraient bien étonnés de voir leur aristocratique progéniture se livrer à tous ces exercices de guitare. Hélas! le répertoire quotidien auquel le goût actuel nous condamne n'est déjà point si relevé que des artistes puissent impunément, en dehors du théâtre, se farcir ainsi la mémoire d'un tas d'inepties rimées ou non rimées. Un pareil train nous va mener droit à la confusion des langues; nous y perdrons le peu de style qui nous reste au cœur, et dire les vers du *Misanthrope* deviendra pour la Comédie un secret tout aussi bien perdu que l'est pour l'Opéra l'art de parler la langue de Gluck, de Sacchini ou de Spontini. Cette mode ridicule évidemment passera, les comédiens se lasseront d'un métier qui ne saurait leur rendre en dignité ce qu'il leur coûte en frais de mémoire et de déplacement, et le mieux qu'on puisse faire en attendant pour maintenir le style du théâtre à son point, c'est de jouer beaucoup Musset et *l'Aventurière* de M. Émile Augier.

Une commission, où se rencontrent quelques noms des plus rassurans

et des plus autorisés, vient d'être instituée. C'est la première garantie donnée au pays de la manière dont ses fonds vont être employés. N'oublions pas qu'il s'agit à présent de voir les choses d'un peu haut. Jusqu'ici, les intérêts de l'art n'ont été que trop abandonnés à la direction des subalternes. Les hommes que les événemens ont appelés au pouvoir, soit qu'ils n'eussent de la question aucune idée spéciale, soit qu'ils fussent sollicités ailleurs par des raisons plus graves, ont commis cette triste erreur de laisser à des chefs de bureau le soin de pourvoir à tout. La commission comprendra ce qu'une telle situation renferme de périls. Il importe qu'elle soit là, non-seulement pour veiller sur l'avenir, mais pour rectifier le passé et régler le présent. Il faut qu'elle-même rédige les cahiers des charges, quitte à les faire intégralement exécuter ensuite. Ce que veut l'assemblée, ce que nous voulons tous, c'est que les subventions ne soient pas un simple thème à tirades oratoires. Nous attendons qu'on nous montre des résultats; l'état paie assez cher sa curiosité pour savoir désormais à qui profitent ses largesses, et si c'est l'art musical qui s'enrichit ou seulement le directeur du théâtre. Nous ne pouvons admettre cependant que la France donne à l'Opéra 800,000 fr., qu'elle entretienne un Conservatoire national de musique et de déclamation, à cette unique et glorieuse fin de voir la brillante jeunesse de ses écoles subvenir aux besoins du répertoire des Variétés, des Bouffes-Parisiens et des Folies-Dramatiques. Phénomène très remarquable que l'envahissement chaque jour plus complet de ces illustres scènes! Cet art, qui dans l'origine n'eut qu'un fournisseur, un seul, compte désormais des adeptes par douzaines. En serait-il ainsi, je le demande, si les avenues des grands théâtres s'ouvraient comme elles doivent au talent qui se présente sous le firman du prix de Rome? Ces jeunes lauréats dont les directeurs se sont tant joués, à force d'être rebutés de partout, ont fini par ne plus se prendre au sérieux, et les voilà qui se moquent d'eux-mêmes et de vous. *Sunt lacrymæ rerum!* Vous les envoyez à Rome s'édifier au spectacle de la ville éternelle, déchiffrer les palimpsestes sacro-saints, écouter la musique des anges dans la chapelle Sixtine. Quand ils vous reviennent d'un pèlerinage si fameux, c'est pour écrire *le Canard à trois becs, la Tour du Chien vert, la Timbale d'argent, les Cent Vierges,* et donner le coup de pied de Cassandre à Pierrot dans le dos de Palestrina et d'Allegri. Assez de pindarisme, déposons la lyre thébaine, voyons les choses comme elles sont, et que la question des subventions, lorsqu'elle se représentera, redevienne une question comme les autres. L'assemblée doit être éclairée, elle veut des raisons et non des hymnes; elle s'est laissé émouvoir trop aisément, il est temps et grand temps que quelqu'un vienne enfin à ce propos lui parler affaires dans la langue de M. d'Audiffret-Pasquier.

F. DE LAGENEVAIS.

LE

MARIAGE D'UN SAVANT

Journal et Correspondance de André-Marie Ampère, publiés par Mme H. C...

Les romans vrais ne sont pas les moins attachans de tous, et parmi les passions que l'art ou la vie met en jeu, celles qui peut-être remuent le plus profondément le cœur sont les passions simples et vertueuses. C'est un de ces romans, c'est l'histoire d'une de ces passions que nous fait connaître l'éditeur anonyme qui vient de publier le *Journal et la Correspondance d'André-Marie Ampère* aux premières années de sa jeunesse. Une recherche, d'abord froidement agréée, un mariage, dont le bonheur est bien vite troublé par la séparation de deux cœurs aimans, une naissance et une mort, voilà la rapide succession d'événemens que nous offrent ces fragmens de lettres, rassemblés et liés entre eux d'un fil léger par une main amicale et pieuse. Événemens bien ordinaires, tissu presque banal, dont se compose pour la plupart des créatures humaines le rêve de la vie! Ici le rêve est rêvé par une âme si chaste, qui réfléchit si ingénument et avec tant de pureté l'amour, la joie, la tristesse, les soucis des commencemens difficiles, l'espérance, le travail et l'amour du bien aux prises avec un sort étroit, qu'il n'y a qu'à la regarder sentir pour assister tour à tour à la plus sereine des idylles et au plus émouvant des drames. Le héros d'ailleurs est l'un des hommes éminens de notre siècle. Il y a toujours un plaisir d'une saveur particulière à surprendre en leurs jours d'obscurité ceux qui plus tard sont devenus célèbres. Les grandes facultés dans les grands hommes jaillissent alors et se répandent autour d'eux, sans compter, pour l'étonnement et la félicité d'un petit nombre d'êtres chéris, qui devinent d'instinct leur supériorité, tout juste assez pour en jouir, pas assez pour

en être écrasés. Comme on voit en physique certaines forces se changer en d'autres forces à la fois différentes et équivalentes, le mouvement par exemple devenir chaleur et la chaleur mouvement, ainsi le génie, en ces premiers momens où il est ignoré du grand public, et où lui-même ne s'est pas encore absorbé dans l'égoïsme de sa vocation propre, subit mille transformations instantanées et charmantes. C'est une fécondité de nature et d'invention qui s'applique à tout et s'épanche à propos de tout, sur le moindre objet comme sur le plus haut; c'est une manière supérieure de goûter et de faire goûter la vie, de recevoir et de rendre le bonheur, d'être bon et gai et sain, d'espérer et d'aimer. Oh! combien ces heures d'avant la gloire sont délicieuses! Quel Rousseau a jamais valu le Rousseau inconnu que Mme de Warrens voit se présenter un jour devant elle sur le seuil des Charmettes? Quel Goethe le Goethe de Wetzlar et d'Ensisheim? Et le grand mathématicien Ampère, à l'époque culminante de sa vie, au moment où il vient de découvrir les lois de l'électro-dynamisme, combien diffère-t-il déjà, et non à son avantage, de ce qu'on le voit en sa correspondance, lorsqu'à Bourg, régent de collége, réduit à calculer le prix d'un gilet, il tranchait des problèmes ardus dont la solution avait été vainement cherchée avant lui, sans autre objet que d'obtenir dans la pénible carrière de professeur un mince avancement qui le rapprocherait d'une épouse adorée?

Il faut commencer par observer que tout n'est pas absolument inédit dans le livre publié aujourd'hui par Mme H. C... Sainte-Beuve avait déjà connu par Jean-Jacques Ampère, le fils d'André, les papiers et manuscrits de son père. Il les a lus, comme il savait lire, et il en a extrait, il y a bien longtemps, la plus pure substance pour les lecteurs de cette *Revue* (1). On n'a qu'à se reporter à l'article *Ampère* dans le premier volume des *Portraits littéraires;* on y trouvera racontée toute l'idylle de Polémieux, on y trouvera cités *in extenso* et mis en leur lumière tous les passages expressifs du journal d'amour et des lettres d'André Ampère, avec cette justesse du sentiment critique et du sentiment poétique qui partout où Sainte-Beuve a passé ne laisse plus qu'à glaner. Heureusement Sainte-Beuve ne s'est attaché qu'au personnage principal. Il l'a pris d'ailleurs dans l'ensemble de sa vie, qu'il a cherché à éclairer de cette aurore de jeunesse. Mme H. C... ne dépasse pas l'aurore. Elle n'en fait pas un épisode; elle en fait son sujet tout entier. Elle ressuscite et remet en scène toute la petite société au sein de laquelle André Ampère a vécu, entre vingt-deux et vingt-sept ans. Ce n'est plus seulement les lettres d'un homme célèbre qu'on nous place sous les yeux; c'est la correspondance de deux ou trois femmes ignorées, acteurs et témoins

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1837.

d'une histoire simple et touchante dont ils fournissent les traits. Ainsi le roman que M. Sainte-Beuve a ébauché est ici complet, et c'est pourquoi l'on peut essayer sans trop de scrupule d'y revenir après lui.

Julie Carron, dont Ampère s'éprend dès le premier jour où il la voit, — le 10 avril 1796, il a noté avec soin ce jour entre les jours, — était la fille d'un homme d'affaires de Lyon. Elle avait deux sœurs; l'aînée était mariée à Marsil Périsse, chef d'une maison de librairie lyonnaise dont le renom n'a fait, depuis cette époque, que grandir; l'autre, Élise, était encore fille au moment où Ampère et sa sœur se connaissent et se marient. Ampère lui-même était le fils d'un négociant, peu fortuné, qui avait été compromis en 1793 dans l'insurrection de Lyon, condamné à mort et exécuté le 13 novembre de cette fatale année. La mère d'Ampère habitait avec son fils le modeste domaine de Polémieux, à peu de distance de Lyon; tout près de là se trouvait le village de Saint-Germain-du-Mont-d'Or, où résidait pendant l'été la famille Carron. On se rencontra grâce au voisinage. A ce moment, Ampère n'avait que vingt et un ans. Elle ne devait pas être elle-même beaucoup plus jeune. Il ne payait pas de mine; il était timide, gauche et négligé, avec des coupes de vêtemens et des chapeaux à faire rougir une fiancée qui aurait eu encore moins d'amour-propre et de respect humain que Julie. Après la mort de son père, l'excès de la douleur, joint à une activité cérébrale désordonnée, l'avait jeté dans un état tel qu'on avait pu craindre qu'il fût frappé d'idiotisme; il n'avait pas de carrière, et il ne savait ce qu'il deviendrait dans le monde. Elle était grande et belle, avec des yeux bleus, une bouche à la grecque, une taille délicate et des cheveux d'or; élégante et mondaine autant que le lui permettait la médiocrité de sa condition, assez amie du plaisir, quoique trop sage, et, s'il faut dire le mot vrai, trop positive pour perdre son temps à être coquette. L'hiver, à Lyon, elle brillait dans les bals de la société bourgeoise. « Elle faisait des fous par centaines. » Elle avait de l'ambition, elle rêvait la fortune. Je la peins là en ses traits extérieurs, telle qu'elle était avant de connaître Ampère. Voilà, à première vue, cette Julie et son Saint-Preux; combien peu faits, ce semble, l'un pour l'autre! Elle avait déjà refusé un premier mariage, honorable et avantageux, avec un M. Dumas, professeur à l'École de médecine de Montpellier, parce qu'il aurait fallu se séparer de sa famille, et aussi parce qu'elle connaissait trop peu le prétendant pour être assurée de son bonheur à venir, et qu'en tout Julie est une personne raisonnable qui pèse et calcule les chances diverses de la vie. Elle ne se décide en faveur d'Ampère qu'après trois ans de soins journaliers et d'adoration enthousiaste, — trois années qui en leur tranquillité sont exquises et profondes! Les lettres et le journal d'Ampère en mettent en relief les moindres incidens, et ces épisodes familiers prennent si vivement couleur que chacun de nous,

rejeté tout à coup au fond, bien au fond des années lointaines, croit voir se redresser devant lui quelque chose de sa propre vie. « Demain, à sept heures, je m'embarque sur la diligence de Neuville; à dix heures, j'aurai déjà traversé la Saône. Me voilà montant à Saint-Germain par le chemin des amoureux; jamais il n'aura mieux mérité ce nom. J'aperçois bientôt dans le lointain la jolie maison blanche, mon pas devient plus pressé... C'est alors que mon cœur bat; je traverse rapidement le peu d'espace qui me reste à parcourir; j'entre dans la cour, j'approche de la porte, je l'ouvre; il n'y a point d'expression qui puisse peindre les sensations que j'éprouve; le cœur de Julie saura lire dans le mien, à travers mon embarras, mon air gauche et contraint. » Vous rappelez-vous dans *Mauprat* l'admirable page où Mauprat raconte son retour après sept années d'absence? « Lorsque nous approchâmes de La Varenne, nous mîmes pied à terre, etc., » et le cri qui termine : « enfin l'impatience me prit, l'allée était interminable, bien que très courte en réalité, et je me mis à courir, le cœur bondissant d'émotion : Edmée, me disais-je, est peut-être là! » Le récit de Mme Sand est plus riche et de plus d'élan que la lettre d'André Ampère; il n'a pas plus de fraîcheur : la simple nature se trouve ici égale au plus grand art. De ces tableaux achevés en leur négligence, les lettres et le journal d'Ampère en sont remplis; seulement les détails puérils et par trop personnels s'y entrelacent comme de vulgaires broussailles à une branche d'aubépine, et voilà l'infériorité de la nature brute et de la vie toute crue sur l'art qui choisit, orne et généralise.

Nous ne faisons ici d'ailleurs qu'indiquer le personnage du jeune André, définitivement analysé et peint par Sainte-Beuve. L'intérêt propre du livre de Mme H. C... est de remettre l'héroïne à côté du héros. C'est à l'héroïne que nous devons nous tenir. Il est curieux d'observer comment une âme froide, mais honnête et vertueuse, comment une belle personne, portée vers l'ambition, et qui ne semble attacher de prix qu'aux avantages extérieurs, se laisse peu à peu échauffer et gagner par l'amour naïf d'un homme de génie, sans apparences comme sans position, qui ne lui peut offrir que sa vertu et son honnêteté, et ce génie encore obscur qu'elle devine à peine et dont elle est bien sûre qu'il ne saura jamais tirer parti. C'est la victoire du roman sur la sagesse et de la poésie sur la prose. Julie a d'abord vingt objections contre lui : il est trop jeune ou bien il a l'air presque vieux, il n'a pas de manières, il salue mal. On lui dit qu'il est déjà bien savant. Elle réplique : « Si je voyais que ça pût le mener à quelque chose! » Il songe à se faire professeur. Elle aimerait mieux « le voir dans le commerce. » Elle a devant les yeux l'heureuse et large vie de sa sœur aînée, mariée à Marsil Périsse. Sur ce sujet, il passera toujours dans son cœur des bouffées de regrets qu'elle ne parviendra point à écarter d'elle.

« ... Marsil, associé pour tout, excepté pour les deux campagnes, est fatigué d'avoir tant de choses à conduire; il disait que, si cela dépendait de lui, il réaliserait 200,000 livres, et que le fonds de commerce resterait encore assez considérable pour les occuper. J'étais démontée ce jour-là, et, quoique j'éprouvasse du plaisir à savoir ma sœur et mon frère bien heureux, ces choses me faisaient songer tristement. *Dieu sait pourtant que je ne suis pas jalouse!* » Insensiblement, de ce jeune homme timide et embarrassé il se dégage une saveur de nature et un accent de génialité par lequel Julie, en dépit qu'elle en avait, se sent pénétrée et subjuguée. Elle ne le trouve plus gauche, « ses yeux cessent d'être éblouis de ce qu'on appelle un muscadin, » lorsqu'il lit d'un certain ton une élégie « très passionnée » de Saint-Lambert, lorsqu'à la fin du jour après une de ces promenades sous les cerisiers, telles que les a décrites Jean-Jacques, assis au bord d'un ruisseau, il peint « le coucher du soleil qui dore ses habits d'une manière charmante, » ou lorsqu'il lui parle sans phrases déclamatoires de la révolution française, ou lorsqu'enfin il aspire à découvrir et à inventer dans le champ de la science. Elle-même se développe d'une façon inattendue; ce qu'on lui peut reprocher de trop raisonnable s'amollit et s'embellit. Après trois années d'assiduités, elle arrive à donner sa main, sans trop savoir comment elle se résigne à la donner et sans savoir non plus comment elle ferait pour la refuser plus longtemps. Julie devait trop peu vivre pour apprendre qu'elle avait épousé un homme de génie; elle a pressenti Ampère, elle ne l'a pas connu d'une connaissance certaine et complète. Tantôt elle le gronde et le guide comme un enfant, et tantôt elle est saisie pour lui d'un vague respect, comme si une voix mystérieuse lui soufflait à l'esprit : *Deus! ecce Deus!* « Ton âme, lui dit-elle un jour, est ce que j'aime en toi; *elle n'est pas ordinaire.* » C'est tout ce qu'elle voit de lui; mais n'est-ce pas assez pour décider une fille qui ne pense pas elle-même d'une façon commune?

Il faut tout dire, pour bien marquer la nuance de cet amour qui s'est formé peu à peu de raison, et que la raison cependant semblait d'abord combattre. Julie ne se serait probablement jamais décidée toute seule. C'est sa sœur Élise qui la pousse et la jette dans les bras d'André. Au point de vue littéraire, Élise est le personnage le plus remarquable peut-être du récit arrangé et publié par Mme H. C... Ce sont ses lettres qui nous donnent le tissu du roman de Polémieux. Toutes celles qu'a citées Mme H. C... sont des chefs-d'œuvre de grâce familière. Les hommes ne sont guère des écrivains lisibles que quand ils s'en mêlent et en font leur état; quantité de femmes, en de certaines limites et jusqu'à un certain niveau qu'elles ne franchissent pas, écrivent sans étude et par un don de nature de manière à satisfaire les plus difficiles. Je ne vois pas trop en quoi une lettre d'Élise, si ce n'est la modestie des person-

nages mis en scène, diffère d'une lettre de Sévigné, ni en quoi non plus, si ce n'est le degré de culture intellectuelle et de raffinement de la pensée, elle diffère d'une lettre de Du Deffand. C'est la même justesse de langue, c'est le même ton aisé et qui se joue. Élise est aussi réfléchie que sa sœur, mais moins réservée. Sa vivacité d'esprit, son humeur abandonnée, sa facilité de contentement et sa gaîté, à qui tout est prétexte, forment un parfait contraste avec le caractère de Julie. Elle a de la philosophie, comme sa sœur de la sagesse. Elle rappelle le personnage si charmant de Claire d'Orbe dans la *Nouvelle Héloïse*. Elle n'a pas plus tôt vu André une ou deux fois qu'elle est tout de suite gagnée à lui. « Il m'intéresse, dit-elle, par sa franchise, sa douceur, et surtout par ses larmes, qui coulent sans qu'il le veuille. Pas la moindre affectation, point de ces phrases de roman qui sont le langage de bien d'autres. Arrange-toi comme tu voudras, ma bonne Julie, mais laisse-moi l'aimer un peu avant que tu l'aimes; il est si bon! » Il ne faut pas qu'on lui dise, à elle, qu'André manque d'usage. Elle riposte vivement, et elle définit ce manque d'usage du beau nom de « simplicité. » Elle pénètre la première ce je ne sais quoi de supérieur qui perce sous la gaucherie, ce qu'elle appelle d'une expression heureuse et originale *le petit coin caché d'Ampère*. Elle fait des enquêtes auprès de tous les braves gens du pays, elle interroge les peigneurs de chanvre qui font leur tournée de maison en maison, et elle apprend avec joie que les peigneurs de chanvre ont dit à Claudine « que chez la veuve Ampère c'était la maison du bon Dieu, que la maman et le fils étaient si bons, si bons, que c'était plaisir chez eux! » Et lorsqu'André arrive à Saint-Germain-du-Mont-d'Or avec une anglaise toute neuve, lorsqu'il achète un chapeau de toile cirée et des culottes à la mode, comme elle s'émerveille de sa tournure! comme elle s'irrite contre ceux qui ne trouvent pas ses toilettes du dernier goût! Toutes les maladresses du pauvre André, toutes ses indiscrétions et ses timidités deviennent sous sa plume des tableaux d'une gentillesse qui ravit. Elle lui conseille les savantes manœuvres qu'il n'eût jamais inventées de lui-même, en sa simplicité d'or, pour forcer Julie aux doux aveux. C'est ainsi qu'un beau jour André, qui ne se croit pas aimé, se décide à faire semblant de ne point penser à Julie, et Julie donne dans le piége. « Je m'assis en conséquence dans le verger, loin de Julie, qui me regarda plusieurs fois d'un air d'étonnement et d'inquiétude. » On peut bien dire que cette sœur bonne et spirituelle arrive à les unir malgré eux, l'un n'osant jamais dire assez haut qu'il aime, l'autre n'osant point avouer qu'elle consent d'être aimée. Élise les enlève tous deux et les marie de verve.

Julie et Élise, l'une avec son sérieux, l'autre avec son enjouement, celle-ci avec sa promptitude inspirée de sympathie, celle-là avec son âme ferme et noble, lente à s'attacher, mais qui ne s'attache que pro-

fondément, paisiblement et pour toujours, sont deux types achevés de la femme française. Elles possèdent à un égal degré la rectitude dans les affections et dans le jugement. Elles ont le même fonds de simplicité cordiale et d'honnêteté. Dans l'une et l'autre, ce qu'il y a de plus aimable, c'est la sincérité de nature; ce sont deux cœurs sans artifice et sans détour. J'en connais de pareils, même aujourd'hui, et je ne dis pas que la forme en soit perdue. Elle n'est peut-être plus aussi commune qu'en ce temps-là, car Julie et Élise, il faut le remarquer, ne sont point d'une élite, ce sont deux femmes prises littéralement au hasard dans la société bourgeoise d'une grande ville de province en l'an 1800. Je ne dis pas non plus qu'on ne trouve pas chez les femmes d'à présent des vertus aussi hautes et aussi solides; la qualité générale d'esprit et la trempe générale de caractère a certainement décliné. On rencontre beaucoup de femmes charmantes qui ne sont que frivoles, et beaucoup de femmes sérieuses auxquelles manquent un peu le désir et le don de plaire. L'élégance est faite de plus de luxe; le bon sens, de plus de froideur et d'égoïsme; la sensibilité, de plus de passion aveugle. Il entre dans la religion des femmes, — Élise et Julie, malgré la terreur et la fermeture des églises, étaient restées très religieuses, — plus de mollesse d'intelligence; dans la libre allure de leur esprit, — Julie et Élise étaient aussi des esprits très libres, — plus de sécheresse et de pédantisme; dans leur philosophie comme dans leur religion, plus de mode. Le soin du ménage nuit à la culture de l'imagination, et la culture exclut l'aptitude au ménage. L'équilibre n'y est plus. C'est par l'équilibre, c'est par l'association harmonieuse de dons divers et contraires qu'Élise et Julie semblent parfaites.

Il y aurait intérêt à rechercher comment se formaient et se composaient de tels caractères de femmes. Nous faisons la part de l'heureuse influence exercée sur elles par le milieu honorable et distingué où elles vivaient. Nous disions tout à l'heure que Julie et Élise ne faisaient point partie d'une élite; mais les tenans et aboutissans de leur famille touchaient à beaucoup d'hommes remarquables dans leur sphère modeste. L'un des attraits de la correspondance publiée par Mme H. C... est précisément de mettre sous nos yeux quantité de noms, alors inconnus, qui ont acquis, soit quelques années plus tard, soit à la génération suivante, la célébrité ou la notoriété en diverses directions : Ballanche, Périsse, le jésuite Barret, Petetin, Vitet. L'aïeul maternel d'André Ampère lui-même et par conséquent le bisaïeul de Jean-Jacques Ampère était un M. Sarcey de Suttières, qui se trouve avoir fait souche de bonne et solide littérature dans la ligne masculine comme dans la ligne féminine. Julie et Élise ont sans doute reçu quelque chose du commerce plus ou moins assidu de leur famille avec tant de gens d'un vrai mérite. L'excellent fonds d'éducation leur vient pourtant d'ailleurs. Il leur vient

d'abord d'une méthode sévère et éclairée qui présidait dans l'ancienne France à l'instruction religieuse des femmes, et dont les origines remontent au calvinisme et à Port-Royal. A une certaine manière de placer et de prononcer les mots « la crainte de Dieu » et « la miséricorde divine, » on reconnaît, on perçoit dans le petit monde de Polémieux et de Saint-Germain-du-Mont-d'Or les dernières vibrations inconscientes du jansénisme. Il leur vient ensuite d'un autre élément tout différent de celui-là, mais qui en des esprits sains et en des âmes droites peut s'y marier sans discordance : la lecture exclusive et continue, quoique faite sans beaucoup d'ordre, de nos poètes et de nos écrivains classiques. Les jeunes filles d'à présent lisent encore *Télémaque;* mais Deshoulières, mais Sévigné, mais Bourdaloue, mais *la Princesse de Clèves* ou *Gonzalve*, mais Corneille, les tragédies de Voltaire et les comédies de Destouches! Ce sont là les livres favoris de Julie et d'Élise avec les *Pensées* de Cicéron, quelquefois une pastorale italienne, presque pas d'auteurs anglais, plus du tout de poètes espagnols, comme au XVIIe siècle, et pas encore de poètes allemands. Racine était alors pour les femmes une lecture si attrayante et si délicieuse qu'on en faisait presque pour les jeunes filles du fruit défendu. Rappelez-vous les vers de Gresset :

> Tel fut l'adieu d'une nonnain poupine,
> Qui, pour distraire et charmer sa langueur,
> Entre deux draps avait *à la sourdine*
> Très souvent fait l'oraison dans Racine.

A en juger par le résultat, on devrait bien reprendre ce régime de lecture. La sûreté du goût chez Élise est aussi étonnante que la finesse de l'esprit. Je cueille par exemple cette pensée dans sa correspondance : « les ridicules de la nature sont supportables; ceux qui se montrent avec orgueil et qu'on paraît ignorer pour ne penser qu'à ce qu'on croit avoir d'agrémens ne le sont pas. » Savez-vous bien qu'il ne manque ici que le poli et la vivacité du tour que donnerait à une *maxime* de ce genre, je ne dis pas La Bruyère ou La Rochefoucauld, ce serait de l'excès, mais Vauvenargues? Je prends aussi ce jugement sur *Tancrède :* « je n'avais pas encore lu *Tancrède;* je l'aime de tout mon cœur parce qu'il est sensible comme une femme et courageux comme Bonaparte. » Quel *brio!* quelles notes de bravoure! Est-il possible de mieux sentir, avec plus de nouveauté et de fraîcheur?

En général, il y a un sujet d'étonnement dont on ne revient pas en lisant les lettres de ce recueil, celles qui sont signées de noms d'hommes aussi bien que les lettres de femmes : c'est combien peu tous ces gens-là, gens inconnus et appartenant à la foule, ressemblent à ceux qui occupent à ce moment les premiers rangs sur la scène du monde. La déclamation règne alors en souveraine maîtresse chez les orateurs po-

litiques, les écrivains à la mode et les chefs d'armée. Tous, tant qu'ils sont, ne parlent qu'avec des attitudes théâtrales. Les ordres du jour trop admirés du général Bonaparte sont à ce point de vue d'une école aussi détestable que les discours de Saint-Just, de Robespierre ou d'Isnard, et voici que par-dessus tout cela Chateaubriand arrive, initiateur d'une génération qui se drapera de génie et de mélancolie. Au contraire, chez Julie, Élise et leurs amis, le naturel est absolu. Ce qu'ils disent et ce qu'ils font, ils le font et le disent uniment. De Rousseau, qui a gâté tous ceux qui sont les conducteurs du siècle, ils n'ont pris que le sentiment de la nature et l'élan original de passion sans la sensiblerie et la cuistrerie pompeuse. Faut-il croire qu'ils forment une exception dans leur temps et dans leur pays? Non, car vers ce temps-là, à l'autre extrémité de la France, à l'autre extrémité de la hiérarchie sociale, et aussi à l'autre extrémité des doctrines politiques qui dominent chez nos amis de Lyon, la marquise de Lescure écrivait le récit de la guerre de Vendée de la même plume ingénue que le père d'André, au moment de monter à l'échafaud, avait écrit son admirable testament (1); elle parlait et sentait avec la même absence de prétention que parlaient André, Élise et Julie. Il y avait évidemment deux Frances : au sommet, une France factice, surexcitée et exaltée, qui ne vivait que de pathos politique et qui jouait bruyamment la tragédie; au-dessous et engloutie sous celle-là, la bonne et saine France d'autrefois, satisfaite d'avoir détruit beaucoup de préjugés et beaucoup d'abus, mais gardant ses vieilles mœurs et son vieil esprit, qui étaient excellens. C'est encore un peu ainsi aujourd'hui. Derrière la France qui se montre et s'étale et remplit le monde de son tumulte, il existe une France qui se cache et vaut mieux que l'autre, et c'est la vraie France.

Je reviens à l'histoire de Julie et d'André. Leur bonheur fut de courte durée. A peine lui avait-elle donné le fils en qui devait une seconde fois se signaler le nom d'Ampère, qu'elle tombe malade, pour ne plus se relever. Tandis que déjà elle languit, il est obligé de s'arracher d'avec elle, afin de pourvoir aux nécessités de l'existence. Il ne vivait à Lyon que de leçons particulières, mal rétribuées : un modeste emploi vient à vaquer à l'école centrale de Bourg; il l'accepte, parce que ce sera peut-être le plus court chemin pour revenir s'établir à Lyon d'une façon définitive, lorsque le premier consul organisera les lycées. C'est ici que l'idylle de Polémieux tourne au drame. Sainte-Beuve a traité avec soin le séjour d'Ampère à Bourg, l'histoire de ses premiers travaux et de ses découvertes, ses premiers rapports avec Monge, Lalande et Laplace; mais, occupé d'Ampère seul, de l'homme qui est destiné à devenir illustre, je ne sais s'il a fait ressortir tout le charme mélancolique que

(1) Déjà cité par Sainte-Beuve.

présente, à cette époque de leur séparation, la correspondance d'André et de Julie. Il a bien senti le tour d'humeur poétique et méditatif d'André, il l'a bien rendu en citant quelques extraits de ses lettres où l'on entend un écho affaibli des *Rêveries* et des deux *Lettres à M. de Malesherbes;* il a laissé dans l'ombre son adorable candeur, que développe encore l'isolement de Bourg, son esprit original, qui goûte et reflète avec plus de vivacité, dans une ville nouvelle pour lui, les scènes de la province, tout un ensemble de traits aussi vrais aujourd'hui qu'il y a soixante-dix ans, et dont on pourrait composer un récit *sui generis* qui s'intitulerait *les Débuts d'un professeur;* débuts matériellement plus difficiles à l'époque d'Ampère, mais moralement plus doux qu'ils ne le sont à présent. Rien n'est touchant et rien aussi n'est navrant comme les désespoirs de Julie à propos de quinze sols mal dépensés, les terreurs et les contritions du malheureux André, quand il est obligé de confesser à sa femme qu'il a gâté, en faisant une expérience de chimie, sa culotte presque neuve! On ne le croira pas, si on ne lit soi-même ces lettres; mais la question en apparence si simple : « Ampère sera-t-il nommé au lycée de Lyon? » le cri que Julie, malade loin de son mari, pousse chaque jour : « lycée, lycée, quand te tiendrons-nous? » saisit peu à peu et oppresse si péniblement le lecteur que, dans le roman combiné avec le plus d'art, il n'est guère de péripétie plus poignante. Enfin on est soulagé; Ampère « tient le lycée, » il est nommé à Lyon. Hélas! c'est pour voir bientôt après sa femme expirer entre ses bras, et sa vie à lui-même brisée et perdue pour toujours.

Oui, brisée et perdue, de quelques beaux travaux et de quelques grandes découvertes qu'elle ait été marquée! Ampère s'est arrêté à mi-chemin. Il ne s'est pas déployé tout entier et selon ses vraies aptitudes. Depuis la mort de Julie, la direction lui a manqué; faute de cette direction, la faculté d'invention, chez lui, s'est dissipée et égarée. Ampère était une nature faible et déréglée, qui avait besoin du frein et de l'aiguillon. L'instinct de jeunesse qui l'avait irrésistiblement poussé vers Julie ne l'avait pas trompé; elle possédait tout ce qui lui faisait défaut à lui-même et qui est indispensable pour le bon emploi du génie : une âme ferme, l'esprit de conduite et la raison. Il avait cherché en elle, sans le savoir, et trouvé son guide et son mentor. Son fils Jean-Jacques, que notre génération a connu, lui ressemblait en ce point; il aide à le comprendre. Les années les plus laborieuses et les plus fécondes pour Jean-Jacques ont été celles qu'il a passées sous les auspices et comme sous le joug de l'amie sage et dévouée qui publie aujourd'hui la correspondance d'André. Pendant qu'André réside à Bourg, Julie le force à écrire ses premiers mémoires sur les mathématiques transcendantes; elle ne lui permet pas de dévier à droite ni à gauche du sujet qu'il a choisi. A peine a-t-elle lu dans le *Moniteur* l'annonce du prix de 60,000 francs offert par Bonaparte « à celui qui fera faire à l'électricité et au galva-

nisme un progrès comparable à ceux qui ont illustré les noms de Volta et de Franklin, » elle écrit à son mari : « Que penses-tu de ce que dit Bonaparte pour le galvanisme? » Ainsi elle lui jette dans le cerveau le germe qui fructifiera et dont vingt ans plus tard sortiront les lois de l'*électro-dynamisme*. Si elle eût vécu, elle eût sauvé son mari de la psychologie, de l'idéologie, de la métaphysique, du mysticisme, qui ont trop souvent dévoré son temps et sa pensée. Elle eût ramassé en un seul lit et selon un courant unique son génie, trop souvent épars. Pauvre Julie, qui rêvait la vie large et brillante! Le destin, qui se rit de nous, l'a enlevée au moment où son rêve allait se réaliser. Un an après sa mort, Ampère avait enfin fixé l'attention du monde savant; Lacuée, sur la recommandation de Delambre, l'appelait à l'École polytechnique. Avec une femme telle que Julie, qui se serait sentie de nouveau ardente aux ambitions légitimes, tous les horizons de gloire et de fortune étaient ouverts devant lui. Et Julie n'était plus!

Convenons cependant, pour conclure la triste élégie des amours d'André et de Julie, qu'avant d'être aussi cruellement traités par la Providence l'un et l'autre en avaient reçu une faveur bien rare. Je ne voudrais décourager personne; mais peu de femmes sont destinées à obtenir du sort aussi bien que Julie. Tel qu'on se représente André Ampère à vingt-trois ans, cette abondance et ce feu de génie, cette grâce sauvage, un cœur d'une richesse intacte et d'une limpidité que le monde n'a pas encore ternie, c'est un héros, digne sujet des vœux d'une fille bien née, comme on n'en trouve guère, même dans les romans où l'imagination arrange tout à notre guise. Et il n'arrive pas non plus tous les jours qu'un jeune homme, gauche et d'écorce brute, qui ne semble pas pouvoir viser plus haut qu'à être régent de la classe de mathématiques à Bourg, touche le cœur d'une Julie restée insensible à de plus brillantes amours. Je ne sais si je suis en cette matière trop délicat. Il me semble qu'il ne vaut guère mieux charmer une femme par la beauté du visage, par la réputation de l'esprit ou par de grandes actions que de l'éblouir par l'éclat du rang et de la fortune; car, en tous ces cas, c'est toujours sa vanité qui est séduite. Celui-là seul est vraiment aimé pour lui-même qui, pauvre, inconnu, timide, doutant de soi, consumé et, pour ainsi dire, flétri par le sentiment d'une vertu qu'il n'aura jamais occasion de déployer, rencontre cependant une femme d'assez grand cœur pour deviner tout ce qu'il aurait pu être avec un sort moins jaloux, et pour s'en contenter. André Ampère a rencontré cette femme. S'il n'a pas joui longtemps de son bonheur, il en a joui pleinement. Quelque prompte et quelque affreuse qu'ait été la catastrophe qui a emporté toute sa joie, beaucoup, qui peut-être le valent, considérant sa vie et la leur, penseront qu'il est encore plus à envier qu'à plaindre.

J.-J. Weiss.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1872.

Ce qu'il y a de mieux dans la politique qui a été suivie depuis plus d'une année, c'est qu'elle a donné à la France un repos relatif après tant d'événemens accablans et tant d'épreuves cruelles, après des effusions de sang, des commotions et des accès de fièvre à perdre la nation la plus forte. Que pouvait-on lui demander? Elle a étanché le sang, elle a coupé la fièvre, elle a remis de l'ordre dans la confusion, et elle a gagné du temps. C'est la politique des grandes et laborieuses convalescences. Elle a fait à notre pays une situation où peu à peu maintenant il retrouve l'usage de ses facultés et de ses forces, où, avec un peu de bonne volonté, de persévérance et de sagesse, le généreux et glorieux malade en viendra bientôt peut-être à sentir qu'il a reconquis la santé, qu'il a tout au moins vaincu le mal. C'est là notre unique affaire aujourd'hui, et un des signes les plus caractéristiques de cette phase nouvelle, c'est que le pays lui-même prend goût à cette trêve où il se tranquillise et se fortifie, c'est que les partis sont réduits à ménager extrêmement cette disposition universelle, c'est que partout, dans le gouvernement, dans l'assemblée, on sent la nécessité de donner le pas aux grandes questions nationales sur les vains conflits et les déclamations irritantes.

La France se repose, prête d'ailleurs à tous les sacrifices que lui imposent les malheurs qu'elle a subis. Les partis sont impuissans, ils ne font que dégoûter quelquefois par leurs violences sans écho, par les déchaînemens de leur turbulent égoïsme. L'assemblée et le gouvernement s'entendent sur tout ce qui pouvait les diviser. Hier ils se mettaient d'accord dans cette affaire du conseil d'état qui a été définitivement réglée par une transaction. Aujourd'hui la commission de l'assemblée et M. le président de la république marchent d'intelligence dans la discussion de la loi de réorganisation de l'armée. L'accord qui s'est fait sur la loi militaire se fera aussi dans les affaires de finances. Tous ces

conflits, à peu près inévitables, sérieux jusqu'à un certain point sans contredit, mais exagérés et grossis par les passions intéressées, s'évanouissent l'un après l'autre. Depuis quelque temps, le progrès est certainement sensible. Cela ne signifie point sans doute qu'il ne puisse y avoir des rechutes, des défaillances, des irruptions de l'esprit de parti, toujours prêt à se jeter au milieu de l'œuvre pacificatrice; cela signifie tout simplement qu'il y a un instinct supérieur à tout, qu'il se forme par degrés une situation où la première pensée est de faire les affaires de la France, d'aller droit aux questions essentielles, en écartant les divisions, les agitations, les querelles acrimonieuses et stériles. Qu'on mette en présence l'empire et le 4 septembre pour arriver à démêler la vérité sur l'un et sur l'autre, pour chercher comment de si poignans désastres ont pu se produire, comment ils ont été aggravés, rien de mieux, c'est l'objet des enquêtes qui se poursuivent. En dehors de cela, il est douteux qu'on réussisse à émouvoir le pays par des évocations passionnées qui ne peuvent que rétrécir et obscurcir les problèmes de reconstitution nationale dont la France est justement occupée. On vient de le voir encore une fois à l'occasion de ce débat que M. Rouher a soulevé comme pour atténuer l'effet des saisissantes peintures que M. le duc d'Audiffret-Pasquier avait retracées, il y a peu de jours, de toutes les misères, de toutes les confusions de cette guerre, où la légèreté présomptueuse de la politique qui l'a engagée n'a eu d'égale que l'imprévoyance de l'administration qui était chargée de la préparer et de l'organiser.

On l'attendait, cette séance des interpellations de M. Rouher, avec une impatience mêlée d'une certaine crainte. On avait hâte de savoir ce qu'avait à dire l'ancien ministre d'état, et en même temps on n'était point sans une vague inquiétude; on se demandait si une discussion de ce genre ne déchaînerait pas de nouveaux orages, si le gouvernement ne serait pas obligé de prendre un rôle dans ce débat, si la défense de l'empire n'appellerait pas d'impitoyables représailles, peut-être quelque nouveau verdict de déchéance, si enfin l'assemblée n'allait pas offrir encore au pays le spectacle d'un de ces tumultes qui laissent les esprits un peu plus troublés, les questions et les situations un peu plus obscures. C'était un danger, on le sentait bien, et c'est peut-être parce qu'on le sentait, parce qu'on le voyait, que le danger a cessé d'exister. On s'est surveillé, on s'est contenu, on s'est dit qu'il fallait tout à la fois respecter l'inviolabilité de la tribune et ne pas laisser une illusion à la cause qui retrouvait un défenseur dans le parlement dix-huit mois après Sedan. La raison l'a emporté, la discussion est restée un duel suffisamment régulier entre M. Rouher et M. le duc d'Audiffret-Pasquier sur le terrain des marchés de la guerre, et elle n'aurait pas perdu ce caractère sans une intervention de M. Gambetta, qui a pour sûr jeté

dans le débat plus de bruit que de raisons et d'argumens nouveaux. Entre M. Rouher et M. d'Audiffret-Pasquier du moins, la lutte a été serrée, pressante et sérieuse. A vrai dire, la position de l'ancien ministre d'état était singulièrement délicate. Réduit au silence par les événemens de ces deux dernières années, entraîné dans la chute du gouvernement qu'il avait servi, dont il était le plus brillant orateur, M. Rouher reparaissait pour la première fois à la tribune, non plus désormais devant un corps législatif empressé à lui décerner des ovations, mais devant une assemblée qui a prononcé la déchéance de l'empire, et qui a par cela même sanctionné la révolution de septembre. Pour l'ancien président du sénat impérial, c'était une épreuve qui avait ses périls. Tout ce qu'on peut dire, c'est que M. Rouher a réussi à parler pendant trois heures, de façon à se faire écouter d'une assemblée hostile, systématiquement glaciale, et il a parlé avec assez d'habileté du moins pour ne provoquer ni l'intervention du gouvernement, ni une explosion trop violente des passions qui grondaient sourdement. M. le duc d'Audiffret-Pasquier, de son côté, il faut en convenir, avait tous les avantages, la netteté de la situation, la faveur de l'assemblée, la force du sentiment d'honneur qui dirige les travaux de la commission d'enquête, l'encouragement de l'opinion, et, porté par ce courant, le président de la commission des marchés est resté sans effort à la hauteur où il s'était placé il y a quelques semaines, il a retrouvé par l'éclat, par la nerveuse chaleur du nouveau discours qu'il a prononcé, le succès qu'il avait obtenu le 4 mai. M. le duc d'Audiffret, comme orateur, comme historien de l'administration impériale, a su défendre et garder les positions qu'il avait conquises. Il a été plus heureux que beaucoup de généraux.

C'était une lutte inégale. Après la bataille qu'il a livrée sans la gagner, M. Rouher reste certainement un orateur habile à exposer une affaire qu'il a bien étudiée. Il a été l'autre jour ce qu'il était autrefois, lorsqu'il ne se bornait pas uniquement à sonner la fanfare, et, quel que fût son talent, il ne devait pas moins être vaincu; il ne pouvait s'assurer un certain succès relatif et tout personnel qu'en ayant l'air d'oublier la cause qu'il représente, en s'efforçant de diminuer la question qu'il s'était chargé de porter devant l'assemblée. En quoi consiste en effet la thèse qu'il a développée? Elle se réduit tout simplement à essayer de montrer, à soutenir que l'empire n'est presque pour rien dans les marchés qui ont été négociés durant la guerre, qu'il s'était entouré de précautions pour assurer l'exécution de ceux qu'il avait conclus, que la plupart des marchés qu'on incrimine sont l'œuvre du gouvernement du 4 septembre, que M. le duc d'Audiffret-Pasquier a dû nécessairement se tromper dans la navrante description qu'il a faite du dénûment de nos arsenaux, de l'insuffisance de nos armemens, de la désorganisation des services militaires. Eh bien! soit, l'ancien ministre d'état peut avoir

raison sur quelques points. Si l'on veut, il aura découvert les erreurs des autres sans s'apercevoir de celles qu'il commettait lui-même, et quand cela serait vrai, en quoi l'empire serait-il bien sérieusement réhabilité? Est-ce qu'un esprit avisé comme M. Rouher a pu se méprendre à ce point de placer aujourd'hui la question dans d'obscurs détails?

La responsabilité de l'empire, elle n'est point seulement à coup sûr dans quelques marchés bâclés en toute hâte avec les premiers traitans venus, sous l'impression des défaites du mois d'août 1870; elle est dans cet ensemble de procédés administratifs décrits d'un trait si énergique par M. d'Audiffret-Pasquier, et qui ont conduit notre pays à une situation qu'on n'aurait jamais connue tout entière sans ces dépêches qui se sont échappées de toutes les archives au lendemain du 4 septembre. Ici c'est un général qui demande où sont ses régimens, qui ne peut arriver à les trouver; là ce sont des intendans qui font savoir au plus vite que les corps d'armée n'ont ni infirmiers, ni ouvriers d'administration, ni caissons d'ambulances, ni vivres; ailleurs c'est un général en chef qui prétend qu'il ne peut soutenir deux jours de bataille, parce qu'il craint de manquer de munitions; plus loin, ce sont des commandans de places frontières qui préviennent qu'ils n'ont ni garnisons suffisantes ni approvisionnemens. Partout c'est le désordre et l'incohérence; qui donc a créé cette confusion, où la nation la plus guerrière du monde se trouve abattue et désarmée d'un seul coup, presque avant d'être entrée en campagne? La responsabilité de l'empire, elle est dans cet étrange système qui a conduit les affaires de la France de telle façon qu'au premier signal de guerre on n'a eu que 200,000 hommes à porter sur la frontière, 200,000 hommes qu'on a fractionnés encore pour multiplier les commandemens supérieurs. La responsabilité de l'empire, elle est dans l'affaiblissement des mœurs militaires, dans la décadence de l'instruction, par-dessus tout enfin elle est dans la politique qui a préparé ces événemens, qui a laissé se former ces orages, dans cette politique qui inspirait à M. Rouher lui-même les « angoisses patriotiques » dont il faisait un jour l'aveu en plein corps législatif.

A cette époque, ce n'était pas pourtant la liberté parlementaire qui gênait le gouvernement; il suffisait que M. Thiers fît entendre un dramatique avertissement à la veille de la guerre de 1866, pour qu'on lui répondît par le discours d'Auxerre, par quelques mots qui ressemblaient à un encouragement envoyé à la Prusse. Au nom de la France, on promulguait dans des lettres sibyllines le programme de la « neutralité attentive, » — fort attentive en effet, si attentive qu'elle a vu tout faire, qu'elle a laissé tout faire, et que nous n'avons plus aujourd'hui ni Strasbourg ni Metz! L'empire serait innocent de tous les marchés Chollet, Jackson ou van Wiver, qu'il ne resterait pas moins coupable d'avoir préparé, d'avoir rendu inévitable la plus effroyable épreuve qu'ait subie

jusqu'ici la grandeur française. Voilà la vérité, et M. le duc d'Audiffret-Pasquier était certainement dans son droit en n'acceptant pas absolument une discussion circonscrite dans l'examen de questions subalternes, en replaçant l'ancien ministre d'état en face de la politique d'où ont découlé tous nos désastres, l'invasion, l'incendie de nos villes, l'humiliation de nos armées, la perte de deux de nos provinces. C'est pour cela précisément que la lutte était inégale entre M. d'Audiffret ayant dans les mains de si terribles armes et M. Rouher réduit à éluder habilement la vraie et unique question.

Après cela, que M. Rouher, en cherchant à réhabiliter l'administration impériale sur quelques points, ait plus ou moins réussi à mettre en cause le 4 septembre, à rejeter sur le gouvernement de la défense nationale une certaine part de responsabilité dans la continuation de la guerre, dans les abus qui ont signalé la seconde phase d'une lutte désastreuse, nous le voulons bien; c'est un procès qui s'instruit encore. Le gouvernement du 4 septembre, selon le mot spirituel de M. d'Audiffret, a pris la suite des affaires de l'empire. Sous ce rapport, il a subi des fatalités auxquelles il n'a pu se dérober; d'un autre côté, il est bien clair qu'à partir d'une certaine heure il a eu son initiative, il est resté maître de ses résolutions : il demeure responsable de la direction qu'il a imprimée à la guerre, de l'administration des affaires de la France aussi bien que des marchés et des opérations financières qu'il a cru devoir négocier. Au fond, sait-on quelle est la plus évidente moralité de cette discussion? Elle n'a profité réellement ni à l'empire, qui est sorti du débat plus meurtri que jamais, ni au gouvernement du 4 septembre, sur lequel on ne s'est point prononcé; elle n'a été bonne que pour le pays, dont elle a élevé la cause au-dessus de toutes ces compétitions passionnées de systèmes et de gouvernemens empressés à se défendre; elle a dégagé et précisé une fois de plus le droit, l'incontestable droit qu'a la France de demander compte aux uns et aux autres des forces et des ressources qu'elle a prodiguées, de sa fortune morale, politique, militaire. C'est le mérite de M. le duc d'Audiffret-Pasquier de s'être fait l'organe impartial et éloquent de cet intérêt supérieur du pays. C'est le mérite de M. le duc de Broglie d'avoir résumé la moralité de cette discussion dans un ordre du jour qui livre de nouveau et plus que jamais aux commissions d'enquête tout ce qui s'est fait « avant et après le 4 septembre, » qui a eu l'étrange fortune de rallier tous les suffrages, même les votes de M. Rouher et de M. Gambetta, — de telle sorte que ce débat, engagé devant l'assemblée entre l'empire et le 4 septembre, a fini par une victoire de l'honnêteté publique évoquant devant elle toutes les responsabilités.

Victoire de l'honnêteté, disons-nous, victoire aussi de la raison politique dans une assemblée qui est trop nombreuse pour ne pas se laisser

aller quelquefois à d'apparentes incohérences ou aux contradictions tumultueuses, mais qui, placée en présence d'un péril, en face d'une situation simple, se retrouve tout naturellement ce qu'elle est, — sincère, patriote, libérale d'instinct, sensible au bien public, n'ayant pas plus de goût pour les coups d'état révolutionnaires que pour les coups d'état du césarisme. Ainsi est l'assemblée dans ses bons jours, image de la nation plus encore qu'on ne le croit, représentation vivante de la France avec ses excentriques dans les camps opposés, et avec cette masse loyale, sensée, qui maintient tout au centre sans pouvoir quelquefois tout empêcher. Cette assemblée, elle a encore cela de commun avec le pays qu'elle est facile à conduire, pourvu qu'on ménage ses susceptibilités, et au fond elle ne demande pas mieux que d'appuyer le gouvernement, de partager avec lui cette souveraineté dont elle est la première et inviolable dépositaire. Elle se prête sans effort à toutes les concessions pour arriver à cette union qu'elle désire, parce qu'elle sent que là est la vraie sécurité, parce qu'elle comprend que ce n'est pas le moment de se jeter dans les expériences et dans les aventures. L'assemblée et le gouvernement marchant ensemble, se mettant d'accord sur les grandes questions de réorganisation nationale, tout n'est pas fait sans doute, mais tout est en bonne voie. La paix publique est garantie, la France reste libre, et on peut mettre la main à l'œuvre. On n'est point à l'abri des incidens, surtout des incidens de discussion, on est à l'abri des événemens et des surprises. Les situations se simplifient, et c'est dans ces conditions, c'est sous ces auspices d'un accord patriotique établi entre l'assemblée et le gouvernement qu'on vient d'aborder enfin l'examen de la loi de réorganisation militaire, ou plutôt de recrutement, car c'est là le point de départ de la reconstitution de notre armée dans les circonstances actuelles.

Cette loi, on le sait, a été longuement, laborieusement préparée par une commission de quarante-cinq membres de l'assemblée choisis parmi les hommes les plus éminens, les mieux faits pour traiter de telles questions. Elle a été récemment expliquée et commentée par un remarquable rapport de M. de Chasseloup-Laubat. Toute la difficulté était, à dire vrai, dans la divergence qui s'était élevée entre la commission et le gouvernement au sujet du principe du service personnel obligatoire. Dès que cette divergence avait cessé d'exister, dès que la loi se présentait avec la garantie de la préparation la plus consciencieuse, d'un accord désormais complet entre la commission et le gouvernement, était-il absolument nécessaire d'entrer dans une discussion prolongée qui, en ouvrant une issue aux diversions inopportunes, peut-être aux passions et aux récriminations, pouvait avoir de sérieux inconvéniens? Ne valait-il pas mieux faire le sacrifice de quelques discours et aborder simplement la question pour la trancher par un vote aussi unanime que possible? Le général Chanzy en a fait l'observation avec

autorité dès le premier jour; il a donné un conseil d'homme d'action, qui n'a peut-être pas plu à ceux qui avaient un discours à faire.

Si on avait écouté le général Chanzy on se serait épargné quelques incidens qui, sans changer le sort définitif de la loi, ne laissent pas d'être pénibles. M. le colonel Denfert-Rochereau, qui a eu l'honneur de défendre Belfort, serait resté avec sa gloire, sans avoir l'occasion de développer des idées qui rendraient toute discipline impossible, qui ont provoqué les protestations du général Changarnier, et il ne se serait pas exposé à échanger les plus regrettables paroles avec un des plus illustres vétérans de nos guerres, qui a oublié son âge pour aller au feu en simple volontaire du dévoûment et de l'honneur. M. le général du Temple ne se serait pas laissé entraîner à des divagations et des récriminations auxquelles M. Gambetta a répondu de la façon la moins parlementaire. Un autre député, croyant répondre avec esprit à un de ses collègues qui jugeait à leur vraie valeur les traditions militaires de 1793, n'aurait pas cédé à la tentation de dire : « Allez à Coblentz ! » Celui-là ne s'est pas souvenu qu'il ne faisait que répéter ce que les plus violens séides de l'empire criaient à M. Thiers le 15 juillet 1870, le jour où celui qui devait être président de la république s'efforçait encore de détourner la guerre : tant il est vrai qu'entre certains radicaux et les partisans de l'empire la distance morale n'est pas aussi grande qu'on le croit! Oui, tout cela aurait pu être évité avec avantage pour tout le monde, si on eût écouté le général Chanzy, qui avait certainement montré du coup d'œil et du sens politique dans le conseil qu'il donnait; mais on n'a pas écouté le général Chanzy, et on a fini par lui donner raison plus qu'il ne l'avait peut-être prévu lui-même.

Assurément cela ne veut point dire que cette discussion soit tout entière dans quelques détails secondaires, dans quelques violences épisodiques. Elle a été au contraire sérieuse et brillante par instans. Elle a offert notamment à M. le duc d'Aumale l'occasion de paraître pour la première fois à la tribune. Qu'allait être M. le duc d'Aumale à la tribune? On s'attendait peut-être à voir poindre un prétendant venant exposer ses titres, en produisant à l'appui quelque manifeste politique. Point du tout, il n'en a rien été absolument. Le prince s'est exprimé tout simplement, avec netteté, avec une précision élégante et ferme, avec un sens très fin et très pratique des choses, en soldat expérimenté et en homme instruit. Il a parlé de ce qu'il sait et de ce qu'il aime, de l'armée, du drapeau de la France, de ce drapeau tricolore qui, après avoir été un emblème de gloire, reste un symbole d'union et de concorde dans le malheur, et en parlant ainsi il a eu le succès qu'il méritait. De tous ces discours qui ont été prononcés, un des plus curieux à coup sûr est celui du général Trochu, qui a fait l'aveu qu'il n'avait accepté le mandat de député que pour pouvoir exposer une dernière fois ses vues sur l'ar-

mée. L'ancien gouverneur de Paris a eu certainement tout le succès personnel qu'il pouvait ambitionner; il a ému, il a ébloui et intéressé, il a tenu pendant quelques heures l'assemblée sous le charme d'une parole familière, imagée et vibrante, en lui exposant la psychologie de l'armée française. Après cela, est-ce bien un discours politique, c'est-à-dire un discours d'une portée efficace et pratique, qu'il a prononcé? N'a-t-on pas assisté plutôt à une conférence faite par un homme d'infiniment de talent?

De quelque façon qu'on juge le général Trochu comme chef militaire, c'est toujours une nature de soldat d'une originalité singulière, mêlant le sentiment moral le plus élevé à un brillant esprit, un certain stoïcisme à la plus vive imagination. Le discours de l'autre jour est justement une expression nouvelle et plus accentuée peut-être de cette originalité. Que le général Trochu ait discerné depuis longtemps avec sagacité les faiblesses de l'organisation militaire de la France, cela n'est point douteux : son livre de 1867 le disait avant que les événemens eussent justifié cruellement ses prévisions attristées; il le répète aujourd'hui après des désastres qui ont dépassé toutes ses craintes. Le général Trochu a bien souvent raison, et touche assurément bien des points vulnérables; il n'a pas même tort lorsqu'il entreprend, comme il le dit spirituellement, de compléter le régime des libertés nécessaires par celui des « vérités désagréables » faisant suite « au régime des complimens, de l'admiration mutuelle et perpétuelle. » Oui certes, le général Trochu est un observateur des plus ingénieux; seulement il a peut-être quelquefois trop d'esprit pour la circonstance. Sa théorie sur les légendes par lesquelles se perdent les nations est, nous le craignons, une brillante image plus qu'une vue bien sérieuse ou qu'une explication bien profonde de ce phénomène à peu près invariable qui fait succéder une période d'affaissement à une période d'expansion et d'éclat dans l'histoire des peuples. Ce qu'il dit de la Légion d'honneur est peut-être bien sévère. Après tout, les institutions deviennent ce qu'on les fait. Parce que depuis longtemps tous les gouvernemens ont prodigué la Légion d'honneur au point de la donner par habitude, ou comme un luxe, ou comme une sorte de récompense obligée, parce que depuis un an on a distribué plus de décorations que si on était allé de victoire en victoire, cela prouve-t-il que l'idée première n'eût point quelque grandeur? Est-ce que cette petite croix n'est rien pour le vieux soldat qui a servi son pays, qui est peut-être couvert de blessures, et qui peut montrer à ses enfans ce signe d'honneur reluisant dans sa modeste maison comme un symbole visible du devoir accompli? Est-ce qu'une démocratie se corrompt et s'altère par ce seul fait, qu'elle honore ceux qui l'honorent et la servent, en les signalant par une distinction personnelle à la considération, à la confiance de leurs compatriotes? Le mal n'est pas dans

l'institution, il est dans l'abus; qu'on réprime l'abus, et l'institution reprendra sa valeur, sans être en aucune façon, comme on le dit, un instrument de corruption, en restant au contraire un gage de généreuse émulation.

On ne fera pas une armée parce qu'on aura supprimé la Légion d'honneur; on aura peut-être commencé de la faire ou de la refaire en adoptant définitivement ce principe du service obligatoire, qui ne rencontre plus d'opposition, et que le général Trochu a été un des premiers à préconiser. Aujourd'hui la discussion de la loi est assez avancée pour qu'il n'y ait même plus un doute : le service personnel obligatoire peut être considéré désormais comme le principe de notre organisation militaire, il ne reste qu'à l'appliquer et à le régulariser. C'est un progrès conquis; mais, qu'on ne s'y trompe pas, la vertu régénératrice n'est pas dans le mot. Toute la question est de savoir ce qu'on fera de ce service obligatoire, tout comme de l'instruction obligatoire, à laquelle il faudra bien aussi arriver. Le service militaire obligatoire n'est un progrès qu'avec l'introduction d'un esprit nouveau de devoir et d'abnégation patriotique, avec le maintien d'une forte et sévère discipline. Sans cela, ce ne serait qu'un moyen d'étendre à la société tout entière et sous les formes les plus redoutables la confusion et l'anarchie, en achevant la décomposition de la puissance militaire de la France. De même, si l'instruction obligatoire ne servait qu'à enseigner aux générations nouvelles les doctrines matérialistes et athées, elle ne ferait que précipiter la décadence du pays. En d'autres termes, instruction obligatoire et service obligatoire ne sont que des moyens; ce qu'il faut avant tout, c'est la séve morale pour nous rendre des générations dévouées et intelligentes, formées à l'amour de la patrie, au respect des lois, à la dignité de l'esprit et des mœurs. A ce prix seulement, la France peut sortir rajeunie et retrempée des épreuves où elle a failli succomber, et qui n'auront été pour elle qu'un avertissement salutaire, un généreux et tout-puissant aiguillon.

Il y a un mot qui est revenu quelquefois dans la discussion de la loi militaire et qu'on adressait à ceux qui prêchaient l'indiscipline : voulez-vous établir en France le régime des *pronunciamientos?* C'est par malheur depuis longtemps le régime de l'Espagne, qui ne s'en trouve pas assez bien pour qu'on soit tenté de l'imiter. Où en est aujourd'hui l'insurrection carliste au-delà des Pyrénées? Elle n'est point entièrement vaincue, c'est bien évident; elle court les chemins, et même à travers l'obscurité des dépêches officielles on distingue qu'elle s'est montrée dans des provinces qu'on ne croyait point envahies. Somme toute cependant, le principal foyer semble s'éteindre par degrés. Dans le nord, les bandes se dispersent ou se soumettent, et, pour en finir, le général Serrano n'a cru pouvoir mieux faire que de promulguer une amnistie assez étrange,

allant jusqu'à reconnaître les grades de certains officiers de l'insurrection. Aura-t-il réussi par ce bizarre système de pacification? C'est encore une question, d'autant plus que tout dépend peut-être de ce qui se passe à Madrid.

Ici en effet la situation s'est tout à coup singulièrement embrouillée. Le ministère de M. Sagasta, qui n'était pas déjà bien solide, est tombé soudainement, victime de l'incident le plus imprévu. Le cabinet espagnol pratiquait, lui aussi, à ce qu'il paraît, le système des viremens. Le ministre de l'intérieur, se trouvant au dépourvu, avait emprunté une certaine somme au ministre des colonies pour suffire aux besoins de la police, qui a eu fort à faire dans les élections aussi bien qu'à l'occasion du soulèvement carliste. On s'en est aperçu dans le congrès, on a demandé des explications, et, pour se justifier, le ministre n'a trouvé rien de plus simple que de communiquer les rapports d'un certain nombre d'agens de police. Or ces rapports compromettaient un peu tout le monde, sans excepter le roi, à qui on prêtait un rôle peu fait pour le populariser. Le général Serrano était représenté comme préparant la rentrée du prince Alphonse, les républicains devaient mettre la main sur la banque de Madrid, les radicaux complotaient le pillage des manufactures de la Catalogne. Les révélations de la police espagnole étaient trop complètes pour n'être pas inventées, et le ministère est tombé sous le ridicule. On s'est adressé alors au général Serrano, qui, en attendant sa rentrée à Madrid, a délégué ses pouvoirs à l'amiral Topete, et il s'est formé un ministère composé surtout d'hommes de l'union libérale. On en était là lorsqu'est arrivée tout à coup à Madrid la nouvelle de l'amnistie promulguée dans le nord par le général Serrano, et tout a été remis en question. On a trouvé que le commandant de l'armée du nord procédait un peu trop largement avec les insurgés. Maintenant il s'agit de savoir où l'on va. L'amnistie sera-t-elle désavouée, et, si elle est rétractée, l'insurrection exaspérée ne reprendra-t-elle pas des forces? Le ministère nouveau pourra-t-il se maintenir à Madrid? Tout cela ne finira-t-il pas par quelque vaste confusion? Qui pourrait porter la lumière dans cet imbroglio espagnol toujours prêt à recommencer?

Les événemens marchent pour tous, pleins d'amertumes et de tristesses pour les uns, favorables pour les autres. Que sortira-t-il pour l'Espagne de toutes ces agitations dont la dernière prise d'armes carliste n'est qu'un épisode? On ne peut pas même le pressentir. L'Espagne recueille le fruit de quarante années de révolutions et de contre-révolutions qui lui font aujourd'hui une existence incertaine et un avenir obscur. L'Italie de son côté recueille le fruit de sa sagesse dans une situation conquise, maintenue et fortifiée par le bon sens autant que par une persévérante habileté. Elle a su conduire ses affaires, passer à travers tous les défilés, et c'est peut-être de cela que lui en veulent ceux qui

rêvent des restaurations du passé de jour en jour plus difficiles. L'Italie en réalité a résolu un problème aussi nouveau qu'étrange en politique. Elle a fait les choses les plus hardies, la révolution la plus grave peut-être du siècle, en restant modérée et pratique, sans se laisser emporter aux résolutions par trop excessives, en sachant résister au contraire aux entraînemens des têtes folles des partis. Le cabinet de Rome, ce cabinet qui compte dans son sein des hommes tels que M. Lanza, M. Visconti-Venosta, M. Sella, représente cette politique dans ce qu'elle a de prudent et d'heureux.

Parce que le cabinet actuel a eu le privilége de pousser jusqu'au bout le programme de la révolution italienne, parce qu'il est allé à Rome et parce qu'il a fait tout cela un peu malheureusement à la faveur des victoires de la Prusse sur la France, il y a des esprits passionnés ou futiles qui ne demanderaient pas mieux que de l'engager dans une guerre à fond contre la papauté, qui voudraient le voir lier la fortune de l'Italie à la fortune de la Prusse contre la France. Les hommes habiles et aussi sensés qu'habiles qui dirigent les affaires italiennes se gardent bien de tomber dans ce piége. Ils sont allés à Rome, ils veulent y rester, et c'est parce qu'ils veulent y rester qu'ils évitent tout ce qui pourrait conduire à des aventures nouvelles. Ils agissent comme des politiques prévoyans qui n'ont aucune envie de voir des querelles religieuses s'allumer tout à coup sur les pas du saint-père s'enfuyant du Vatican. Ils ont réussi jusqu'à présent à montrer à l'Europe que le pape pouvait rester en toute sûreté à Rome. C'est là sans doute le secret de leur politique, des ménagemens qu'ils gardent, de l'ajournement de certaines mesures, telles que la loi qui devait être présentée sur les corporations ecclésiastiques romaines. Le cabinet de M. Lanza suit cette ligne de conduite avec persévérance, au risque d'avoir à se séparer en chemin d'un de ses membres, le ministre de l'instruction publique, M. Correnti, qui a refusé récemment d'abandonner une loi sur l'enseignement dont le premier article supprimait toute direction religieuse dans les écoles. M. Correnti s'est retiré très honorablement, très dignement, sans mauvaise humeur, le cabinet a maintenu sa politique, et la majorité du parlement lui a donné raison une fois de plus. Ce n'est nullement à coup sûr la marque d'une inspiration réactionnaire, c'est l'acte d'une politique prudente et habile. Le ministère ne croit point à l'urgence de ces questions dans les circonstances actuelles, il croit à la nécessité de l'apaisement par la modération, et il reste convaincu avec raison que cette modération est sa force devant l'Europe, qu'elle fait plus pour la sécurité, pour l'avenir de l'Italie que tout ce qui pourrait pousser le pape à quelque résolution extrême.

Le ministère de Rome n'est pas moins éloigné de céder aux étranges conseils qui fausseraient absolument la politique extérieure de l'Italie,

qui poussent à une alliance avec la Prusse par une étroite et inintelligente antipathie contre la France. M. Visconti-Venosta a eu plus d'une fois dans ces derniers temps l'occasion de manifester ses idées. Sans doute ce qu'il veut avant tout pour l'Italie, c'est une politique indépendante; mais cette indépendance même est ce qui peut le mieux servir à rapprocher l'Italie de la France par l'affinité des intérêts et des traditions. Le ministère ne l'ignore pas, il sent le prix de l'alliance française, et en cela il représente la majorité du pays et du parlement. Ceux de nos compatriotes qui sont toujours portés à se figurer que nos amis ou nos alliés à l'étranger sont les partis démocratiques, révolutionnaires, n'ont qu'à voir ce qui se passe en Italie. C'est la gauche, à Rome, qui s'efforce de faire l'Italie prussienne, qui prodigue ses admirations à M. de Bismarck, qui laisse éclater en toute occasion la plus ridicule haine contre la France. C'est le libéralisme modéré, le libéralisme représenté par le ministère et par la majorité du parlement, qui garde ses sympathies pour la France, qui s'affligeait, il y a quelque temps, de ces indéfinissables nuages interposés un instant entre les deux pays, qui regarde aujourd'hui comme une victoire l'aplanissement de toutes les petites difficultés de ces derniers mois, le rapprochement des deux nations, des deux gouvernemens dans une cordiale et honorable intelligence. Malgré tout, malgré les excitations des esprits excentriques en Italie comme en France, c'est là le vrai penchant comme c'est le véritable intérêt des deux peuples. Que le prince Humbert aille servir de parrain à un enfant de l'héritier de la couronne de Prusse, cela ne change rien à la politique. Au fond, les sympathies pour la France sont toujours vivantes au-delà des Alpes, elles ne demandent pas mieux que de s'attester, pourvu qu'on ne se donne point ici la vaine et dangereuse satisfaction de renouveler trop souvent les pétitions pour le rétablissement du pouvoir temporel du pape.

Qu'on laisse donc un libre cours à ces sentimens naturels qui doivent peu à peu reprendre leur empire dans les affaires des deux pays, et qui trouvaient récemment une expression aussi juste que sérieuse dans un des principaux journaux de la péninsule, dans *l'Opinione*, cet organe des tendances modérées et sensées de l'Italie. Qu'on cesse de faire de la politique avec des mots qui sont quelquefois blessans et qui ne prouvent rien, qui ne conduisent surtout à rien, si ce n'est à raviver perpétuellement des susceptibilités qu'il faudrait éteindre.

Quant à nous, il y a peu de temps nous ne pouvions lire sans une certaine émotion un petit livre qui a paru à Florence sous le simple titre de *Souvenirs de 1870-1871*, et où l'auteur, qui est un jeune homme, M. Edmondo de Amicis, reproduit les impressions qu'il a ressenties, au courant de cette néfaste année de guerre, pour la France couverte de sang et de deuil, pour notre armée. Sous le coup du désastre de

Wœrth et des premiers revers du maréchal de Mac-Mahon, le jeune écrivain italien rappelait cet autre jour de 1859 où le vaillant et intègre soldat de l'honneur et du devoir rentrait à Paris tout brillant de la victoire de Magenta. Aux injustices populaires de 1870, il opposait les ovations d'autrefois, et il disait avec une effusion touchante : « Qui a un esprit et un cœur pour comprendre les grandes infortunes et pour mesurer les grandes douleurs enverra de loin un salut plein de respect et d'affection au vaincu de Wœrth, en lui disant du plus profond de l'âme : Maréchal, les Italiens ne sont pas ingrats; pour nous, vous êtes toujours le vainqueur de Magenta;... pour nous, le nom de Mac-Mahon est un nom d'ami, un nom qui n'inspire que de la reconnaissance... » Celui-là au moins n'était point oublieux, il ne se faisait pas le courtisan du succès, le flatteur des victorieux, et ce que M. de Amicis disait du valeureux soldat, il le disait de la France elle-même. « L'affection que nous avions pour la France glorieuse, puissante et redoutée, pour son armée choyée par la victoire, pour son peuple ardent d'enthousiasme et de foi, cette affection, nous la garderons toujours vive et immuable à la France malheureuse, frappée au cœur, et portant la couronne desséchée de reine des peuples sur un front ensanglanté... Nous aurons la conscience d'avoir aimé et honoré ce grand peuple, de l'avoir aimé victorieux, de l'avoir honoré vaincu, sans hypocrisie, sans intérêt, d'un cœur de frères... » C'est ainsi qu'il faut parler en Italie, comme en France, lorsqu'on se met au-dessus des vulgaires passions et des calculs subalternes. Voilà les paroles qu'il faut recueillir lorsqu'on se préoccupe non d'aigrir et de diviser, mais de rapprocher deux nations unies par tant de traditions et d'intérêts, exposées peut-être aux mêmes périls et faites pour marcher ensemble, en se prêtant un mutuel appui, dans les voies de la civilisation.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES LATIFUNDIA DE L'AGRO ROMANO.

Relazione sulle condizioni agrarie ed igieniche della campagna di Roma, par Raffaele Pareto, 1872.

Le ministère de l'agriculture du royaume d'Italie a publié récemment un très curieux mémoire sur la campagne romaine, rédigé par M. Raffaele Pareto, au nom de la commission chargée d'étudier les moyens d'améliorer les conditions économiques et hygiéniques des environs de la nouvelle capitale. On sait que l'*agro romano* est désolé par une fièvre paludéenne très pernicieuse, la *malaria,* et que par suite elle forme un vrai désert d'un sol fertile, mais exploité comme le sont les

pampas de l'Amérique du Sud ou les steppes du Volga. Ces solitudes ont un caractère de majesté mélancolique qui convenait à la Rome des papes et qui était en parfait accord avec les ruines de la Rome antique. Chateaubriand a décrit admirablement cette harmonie dans sa lettre à M. de Fontanes, peintres et poètes s'en sont inspirés à l'envi; mais une capitale moderne peut-elle se développer au centre d'une campagne qui, pendant une partie de l'année, lui envoie sur l'aile des vents les germes d'une maladie terrible et souvent mortelle? Le gouvernement italien ne l'a pas cru; aussi a-t-il nommé des commissions spéciales pour rechercher les causes du mal et les moyens de le combattre. En cela, il n'a fait que suivre l'exemple des papes. Dans un *motu proprio* de 1802, Pie VII avait décrété une foule de mesures pour arriver à repeupler la campagne romaine, et en 1829 Pie VIII promit une prime de 10 *baiocchi* pour tout pied d'olivier ou de mûrier nouvellement planté. Les primes furent payées, mais les arbres disparurent, et l'état de la campagne romaine resta le même.

Le problème est des plus compliqués, car il touche en même temps à des questions d'hygiène, d'économie rurale et de législation foncière. On est enfermé dans un cercle vicieux. La *malaria* provient en grande partie du défaut de population. La population manquant, la terre n'est pas suffisamment asséchée, et la population manque parce que la *malaria* la tue ou la chasse. Mais quelle est la cause de la *malaria?* Elle provient, dit-on, des sporules d'une algue d'eau douce, qui empoisonnent l'air quand elles mûrissent et que le soleil a mis à sec les marais où cette plante croît. Il faudrait donc faire disparaître les eaux marécageuses; or comment y parvenir? A la rigueur, l'état peut se charger du desséchement des grandes lagunes, comme celles d'Ostie et de Maccerata, au moyen de travaux et de pompes semblables à ceux qui ont converti le lac de Harlem en un canton nouveau d'une admirable fertilité; mais cela ne suffirait pas. Toute la campagne romaine est parsemée de petites mares, de flaques d'eau, de fossés croupissans, de terrains humides, qui sont inondés l'hiver et que l'été convertit en autant de foyers d'infection. L'état ne peut pas imposer aux propriétaires actuels le travail énormément coûteux d'assécher complétement le sol. Il ne peut non plus se charger lui-même de cette opération, à moins d'exproprier tout l'*agro romano,* de l'exploiter en régie, et d'y entretenir toute une armée d'ingénieurs et d'ouvriers. Seuls, de petits propriétaires viendraient à bout de ce travail d'Hercule; mais la terre appartient à des corporations, à des grands seigneurs opulens, à des majorats. Faut-il donc exproprier la terre pour la vendre en parcelles, et trouverait-on des acquéreurs ayant un capital suffisant et disposés en même temps à s'exposer à la mort, pour conquérir le sol sur la fièvre des marais (1)?

(1) Dans une publication récente, M. le comte Leonetto Cipriani, sénateur du

Les chances de mort sont grandes en effet. Le comte Nicola Roncalli cite le fait suivant : pendant l'été de 1848, on établit dans la campagne romaine la colonie de Santa-Balbina, pour employer aux travaux agricoles les enfans abandonnés. Au bout de peu de temps, il ne resta dans l'établissement que deux individus valides; tous les autres étaient à l'hôpital, où plusieurs succombèrent. A Rome, le nombre des décès surpasse en moyenne celui des naissances. Suivant Tournon, pendant la période décennale de 1710 à 1719, l'excédant de la mortalité était de 9,821, de 1790 à 1799 de 6,231, de 1820 à 1829 de 2,812. Pour les vingt années de 1840 à 1860, suivant M. l'ingénieur Giordano, l'excédant était de 5,052. La population de Rome a néanmoins augmenté. En 1709, elle était de 132,104 âmes, en 1800 de 164,586 âmes, en 1870 de 170,820; mais cette faible augmentation, qui contraste avec les rapides accroissemens des autres capitales, est due uniquement à l'immigration des étrangers qui viennent combler, — et un peu au-delà, — les vides qui résultent de l'excédant des décès.

M. Ch. Roller a tracé récemment dans la *Revue* un tableau très fidèle de l'exploitation agricole de la campagne romaine. J'emprunterai au remarquable rapport de M. Pareto quelques données précises qui compléteront l'étude de M. Roller. L'*agro romano* est réellement la région de ces *latifundia* dont parlait Pline. Sur les 203,000 hectares de superficie divisés en 396 exploitations, il s'en trouve 48 qui ont de 1,000 à 7,000 hectares et qui occupent environ la moitié de ce territoire. La *tenuta* (ferme) de Campo-Morto mesure 7,401 hectares, celle de Conca 5,625, et elle touche à celle de Cisterna, située dans les Marais-Pontins laquelle a 28,000 hectares. La plus grande partie du sol est inaliénable : la mainmorte des couvens, des églises et des hôpitaux religieux occupe 60,930 hectares, les majorats et les fidéicommis 63,690 hectares, de sorte qu'il ne reste que 79,731 hectares de propriété libre. Encore celle-ci change-t-elle rarement de mains et presque toujours au profit de la grande propriété. Le chapitre de Saint-Pierre possède 19,536 hectares, San-Spirito-in-Saxia 14,944, le prince Borghèse 23,000 hectares. Les *tenute* tendent à s'agglomérer de plus en plus. Les quatre *tenute* de Fusano, Guerrino-Quarto, Casale et Tommoletto-Spinerba se sont réunies en une seule, qui porte aujourd'hui le nom de Castel-Fusano. Celle de Sant-Agata s'est accrue de celle de Pietraurea, Torrenova s'est adjoint Roccacenci, et Castel-Romano, Santala. On ne compte en tout que 204 propriétaires dont 89 seulement possèdent des terres libres. Autrefois plusieurs grands seigneurs faisaient eux-mêmes valoir leurs terres, comme les princes Barberini, Chigi, Borghèse, Doria, Pallavicini, le comte Carpe-

royaume, propose d'exproprier toute la campagne romaine et les Marais-Pontins, et de concéder ce territoire à une compagnie puissante, qui ferait tous les travaux d'amélioration indiqués par la science. Le comte Cipriani pense que la culture de la betterave et la fabrication du sucre donneraient des résultats magnifiques.

gna. Aujourd'hui on ne cite plus que le prince Torlonia qui gère parfaitement sa grande terre de Porto, située à l'embouchure du Tibre. Ces immenses fermes sont louées à des entrepreneurs agricoles, *mercanti di campagna,* qui en réunissent parfois plusieurs, de façon à exploiter une étendue immense, grande comme plusieurs communes françaises. Il y a quelques années, on citait les *mercanti* Canori, Andrea et Truzzi, qui à eux trois louaient 37,000 hectares, ou plus de 12,000 hectares chacun.

La terre est naturellement fertile. Le sol, très bas vers le littoral, se relève à l'intérieur en un plateau découpé par de nombreux ravins d'érosion et formé en grande partie de matières volcaniques sous-marines. Au pied des montagnes qui entourent la plaine romaine, on rencontre un terrain pliocène ou diluvien, des marnes argileuses, entremêlées de sable et de débris calcaires provenant des Apennins. La vallée du Tibre et les vallons plus petits qui y débouchent contiennent des terres d'alluvion d'excellente qualité (1). Sur les hauteurs, la couche végétale qui recouvre le tuf est parfois si peu profonde que les sillons mettent au jour le sous-sol volcanique et dur. Aux bords de la mer et dans les vallées, le sol est profond et gras. Convenablement traités, le froment et surtout le maïs donneraient des récoltes exceptionnelles; mais faute de main-d'œuvre le mode de culture est tout à fait primitif et presque barbare. L'homme, ne pouvant séjourner sur cette terre qui l'empoisonne, sème à la hâte et se retire; puis, au péril de sa santé, il vient faire la moisson, et s'enfuit. La majeure partie de la superficie est consacrée tour à tour au pâturage des troupeaux de bœufs et de moutons qui vivent presque à l'état sauvage. Le sol arable est cultivé une année sur trois, système de la *terzeria,* ou une année sur quatre, système de la *quarteria.* Puis la jachère sert de pâture. Elle ne reçoit jamais d'autre fumure que celle qu'y déposent les animaux qui la parcourent. Néanmoins on estime que le blé donne à l'hectare 23 hectolitres sur les bonnes terres, 19 hectolitres sur les médiocres et 12 sur les mauvaises, ce qui constitue relativement un très beau produit moyen. L'avoine donne 39, 23 ou 15 hectolitres, suivant la qualité du sol.

Les différentes cultures se répartissent de la façon suivante :

Terres arables cultivées tous les trois ou quatre ans. . .	95,449	hectares.
Prairies.	12,268	—
Pâturages permanens.	54,035	—
Vignes et produits industriels.	2,114	—
Marais.	1,143	—
Bois.	39,338	—
Total.	204,347	hectares.

Les pâturages permanens donnent peu de nourriture au bétail, parce

(1) Voyez *Cenni sulle condizioni fisico-economiche di Roma e suo territorio,* par l'ispettore F. Giordano.

qu'ils sont envahis par les chardons et les broussailles. Le produit total des grains alimentaires est estimé à environ 200,000 hectolitres, ce qui donnerait un peu plus d'un hectolitre par habitant. La campagne romaine ne peut donc suffire à nourrir Rome, quoiqu'elle n'ait pas de population agricole propre à entretenir. On importe annuellement pour 2 ou 3 millions de francs de céréales. Pendant la période de la végétation, on met deux bêtes à cornes par trois hectares sur les pâturages des vallées. Les plateaux secs ne nourrissent que des moutons, au nombre de 3 à 4 par hectare. Les vaches donnent très peu de lait, de 3 à 4 litres par jour. Les femelles des buffles en donnent un peu plus, et leur lait est très estimé. Les bœufs pèsent de 300 à 375 kilogrammes, les vaches de 200 à 255. D'après M. Giordano, le nombre total des bêtes à cornes ne dépasse pas 60,000. — 450,000 moutons vivent sur environ 100,000 hectares de pâturages, et donnent un produit de 1,500,000 fr. en laine, et d'environ 400,000 francs pour les peaux. Les bois pourraient donner un grand revenu, car le combustible est cher à Rome, mais ils sont complétement abandonnés et ravagés par la dent des troupeaux. On voit quelques beaux pins parasols (*pinus pinea*) dans la *pineta* d'Ostie, et par-ci par-là quelques gros chênes, mais les taillis ne sont guère que des *macchie*, de grandes broussailles, dont le produit est presque nul.

Les ouvriers qui descendent des Apennins pour faire les travaux agricoles de l'*agro romano* sont relativement très peu payés. Les hommes d'élite ne touchent que 1 fr. 25 cent. ou 1 fr. 50 cent. par jour. Le foin se coupe à la tâche, au prix de 5 à 6 fr. par hectare. Pour couper le blé on paie de 12 à 15 fr. à l'hectare outre la nourriture; c'est encore très peu, car le moissonneur ne dépouille que 16 ares par jour, faute d'employer la faux ou, ce qui vaudrait mieux encore, la faucille flamande avec le crochet.

La campagne romaine, quoique consacrée en grande partie au bétail, ne suffit pas à fournir Rome de viande. Il faut importer des bœufs de l'Ombrie et du Val di Chiana. La viande de bœuf se vend sur pied 1 fr. 20 cent. le kilo, et celle de vache 1 franc. Le lait est très cher à Rome, il coûte 45 cent. le litre. Un jeune cheval sauvage de trois ans vaut de 350 à 400 francs.

Le fisc porte la valeur imposable de l'hectare à 220 francs en moyenne; mais la valeur vénale est au moins triple. Le prix de location est de 20 à 30 francs. Il a doublé depuis quinze ans. Cet accroissement de la rente est un fait général en Europe : il provient en partie de la dépréciation du numéraire, en partie de l'augmentation générale de la richesse, qui rend la demande des produits du sol plus intense. On estime que le capital d'exploitation d'un *mercanto di campagna* occupant 2,000 hectares doit être d'environ 210,000 francs. M. Pareto publie un inventaire agricole complet dans tous ses détails.

Ces quelques chiffres suffisent pour donner une idée de la situation

économique de la campagne romaine. C'est actuellement un désert, mais un désert très fertile, puisqu'il produit sans engrais jusqu'à 24 hectolitres à l'hectare, comme les meilleures terres de France et de Belgique, ou comme *les terres noires* de la Russie. Pour le convertir en un jardin d'une admirable fécondité, il suffirait de faire cesser ou de neutraliser les effets de la *malaria*. Voilà le grand et complexe problème sur lequel le gouvernement italien appelle l'attention des hommes spéciaux de tous les pays. En dehors de l'Italie, où les ingénieurs ont déjà notablement amélioré les conditions hygiéniques des maremmes toscanes, ce serait la Néerlande qui probablement fournirait le plus d'élémens de comparaison et d'exemples utiles à consulter, car elle aussi a des terrains fertiles, comme ceux des environs d'Ostie et de Castel-Fusano, exposés à la fièvre des *polders*. Je citerai un seul fait : grâce à une diète particulière, les ouvriers qui ont exécuté les travaux si malsains du desséchement du lac de Harlem n'ont presque pas souffert de la fièvre.

Dans ses conclusions, M. Pareto avoue qu'il ne connaît aucun remède qui puisse faire disparaître le fléau à bref délai; mais il compte qu'il cédera peu à peu aux lentes influences de cette vie plus active qui s'éveille en ce moment dans la capitale si longtemps endormie. L'état pourrait assécher les grandes lagunes, puis, après une étude approfondie du régime d'écoulement des eaux, édicter des règlemens sévères qui feraient disparaître de nombreux foyers d'insalubrité. La terre devrait aussi être arrachée aux liens de la mainmorte et des majorats. Actuellement, personne n'a un intérêt direct à exécuter des améliorations agricoles. Les fermiers, *mercanti di campagna,* ne pensent qu'à tirer du sol le plus qu'ils peuvent pendant la durée de leur bail de six à dix ans; le sol serait à jamais stérilisé ensuite, qu'ils ne s'en inquiéteraient guère. Quant aux propriétaires, qui ne sont au fond que des usufruitiers, ils ne connaissent leurs domaines que par le revenu qu'ils en tirent. Ce revenu augmente en vertu d'une loi économique générale : ils n'en demandent pas davantage, et ils ne songent guère à consacrer à des améliorations un capital qu'ils ne sauraient comment employer. Il faut donc que ce soit le petit propriétaire qui, la bêche à la main, fasse pas à pas la conquête du désert meurtrier. On cite plusieurs exemples de colonisation qui ont réussi. Au XVIIe siècle, la Casa Pia di San-Spirito parvint à fixer quelques cultivateurs sur sa *tenuta* de Monte-Romano, et peu à peu il se forma un village d'environ 1,000 habitans. On cite encore les concessions emphytéotiques faites aux habitans de Zagarolo. M. Pareto ne croit pas aux bons effets du reboisement, parce que l'air est des plus malsains près des bois de pins d'Ostie et de Castel-Fusano; mais ne peut-on pas s'attendre à ce qu'un reboisement complet et systématique des parties les plus humides réduirait notablement les émanations paludéennes? On pourrait y employer une essence nouvelle dont on dit merveille, l'*eucalyptus globulus*. Cet arbre pousse avec une rapidité prodi-

gieuse. Dans les magnifiques jardins du roi dom Ferdinand à Cintra, en Portugal, j'en ai vu qui avaient grandi de 4 à 5 mètres par année. L'eucalyptus se contente d'un sol très sec; mais on prétend qu'il assèche les terrains humides d'une façon étonnante, et on ajoute qu'il dégage des émanations fébrifuges très salutaires (1).

En résumé, quoi qu'on fasse, je pense qu'il faudra plus de temps pour conquérir la campagne romaine à la culture qu'il n'en a fallu pour faire l'Italie. Longtemps encore l'artiste pourra reproduire sur sa toile ces grands et mornes horizons sur lesquels se découpe la silhouette imposante des aqueducs en ruine, et ce n'est pas de sitôt que le buffle des marais et le cheval sauvage auront fait place aux villas des citadins et aux jardins des maraîchers. La *malaria* se défendra plus longtemps que le pouvoir temporel. En attendant il y a là pour les hommes instruits et entreprenans un champ d'études et d'expériences où l'on peut recueillir, outre des avantages matériels, la reconnaissance de l'Italie et l'estime du monde entier, à qui rien de ce qui concerne Rome ne peut être indifférent.

ÉMILE DE LAVELEYE.

(1) La rapidité de la croissance de l'eucalyptus est vraiment prodigieuse. M. A. Lucy, ancien vice-président de la Société centrale d'horticulture de France, nous communique le fait suivant. Un eucalyptus semé à Hyères en 1859 avait, en 1871, 20 mètres de hauteur, $2^{m},20$ de circonférence à 40 centimètres du sol, et $1^{m},41$ à $5^{m},80$ du sol. — Autre exemple non moins extraordinaire : M. Regulus Carlotti, secrétaire de la Société d'agriculture d'Ajaccio, a planté en Corse en 1865 et en 1866, dans les terrains du pénitencier de Castelluccio, quelques pieds d'eucalyptus qui mesurent aujourd'hui de $1^{m},25$ à $1^{m},50$ de circonférence. — M. P. Ramel, revenu en Europe après un long séjour en Australie, a consacré tous ses efforts à doter l'Algérie de cet arbre merveilleux, dont il avait pu apprécier la valeur dans la colonie anglaise. Aujourd'hui de nombreuses plantations d'eucalyptus prospèrent en Algérie. Dans un rapport lu à la Société centrale d'agriculture d'Alger, M. Trottier estime qu'après huit ans les plants d'eucalyptus, pouvant servir à faire des traverses de chemin de fer, produiraient 6,000 francs à l'hectare. M. le docteur Gimbert, de Cannes, dans une brochure intitulée *l'Eucalyptus globulus, son importance en agriculture, en hygiène et en médecine*, décrit les effets salutaires des émanations résineuses de cet arbre, qui appartient à la famille des myrtacées. On affirme qu'en Australie les plantations d'eucalyptus mettent fin aux fièvres paludéennes. La puissance d'absorption des feuilles et des racines de l'eucalyptus est aussi phénoménale que sa croissance et en est évidemment la cause. Voici une expérience faite par M. Trottier. « Le 20 juillet 1868, à six heures du matin, nous avons placé une branche d'eucalyptus dans un vase rempli d'eau; à six heures du soir, la branche, qui le matin pesait 800 grammes, en pesait 825, et l'eau du vase avait perdu 2 kilogr. 600 grammes. » L'eucalyptus ne peut croître que dans la zone de l'oranger, car il ne supporte pas plus de 4 à 5 degrés au-dessous de zéro. Il faut le planter aussitôt que la graine a germé, ou mieux encore le multiplier de semis sur place, parce que dès les premiers jours il pousse en terre un pivot d'une longueur démesurée, et si ce pivot est entamé lors de la transplantation, le jeune plant ne se développe pas bien. La campagne romaine, avec son sol fertile et humide et son chaud climat, conviendrait probablement à l'eucalyptus, qui comme bois de construction donnerait un revenu considérable. C'est évidemment une expérience à tenter, mais avec tous les soins voulus pour en assurer le succès.

Traité du crédit foncier, suivi d'un Traité du crédit agricole et du crédit foncier colonial, par M. J.-B. Josseau; 2e édition.

M. Josseau vient de publier une nouvelle édition de son *Traité sur le Crédit foncier :* c'est un manuel à l'usage des propriétaires qui auraient besoin de recourir à l'emprunt à long terme; il est destiné aussi aux jurisconsultes et aux hommes d'affaires, qui y trouveront une explication théorique et pratique de la législation spéciale. Cette édition a été enrichie de beaucoup de documens nouveaux, et, comme elle vient après une expérience déjà assez longue de l'institution qu'elle veut faire connaître, la théorie s'y trouve appuyée sur des faits. En tête du livre, il y a une introduction qui explique les difficultés qu'a rencontrées le Crédit foncier à l'origine, et la manière dont il est parvenu à en triompher. Il a eu à lutter d'abord contre beaucoup de préventions. On contestait le mérite du principe sur lequel il repose, celui de l'emprunt à long terme remboursable par annuités; on disait que ce système ne réussirait pas en France, qu'on n'aimerait pas à garder sa propriété grevée pendant cinquante ans, — c'est le terme ordinaire des prêts du Crédit foncier, — qu'à cause des incertitudes de l'avenir on ne serait pas sûr de pouvoir toujours payer l'annuité à l'échéance. En outre on se défierait d'un établissement public qui, pour faire ses avances, serait obligé en quelque sorte de se livrer à une enquête sur la situation de ceux qui s'adresseraient à lui. Beaucoup de propriétaires, pensait-on, plutôt que de se soumettre à cette enquête, préféreront subir des conditions plus dures en continuant à emprunter chez leurs notaires. Telles étaient les objections que rencontrait le Crédit foncier à l'origine. Ajoutez à cela qu'il y a toujours dans notre pays une certaine résistance contre les innovations les plus utiles, même lorsqu'elles ont réussi ailleurs. Nous faisons volontiers des révolutions pour bouleverser tout du jour au lendemain, mais nous reculons devant les réformes qui pourraient améliorer sans détruire. Néanmoins, grâce à l'appui du gouvernement et à la persévérance des hommes qui s'étaient mis à la tête de l'œuvre, le Crédit foncier triompha de ces difficultés, et finit par prendre rang au milieu des institutions les plus avantageuses à la nation.

Il fut quelque temps aussi à trouver sa voie. On avait d'abord décidé qu'il prêterait à un intérêt fixe, à 5 pour 100 en dehors de la commission et de l'amortissement. Comme ce taux ne s'accordait pas toujours avec celui du marché, et que la nouvelle institution ne pouvait prêter qu'en empruntant, il en résultait que le mécanisme cessait de fonctionner aussitôt que le prix de l'argent dépassait un certain niveau. Ce règlement fut aboli un peu plus tard; le Crédit foncier put prêter aux conditions ordinaires du marché et élever l'intérêt selon le prix de l'argent; mais toutes les difficultés n'étaient pas encore surmontées. D'abord il était fâcheux que le chiffre de l'annuité restât incertain et variable, cela

pouvait éloigner un grand nombre d'emprunteurs, qui n'aiment pas l'inconnu; puis le Crédit foncier lui-même n'était pas sûr de réaliser toujours les sommes dont il aurait besoin. Comment d'ailleurs en prévoir d'avance la quotité, et que ferait-on de l'argent en attendant que les demandes de prêts se produisissent? C'étaient de nouveaux embarras qui paralysaient l'essor de l'entreprise; elle ne sortit de toutes ces difficultés que le jour où elle fut autorisée, à l'exemple des sociétés allemandes, à prêter en lettres de gage ou obligations que l'emprunteur négocierait à ses risques et périls. Ce jour-là, elle avait trouvé sa voie et son crédit devint inépuisable. Cette autorisation lui fut accordée par décret en date du 24 juin 1856. « Le prêt en lettres de gage, dit justement M. Josseau, c'est le crédit foncier dans son vrai caractère, dans sa propre nature. Le jour où l'emprunteur peut accepter indifféremment ou du numéraire, ou une obligation qui lui procure ce dont il a besoin, le signe représentatif de la propriété immobilière est trouvé. La lettre de gage est à l'immeuble ce que le billet de commerce est à la marchandise, le crédit réel existe dans toute sa puissance. »

Le Crédit foncier se chargea souvent lui-même de la négociation des titres qu'il remettait à l'emprunteur, il lui fit aussi des avances avec les fonds qu'il avait en comptes-courans, et obtint de la Banque de France qu'elle en ferait également. A partir de ce moment, les progrès furent considérables, et on put croire à la vérité de ce que nous disait à l'origine du Crédit foncier un homme fort éclairé qui avait contribué à l'établir et qui en est encore l'administrateur, M. Bartholony : « c'est un gland qui deviendra un chêne. » Le gland mit quelque temps à germer, mais le chêne est enfin apparu. Au commencement de l'année 1870, la société nouvelle avait réalisé pour 1 milliard 192 millions de prêts hypothécaires et pour 711 millions de prêts communaux, en tout 1 milliard 903 millions. C'est peu encore par rapport au chiffre de la dette hypothécaire, qui passait pour être dès 1852 de plus de 8 milliards; mais c'est beaucoup eu égard à la durée de la société, qui n'a que vingt années d'existence : elle a déjà obtenu des résultats supérieurs à ceux des sociétés allemandes, dont l'origine remonte pour la plupart à plus d'un siècle. Cela prouve au moins que, si nous avons quelque peine à nous résoudre aux innovations, nous les faisons progresser plus vite qu'ailleurs lorsque nous les avons une fois acceptées. Le mérite de ce succès rapide revient d'abord aux fondateurs du Crédit foncier, à M. Wolowski, qui en a été le premier directeur, à M. Josseau, qui en a élaboré les statuts, enfin à l'initiative intelligente de M. Fremy, le gouverneur actuel.

On a beaucoup reproché à cet établissement d'avoir favorisé les prêts urbains au détriment des prêts ruraux, et d'avoir trop aidé surtout aux dépenses somptuaires de la transformation de la capitale. Ces reproches ne sont pas sans fondement. Il est sûr que la société nouvelle, trouvant une source de bénéfices facile et très féconde dans les prêts qu'elle

faisait aux entrepreneurs de constructions à Paris, ne se préoccupait pas beaucoup d'étendre ses opérations au dehors et particulièrement dans les campagnes. Cependant il faut dire, pour être juste, que la tâche n'était pas aisée. Il y avait d'abord une grande répugnance de la part des gens de la campagne à s'adresser au Crédit foncier; ensuite la propriété n'était pas toujours constituée de façon à présenter les garanties nécessaires. Il fallait vaincre cette répugnance, et obtenir que la propriété fût mieux établie. En attendant, le Crédit foncier commença ses opérations là où elles étaient possibles; ses premiers succès ont eu au moins cet avantage qu'ils ont contribué à le faire connaître, à populariser ses titres, et aujourd'hui il est en mesure de prêter son as istance à quiconque la lui demandera sur tous les points du territoire. Il s'est mis pour cela en rapport avec les receveurs-généraux et les notaires; il n'est personne, dans le moindre village, qui, au moyen de ces intermédiaires, ne puisse avoir accès jusqu'à lui. Il n'a plus qu'un obstacle contre lequel il lui faille lutter sans cesse, c'est l'envie. Au début, on doutait du succès; aujourd'hui on est jaloux de la prospérité. Ah! c'est une bien terrible maladie à laquelle sont en proie les sociétés démocratiques. Aussitôt qu'une chose réussit et donne des bénéfices, on oublie qu'il y a eu des risques à courir, que ceux qui y ont engagé leurs capitaux pouvaient les perdre, et que, s'ils les avaient perdus, l'entreprise elle-même, avec les avantages que le public en retire, n'existerait pas. On n'a plus qu'une préoccupation, c'est de la ruiner. C'est avec ce sentiment qu'on attaque aujourd'hui nos grandes compagnies des chemins de fer, qu'on voudrait leur susciter à tout prix des concurrences. On se récrie de même contre la Banque de France, et ces attaques prennent une vivacité toute particulière lorsque les bénéfices à répartir proviennent d'un monopole. Il semble alors que les droits du public soient complétement sacrifiés. On ne se dit pas que, dans une société bien organisée, il y a des monopoles nécessaires dont tout le monde profite. Nous l'avons démontré ici même plus d'une fois à propos de la Banque de France, et qui oserait soutenir aussi, en ce qui concerne le Crédit foncier, qu'il y aurait aujourd'hui en circulation 1 milliard 800 millions de lettres de gage parfaitement acceptées du public, si elles étaient émanées de divers établissemens, de ce qu'on appelle la libre concurrence? Évidemment, s'il n'y avait pas eu en France un établissement unique pour émettre des lettres de gage, comme il y a une seule banque pour créer des billets au porteur, notre crédit, sous ses diverses formes, ne serait pas après nos désastres ce qu'il est en ce moment. Obligations de chemins de fer, lettres de gage, billets au porteur, tous ces titres doivent la faveur dont ils jouissent aux monopoles dont ils dérivent.

VICTOR BONNET.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

s
s
e
rt
o-
es
té
a-
ns
es
ni-
ur
er-
ne
nel
uc-
er-
us-
eu
ent
vec
une
que
rait
ntre
rti-
e. Il
. On
oles
même
tenir
ui en
t ac-
de ce
eu en
omme
rédit,
il est
billets
x mo-